Avec ce numéro, supplément « Initiatives »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14269 – 5 F

MERCREDI 12 DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La Serbie à contre-courant

LES communistes paraissent assurés d'une large victoire aux élections du dimanche 9 décembre au Monténégro, ce qui était prévisible, mais surtout en Serbie, la plus grande des Républiques de la Fédération yougoslave, ce qui l'était moins. L'actuel président, M. Slobodan Milosevic, est pratiquement assuré de conserver son poste, et son Parti socialiste (ex-communiste) de remporter la majorité absolue des deux cent cinquante sièges de députés au Parlement lors du second tour, le 23 décembre. Et cela en dépit de la conjugaison des forces de l'opposition, notamment du Mouvement du renouveau serbe de l'écrivain Vuk Draskovic et du Parti démocrate, qui dans un dernier sursaut veulent tenter de faire échec à ce que la nouvelle idole de la jeunesse, le bouillant Draskovic, a qualifié d'« offense au peuple serbe ».

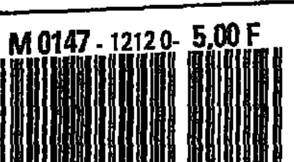
CETTE défaite est en effet surtout celle de ce populiste barbu de quarante-quatre ans, nationaliste pointilleux qui n'a pas hésité à revendiquer la souveraineté serbe sur les parties du territoire yougoslave où se trouvent des « cimetières serbes » au cas où la Fédération se disloquerait. Il est vrai que les voix se sont éparpillées au sein des cinquante-trois partis en compétition lors de ces premières élections libres depuis la seconde guerre mondiale. Il n'empêche que l'opposition au communisme rénové de M. Milosevic n'a pas été en mesure de contester sérieusement le charisme, pourtant largement entamé, du président, qui a su habilement jouer sur le réflexe de peur. Certes, il y a eu des irrégularités, et le Parti socialiste a bénéficié quelquefois outrageusement de l'appareil de la République, mais les quelque 7 millions d'électeurs serbes ont vu dans les « socialistes » un élément modérateur et sécurisant face au déferlement des nationalismes qui menace l'existence même de la Yougoslavie. Le slogan de M. Milosevic n'était-il pas « avec nous, pas d'incertitude » ?

LE maintien au pouvoir des communistes nouvelle manière en Serbie et de ceux, plus orthodoxes, dans le petit Monténégro – où 430 000 électeurs se sont prononcés pour la reconduction de M. Momir Bulatovic – va à l'encontre de la vague nationaliste qui, en huit mois de cycle électoral, a balayé les quatre autres Républiques : la Croatie, la Slovénie, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine, où les communistes ont été écartés.

Cette victoire signifie d'abord le maintien d'une politique de fermeté vis-à-vis de la province autonome du Kosovo, qui a largement boycotté cette consultation, avec les risques d'explosion que cela comporte du fait d'une reprise en main sans ménagement. Elle risque ensuite d'accroître les tensions au sein de la Fédération en incitant la Slovénie à se séparer du reste du pays. Très hostile à la direction communiste serbe, qu'elle accuse de vouloir diriger l'ensemble de la nation, la Slovénie doit organiser le 23 décembre un référendum sur son indépendance qui a toutes les chances d'être un succès. Enfin, la victoire de M. Milosevic ne va pas manquer d'inquiéter la Croatie, de plus en plus opposée à un pouvoir centralisé fort à Belgrade.

Non seulement ce vote en faveur d'un « statu quo » isolera un peu plus les deux Républiques du Sud, et surtout la Serbie, souvent considérée comme la mal-aimée, mais il apporte aussi de l'eau au moulin des prophètes de malheur qui, un peu plus de dix ans après la mort de Tito, prédisent l'éclatement de la Fédération. La CIA n'a-t-elle pas, dans un rapport secret, pratiquement rédigé le « certificat de décès » de l'Etat yougoslave ?

M 0147 - 1212 0 - 5,00 F



Face aux pénuries alimentaires

Les Occidentaux renforcent leur aide à l'URSS

Inquiets des conséquences que pourrait avoir l'aggravation attendue des pénuries alimentaires, les pays occidentaux s'organisent pour porter assistance à l'URSS. Aux Etats-Unis, M. Bush serait prêt à accorder une aide d'urgence en nourriture et médicaments. A Rome, le conseil européen, qui se réunit à partir de vendredi, devra décider du plan de 5,2 milliards de francs débattu lundi à Bruxelles par les ministres des finances des Douze.

M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a confirmé, lundi 10 décembre à Houston, au Texas, à l'occasion de sa rencontre avec le secrétaire américain, M. James Baker, que l'URSS apprécierait grandement une aide alimentaire. Le président George Bush serait désormais enclin à envisager très favorablement une telle demande. A Bruxelles, les ministres des finances des Douze ont débattu, lundi, d'un programme d'aide d'urgence de 750 millions d'écus (environ 5,25 milliards de francs) pour 1991. Sans contester la nécessité d'un tel effort, les ministres ont longuement discuté de ses modalités et de la nécessité d'en contrôler le bon acheminement.

Lire page 21 - section C l'article de PHILIPPE LEMAITRE

A la veille du congrès du PCF

Un communiste sur quatre conteste M. Marchais

Le secrétaire général du PCF, M. Marchais, a estimé, lundi 10 décembre, que la préparation du congrès de son parti, convoqué du 18 au 22 décembre à Saint-Ouen, a mis en évidence un « accord profond » de la base avec le projet de résolution. Les thèses des « refondateurs » et des « reconstructeurs » rassemblent, dans beaucoup de départements, et surtout en région parisienne, le quart environ des suffrages exprimés par les cellules du parti.

A une semaine de son congrès, la direction du Parti communiste ne manque pas de références pour prouver que son assise militante reste solide. Jusqu'à présent, toutes les fédérations, à l'exception de celle de Corse-du-Sud – dont le comité s'était rallié au contre-projet de M. Charles Fiterman dès le mois de novembre –, approuvent, *grosso modo*, dans leur majorité, le projet de résolution présenté par le comité central. Les scores recueillis par ce texte dans la plupart des départements sont édifiants : 98 % en Charente et dans le Nord, 96 % dans la Somme, 95 % dans le Val-de-Marne, fief de M. Marchais, 94 % dans le Gard et à Paris, 92,20 % dans l'Hérault, 86 % dans la Vienne, 80,90 % dans la Marne, etc.

ALAIN ROLLAT

Lire la suite page 9

EDF : du nucléaire au gaz

EDF envisage de convertir certaines de ses anciennes installations nucléaires en centrales à gaz.

Lire page 21 - section C l'article de VÉRONIQUE MAURUS

Canal Plus dans le cinéma

En créant une société avec Havas, la chaîne payante veut traiter à égalité avec Hollywood.

Lire page 17 - section B l'article de JEAN-FRANÇOIS LACAN

La sauvegarde de la forêt amazonienne

Le procès des assassins de Chico Mendes, le défenseur de la forêt amazonienne tué en décembre 1988, s'ouvre le 12 décembre à Xapuri, dans l'Etat brésilien de l'Acre.

Lire page 7 l'article de DENIS HAUTIN-GUIRAUT

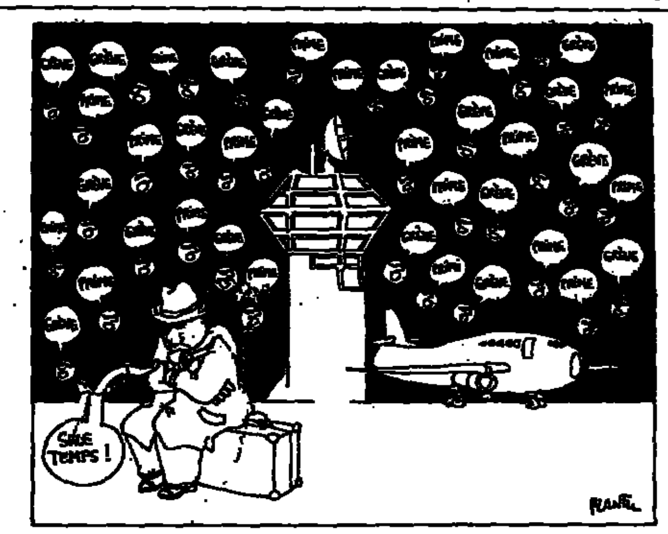
Le syndicalisme en panne

Les grandes centrales ont de plus en plus de mal à s'entendre et à se faire entendre

par Michel Noblecourt

Le passage de la civilisation de la peine à celle de la panne est rude pour le syndicalisme. Toujours affaibli, il apparaît, en cette fin d'année 1990, le dos au mur, sur la défensive. Ayant de plus en plus de mal à faire passer son message, souvent brouillé, il a enregistré tout au long de l'année des revers qui augurent mal de sa capacité à influer sur le cours de la dernière décennie du siècle. Coupé de la majorité de l'opinion, peu entendu par les pouvoirs politiques et économiques, il est, à son tour, victime du syndrome de la panne. Traditionnellement, il peut faire avancer ses revendications et ses propositions par l'action et la négociation. Or, sur les deux tableaux, le bilan apparaît négatif. L'action ? Journée nationale après manifestation, grève interprofessionnelle après coups de semonce verbal, il administre la preuve de sa difficulté persistante à mobiliser les salariés. Avant l'été, le débat sur les inégalités sociales, relancé par des rapports montrant qu'elles s'étaient accrues, aurait pu servir de tremplin à un syndicalisme qui fonde son combat sur l'exigence de solidarité. Peine perdue. Certes, il a contribué à la relance des négociations sur les bas salaires. Mais elle est apparue surtout comme le résultat d'une admonestation présidentielle. Les constats accablés, les avertissements désolés n'ont débouché sur aucune proposition syndicale nouvelle. Pour autant, il ne s'est pas occupé davantage des exclus de la croissance ou des marginaux de la crise. Comme si chacun se résignait ou avouait son impuissance. A l'automne, les adversaires de la contribution sociale généralisée, de FO à la CGT en passant par la CFE-CGC, se sont lancés dans une surenchère verbale qui n'a débouché que sur de maigres manifestations sans effet sur l'issue parlementaire. Et dans la fonction publique, la crainte d'une érosion du pouvoir d'achat, dénoncée par tous les syndicats, n'a fait descendre que peu de fonctionnaires dans la rue.

Lire la suite page 23 - section C



- *Les intempéries ont provoqué la mort de dix-huit personnes en Europe.*

Lire page 10 - section B

- *La grève des contrôleurs aériens paralyse les deux tiers du trafic vers Paris.*

Lire page 22 - section C

La mort d'Armand Hammer

Le milliardaire américain, qui fut l'ami de Lénine, de Brejnev et de Gorbatchev, s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-douze ans

Homme d'affaires avisé, trafiquant d'art, mécène et avocat de la détente, Armand Hammer, qui vient de s'éteindre à quatre-vingt-douze ans, connaissait tous les grands de ce monde. En particulier les dirigeants du Kremlin, de Lénine à Gorbatchev, avec lesquels il a eu des relations aussi suivies qu'ambiguës.

Le *« docteur »*, comme il aimait se faire appeler, n'avait pas toujours été en bonne santé, mais il se soignait... en parcourant les continents à bord de son Boeing-727 personnel, *Oxy One*, et en conduisant ses affaires, à quatre-vingt-dix ans passés, avec la fougue d'un jeune homme. Milliardaire et mécène, trafiquant et philanthrope, Armand Hammer était aussi rude en affaires que naïf – ou rusé, comme on voudra – en politique. Car, s'il fut le témoin de tous les grands événements de ce siècle, heureux ou malheureux, il réussit presque toujours à en faire des succès personnels.

De fait, cette longue vie en comporte plusieurs, qui sont autant de *success stories*. Il est vrai que, à la différence du milliardaire américain de légende qui commence sa vie en lavant la vaisselle, Armand Hammer n'était pas parti de rien. Son père Julius, un juif d'Odessa émigré aux Etats-Unis en 1875, possédait une petite entreprise de pharmacie, qui devint vite, avec l'aide de toute la famille, une chaîne prospère de drugstores. Ce qui ne l'empêcha pas d'adhérer au Parti socialiste du travail, le futur Parti communiste américain. Malgré les nombreux démêlés que cela lui valut avec la justice, Julius resta toute sa vie fidèle à la *« cause »*.

Le jeune Armand ne partage pas les convictions paternelles (il dira plus tard qu'il les trouvait *« irréelles, incongrues, inconvenantes au regard de nos positions sociales et de la vie en Amérique »*) et, quand il hérite de l'affaire familiale en 1917, il se taille son premier succès de capitaliste : deux ans plus tard, dans une Amérique où le revenu moyen ne dépasse guère 600 dollars par an, il gagne son premier million de dollars. Il a à peine vingt et un ans...

Autant dire que ses études de médecine, qu'il poursuit en même temps à l'université Columbia de New-York, n'iront pas très loin et qu'il ne pratiquera guère son métier d'origine.

MICHEL TATU

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

CHRONOLOGIE

Novembre 1990 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième mardi (daté mercredi) de chaque mois.

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – **ÉTATS-UNIS** : La société cinématographique Metro Goldwyn Mayer est rachetée pour 1,3 milliard de dollars par l'homme d'affaires italien M. Gian-Carlo Parretti (24 et 28-29/X, 3 et 13/XI).

2. – **MOZAMBIQUE** : Une nouvelle Constitution, introduisant le pluralisme politique, est votée par le Parlement. Les rebelles de la RENAMO la rejettent mais poursuivent les pourparlers de paix avec le gouvernement à Rome (4-5 et 7/XI, 1er/XII).

3. – **NORVÈGE** : Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre de mai 1986 à octobre 1989, forme un gouvernement travailliste minoritaire, après la démission, le 29 octobre, du cabinet de coalition de centre-droit dirigé par M. Jan Syse en raison d'un désaccord sur la question de l'adhésion à la Communauté européenne (30 et 31/X, 6/XI).

4. – **ÉGYPTE** : A Alexandrie, l'université Senghor, première réalisation importante de la francophonie en terre arabe, est inaugurée par les chefs d'Etat égyptien, français, sénégalais et zaïrois (4-5 et 6).

5. – **ÉTATS-UNIS** : Le rabbin Meir Kahane, chef en Israël du petit parti extrémiste Kach d'inspiration raciste, est assassiné à New-York (7, 8 et 9).

– **FINANCES MONDIALES** : Le dollar tombe, pour la première fois depuis l'après-guerre, au-dessous de la barre des 1,50 DM. Le 6, il descend à Paris au-dessous des 5 F, retrouvant ses cours de janvier 1981. Il chute jusqu'à 1,46 DM, 127 yens et 4,96 F, le 19, avant de se redresser à la fin du mois en raison du vote de l'ONU autorisant le recours éventuel à la force contre l'Irak (du 4 au 12, 14, 15, 18-19, 20, 25-26 et du 30/XI au 3/XII).

6. – **COMMERCE INTERNATIONAL** : A moins d'un mois du terme fixé pour l'Uruguay Round, le cycle des négociations commerciales multilatérales engagé en septembre 1986, la CEE présente son offre de réduction des subventions agricoles. Les Douze proposent de réduire de 30 % sur dix ans les soutiens publics aux exploitants de la Communauté. Les syndicats français d'agriculteurs protestent vivement contre cette offre, jugée très insuffisante par les Etats-Unis et les autres pays exportateurs de produits agricoles (4-5, du 7 au 15, 17, 23, 25-26, 27 et 29).

– **EST-OUEST** : La Hongrie est le premier pays de l'Est à adhérer au Conseil de l'Europe où elle rejoint vingt-trois pays occidentaux (8).

– **ÉTATS-UNIS** : Aux élections « à mi-mandat », le président Bush ne peut empêcher un nouveau recul du Parti républicain. Les démocrates conservent la majorité au Sénat, avec 56 sièges (+ 1) sur 100, et à la Chambre des représentants, avec 267 sièges (+9) sur 435. Les républicains perdent les postes de gouverneur du Texas et de Floride mais gagnent ceux de Californie et de l'Ohio (du 2 au 9 et 16).

– **PAKISTAN** : M. Mian Nawaz Sharif, président de l'Alliance démocratique islamique qui a remporté les élections du 24 octobre, devient premier ministre (3, 4-5, 7, 9 et 11-12).

7. – **BIRMANIE** : Amnesty International accuse la junte militaire de faire régner un *« état de terreur »*. De nombreux opposants ont été arrêtés et le Parlement élu le 27 mai n'a jamais pu se réunir (3, 8 et 21).

– **ENVIRONNEMENT** : Les cent trente-sept pays participant à la deuxième conférence mondiale sur le climat, réunie à Genève depuis le 29 octobre, s'engagent à réduire leurs émissions de gaz polluants afin de freiner le réchauffement de la Terre par effet de serre (31/X, 1er, 2, 7, 8 et 9/XI).

– **INDE** : M.V.P. Singh, premier ministre depuis le 1er décembre 1989, est battu lors d'un vote de confiance par 346 voix contre 142. M. Chandra Shekhar, qui a provoqué, le 5, une scission du Janata Dal, le parti de M.V.P. Singh, est nommé premier ministre le 9. Il obtient, le 16, par 269 voix contre 204, la confiance des députés grâce au soutien du Parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi (du 1er au 10, 16, 18-19 et 22).

– **IRLANDE** : Mme Mary Robinson, candidate de gauche, est la première femme élue président de la République (2, 8, 10 et 11-12/XI, 5/XII).

9. – **ALLEMAGNE-URSS** : Un traité d'amitié et de coopération est signé lors de la visite de M. Gorbatchev à Bonn et, le 10, dans le Palatinat (7 et du 10 au 13).

– **FRANCE-MAROC** : M. Roland Dumas se rend à Rabat pour tenter d'effacer la brouille franco-marocaine, provoquée notamment par la publication en septembre d'un livre de Gilles Perrault très critique à l'égard du régime d'Hassan II. Mme Danielle Mitterrand a annulé, le 4, une visite prévue du 7 au 9 dans les camps de réfugiés sahraouis en Algérie (du 1er au 13, 15, 22, 23 et 30).

– **NÉPAL** : Le roi Birendra Ier promulgue une Constitution démocratique qui met fin à la monarchie absolue (11-12).

10. – **TCHAD** : Les forces rebelles de M. Idriss Déby, ancien chef de l'armée entré en dissidence en avril 1989, lancent une offensive contre le régime de M. Hissène Habré à partir du Soudan. Alors que les troupes gouvernementales subissent de sérieux revers, Paris décide de renforcer le dispositif militaire « Epervier » mais précise que *« la France n'a pas à intervenir dans une affaire tchado-tchadienne »* (du 13 au 20, 22 et à partir du 25).

12. – **JAPON** : Pour son intronisation, l'empereur Akihito se soumet aux rites millénaires de la cérémonie traditionnelle, à laquelle assistent les dignitaires de cent soixante pays, dont M. Rocard (4-5, du 10 au 15 et 22).

13. – **ALBANIE** : M. Ramiz Alia, chef du PC, annonce une réforme constitutionnelle prévoyant l'extension des *« libertés démocratiques »* et le développement d'un *« Etat de droit »* (9, 10, 16 et 18-19).

– **FRANCE-ESPAGNE** : Le quatrième sommet franco-espagnol se tient à Paris (14 et 15).

– **ITALIE** : Olivetti, victime de la crise qui frappe l'informatique européenne, annonce sept mille suppressions d'emplois, tandis que Cerus, le holding qui regroupe en France d'autres intérêts de M. Carlo De Benedetti, cherche à vendre ses participations non stratégiques pour se désendetter (10, 15, 20, 22, 24 et 29).

14. – **ALLEMAGNE-POLOGNE** : Le traité garantissant l'intangibilité de la frontière germano-polonaise sur la ligne Oder-Neisse est paraphé à Varsovie (2, 8, 10, 15 et 16).

17. – **URSS** : M. Gorbatchev fait approuver par le Parlement le principe d'une réorganisation du pouvoir central, qui mettrait l'exécutif sous l'autorité du président et associerait à cet exécutif central le conseil de la Fédération, composé des présidents des quinze Républiques. Le 24, est publié le projet de traité de l'Union, qui définit les relations entre le centre et des *« Républiques souveraines »*. Mais plusieurs Républiques demandent à ne plus faire partie de l'Union (du 7 au 29/XI et 1er/XII).

19-21. – **EST-OUEST** : La réunion à Paris, pour le deuxième sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), de onze chefs d'Etat et de vingt-sept chefs de gouvernement d'Europe et d'Amérique du Nord est l'occasion d'une intense activité diplomatique. Le 19, est signé à l'Elysée par les seize pays membres de l'OTAN et les six du pacte de Varsovie un traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (FCE), qui établit, pour 1994, la parité des arsenaux classiques entre les deux alliances militaires ; les négociations sur le désarmement conventionnel, ouvertes à Vienne en mars 1989, vont se poursuivre. Au sommet de la CSCE, l'Albanie, qui a demandé son adhésion, obtient le statut d'observateur, mais l'URSS refuse la présence des pays baltes. Le 21, est signée la Charte de Paris pour une nouvelle Europe : les trente-quatre pays membres de la CSCE, saluant la fin de *« l'ère de la confrontation et de la division »*, s'engagent à *« édifier, consolider et raffermir la démocratie comme seul système de gouvernement »*. Ils décident aussi la création d'instances donnant à la CSCE un caractère institutionnel et permanent, mais sans étendre ses compétences (6, 9, 10, 13, 15, du 17 au 23 et 29/XI, 2-3/XII).

20. – **CEE-ÉTATS-UNIS** : Une *« déclaration transatlantique »*, destinée à régir les consultations entre la Communauté européenne et Washington, est signée à Paris en marge du sommet de la CSCE (22 et 25-26).

22. – **ITALIE** : Le groupe privé Montedison cède ses 40 % du capital du géant chimique Enimont au groupe public ENI qui en possède aussi 40 %. Les deux associés, qui s'étaient entendus en mai 1988 pour regrouper la chimie italienne, se querellaient depuis plus d'un an (11-12, 21 et 24).

25. – **BRÉSIL** : Le président Fernando Collor subit un revers au deuxième tour des élections de gouverneurs. L'opposition, qui n'avait gagné qu'à Rio-de-Janeiro au premier tour, le 3 octobre, l'emporte dans plusieurs autres Etats, en particulier à Sao-Paulo (28/XI et 1er/XII).

– **COTE-D'IVOIRE** : Le Parti démocratique (PDCI), l'ancien parti unique, remporte les premières élections multipartites avec 163 des 175 sièges. Le 6, le président Houphouët-Boigny a fait amender la Constitution pour organiser sa succession (8, 9, du 25 au 28/XI et 4/XII).

– **EST-OUEST** : Pour faire face aux pénuries dans les grandes villes d'URSS, une opération d'aide alimentaire d'urgence est engagée dans de nombreux pays occidentaux, en particulier en Allemagne (21, 22, 27 et 30/XI, 2-3/XII).

– **ISRAËL** : Un soldat égyptien franchit la frontière et tue quatre personnes près d'Eilat. Cet attentat se produit alors que se multiplient les tentatives d'infiltration aux frontières avec la Jordanie et avec le Liban : le 27, un accrochage fait neuf morts (cinq soldats israéliens et les quatre membres d'un commando palestinien) dans le sud du Liban (9, 10, 15, 21, 27, 28 et 29).

– **POLOGNE** : Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Lech Walesa arrive en tête avec 39,96 % des suffrages. M. Stanislaw Tyminski, homme d'affaires « apolitique », crée la surprise en obtenant 23,10 % des voix. M. Tadeusz Mazowiecki, premier ministre, qui n'obtient que 18,08 %, présente sa démission le 26 (13, 15 et du 21/XI au 3/XII).

26. – **ÉTATS-UNIS** : Le groupe de communications MCA, société-mère des studios de cinéma Universal, accepte la proposition de rachat faite par le groupe électronique japonais Matsushita pour 6,1 milliards de dollars (12/X, 27, 28 et 30/XI).

27. – **BANGLADESH** : Le général Ershad proclame l'état d'urgence alors que les manifestations se multiplient depuis le 10 octobre pour obtenir sa démission (29 et 30/XI, 1er/XII).

28. – **ARGENTINE-BRÉSIL** : Les présidents Menem et Collor décident de renoncer à toute tentative de fabriquer ou de se procurer l'arme nucléaire (29 et 30).

– **GRANDE-BRETAGNE-SYRIE** : Les relations diplomatiques, rompues en octobre 1986 après un attentat terroriste, sont rétablies (30).

– **LIBÉRIA** : Toutes les parties belligérantes acceptent de signer un accord de cessez-le-feu à Bamako (Mali) au terme d'un sommet extraordinaire de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (17, 21, 29 et 30).

– **SINGAPOUR** : M. Lee Kuan Yew, premier ministre depuis 1959, cède la direction du gouvernement à M. Goh Chok Tong, mais il conserve un poste au gouvernement et reste à la tête du parti au pouvoir (28).

29. – **BULGARIE** : M. Andreï Loukanov, premier ministre (ex-communiste) depuis février, démissionne sous la pression d'une grève générale et de manifestations de rue. Toutes ses tentatives pour former un gouvernement de coalition avec l'opposition avaient échoué (6, 8, 10, 14, du 17 au 20, 22 et du 24/XI au 1er/XII).

30. – **CEE** : La première conférence des Parlements de la Communauté, réunie à Rome depuis le 27, approuve une déclaration finale favorable à l'Europe fédérale (du 28/XI au 3/XII).

Le départ de Mme Thatcher

Le 1er, Sir Geoffrey Howe, vice-premier ministre et membre de tous les gouvernements britanniques depuis 1979, démissionne pour protester contre la politique européenne. Mme Margaret Thatcher, premier ministre depuis mai 1979, est de plus en plus critiquée, même au sein de son propre parti.

Le 14, M. Michael Heseltine, qui avait démissionné du ministère de la défense en janvier 1986, annonce sa candidature à la succession de Mme Thatcher lors du vote annuel des députés pour désigner le chef du Parti conservateur.

Le 20, Mme Thatcher est mise en ballottage au premier tour de ce scrutin. A la surprise générale, elle annonce, le 22, son retrait de la compétition et donc sa démission de premier ministre. De nombreux dirigeants, dans le monde entier, expriment leur admiration pour celle qu'on surnommait la « Dame de fer ».

Le 27, trois candidats briguent sa succession au deuxième tour du scrutin interne au parti : M. Heseltine, M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, et M. John Major, chancelier de l'Echiquier. C'est ce dernier qui l'emporte avec le soutien de Mme Thatcher. Nommé premier ministre le 28, M. Major forme, le jour même, un gouvernement dont font partie MM. Heseltine et Hurd (du 3 au 6, 9, 10, 14, 15, 16 et du 21/XI au 1er/XII).

LA CRISE DU GOLFE

Le 8, M. George Bush annonce l'envoi dans le Golfe de nouveaux renforts pour *« rendre crédible »* une action militaire offensive : les effectifs américains, qui sont déjà supérieurs à deux cent mille hommes, vont passer à quatre cent mille avant la fin janvier.

Le 18, M. Saddam Hussein promet la libération de tous les *« hôtes étrangers »* entre le 25 décembre et le 25 mars. A partir de la fin mars, une opération militaire contre l'Irak devient plus complexe en raison du retour des grosses chaleurs et du début du ramadan. Cependant, Bagdad continue à libérer de petits groupes d'otages, souvent après la venue en Irak de personnalités occidentales, dont plusieurs anciens premiers ministres comme MM. Heath (Grande-Bretagne), Nakasone (Japon) ou Brandt (Allemagne).

Le 21, M. Bush s'entretient à Djeddah avec le roi Fahd d'Arabie saoudite et l'émir Jaber du Koweït, avant de rendre visite, le 22, jour de Thanksgiving, aux troupes américaines déployées dans le Golfe. Le 23, M. Bush rencontre au Caire le président égyptien Moubarak, puis à Genève le président syrien Assad : quinze mille soldats égyptiens et sept mille syriens se trouvent en Arabie saoudite.

Le 22, Londres annonce l'envoi en Arabie saoudite de quatorze mille soldats supplémentaires, ce qui portera les effectifs britanniques à près de trente mille hommes.

Le 26, M. Mikhaïl Gorbatchev reçoit M. Tarek Aziz à Moscou. Durcissant le ton, il invite fermement l'Irak à *« éviter le pire »*. Le ministre saoudien des affaires étrangères, qui succède, le 27, à Moscou, à son homologue irakien, annonce l'octroi d'un prêt saoudien de 4 milliards de dollars à l'URSS.

Le 29, le Conseil de sécurité de l'ONU vote par 12 voix contre 2 (Cuba et Yémen) et une abstention (Chine) sa douzième résolution (no 678) condamnant l'Irak. Pour la première fois depuis la guerre de Corée, en 1950, l'ONU autorise, à partir du 15 janvier, le recours à la force pour rétablir la souveraineté du Koweït. Ce vote représente pour les Etats-Unis un important succès au terme de plusieurs semaines d'intenses efforts diplomatiques, en particulier en marge du sommet de la CSCE, du 19 au 21, à Paris. Bagdad rejette cet *« ultimatum »*.

Le 30, le président Bush invite M. Tarek Aziz à venir à Washington vers la mi-décembre et propose à M. Saddam Hussein de recevoir ensuite à Bagdad M. James Baker, secrétaire d'Etat américain. L'Irak accepte le 1er décembre cette offre de dialogue, mais tente de transformer en négociations les *« discussions »* proposées.

FRANCE

8. – Le bureau politique de l'Union pour la France (UPF) ne parvient pas à s'accorder sur l'organisation des « primaires » pour la désignation d'un candidat à la présidentielle commun au RPR et à l'UDF, en raison d'un désaccord entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac (4-5, du 10 au 13, du 15 au 20, 24, 28 et 29).

– Le groupe informatique Bull, prévoyant une perte de 2,8 milliards de francs pour 1990, annonce un plan de restructuration et la suppression de cinq mille emplois en 1991 (8, 9 et 10).

12. – A Lyon, est démantelé un gang de malfaiteurs dont faisaient partie cinq policiers. La bande est soupçonnée d'une centaine d'attaques à main armée dans la région Rhône-Alpes (15, 16, 17 et 22).

14. – M. Michel Mauer, PDG du groupe immobilier COGEDIM, est inculpé d'escroquerie avant d'être incarcéré le 29. Cinquante-sept autres personnes ont déjà été inculpées dans cette affaire de fausses factures qui met en cause plusieurs grandes entreprises du bâtiment et des travaux publics de la région parisienne (16 et 17/XI, 1er et 4/XII).

15. – Mort d'Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme de 1975 à 1984 (du 16 au 19).

16. – M. Michel Rocard engage la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur les articles du projet de budget relatifs à la contribution sociale généralisée (CSG), après avoir annoncé lors du débat, le 15, que le produit de la CSG sera affecté aux allocations familiales. Le RPR, l'UDF et l'UDC déposent une motion de censure que les communistes acceptent de voter. Le 19, après un discours sans concessions de M. Rocard, qui promet une *« rigueur maintenue »* et des réformes *« à l'échelle de la décennie »*, elle recueille 284 voix (128 RPR sur 129, 89 UDF sur 91, 36 UDC sur 39, 25 PC sur 26 et 6 non-inscrits sur 20), mais n'atteint pas la majorité absolue de 289 (du 1er au 23 et 29).

17. – Le Sénat vote par 273 voix contre 17 la réforme des professions juridiques et judiciaires, rejetée en première lecture par les députés en juin (9, 14 et 20).

18. – Florence Arthaud, à la barre de son trimaran *Pierre Ier*, remporte la quatrième Route du rhum, qui relie Saint-Malo à Pointe-à-Pitre. Sa victoire est la première d'une femme dans une course transocéanique à la voile (4-5, 6, 9, 13, 15, 16, 20, 21, 23, 27 et 28).

19. – La chambre d'accusation du tribunal de Paris confie à son président l'instruction des poursuites contre M. René Bousquet pour crimes contre l'humanité, alors que le parquet général lui avait demandé de se déclarer incompétente (6, 20, 21, 23 et 28).

21. – Le projet de budget pour 1991 est considéré comme adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, aucune motion de censure n'ayant été déposée après l'engagement, le 20, de la responsabilité du gouvernement. Lors de la discussion de la partie dépenses, le vote de quatorze budgets sur vingt-trois avait dû être réservé faute de majorité (3 et à partir du 7).

– La loi sur le regroupement des élections cantonales et régionales est définitivement votée (3, 5, 6 et 26/X, 2, 9, 10, 17 et 24/XI).

22. – M. Claude Bez, président du club de football de Bordeaux, est inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance. Interdit de gestion, il est remplacé, le 28, à la présidence des Girondins, par M. Alain Afflelou, industriel lunetier, tandis que se multiplient les enquêtes policières et les révélations sur plusieurs scandales financiers qui discréditent le football professionnel (du 16 au 30/XI et 2-3/XII).

23. – En octobre, le déficit du commerce extérieur a atteint 5,8 milliards de francs, le nombre des chômeurs s'est accru de 0,9 % et les prix ont augmenté de 0,5 % (16, 24 et 29/XI, 1er/XII).

24. – Les députés adoptent en première lecture le projet de loi prévoyant un nouveau statut pour la Corse par 275 voix (263 PS, 5 UDF et 7 non-inscrits) contre 265 (129 RPR, 69 UDF, 34 UDC, 25 PC et 8 non-inscrits). 16 UDF, 5 UDC et les 9 MRG s'abstiennent. Dans le débat, du 21 au 23, de nombreux élus, dont des socialistes proches de M. Chevènement, avaient tenté de s'opposer à la reconnaissance législative du *« peuple corse »* (3 et du 6/XI au 1er/XII).

– Le Parti républicain élit M. Gérard Longuet à sa présidence. Il succède à M. François Léotard, à la tête du PR depuis 1982, qui a souhaité *« se consacrer à d'autres tâches »* (26 et 27/X, 3, 24, 27 et 28/XI).

– M. Guy Drilleaud succède à M. Jean Bornard à la présidence de la CFTC. M. Alain Deleu, qui devient secrétaire général, devrait être le véritable animateur de la centrale syndicale chrétienne (du 21 au 26).

26. – Le gouvernement renonce à la filière des satellites de télévision à forte puissance du type TDF 1 – TDF 2 et souhaite qu'après 1996 la relève soit assurée par Eutelsat, l'organisation européenne de satellites (10, 23, 27 et 28/XI, 1er/XII).

29. – Mort de Raymond Bourgine, sénateur (app. RPR) de Paris et patron de presse (1er et 2-3/XII).

30. – Alors que les magistrats, avocats et fonctionnaires de justice organisent leur troisième journée d'action en six mois, M. Mitterrand, parlant devant la Cour de cassation à l'occasion de son bicentenaire, reconnaît l'insuffisance du budget de la justice et se prononce pour une réforme du statut des magistrats afin de mieux garantir leur indépendance (9, 13, 16, 17, 25-26, 29 et 30/XI, 2-3/XII).

Le mouvement des lycéens

Le 5, après la semaine de vacances de la Toussaint, les manifestations de lycéens reprennent pour dénoncer l'insuffisance du budget de l'éducation, qui est discuté ce jour à l'Assemblée nationale. M. Mitterrand avait demandé, le 4, que les jeunes soient *« entendus »*.

Le 12, une *« marche nationale pour l'éducation »* rassemble plus de cent mille lycéens à Paris, tandis que deux cent mille autres manifestent dans les grandes villes de province. Mais des violences sont commises à Paris par des « casseurs » qui pillent des magasins et brûlent des voitures.

Une délégation des lycéens est reçue à Matignon par M. Jospin – M. Rocard est au Japon – et à l'Elysée par M. Mitterrand. M. Jospin promet un *« plan d'urgence »*, dont le coût est fixé, le 14, à 4,5 milliards de francs. Tandis que certains socialistes proches de MM. Rocard et Jospin s'étonnent que M. Mitterrand ait pu encourager les lycéens, les mesures décidées sont précisées après une négociation, les 15 et 16, avec les représentants des lycéens : elles concernent surtout la rénovation des locaux, l'amélioration de l'encadrement pédagogique et l'extension des droits des élèves.

Le 23, est rendu public le rapport du Conseil national des programmes sur *« l'évolution du lycée »*, qui avait été commandé au printemps par M. Jospin. Il propose une réforme profonde des filières, des programmes, des horaires et des méthodes d'enseignement afin de favoriser une *« réelle démocratisation des lycées »* (1er, 2 et du 4/XI au 1er/XII).

CULTURE

1er. – Une exposition sur l'art et la publicité rassemble au Centre Georges-Pompidou mille deux cents œuvres, affiches, peintures, sculptures, maquettes, vidéos, etc. (2).

5. – Mort du cuisinier Raymond Oliver (7).

6. – Claude Régy met en scène *le Cerceau*, pièce russe écrite en 1985 par Victor Slavkine, au Théâtre des Amandiers de Nanterre (13).

– Une centaine de vues de Paris, prises par Edouard Boubat de 1946 à 1990, sont présentées au Musée Carnavalet : c'est l'une des soixante-quatre expositions du sixième Mois de la photo de Paris (1er et 27).

7. – Mort de Lawrence Durrell, écrivain britannique (9).

9. – Le Grand Palais commémore le quatrième centenaire de la naissance de Simon Vouet en exposant soixante de ses toiles (10).

10. – Inauguration du Corum, Opéra et Palais des congrès au cœur de Montpellier. Le 24, *les Huguenots* de Meyerbeer y sont représentés (4-5, 13, 22 et 27).

12. – Mort de Yannis Ritsos, poète grec (13).

13. – Les œuvres du marquis de Sade, encore interdites en 1957, sont publiées dans « La Pléiade » (23).

– *Otello* de Verdi, avec Placido Domingo dans le rôle-titre, est dirigé à l'Opéra-Bastille par Myung Whun Chung, dans une mise en scène de Petrika Ionesco (8 et 15).

16. – Mort de Pierre Braunberger, producteur de films (18-19 et 20).

19. – Jean Rouaud, pour son premier roman, *les Champs d'honneur* (Minuit), obtient le prix Goncourt, et Jean Colombier, pour *les Frères Romance* (Calmann-Lévy), le prix Renaudot (20, 21, 23 et 30).

26. – Les prix Femina (roman français et roman étranger) sont attribués à Pierrette Fleutiaux pour *Nous sommes éternels* (Gallimard) et au Portugais Vergilio Ferreira pour *Matin perdu* (La Différence). Les prix Médicis (roman français, roman étranger, essai) récompensent Jean-Noël Pancrazi pour *les Quartiers d'hiver* (Gallimard), l'Indien Amitav Ghosh pour *les Feux de Bengale* (Seuil) et René Girard pour *Shakespeare, les feux de l'envie* (Grasset) (27, 28 et 30).

29. – M. Jack Lang présente le projet choisi pour le réaménagement du jardin des Tuileries, laissé en friche depuis plusieurs années (24 et 30).

POLOGNE : au lendemain de l'élection présidentielle

M. Lech Walesa a rendu visite à ses anciens camarades des chantiers de Gdansk

Selon les résultats officiels communiqués par le président de la commission électorale nationale, M. Lech Walesa a été élu dimanche 9 décembre président de la République de Pologne avec 74,25 % des voix, contre 25,75 % à M. Stanislaw Tyminski. Le taux de participation s'est élevé à 53,4 %.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

M. Lech Walesa était attendu, mardi 11 décembre, à Czestochowa, où il devait aller rendre hommage à la Vierge noire dont l'effigie n'a pas quitté sa boutonnière durant toute ses années de lutte, tout comme il le fit en 1983, au lendemain de l'attribution du prix Nobel de la paix. Mais alors qu'à l'époque sa voiture fut arrêtée une dizaine de fois en chemin par la police politique, mardi M. Walesa devait emprunter avion et hélicoptère pour aller jusqu'au monastère.

La première visite du président élu, lundi matin, a cependant été pour ses collègues des chantiers navals de Gdansk, qui ne s'appellent plus Lénine depuis cette année. Le jeune Lech Walesa y avait été embauché comme électricien en 1967 et a vécu dans ces chantiers tous les drames de l'Histoire de la Pologne de ces vingt dernières années. Aux ouvriers qui l'ovationnaient, il a déclaré que s'il portait aujourd'hui une chemise blanche, il n'oubliait pas qu'il était *«sorti d'ici en chemise sale»*.

M. Walesa s'est également longuement réuni avec la direction du syndicat Solidarité pour discuter de l'avenir de l'organisation et de la nomination de nouveaux dirigeants. M. Bogdan Borusewicz est l'un de ceux qui pourraient succéder à M. Walesa à la tête du syndicat qui voit s'ouvrir, avec le départ de son charismatique leader, une page incertaine de son histoire. Enfin, à bord d'une Volvo officielle noire, M. Lech Walesa est allé visiter une résidence gouvernementale de Sopot, station balnéaire voisine de Gdansk. Il a l'intention de partager son temps entre Varsovie et Gdansk, *«son amour»*, où il souhaite installer un office présidentiel.

La prestation de serment du nouveau chef de l'Etat pourrait intervenir peu avant Noël, le temps que le Parlement entérine les résultats des élections après les éventuels recours. L'actuel occupant du Belweder, le général Jaruzelski, a fait savoir qu'il était prêt à éviter que la cérémonie de la passation des pouvoirs constitue une *«gêne»* pour son successeur, auquel il aimerait toutefois transmettre le fruit de son expérience. On ignore donc encore comment les choses se passeront concrètement de ce point de vue-là, mais il paraît acquis que le président de Pologne en exil, M. Kaczorowski, viendra lui-même de Londres avec les insignes de l'Etat polonais – ils y sont à l'abri depuis 1939 – pour les remettre formellement au nouveau président (1).

M. Walesa s'est mis en quête d'un premier ministre qui, si tout va bien, pourrait former son gouvernement entre Noël et Jour de l'an ou début janvier. Selon M. Jan Olszewski, l'avocat des procès politiques de l'ancienne opposition, qui apparaît comme le favori parmi les noms qui circulent, la priorité de ce gouvernement sera de mener le pays aux premières élections parlementaires libres au printemps prochain. La Diète actuelle est, en effet, composée aux deux tiers de députés de l'ancien régime dont les sièges avaient été réservés en vertu de l'accord de la table ronde entre le pouvoir communiste et Solidarité en 1989. M. Olszewski a toutefois déclaré, lundi 10 décembre, craindre que la Diète refuse de se dissoudre en vue d'élections anticipées car *«deux tiers des députés ont encore deux ans et demi de mandat devant eux et peu de chances d'être réélus»*.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) Dès la défaite de septembre 1939, les débris de l'armée polonaise entraient dans la clandestinité ou gagnaient la France, où un gouvernement régulier était formé par le général Sikorski, qui devait plus tard s'établir à Londres.

Peu d'enthousiasme à Bonn

BONN

de notre correspondant

Si M. Helmut Kohl a souhaité au nouveau président polonais *«du succès, de lénergie créatrice et la bénédiction de Dieu»*, l'élection de Lech Walesa est loin d'avoir provoqué dans les milieux politiques allemands un enthousiasme débordant. Le chancelier Kohl et le ministre des affaires étrangères Hans Dietrich Genscher avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour soutenir le premier ministre Tadeusz Mazowiecki avant le premier tour de l'élection : signature solennelle à Varsovie du traité sur les frontières, promesse du chancelier Kohl de supprimer d'ici à Noël l'obligation de visa pour les Polonais se rendant en Allemagne. En revanche, Lech Walesa irrite les Allemands. Ses déclarations tonitruantes, l'an passé, à un journal néerlandais avaient fait scandale : il menaçait de *«rayer l'Allemagne de la carte»* si ce pays persévérait à revendiquer des droits sur les provinces cédées à la Pologne en 1945.

Entre les deux tours, on s'est fait une raison à Bonn. Lech Walesa était tout de même le moindre mal en regard d'un Stanislaw Tyminski qui allait jusqu'à proposer de doter la Pologne d'armes nucléaires.

L. R.

M. Tyminski sur la sellette

Quelques heures après sa défaite au second tour de l'élection présidentielle polonaise, la justice a interdit à l'homme d'affaires Stanislaw Tyminski, établi au Canada, de quitter la Pologne, où il est poursuivi pour diffamation envers le premier ministre Tadeusz Mazowiecki.

M. Tyminski avait pris, à la date de mercredi 12 décembre, deux billets d'avion pour lui-même et sa femme Graciela, à destination de Toronto, via Londres, a affirmé l'agence PAP. L'homme d'affaires à la triple nationalité polonaise, canadienne et péruvienne, a accepté de se rendre le 17 décembre au tribunal de Nowy-Sacz, a-t-on appris au tribunal, contacté par téléphone par l'AFP.

Lech Walesa, qui considérait que la présence de ce rival inattendu au second tour de l'élection était *«une insulte pour la Pologne»*, avait déclaré que s'il était élu, il ne laisserait pas M. Tyminski quitter le pays, car il *«devait rendre compte de tout le mal qu'il a fait à la Pologne»*. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : après la défaite électorale du 2 décembre

M. Björn Engholm succédera à M. Hans Jochen Vogel à la présidence du SPD

BONN

de notre correspondant

Le Parti social-démocrate a horreur du vide. Il ne lui aura pas fallu plus d'une semaine pour régler la question de la succession de son président, M. Hans Jochen Vogel, qui a manifesté l'intention d'abandonner ses fonctions lors du prochain congrès, et prendre acte du refus du candidat malheureux à la chancellerie, M. Oskar Lafontaine, de briguer la présidence du SPD. Le choix du comité directeur s'est unanimement porté sur le ministre président du Schleswig-Holstein, M. Björn Engholm, cinquante et un ans, ancien ministre de la science et de la culture dans le gouvernement d'Helmut Schmidt.

Secoué par la sévère défaite subie le 2 décembre, un temps paralysé par la «désertion» d'Oskar Lafontaine, qui s'est envolé vers l'Italie après avoir repoussé l'offre de prendre la tête de l'opposition à Bonn, le SPD s'est vite ressaisi. Nécessité faisant loi, les dirigeants de ce parti ont estimé qu'il fallait régler sans tarder le problème de la direction du parti, pour éviter que les affrontements de personnes ne pèsent sur les prochaines élections régionales, le 20 janvier en Hesse, et au mois de mars prochain en Rhénanie-Palatinat. Le SPD compte bien reprendre l'offensive lors de ces consultations, où il estime avoir des chances raisonnables de l'emporter sur les coalitions sortantes CDU-FDP.

Il s'est vite révélé que l'élégant leader social-démocrate nordique était le mieux placé pour rassembler autour de lui un SPD en proie au doute sur son orientation future. Appartenant au groupe des «petits-fils» de Willy Brandt, il a néanmoins l'oreille du puissant mouvement syndical dont il est issu, ayant exercé la profession de typographe avant de faire de tardives études supérieures dans le cadre de l'éducation permanente. Il a annoncé son intention de procéder, après son élection au mois de mai prochain, à une réorganisation de l'appareil du parti qui lui semble manquer d'efficacité, en particulier dans les nouveaux lander de l'ex-RDA.

LUC ROSENZWEIG

Selon le magazine « Der Spiegel »

M. de Maizière aurait collaboré avec la Stasi

BONN

de notre correspondant

Le magazine allemand *Der Spiegel* fait état, dans son édition paru lundi 10 décembre, de documents et de témoignages établissant que M. Lothar de Maizière, ancien premier ministre de RDA et aujourd'hui ministre sans portefeuille du gouvernement de Bonn, aurait été de 1981 à 1989 un *«collaborateur officieux»* de la Stasi, la police politique est-allemande.

Selon le major Edgar Hasse, ancien major de la Stasi chargé du suivi de huit de ces *«collaborateurs non officiels»* dans le district de Berlin, M. de Maizière travaillait dans l'ombre sous le pseudonyme de «Czerny». Une fiche de la Stasi, dont le *Spiegel* publie le fac-similé, avait été établie sous ce nom, et porte l'adresse berlinoise de M. de Maizière. Ce dernier, selon le major Hasse, rencontrait, de son plein gré et en connaissance de cause *«huit à dix fois par an»* des officiers de la Stasi dans des appartements loués sous de faux noms. M. de Maizière était classé comme un agent particulièrement important par la police politique, en raison de sa position au synode de l'Eglise protestante est-allemande et des liens qu'il entretenait avec de hauts diplomates de la représentation permanente de la RFA à Berlin-Est.

Il ressort également des documents publiés par *Der Spiegel* que la Stasi avait envisagé d'utiliser M. de Maizière pour espionner le pasteur contestataire Rainer Eppelmann, mais qu'elle y avait renoncé en raison de l'animosité existant entre les deux hommes.

M. de Maizière a démenti avec véhémence les accusations du *Spiegel*. Il affirme ne pas connaître le nom de «Czerny», et se défend d'avoir conclu quelque engagement que ce soit avec la Stasi, ou d'avoir reçu de l'argent ou des faveurs. Ses contacts avec la police politique se sont, selon lui, limités à ceux qui étaient inévitables dans le cadre de ses activités d'avocat. Le gouvernement de Bonn prend néanmoins ces accusations très au sérieux. Le ministre de l'intérieur, M. Wolfgang Schauble, a été chargé d'examiner les documents. Cette affaire intervient alors que le nom de l'ancien premier ministre de RDA est généralement avancé pour un poste ministériel dans le gouvernement que le chancelier Kohl est en train de constituer après les élections du 2 décembre.

Dans le même numéro, le *Spiegel* fait également état d'accusations très précises contre l'ancien président du SPD est-allemand, M. Ibrahim Böhme, qui aurait, dans les années 70, espionné pour le compte de la Stasi plusieurs écrivains et intellectuels de RDA, dont le romancier très connu Rainer Kunze, déchu de sa nationalité et expulsé vers la RFA en avril 1977. M. Böhme, qui avait démissionné de ses fonctions à la suite de la défaite du SPD aux élections du 18 mars, fait partie du comité directeur du SPD réunifié.

L. R.

DANEMARK : les élections législatives anticipées

Des choix entre des hommes plutôt qu'entre des programmes politiques

Les Danois se rendent aux urnes mercredi 12 décembre pour des élections législatives anticipées, provoquées par la décision du premier ministre, M. Poul Schlüter, le 22 novembre dernier, de dissoudre le Parlement. Treize partis sont en lice mais le choix des électeurs s'opérera davantage sur les hommes que sur les programmes politiques.

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

Au Danemark, les élections ont lieu habituellement un mardi mais le premier ministre conservateur, M. Poul Schlüter, a choisi – par superstition peut-être – de faire exception à la règle et de les organiser pour une fois un mercredi. Le 11 décembre est en effet, comme le 11 juin, le «jour du Diable» dans le royaume, la date fatidique à laquelle les particuliers endettés doivent payer les traites et les amortissements des emprunts qu'ils ont contractés. Pour mettre toutes les chances de son côté, le chef du gouvernement a préféré éviter la collision d'échéances politiques et financières... Ces élections anticipées, qui interviennent de surcroît en pleins préparatifs des sacro-saintes fêtes de Noël, beaucoup n'en comprennent pas la nécessité. La coalition de centre-droit au pouvoir (conservateurs, libéraux et radicaux) avait négocié pendant six semaines un compromis sur la réduction de l'impôt sur le revenu avec l'opposition social-démocrate. Seuls quelque deux petits milliards de couronnes et un différend sur le financement de la réforme séparaient les deux camps. *«Nous sommes d'accord à 98 %»*, déclarait alors un porte-parole de la gauche. *«Un singe de cirque aurait facilement trouvé une solution !»*, constate aujourd'hui un parlementaire libéral. Toujours est-il que l'accord ne s'est pas fait et que M. Schlüter a décidé le 22 novembre dernier de renvoyer les députés dans leurs circonscriptions. Treize partis briguent, mercredi 12 septembre, les voix de près de quatre millions de Danois et les 179 sièges du Folketing.

Tout laisse penser qu'au sein de la coalition *«bourgeoise»* qui est minoritaire, seuls les Libéraux voulaient réellement et ont provoqué ces élections-les cinquièmes en dix ans ! Ils reprochaient à leurs alliés conservateurs de faire trop de concessions aux sociaux-démocrates et de ne pas suffisamment marquer la ligne de démarcation politique entre la *«droite»* et la *«gauche»*. Deux notions toujours diffuses au Danemark. Les sociaux-démocrates, sous la direction de M. Svend Auken, ayant en moins de deux ans changé leur fusil d'épaule, elles le sont encore plus cette fois-ci. Après avoir fait campagne contre l'Acte unique, ils sont devenus résolument «européens» à condition que la Communauté n'oublie pas sa «dimension sociale» et les questions d'environnement. Après avoir flirté avec le pacifisme, ils ne mettent plus aujourd'hui de bâtons dans les roues du gouvernement en matière de politique de sécurité.

Un bilan économique satisfaisant

Dernier revirement du plus grand parti du pays : dans le domaine économique, le réalisme l'emporte à présent sur les promesses de grandes réformes sociales coûteuses. Cet «aggiornamento» s'est révélé payant puisqu'ils devraient améliorer sensiblement, mercredi, leur score de 1988 (29,8 % des voix). Les conservateurs ayant mis de leur côté de l'eau dans leur vin, les électeurs vont davantage choisir entre des hommes qu'entre des programmes politiques.

Le chef du gouvernement, M. Poul Schlüter, est au pouvoir depuis 1982. Il peut présenter un bilan économique à bien des égards satisfaisant et c'est là son principal atout. Pour la première fois depuis vingt-sept ans, la balance des paiements sera positive en 1990 et l'inflation est de l'ordre de 3 % malgré la hausse des prix pétroliers. Les points noirs sont la dette extérieure et le chômage qui, bien que généreusement couvert, touche toujours environ 10 % de la main-d'œuvre. La baisse des impôts envisagée devait, à ses yeux, stimuler l'activité, l'emploi et favoriser des accords salariaux raisonnables entre patronat et syndicats. De l'avis général, en tout cas, l'économie danoise est relativement stable.

Les sociaux-démocrates ne le cachent pas : revenir au pouvoir dans ces conditions, après une traversée du désert de huit ans, ne peut être que favorable. Mais pour gouverner, il leur faut trouver des alliés. Il est hors de question de collaborer avec les socialistes populaires (13 % des suffrages en 1988) *«trop à gauche»* mais ils peuvent compter sur le soutien passif de ces derniers au Parlement.

La seule possibilité pour eux – et ce n'est pas une nouveauté dans le complexe paysage politique danois – est de trouver des amis parmi les petites formations du centre (Centre démocrate, chrétiens populaires) ou de débaucher les radicaux... actuellement membres du gouvernement mais que les renversements d'alliances spectaculaires n'ont jamais embarrassés. Dans cette campagne, M. Svend Auken ne cesse d'évoquer un *«large gouvernement majoritaire»* sans préciser les noms des formations politiques *«bourgeoises»* qu'il a à l'esprit. Aucune n'est exclue, même pas les conservateurs !

Pour les Danois, ces numéros d'acrobatie politique n'ont rien d'anormal. Ils ont été, la plupart du temps, dirigés par des gouvernements de coalition ou des cabinets minoritaires. Jamais ils n'ont donné la majorité absolue à un seul parti. Selon les sondages, le scrutin de mercredi promet d'être serré. A gauche, les sociaux-démocrates progressent, mais au détriment des socialistes populaires. Au sein de la coalition bourgeoise les conservateurs perdent du terrain au profit de leurs partenaires libéraux. Le rapport des forces reste donc à peu près inchangé et, une fois de plus, les petits partis, populistes inclus, feront la décision.

ALAIN DEBOVE

Le populisme se porte bien

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

«Davantage de liberté individuelle ! Moins de fonctionnaires ! Halte à la tyrannie syndicale ! Non à l'immigration incontrôlée et au regroupement des familles ! Non à l'armée ! Moins de ministres au gouvernement, suppression des retraites inconsidérées des ministres, augmentation des pensions des personnes âgées ! ...» Fondé, il y a une quinzaine d'années principalement *«contre les impôts»*, par l'avocat Mogens Glistrup (qui fut condamné entre-temps à un séjour en prison pour fraude fiscale), le Parti du progrès est toujours là. Il a soutenu, indirectement au Parlement, le gouvernement minoritaire de M. Schlüter toujours à la recherche d'une majorité.

Mais M. Glistrup est mécontent de voir ses successeurs trahir ses idées initiales et vouloir faire des progressistes un parti *«responsable»* et *«acceptable»* pour les autres formations du Parlement. Il a décidé cette fois de divorcer et de créer le Parti de la prospérité. Les thèmes n'ont pas changé et le nouveau président, sentant qu'il serait difficile d'obtenir les 2 % de voix nécessaires pour être représenté au Parlement, n'a pas hésité à signer une alliance électorale technique avec le Cap commun, petit mouvement populiste... d'extrême gauche, animé par un ancien membre du minuscule Parti communiste danois, M. Preben Moeller Hansen. Ce marin aux avant-bras copieusement tatoués est carrément hostile au Marché commun. *«Avec ses 7000 kilomètres de côtes, le Danemark*, dit-il, *est appelé à devenir un lieu de villégiature pour plus de 60 millions d'Allemands !»* Il est persuadé que Hambourg va devenir *«l'agence centrale pour l'emploi de l'Europe au Danemark»* et affirme que la plupart des politiciens danois donnent l'impression d'être *«sortis de l'Ecole royale de théâtre»*. Le populisme d'extrême gauche fait donc cause commune avec le populisme d'extrême droite sur trois grands slogans : le Danemark aux Danois, guerre contre les impôts et défense des personnes âgées. Aux dernières élections, le Parti du progrès et le Cap commun avaient obtenu ensemble près de 11 % des voix.

Les derniers jours de la campagne électorale n'ont pas manqué de couleur. M. Svend Auken, le leader social-démocrate, a été la cible des conservateurs et des libéraux. Cet homme d'un tempérament habituellement assez fougueux, a surpris son monde en adoptant cette fois une attitude très modérée et conciliante, qui gêne beaucoup ses adversaires. Ce changement inattendu a donné lieu à quelques attaques cinglantes du genre : *«Il est sous traitement au Valium !»* ou *«les psychiatres qui l'entourent doivent être contents de lui»*. Les Danois aiment bien l'humour en politique mais ils ont estimé cette fois que les limites étaient un peu dépassées.

A. D.

EUROPE

URSS

La désintégration de l'Union entraînerait « des cataclysmes »

estime M. Gorbatchev

M. Mikhaïl Gorbatchev s'est montré, lundi 10 décembre, résolu, devant une réunion plénière du Comité central du parti communiste, à tenter d'imposer sa conception du traité de l'Union, qui ne satisfait aucune des Républiques soviétiques. La désintégration de l'URSS entraînerait *« des cataclysmes qui se refléteraient de façon catastrophique sur la vie non seulement du pays, mais du monde entier »*, a-t-il déclaré, en citant, comme cataclysmes éventuels, les migrations de population et la remise en cause des frontières. Il a estimé *« évident »* que l'URSS devait rester un *« Etat souverain fort et non pas une formation symbolique et fragile »*.

Pour cela, M. Gorbatchev s'est déclaré prêt à accepter les souverainetés des Républiques et même les accords bilatéraux qu'elles signent actuellement entre elles, à condition de sauvegarder notamment un marché et une monnaie unique. Il compte pour l'imposer sur la mobilisation de ce qui reste du PC soviétique, *« l'unique force politique à l'échelle fédérale »*, a-t-il dit, confirmant ainsi qu'il entend s'appuyer sur les anciens pouvoirs (parti et forces de l'ordre) pour tenter de reprendre en mains un pays en ruines.

Symbole de cette situation, c'est en son absence que le prix Nobel de la paix, décerné le 15 octobre, a été remis lundi à son représentant, le premier vice-ministre des affaires étrangères, M. Anatoli Kovalev. M. Gorbatchev devait suivre *« heure par heure »* les développements en URSS, avait-on expliqué à Moscou pour excuser son absence.

« La perestroïka est indissociable de la destinée de l'humanité entière, de sa sécurité et de son avenir », a déclaré M. Kovalev, lisant un message du chef de l'Etat soviétique. *« Nous continuons à faire face à des potentialités de conflits. (...) Il existe des intentions belliqueuses et des traditions totalitaristes »*, a-t-il ajouté

Pendant la cérémonie, l'écrivain exilé Vladimir Boukovski a affirmé, lors d'une conférence de presse à Oslo, que le soutien des Occidentaux *« prolonge l'agonie du régime communiste et les souffrances du peuple »*. *(AFP, Reuter)*

TCHECOSLOVAQUIE : pour tenter d'empêcher l'éclatement du pays

Le président Havel demande des pouvoirs accrus

PRAGUE

correspondance

Pour faire face à une éventuelle crise constitutionnelle provoquée par les revendications autonomistes des dirigeants slovaques, M. Vaclav Havel a demandé, lundi 10 décembre, à l'Assemblée fédérale, de lui accorder des pouvoirs supplémentaires. Le président tchécoslovaque a déposé en même temps deux projets de loi devant l'Assemblée en vue de la création d'une cour constitutionnelle et pour pouvoir organiser des référendums. Dans un discours télévisé, M. Havel a expliqué que les menaces, de la part des dirigeants slovaques, de déclarer la suprématie de leurs lois sur celles de la fédération pourraient provoquer une crise constitutionnelle, un chaos législatif et l'éventuelle dissolution de l'union entre les Tchèques et les Slovaques, peuples unis depuis le traité du Petit Trianon de 1918. *« Notre jeune démocratie et l'émergence même de notre Etat se trouvent menacées, et le chaos en Tchécoslovaquie pourrait ébranler la paix en Europe tout entière et mettre à mal le processus de désarmement »*, a déclaré M. Havel. Cette crise n'est que le dernier épisode, le plus grave pour le moment, sur le chemin de la décentralisation du pouvoir en Tchécoslovaquie. Depuis six mois, en effet, les gouvernements tchèque, slovaque et fédéral négocient une redistribution des pouvoirs administratifs afin de rompre avec quarante ans de centralisme communiste. Mais pour les Slovaques, qui ont souffert depuis un millénaire de la domination magyare, et, disent-ils, depuis soixante-douze ans de celle des Pragois, la bataille de la décentralisation va de pair avec leur redécouverte de l'identité nationale.

Jeudi dernier, d'après le premier ministre du gouvernement tchèque, M. Peter Pithart, son homologue slovaque, M. Vladimir Meciar, a menacé de déclarer la primauté des lois slovaques au cas où le Parlement fédéral n'approuverait pas la loi sur la décentralisation telle qu'elle a été revendiquée par les Slovaques. Or cette loi attribuerait aux Slovaques leur propre système des postes et télécommunications, leur propre banque émettrice et une autonomie économique tellement accrue que cela menacerait le bon fonctionnement des mécanismes fédéraux.

M. Havel a déclaré que, si d'aventure les Slovaques déclaraient la primauté de leurs lois, il n'aurait d'autre choix que de déclarer non constitutionnelles les décisions de ce Parlement, ce qui amènerait la dissolution de l'union entre les Tchèques et les Slovaques. M. Havel a cité un sondage récent indiquant que 70 % des Slovaques et 74 % des Tchèques estiment que les actions de M. Meciar et de ses homologues slovaques n'étaient que manœuvres de politiciens et ne reflétaient pas la volonté populaire. Le président tchécoslovaque n'a pas exclu un éventuel recours à l'armée pour préserver l'union.

PETER GREEN

ROUMANIE

Les chauffeurs en grève menacent de bloquer Bucarest

Les chauffeurs roumains ont menacé lundi 10 décembre, au premier jour de leur grève, de bloquer Bucarest si leurs revendications n'étaient pas satisfaites d'ici vingt-quatre heures, alors que M. Ion Iliescu s'est posé en *« médiateur »* du conflit. Le président a en effet reçu le leader du syndicat des chauffeurs, M. Miron Mitrea, qui est également le président de la Confédération Fratia (1 million d'adhérents). Une table ronde devait réunir mardi le gouvernement et les représentants des grandes centrales syndicales. Selon les syndicalistes, le mouvement de grève est suivi par plus de 90 000 chauffeurs, soit, selon eux, près de 70 % de la profession. Lundi, un meeting organisé par le syndicat des chauffeurs et interdit par la mairie de Bucarest a rassemblé jusqu'à 10 000 personnes, place des Aviateurs, tandis que quelques centaines de camions bloquaient les accès de la place. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

JORDANIE

Les Frères musulmans vont entrer pour la première fois au gouvernement

Pour la première fois dans l'histoire de la Jordanie, le mouvement intégriste des Frères musulmans va être représenté au gouvernement à l'occasion d'un remaniement ministériel prévu au cours des prochains jours. Cette nouvelle a été donnée lundi 10 décembre de source gouvernementale à Amman. Quatre à cinq portefeuilles, dont le ministère de l'éducation nationale – longtemps réclamé par les Frères musulmans, – seront confiés à cette association au sein d'un nouveau cabinet dirigé par M. Moudar Badrane. Après avoir remporté un spectaculaire succès lors des élections de novembre 1989, les Frères musulmans avaient demandé, en vain, le portefeuille de l'éducation, au moment de la formation du précédent cabinet de M. Badrane, en janvier 1990. Le refus du premier ministre, M. Badrane, avait poussé le mouvement à renoncer à participer au gouvernement. Aucun portefeuille politique ne serait cette fois confié aux Frères musulmans, qui occuperaient, outre celui de l'éducation, les ministères de la santé, du travail, des affaires sociales et de l'agriculture. – *(AFP.)*

La gauche européenne cherche ses marques

II. – Le « modèle » suédois ne répond plus

Après l'Allemagne (*le Monde* du 11 décembre), nous continuons notre voyage dans les principaux partis socialistes et communistes d'Europe de l'Ouest avec la Suède et les Pays-Bas.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Il y a tout juste un an, grands étaient encore les espoirs des dirigeants sociaux-démocrates de voir les démocraties naissantes d'Europe de l'Est tendre les bras vers ce modèle suédois qui avait, en son temps, forcé l'admiration et l'envie. Champion de la solidarité, du soutien aux peuples opprimés, le nord moralisateur et prospère avait pu, alors, donner des leçons de savoir-vivre. Il suffisait de se rendre sur place pour constater que la machine était parfaitement huilée, qu'elle ronronnait, que le pays et ses habitants se portaient bien, conscients de l'avance que leur donnait sur d'autres pays développés un système économique et social qui avait fait ses preuves et continuerait sans doute de les faire encore longtemps.

Malheureusement, au moment où l'empire soviétique commençait à craquer dans tous les sens et dans ses bastions que l'on croyait les plus durs, la social-démocratie suédoise offrait déjà des signes indiscutables d'essoufflement. Le parti qui avait dirigé la Suède depuis plus de cinquante ans terminait l'année historique 1989 sur un bilan médiocre : plus que 35,5 % des intentions de vote, une crise économique qui menaçait d'empirer, des troubles sociaux, des critiques de plus en plus virulentes de la part de l'opposition et, face à cela, ses propres rangs divisés par des dissensions internes, qui s'étalaient au grand jour, entre « traditionalistes » puissants et « modernistes » lucides, mais minoritaires. Le parti révélait l'absence confondante de cette poigne qui avait fait sa force, autrefois, pour remettre de l'ordre, trouver des solutions et refaire la cohésion. Comme si la foi s'était égarée en chemin... Les plus audacieux annonçaient déjà la mort du modèle et l'effacement de la social-démocratie.

Déception à l'Est

L'effondrement des régimes communistes d'Europe de l'Est allait revigorer les dirigeants suédois, en leur ouvrant des perspectives qui semblaient à portée de la main. Très rapidement, on allait, par exemple, assister à des réorientations en politique étrangère : la Suède, jusque-là fidèle au tiers-monde, décidait de donner la priorité à l'Est et à des marchés à proximité de son territoire. On faisait, certes, des efforts pour se rapprocher le plus possible de la CEE, mais on préférait évoquer le cadre d'une Europe élargie aux démocraties nouvelles de l'Est, qui ne sauraient rester insensibles à la sagesse d'une « troisième voie » entre socialisme et capitalisme. Ainsi, fort de cette conviction, le ministre suédois des affaires étrangères, M. Sten Andersson – un battant traditionaliste – n'hésitait pas à affirmer à Prague, il y a un an, que les sociaux-démocrates obtiendraient la majorité lors des prochaines élections en Tchécoslovaquie. Or, pas plus à Prague qu'à Budapest ils ne sont entrés au Parlement.

Les élections en Allemagne de l'Est, au printemps dernier, ont été une amère déception. Quelles remarques cinglantes à l'adresse des « capitalistes récupérateurs » de l'Ouest n'a-t-on point entendues à Stockholm ! *« Je trouve, moi aussi, qu'il serait agréable de voir ces pays devenir rapidement sociaux-démocrates, mais il faut avoir quelques notions d'histoire et comprendre le fonctionnement des systèmes économiques »*, dit M. Bo Södersten, professeur d'économie internationale à l'université de Lund, député social-démocrate jusqu'en 1988 et critique sans pitié de ce parti auquel il appartient pourtant toujours, mais qu'il souhaite voir se moderniser le plus rapidement possible, *« en montant sur le ring contre les syndicats et en lançant un défi aux traditionalistes, tout simplement »*.

Quant à l'intérêt que portent, malgré tout, les pays d'Europe orientale à la Suède, M. Södersten fait remarquer que, *« en Pologne et en Tchécoslovaquie, on trouve une grande sympathie pour la social-démocratie comme forme de société, tandis qu'on réalise – ce que n'ont pas fait les sociaux-démocrates d'Europe occidentale – que l'économie de marché capitaliste est une condition incontournable : on ne peut pas sauter par-dessus ce stade, et cela, eux, ils l'ont très clairement compris »*.

Il prend l'exemple de la social-démocratie suédoise et nordique en général, dont le développement s'est effectué sur la base d'une économie de marché capitaliste. *« Il est évident que la social-démocratie est une superstructure qui a été possible à un stade plutôt tardif du développement capitaliste. Celui qui est persuadé du contraire et qui met la charrue avant les bœufs verra que ça ne marche pas. On ne peut pas commencer avant d'avoir une économie qui fonctionne. Or, en Europe de l'Est, on n'a pas encore d'économie libérale capitaliste qui soit véritablement en état de marche. L'heure n'est pas encore à la social-démocratie. Dans quinze à vingt ans peut-être... »*

Le libéralisme a le vent en poupe

En attendant, en Suède même, l'hégémonie social-démocrate n'a cessé de pâlir durant toute cette année, et le bilan sera encore plus inquiétant qu'il y a un an : 30 % des intentions de vote, un taux d'inflation de 11 %, la courbe du chômage qui commence à grimper et une croissance économique qui plafonne à 1,5 %. Est-il encore temps de redresser la barre, à dix mois des prochaines élections législatives, pour damer le pion à un libéralisme qui a le vent en poupe ? Ce ne sera pas facile, estiment les spécialistes, à moins que le parti au pouvoir ne reprenne l'initiative de l'action en se réorganisant et en retaillant énergiquement dans un système déformé, qui est un lourd obstacle au redémarrage du pays, à plus forte raison si la Suède souhaite présenter, dès 1991, sa demande d'adhésion à la CEE.

La crise grave qui crucifie le « modèle » apparaît encore plus clairement lorsque l'on voit les progrès accomplis en peu de temps par les partis de l'opposition de centre droit : les conservateurs talonnent désormais les sociaux-démocrates et, avec les libéraux, ils les ont maintenant dépassés. L'influence des changements qui ont bouleversé l'Europe se remarque également avec la renaissance du petit parti chrétien-démocrate KDS, qui devrait, selon toute probabilité, faire son entrée au Parlement en septembre prochain.

Erreurs domestiques ou cours de l'histoire – les deux en même temps, sans doute – sont, pour le parti suédois, source de tourments que ne connaissent pas – ou à un degré bien moindre – les partis sociaux-démocrates voisins. En Norvège, les travaillistes viennent de revenir au pouvoir pour la troisième fois sans élections, grâce à la chute d'un gouvernement fragile, appuyé sur une coalition tripartite de centre droit. Toujours minoritaires, ils ne pourraient espérer gouverner sans des appuis qu'ils trouveront nécessairement aussi en partie à leur droite.

En Finlande, la coalition des sociaux-démocrates et des conservateurs, au pouvoir depuis 1987, sera remise en question lors des élections législatives du printemps prochain, et les centristes, écartés d'un pouvoir qu'ils avaient partagé de longues années durant, ont bien l'intention de faire un *come back*.

Les communistes se portent bien

Quant aux communistes suédois et finlandais, l'effondrement des partis « frères » de l'Est les ont contraints à quelques réaménagements. En Finlande, on a assisté à un regroupement des franges de gauche sous forme d' « union ».

En Suède, le Parti de la gauche communiste VPK a supprimé l'initiale révélatrice « K » et s'appelle, depuis le printemps dernier, « Parti de la gauche » tout court. Chose impensable auparavant, sans plus de programme – du moins pour les années qui viennent –, il fronde ouvertement contre les sociaux-démocrates, récupère au passage une partie des déçus du « modèle » et... se porte royalement bien dans l'adversité, mieux qu'avant les chambardements à l'Est.

FRANÇOISE NIETO

Prochain article :

III. – Les ex-communistes à l'assaut du mur de Rome

Aux Pays-Bas, des socialistes très pragmatiques

AMSTERDAM

de notre correspondant

4 juin 1990 : répondant à la question écrite d'un député, le ministre de l'intérieur confirme que les données concernant les abonnés au quotidien *De Waarheid* (« la Vérité »), édité par le Parti communiste néerlandais (CPN), ont été effacées du fichier du Service de la sécurité intérieure (BVDS).

7 septembre : le chef du groupe parlementaire du Parti du travail (PVDA) annonce, de Moscou, la création d'une commission d'experts priés de se pencher sur l'avenir de la social-démocratie.

24 novembre : Mme Fenna Bolding, la dernière parlementaire à siéger encore sous les couleurs du CPN, se voit retirer la tête de liste pour le prochain scrutin sénatorial, en mars 1991. Motif, selon un militant : *« Elle était au mauvais endroit, au mauvais moment, avec les mauvaises personnes. »* Mme Bolding se trouvait à Berlin, l'an dernier, pour les cérémonies du quarantième anniversaire de la RDA...

Ces trois anecdotes ne sont que le fruit du hasard, assure M. Bart Tromp. Professeur de sciences politiques et de relations internationales aux universités de Leyde et d'Amsterdam, membre de la commission de réflexion créée par le PVDA, M. Tromp n'avait jamais prêté attention au fait que la mise en place de cette commission avait été rendue publique à Moscou, et il éclate de rire à l'idée qu'on lui accorde un soupçon de portée idéologique.

Une évolution engagée avant les événements

Le « nettoyage » du fichier des militants communistes tenu par les services de renseignement n'a pas, non plus, une signification particulière : le quotidien communiste concerné s'était sabordé quelques semaines auparavant, mettant fin à plusieurs années d'une agonie dont le dénouement ne doit presque rien à la chute du mur de Berlin et presque tout à la création, courant 1989 par les partis dits de la « petite gauche » (CPN, radicaux-socialistes, pacifistes), de l'alliance électorale Verts-Gauche. *« Le CPN n'a jamais défendu le communisme d'Etat »*, constate M. Samuel Rozenmond, directeur adjoint de l'Institut d'études des relations internationales de Clingandael. *« Les contacts avec les PC étrangers étaient minimaux, à l'exception, peut-être, du parti italien, sur lequel le CPN avait cherché à se modeler »*, ajoute un journaliste d'Amsterdam. Et de conclure : *« De toute façon, le CPN était moribond avant les bouleversements survenus à l'Est. »*

Quant aux socialistes, *« ils n'ont pas attendu l'effondrement de l'Europe de l'Est pour raisonner en termes plus pragmatiques ; tout au plus ce qui s'est passé a-t-il pu renforcer une évolution qui s'était engagée avant les événements »*, avance M. Rozenmond.

Atlantisme ou européanisme

Aux Pays-Bas le jeu politique est ainsi réglé que qui veut exercer des responsabilités gouvernementales ne peut le faire qu'au sein d'une coalition et doit donc, à cette fin, modérer ses credo. Traumatisé par ses échecs électoraux du début des années 80, dus notamment à son refus inflexible de l'implantation des euromissiles, le PVDA a, ces dernières années, entrepris un fort mouvement de recentrage qui lui a permis de revenir aux affaires avec les chrétiens-démocrates le 7 novembre 1989, quarante-huit heures avant la chute du mur de Berlin. *« Vu rétrospectivement, c'est peut-être cela, le vrai symbole »*, estime M. Tromp. *« Le socialisme néerlandais a toujours eu une faible teneur dogmatique »*, ajoute M. Paul Scheffer, qui, depuis le laboratoire à idées qu'est le « bureau scientifique » du PVDA, se fait le chantre de son renouveau idéologique.

En somme *« les réalistes, les modérés, avaient pris le pas sur les dogmatiques bien avant les événements de l'Est »*, résume un collaborateur du journal du parti, *Voorwaarts* (« En avant »). *« C'est sur le terrain de la politique étrangère et des questions de défense que l'on pouvait le mieux soigner son image de gauche »*, observe M. Tromp. Or, ajoute-t-il, *« sur l'évolution de l'OTAN comme sur le rôle de la CSCE, la discussion est au point mort »*. *« Il devient urgent de trancher le débat entre l'atlantisme et l'européanisme,* renchérit M. Scheffer, *mais rien ne se produit »*.

Bien sûr, le ministre socialiste de la défense, M. Relus Ter Beek a annoncé, cet été, un plan de réduction des effectifs militaires (*le Monde* du 6 juillet) et il prépare une note sur la réorganisation en profondeur des forces armées, compte tenu de l'avancement des négociations sur le désarmement et de la décrispation des rapports entre les deux blocs.

Il en résultera une baisse du budget de la défense qui avait été prévue avant les événements en Europe de l'Est et que ceux-ci rendent simplement plus facile, notamment aux yeux du Parti chrétien-démocrate. *« De toute façon,* relève M. Tromp, *n'importe quel ministre de la défense aurait dû procéder à des économies. »*

Pour le reste, orthodoxie budgétaire, lutte contre la criminalité, durcissement du système de protection sociale, sévérité accrue à l'égard des demandeurs d'asile : certains militants socialistes s'inquiètent à voix haute de ce qu'ils perçoivent comme une dérive vers la droite de la part du groupe parlementaire et de certains ministres. Le PVDA cherche ses marques, comme avant les événements d'Europe de l'Est, mais ces derniers devraient l'inciter à pousser les feux de son *aggiornamento*. Selon M. Scheffer, *« ils ont eu pour effet de montrer qu'il serait vain de continuer à cultiver les traditions politiques de gauche »*. *« Le PVDA,* explique-t-il, *doit élargir ses angles de vue et défendre les causes nouvelles que sont l'écologie, la multiethnicité ou l'intégration européenne. »*

Le PVDA a créé une fondation chargée de contribuer à la formation de cadres sociaux-démocrates en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Hongrie. Un ouvrage est en préparation qui retracera l'histoire de la social-démocratie néerlandaise. Un peu comme si le PVDA, en aidant les nouveaux partis frères à trouver leur voie, cherchait à faire le point sur lui-même.

CHRISTIAN CHARTIER

LA CRISE DU GOLFE

Alors que l'UEO exhorte M. Saddam Hussein à retirer ses troupes de l'émirat

L'Irak réaffirme qu'« il est impossible de concéder un seul pouce du Koweït »

Commencée dimanche, l'évacuation des étrangers retenus en Irak et au Koweït depuis le 2 août – et dont Bagdad a décidé la libération – a continué, lundi 10 décembre, avec le rapatriement de plusieurs centaines de personnes à bord de deux avions des Iraqi Airways. Mardi, trois appareils irakiens devaient de nouveau évacuer des ressortissants japonais, européens – pour la plupart britanniques – et américains. Cent un Britanniques étaient déjà arrivés dans la journée de lundi, *via* Francfort. Trois cent cinquante autres sujets de sa Gracieuse Majesté, qui se cachaient encore au Koweït, ont été *« fermement invités »* par leur gouvernement – s'adressant à eux par le biais de la BBC – à se présenter mardi matin à l'aéroport militaire de Koweït pour y être transférés à Bagdad, puis rapatriés à leur tour. Le Foreign Office estime que la quasi-Mtotalité des 1 137 ressortissants britanniques retenus en Irak et au Koweït devraient être rentrés dans leur pays à la fin de la semaine.

Rejetant des spéculations selon lesquelles Bagdad serait prêt à évacuer la majeure partie du Koweït, le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif Jassem, a réaffirmé lundi 10 décembre avec vigueur que l'Irak *« ne cédera pas un pouce »* du Koweït, annexé le 8 août dernier. Il a souligné que toutes les informations faisant état d'un possible retrait n'étaient que des *« rêves et vœux pieux »*.

« Le Koweït, a affirmé le ministre irakien de l'information, *est le 19e gouvernorat de l'Irak et il est impossible de concéder un seul pouce de ce territoire. Il est historiquement un territoire irakien et le demeurera dans l'avenir. »* Il a ajouté que l'Irak ne fera *« aucune concession sur le Koweït et ses eaux territoriales »* et a affirmé que *« l'Histoire ne fera marche arrière sous aucune condition »*, dans une allusion au dialogue qui s'engagera prochainement entre Bagdad et Washington. Enfin, le ministre de l'information a indiqué que Bagdad réclamera le remboursement de tous les prêts consentis à des étrangers par le gouvernement koweïtien avant le 2 août.

A Paris, en revanche, les neuf membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ont une nouvelle fois affirmé lundi leur cohésion et leur détermination face à l'Irak, *« exhortant »* M. Saddam Hussein à saisir *« la dernière chance »* qui s'offre à lui de retirer ses troupes de l'émirat afin d'éviter un conflit.

Dans son intervention, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a estimé qu'il n'y avait pas de compromis possible sur un retrait *« effectif et complet »* des forces irakiennes du Koweït. *« M. Saddam Hussein,* a-t-il dit, *se tromperait s'il interprétait le dialogue qui va s'ouvrir comme un signe de faiblesse. »*

Les Etats-Unis, pour leur part, ont rejeté lundi toute tentative éventuelle de l'Irak de modifier unilatéralement les frontières du Koweït, en confirmant que les Irakiens avaient, il y a environ deux mois, déployé une ligne de fils de fer barbelés au sud de la frontière irako-koweïtienne, *« approximativement à l'endroit où l'Irak prétend que commence la frontière de sa prétendue province du Koweït »*, a précisé le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher.

De son côté, le cheikh Sabah, le ministre koweïtien des affaires étrangères en exil, a catégoriquement démenti lundi avoir engagé des négociations secrètes avec l'Irak pour parvenir à un compromis sur le litige frontalier entre les deux pays. L'*Independent* de Londres avait indiqué dimanche que l'Arabie saoudite et le Koweït étaient en train de *« sonder »* secrètement l'Irak, par l'intermédiaire du sultanat d'Oman.

Enfin, Bagdad a accusé lundi les Etats-Unis par le truchement du ministre irakien du commerce, M. Mohamed Mahdi Saleh, de chercher à provoquer la *« mort lente des 19 millions d'Irakiens »* en appliquant l'embargo économique contre son pays en *« les privant de denrées alimentaires et de médicaments »*. Le chiffre de 19 millions d'Irakiens avancé par le ministre inclut la population du Koweït. Il a affirmé que *« plus de 1 400 enfants en bas âge ont trouvé la mort »* en Irak ces derniers mois en raison du manque de médicaments et de lait pour nourrissons. – *(AFP, AP.)*

NATIONS UNIES : reporté une nouvelle fois à la demande de Moscou

L'examen de la question des territoires occupés se heurte à l'intransigeance américaine

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

« Pas de lien entre la crise du Golfe et la question palestinienne ». Forte de ce credo encore récemment rappelé par le secrétaire d'Etat, M. James Baker, la délégation américaine à l'ONU a de nouveau refusé, lundi 10 décembre, d'avaliser le texte du projet de résolution portant notamment sur la situation dans les territoires occupés par Israël et la perspective d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient.

Afin d'éviter jusqu'à la dernière minute un veto américain, la délégation soviétique a proposé – et obtenu – pour la seconde fois le report du vote sur cette résolution. Le débat a été repoussé au 12 décembre, à la demande de neuf membres du Conseil de sécurité, les quatre pays signataires (Malaisie, Yémen, Cuba et Colombie) votant contre, tandis que la France et la Chine, fidèles à l'attitude observée précédemment, se sont abstenues (*le Monde* du 11 décembre).

Pour les plus optimistes, ce délai supplémentaire vise à obtenir un accord minimal. Mais d'autres soulignent que le report au lendemain de l'entretien que doit avoir à Washington le président Bush avec le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, devrait lever les derniers doutes sur la position américaine. M. Shamir a déjà tenu à rappeler que *« la démocratie américaine devait se tenir toujours aux côtés de la démocratie israélienne »*.

Dans un document remis à New-York avant son départ pour la capitale fédérale, le premier ministre israélien a aussi fermement critiqué l'attitude des Nations unies et les résolutions votées contre Israël, estimant que l'ONU ne pourra pas écrire un nouveau chapitre de son histoire « post-guerre froide » *« tant que des dictatures comme la Syrie et l'Irak pourront siéger au Conseil de sécurité alors qu'Israël continuera à en être exclu »*.

SERGE MARTI

Le dispositif français « Daguet » devrait à terme rassembler 9 000 hommes

Le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a annoncé, lundi 10 décembre, qu'une décision de principe avait été prise *« au plus haut niveau »* en faveur d'un renforcement du dispositif « Daguet » en Arabie saoudite. Il n'a pas voulu préciser la nature de ce renfort, se contentant de dire que *« les modalités pratiques »* seront connues dans les jours prochains.

Le but de l'opération est de donner au nouveau déploiement militaire français en Arabie saoudite les moyens de faire face à la situation qui pourrait advenir après le 15 janvier, en application de la résolution 678 des Nations unies qui autorise le recours à la force armée contre l'Irak.

Dans un premier temps, comme les états-majors l'avaient eux-mêmes réclamé depuis plusieurs semaines, avant le vote de l'ONU, il s'agirait de l'envoi de dix-huit à vingt-quatre pièces tractées d'artillerie de 155 mm, appartenant au 11e régiment d'artillerie de marine basé à la Lande d'Ouée (près de Rennes) et d'éléments du génie. Soit, au total, environ 800 hommes. Ces détachements d'artillerie et de génie mettraient le dispositif « Daguet » actuel au standard de la 6e division légère blindée, dont il est issu à l'origine.

Fort de 6 250 hommes aujourd'hui, le dispositif « Daguet » sera ainsi porté, dans l'immédiat, à plus de 7 000 hommes.

Une deuxième étape devrait consister en l'envoi ultérieur de chars AMX-30 B2 et de nouveaux avions de combat. Les modalités pratiques de ce renfort, qui donnerait un caractère plus offensif au dispositif « Daguet », sont encore à l'étude.

Selon des informations de source militaire, il s'agirait d'un groupement d'une quarantaine de chars AMX-30 B2, constitué, pour l'essentiel, à partir du 4e régiment de dragons basé à Mourmelon (Marne) et servi par des personnels de métier. L'envoi de nouveaux avions de combat – des Mirage et des Jaguar – se ferait en même temps que la relève, prévue tous les quarante-cinq jours, des premiers aviateurs français, expédiés en Arabie saoudite au début d'octobre.

Les mouvements concernant le nouveau dispositif « Daguet » seront déterminés avec plus de précision dans la journée du mercredi 12 décembre. A terme, lorsque ces déplacements d'unités auront été achevés, le déploiement français en Arabie saoudite devrait passer de 6 250 à environ 9 000 hommes.

□ **Le coût du déploiement militaire américain.** – Le déploiement militaire américain dans le Golfe pourrait coûter plus de 30 milliards de dollars, c'est-à-dire le double des dernières estimations, ont déclaré lundi 10 décembre de hauts fonctionnaires à Washington. Le Japon, l'Allemagne et l'Arabie saoudite se sont déjà engagés à verser au total 10 milliards de dollars aux Etats-Unis à titre de participation aux frais, mais la Maison Blanche va leur demander de fournir une contribution supplémentaire, a-t-on ajouté de même source.

DIPLOMATIE

La visite à Washington du président Landsbergis

La petite voix discordante de la Lituanie dans le concert américano-soviétique

WASHINGTON

de notre correspondant

A force d'insister, le président lituanien Vitautas Landsbergis a été reçu une demi-heure, lundi 10 décembre, par le président Bush. M. Landsbergis était venu à Washington pour sonner l'alarme, expliquer que son pays était *« attaqué par le Kremlin »*, *« menacé d'une catastrophe économique et d'une action militaire »*, et demander *« une sorte de protection politique de la part des Etats-Unis »*. Et, au sortir du bureau ovale, le dirigeant lituanien a fait mine d'être satisfait, se déclarant confiant que M. Bush *« adopterait une politique active quand la Lituanie serait en danger »*.

C'était peut-être une manière de suggérer discrètement qu'une telle politique n'existait pas pour l'heure, mais M. Landsbergis avait visiblement choisi cette fois de ne pas se plaindre, lui qui, au printemps dernier, s'était laissé aller, au grand déplaisir de M. Bush, à comparer l'attitude des Etats-Unis à l'égard de son pays à celle des Occidentaux à l'égard de la Tchécoslovaquie en 1938. Il s'est contenté cette fois d'une remarque à double sens, souhaitant au Koweït de ne pas avoir, comme la Lituanie, à *« attendre l'indépendance pendant cinquante ans »* ...

La Maison Blanche avait tout fait pour que l'entrevue ait le moins d'éclat possible. Selon les indications données par son porte-parole, M. Bush ne paraît pas s'être beaucoup engagé, et il a pour l'essentiel réitéré la position déjà exprimée par Washington au moment où la Lituanie était soumise au blocus économique : prôner le *« dialogue »*, avec l'espoir qu'une *« solution pacifique »* pourra être trouvée *« sans menaces, intimidation ou utilisation de la force »*.

Le soutien de Moscou

Mais M. Bush, qui, au printemps, se voyait régulièrement reprocher par la presse son excessive prudence à propos de la Lituanie, n'a plus ce souci aujourd'hui. L'attention est ailleurs et, lundi aucun des « networks » n'a même mentionné la visite de M. Landsbergis, et l'énergique mise en garde adressée au même moment aux indépendantistes par M. Gorbatchev n'a guère suscité plus d'intérêt.

Ce qui importe pour les Etats-Unis, c'est que l'URSS lui facilite la tâche au Moyen-Orient, et à cet égard la journée de lundi a été riche en motifs de satisfaction : à New-York, pour la seconde fois, le délégué soviétique au Conseil de sécurité a prêté main forte à son collègue américain en suggérant un report de l'examen d'une résolution sur le conflit israélo-palestinien (voir par ailleurs).

A Houston, à l'issue de sa première journée d'entretiens avec le secrétaire d'Etat James Baker, M. Chevardnadze a fait savoir qu'il *« soutenait »* les Etats-Unis dans leur plus récente querelle avec l'Irak, celle qui concerne le choix des dates pour les visites respectives du ministre irakien des affaies étrangères à Washington et de M. Baker à Bagdad.

La rencontre de Houston est en principe destinée à aplanir les derniers différends en vue de la signature, au début de l'année prochaine, d'un accord sur la limitation des armements stratégiques. La matinée de lundi a été essentiellement consacrée à la crise du Golfe, et dans l'après midi, les deux ministres, qui s'appellent désormais par leur prénom, ont pris du bon temps ensemble au centre spatial de la NASA, M. Chevardnadze plaisantant abondamment et expliquant qu'il essayait de convaincre son interlocuteur de tenir leur prochaine rencontre dans l'espace.

Le ministre soviétique a aussi profité de l'occasion pour annoncer que l'URSS apprécierait grandement une aide alimentaire des Etats-Unis. M. Baker a répondu publiquement que le président Bush était enclin à envisager très favorablement une aide humanitaire, qu'elle soit alimentaire ou médicale.

MM. Baker et Chevardnadze devaient poursuivre mardi leurs entretiens au Texas avant de se retrouver à Washington où le ministre soviétique devait être reçu mercredi par le président américain. M. Bush pourrait à cette occasion consentir un certain nombre de gestes en faveur de Moscou, en particulier une levée temporaire de l'amendement Jackson-Vanik, ce qui permettrait d'accorder à l'URSS la clause de la nation la plus favorisée avant même que le Soviet suprême n'ait voté la loi libéralisant l'émigration et dont l'examen est périodiquement repoussé. La visite de M. Chevardnadze pourrait aussi se solder par l'annonce d'un accord – plus ou moins précis – en vue d'un règlement du conflit afghan.

JAN KRAUZE

ASIE

BANGLADESH : la succession du général Ershad

L'unité du mouvement populaire a fait long feu

DACCA

de notre envoyé spécial

La belle unité du mouvement populaire pour *« restaurer la démocratie »* et *« abattre le dictateur »* semble déjà avoir fait long feu. Le général Ershad a quitté le pouvoir depuis moins de cinq jours et déjà la politique reprend ses droits : Mme Hasina Wajed et Khaleda Zia, respectivement chef de file de la Ligue Awami et du BNP (Parti national du Bangladesh), justement surnommées les *« sœurs ennemies »*, que l'on avait vues échanger force sourires devant les caméras, ont repris une attitude plus « naturelle ». La bégum Zia, rencontrée dimanche 9 décembre à Gulshan, le quartier résidentiel de la capitale, ne cache pas qu'il y a *« énormément de différences »* entre les deux partis.

Le délicat problème des rapports avec l'Inde

« Nous avons été capables de construire en commun un mouvement populaire mais nous ne pourrons pas gouverner ensemble », tranche-t-elle. Pour elle, la situation est claire : un parti gagnera les élections, formera le gouvernement et l'autre siégera dans l'opposition. Se référant à l'histoire récente, la veuve de l'ancien président Ziaur Rahman se souvient de ce qui s'est passé lors des élections parlementaires de 1986 : *« A Chittagong, Sheikha Hasina avait affirmé que quiconque participerait au scrutin serait considéré comme un traître à la nation. Le lendemain, elle annonçait que son parti présenterait des candidats. Elle a donc violé l'accord de l'opposition »* (le BNP, lui, avait boycotté les élections).

Soulignant d'autre part que l'ancien président Mujibur Rahman (père de Sheikha Hasina) avait mené une politique de nationalisations, elle rappelle : *« Nous, nous croyons à une économie libre et à la privatisation. »* Enfin, s'agissant des relations avec l'Inde, elle juge que Mujibur Rahman était très proche de New-Delhi (à l'époque, ses ennemis l'avaient qualifié *« d'agent indien »*) et ajoute : *« Oui, je pense que l'Inde sera un grave problème entre nous. Nous voulons avoir des relations égales avec tous les pays. »*

La bégum Zia, avec une tranquille assurance, ne se fait donc pas d'illusions sur le climat de la campagne électorale à venir : *« Ce sera un dur combat politique. »* Sur le sort du président Ershad, elle ne sait pas si l'armée, qui *« pour l'instant a joué son rôle »*, va protéger l'ancien président, mais elle est sûre que celui-ci doit être traduit en justice, pour *« meurtres, corruption, népotisme et contrebande »*.

LAURENT ZECCHINI

INDE

Les affrontements entre hindous et musulmans : près de deux cents morts en quatre jours

De sanglants affrontements entre musulmans et hindous ont continué lundi 10 décembre, faisant une vingtaine de morts, ce qui porte à 181 le bilan des victimes en quatre jours malgré le déploiement de l'armée et l'imposition du couvre-feu, a rapporté l'agence de presse PTI. A Hyderabad, qui n'avait pas connu une telle violence depuis l'indépendance en 1947, les musulmans semblaient être les principaux agresseurs, attaquant les hindous à coups de couteau et incendiant des bidonvilles occupés par des hindous, selon PTI, qui précise qu'il y a eu sept nouveaux morts. A Aligarh, près de New-Delhi, autre ville à forte concentration musulmane, les informations faisaient état de la mort de huit autres personnes, tandis qu'à Kanpur, cité industrielle à 400 km au sud-est de New-Dehli, les affrontements ont fait cinq victimes.

La cause profonde la tension demeure la croisade lancée, en septembre dernier, par le parti intégriste hindou Bharatiya Janata (parti du peuple hindou-BJP) pour faire construire un temple sur le site d'une mosquée quadricentenaire a Ayodhya, dans l'Etat d'Uttar-Pradesh. Cette croisade a repris jeudi dernier, après deux tentatives infructueuses pour démolir la mosquée, fin octobre et début novembre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Brésil : la lutte pour la forêt en Amazonie

Le procès des assassins de Chico Mendes, qui s'ouvre le 12 décembre, remet en lumière le combat des « seringueiros » contre les « fazendeiros »

Deux ans après l'assassinat de Chico Mendes, l'écologiste qui voulait défendre la forêt amazonienne contre ses déprédateurs, l'Etat de l'Acre, où il militait, reste l'enjeu d'un conflit journalier entre les *seringueiros*, les récolteurs de latex, et les *fazendeiros*, les éleveurs de bœufs qui détruisent les arbres. Le procès des assassins de Chico Mendes qui s'ouvre, le 12 décembre à Xapuri, dans la jungle amazonienne, pourrait bien être aussi celui de toute une société.

BRASILEIA (Acre)

de notre envoyé spécial

Ils ressemblent à des montagnes grises, mais ce sont des nuages de fumée qui cachent par endroits la route de terre. Quand ils se dissipent, il ne reste qu'un décor lunaire, de pauvres prairies dominées par quelques troncs noircis. Pour ces feux qui embrasent la forêt, ici, l'on s'entretue. Dans cet Etat de l'Acre à l'extrême-ouest du Brésil, comme dans d'autres parties de cette gigantesque Amazonie, la terre n'est pas simplement l'objet de luttes pour sa possession. *Seringueiros* contre *fazendeiros* : les saigneurs d'hévéas vivent des arbres, les éleveurs de bœufs de leur disparition. Une lutte inégale. Chico Mendes, qui défendit la forêt avec une ardeur unanimement saluée, le savait bien. Il a été stoppé en pleine croisade, une nuit de décembre 1988, par un feu, de chevrotine celui-là.



Sous-développement chronique

D'autres, moins connus, sont morts avant lui. Tous «écologistes»? Osmarino Armancaon, le successeur de Chico, sourit. *«Il y a quelques années, je ne connaissais même pas ce mot. J'avais demandé à Chico s'il s'agissait d'un désert, il n'en savait rien non plus.»* Ceux-là ne rêvaient pas, ils vivaient. Comme Joao de Almeida Mello, dans une petite maison de bois à la lisière de «l'enfer vert». Depuis trente ans, Joao *«se lève chaque matin à l'aube pour faire la tournée des hévéas»* et lacère d'une main assurée l'arbre dont il récoltera quelques heures plus tard le lait. Un peu de plantation de riz et de haricots – l'alimentation de base, – quelques têtes de bétail pour les coups durs, et aucune charge. Electricité, eau courante ou téléphone n'étant pas de ce monde, *«les onze personnes qui vivent ici*, dit-il, *ne connaissent pas la misère»*.

Auparavant, les *seringueiros* vivaient mieux encore. Mais depuis le début du siècle, les hévéas malaisiens, importés du Brésil mais dont les plantations sont rationalisées, sont beaucoup plus rentables. Un kilo de lait vaut ici aujourd'hui 70 cruzeiros (5 F) et un *seringueiro* n'en récolte guère qu'une soixantaine par mois, beaucoup d'arbres étant de surcroît assez vieux. Une production anti-économique qui laisse ces régions dans un état de sous-développement chronique, ont pensé les autorités brésiliennes en lançant il y a une trentaine d'années le programme de colonisation de la région.

Plusieurs millions d'hectares ont été défrichés et brûlés. Des milliers de colons ont acquis, avec l'aide de l'Etat, plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'hectares chacun. Les *seringueiros* expulsés avec leurs familles ont été contraints de s'exiler en Bolivie toute proche – 60 000 d'entre eux vivent de l'autre côté du fleuve-frontière – ou dans les localités environnantes. D'autres ont résisté en s'opposant par leur présence massive aux défrichements, s'alertant les uns les autres lorsqu'un début de colonisation se produisait quelque part. Ces «obstructions» se sont multipliées depuis 1976. Indépendamment de cette «police» passive et improvisée, les autorités cherchent aussi à décourager les brûlis sauvages. L'IBAMA (l'Institut brésilien de l'environnement) délivre des autorisations – payantes – et vérifie que les propriétaires respectent leur engagement de ne pas défricher plus de la moitié de leur propriété. Les *seringueiros* n'y croient guère. *«Les amendes ne représentent pas grand-chose pour les contrevenants, et l'IBAMA n'a pas les moyens de tous les contrôler»*, dit Osmarino.

Pour défendre aujourd'hui encore les *«droits de la forêt»*, Osmarino continue donc le combat. Il a abandonné l'idée de fonder une famille parce que *«trop d'orphelins et de veuves parsèment ce pays»*, et *«vit en rêvant que dans une quinzaine d'années on puisse faire produire l'Amazonie sans pour autant procéder à la destruction sauvage d'énormes richesses»*. Il s'est engagé – comme Chico Mendes – aux côtés du Parti des travailleurs et était candidat à l'assemblée législative de l'Etat de l'Acre lors des élections du 3 octobre. Avec le Conseil national des *seringueiros*, appuyé par des écologistes du monde entier, il défend la viabilité d'une forêt en partie érigée en «réserves». Le gouvernement a, l'an dernier, décidé d'en créer quatorze, dont quatre dans l'Acre. Délimitations et expropriations devraient débuter bientôt. Elles permettraient, en protégeant la forêt, d'exploiter les fruits exotiques, les plantes et les noix du Brésil qui y poussent. A Xapuri, sous l'égide de l'organisation américaine Cultural Survival, une petite usine d'exploitation de noix du Brésil fonctionne ainsi depuis trois mois. Une coopérative achète la matière brute, et les quatre-vingts employés de la fabrique les traitent, les décortiquent et les emballent. *«Avec pour objectif une production de 1 500 tonnes par an, entièrement envoyée aux Etats-Unis, Cultural Survival se chargeant de la commercialisation»*, explique le président de la coopérative Francisco-de-Assiz. *«Un exemple de rentabilisation de la forêt qui pourrait être étendu à d'autres produits»*, dit Osmarino, qui espère beaucoup des enquêtes menées par divers techniciens de l'environnement.

«Ce sont des poètes, ces écologistes. Qu'ils viennent passer une année ici et ils changeront d'avis. Même les seringueiros sont obligés de défricher pour survivre. Et surtout, ils veulent s'approprier une terre qui ne leur appartient pas.» Joao Branco n'a pas pour habitude de mâcher ses mots. Propriétaire d'un journal à Rio-Branco et de deux *fazendas* de 1 000 hectares chacune, cet ancien avocat n'a pas d'hésitations sur le devenir de la forêt amazonienne : *«Les deux tiers sont inexploitables, les terres inondables ou escarpées ne valant pas le prix d'une déforestation. Pour le reste, avec votre aide ou non, nous saurons la faire produire.»* *«J'ai dépensé des fortunes pour transformer un morceau de forêt en une fazenda prospère*, dit-il encore, *et non pas pour en faire un désert comme ils le prétendent. Sinon, avec quoi pourrai-je faire vivre ma famille?»* Les affrontements sont, selon lui, le résultat d'une politisation extrême : *«Chaque fois qu'un problème de terre se pose, il y a un curé et un syndicaliste.»*

Situation explosive

Marcelo Meideros vient, lui, des terres riches de Sao-Paulo. Délaissant des hectares valant l'équivalent de 25 000 F, sa famille a investi ici 600 F par hectare. Son oncle, Francisco de Souza Medeiros, connu sous le surnom de «Coronel Chico», en possède 10 000, et un nombre de têtes de bétail *«qui ne vous dirait rien»* assure Marcelo qui passe la moitié de son temps dans cette propriété, et l'autre dans sa ville natale. Lui non plus n'a pas d'état d'âme. *«Auparavant, il n'y avait pas de viande ici, maintenant c'est la moins chère du Brésil. Même les écologistes ne mangent pas des arbres. Quant à la plupart des assassinats, ils sont le résultat des bagarres entre syndicalistes»*. Il assure tout de même que si on l'attaquait, *«moi ou un membre de ma famille, je n'irais pas chercher la justice, je ferais ma propre loi»*, et apostrophe quelques-uns de ses vingt employés en leur demandant s'ils souhaiteraient retourner dans un *«misérable seringal»*. La réponse est bien évidemment contenue dans la question...

Les *fazendeiros* ne sont pas tous de puissants et riches propriétaires. Willi Joao Reis et sa famille ont vendu, il y a dix-huit ans, les 25 hectares qu'ils possédaient dans l'Etat de Parana, au sud du pays. *«Pour s'agrandir et acheter ici 500 hectares. La moitié ont été défrichés, mais l'on a beaucoup de mal. Les terres, avec les problèmes écologiques, l'absence de routes et d'aides à l'agriculture, se sont dépréciées. On ne pourrait plus maintenant racheter nos 25 hectares dans le Parana et l'on est condamné à réussir ici.»* José Paulo Silvestre est lui aussi venu du Sud. Négligeant les accusations le présentant comme un *pistoleiro* (un tueur à gages), il a travaillé *«jour et nuit»* avec sa femme et ses trois enfants pour développer les 80 hectares qu'il a achetés, il y a quatorze ans. Il en a mille aujourd'hui, dont quarante de riz et de maïs et quatre cents têtes de bétail. Dans sa petite baraque de bois, il assure que *«la vie est bonne»* et envisage maintenant *«d'acheter une maison en ville pour que mes enfants poursuivent leurs études»*.

Seringueiros et fazendeiros n'ont pas trouvé de terrain d'entente. La situation est encore explosive et l'Acre ressemble toujours au Far-West. Une surface de 150 000 kilomètres carrés (cinq fois la Belgique) et seulement 450 000 habitants, l'équivalent de la plus grande *favela* de Rio, la Rocinha. Mais la lutte continue. Osmarino n'oublie pas les menaces qu'il a, lui aussi, reçues. Même si on l'accuse de les inventer pour se faire connaître, les précédents assassinats prouvent bien qu'il ne s'agit pas seulement d'affabulations. Au retour d'un «pèlerinage forestier», il rejoint la maison d'un compagnon, et négocie en connaisseur le prix d'un bœuf pour une fête électorale. Alors que le soleil embrase la forêt d'un feu pacifique, et que les animaux entament leur concert crépusculaire, il recharge tranquillement son revolver. A l'heure de rejoindre la ville, Osmarino ne pense sûrement pas à la chasse en fredonnant le couplet d'une chanson de son cru : *«Je veux bien mourir, mais pas avant 3001, et sans ennemi aucun.»*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **PÉROU : attentats contre des ambassades.** – Les ambassades des Etats-Unis, de l'Union soviétique et du Japon à Lima ont été lundi 10 décembre la cible d'attentats à la bombe ou à la voiture piégée, qui ont causé des dégâts relativement importants mais pas de victimes. – *(AFP.)*

ARGENTINE

De grandes entreprises auraient financé le dernier complot militaire

BUENOS AIRES

correspondance

Nouveau scandale en Argentine. Alors que la justice militaire s'apprête à juger les cinq cent quatre-vingt-un militaires rebelles qui ont été arrêtés après la tentative de putsch du 3 décembre, le gouvernement soupçonne de grandes entreprises d'avoir financé l'opération, qui a fait treize morts. *«Sans appui économique, ils n'auraient pas pu déployer autant de forces»*, a déclaré le 6 décembre, à propos des mutins, le frère du président de la République, le sénateur péroniste Eduardo Menem.

Les noms de puissants hommes d'affaires qui seraient liés au gouvernement commencent même à circuler dans les milieux politiques à Buenos-Aires. *«Nous avons des doutes mais pas de preuves»*, précisent les fonctionnaires et les parlementaires chargés de faire toute la lumière sur ce qui pourrait être un complot civil et militaire pour renverser le président. Ce dernier, interrogé à ce sujet, a répondu, énigmatique : *«Elémentaire, mon cher Watson»*, faisant allusion à l'inséparable compagnon de Sherlock Holmes.

« Un conseil de notables »

Le président du groupe péroniste au Sénat, M. José Luis Manzano, a demandé à la justice d'enquêter sur *«les possibles connexions internationales des «carapintadas»* (visages peints, nom donné aux mutins). Le colonel à la retraite Mohamed Ali Seineldin, qui a reconnu être le *«cerveau»* de l'opération du 3 décembre, a été conseiller militaire du général Manuel Noriega, l'ancien homme fort du Panama, et il avait gardé des relations avec les militaires de ce pays, avant son invasion par les Etats-Unis, qu'il a condamnée.

Le ministre de la défense, M. Humberto Romero, qui a annoncé que tous les militaires détenus seraient expulsés de l'armée, en attendant les sanctions de la justice militaire, a confirmé l'enquête sur l'éventuelle participation financière de milieux d'affaires dans le soulèvement. Dix-huit civils, dont un prêtre, ont été arrêtés pour avoir participé à la rébellion. Le colonel Seineldin s'était entouré récemment d'un *«conseil de notables»* composé de civils ultranationalistes. L'un d'entre eux, M. Jorge Adolfo de Napoli, figure parmi les détenus.

Les militaires qui ont été arrêtés ont commencé à être interrogés et devraient être jugés dans les prochaines semaines. Selon le code militaire, ils sont passibles de la peine de mort. Le colonel Seineldin, dont on dit qu'il a voulu se suicider en apprenant l'échec du putsch et qui est depuis un mois et demi aux arrêts dans une garnison de San-Martin-de-los-Andes, au sud du pays, devait être transféré dans la capitale pour être interrogé. Le chef des *«carapintadas»* n'a donc pas participé directement aux combats du 3 décembre et a agi en contradiction avec les principes qu'il avait l'habitude de défendre. *«La guerre s'est perdue à Buenos-Aires»* aimait-il à répéter devant ses hommes, pour expliquer l'échec argentin dans la guerre des Malouines, en 1982, par allusion au président de l'époque, le général Galtieri, et aux généraux *«ronds-de-cuir»* qui, selon lui, ne s'étaient pas battus contre les Britanniques.

CHRISTINE LEGRAND

La mort d'Armand Hammer

Suite de la première page

Pas plus d'ailleurs que la pharmacie. Car soudain, en août 1921, il part pour la Russie, où il va passer huit ans. Huit années décisives non seulement pour le nouveau régime soviétique qui s'installe, mais pour lui-même.

Armand Hammer a-t-il suivi l'atavisme familial (son père Julius ira le rejoindre à Moscou et l'aidera dans ses premiers contacts), ou son goût inné pour l'aventure? A-t-il voulu aider les populations russes victimes de la famine ou, plus prosaïquement, recouvrer 150 000 dollars que Moscou devait à sa firme? Il donne lui-même les deux dernières explications dans son autobiographie, et il y a en effet un peu de tout cela à la fois.

Car, pour lui, à ce moment comme plus tard, charité bien ordonnée commence par soi-même. Les navires chargés de blé qu'il va acheminer vers la Russie repartiront avec une cargaison de fourrures et d'autres produits, le tout moyennant une commission de 5 %. Un peu plus tard, il se mettra à acheter d'innombrables objets d'art, des icônes acquises *«au prix du bois»*, les fameux bijoux Fabergé et la vaisselle du tsar que la révolution a mis sur le marché. Quand il ne s'agit pas des toiles de l'Ermitage, vendues officiellement et qu'il négocie avec Anastase Mikoïan en 1928. Le début d'une fabuleuse collection réunie aujourd'hui au Musée et centre culturel Armand Hammer de Los Angeles, tout récemment achevé.

En tout cas, notre homme est le mieux placé pour profiter des circonstances lorsque Lénine, constatant l'échec du communisme de guerre, remet en selle le capitalisme avec sa Nouvelle Politique économique. Armand Hammer sera le premier concessionnaire étranger, le premier Moscovite propriétaire d'une automobile particulière, bref le «Nepman» typique dont les fêtes, dans sa luxueuse villa, font courir le tout Moscou des années 20. C'est d'ailleurs là qu'il rencontre sa première femme, la danseuse tsigane Olga, la seule de ses trois épouses qui lui donnera un fils.

Dès cet instant aussi, Armand Hammer met en pratique les deux principes qui vont guider sa réussite en affaires, et qu'il formule ainsi : *«Découvrir ce que fait la concurrence et faire mieux qu'elle ; recruter les meilleurs femmes et hommes dans ce domaine, partager leur talent et leur expérience. Et il faut aussi l'aide d'amis.»* Autre principe : *«Traiter avec l'homme qui se trouve au sommet, avec le boss. C'est comme cela que les choses se font.»*

C'est en effet comme cela qu'il va devenir l'«ami» de Lénine, le seul homme capable de lui ouvrir les portes d'une bureaucratie communiste déjà paralysante. Tous les petits Soviétiques, y compris les futurs «amis» Brejnev et Gorbatchev, utiliseront à l'école les crayons et stylos fabriqués par l'usine Sacco et Vanzetti, une des créations d'Hammer. Revenu sur les lieux en 1961, le milliardaire retrouvera avec autant d'émotion que de surprise la même fabrique, avec les mêmes installations et les mêmes machines, parfois le même personnel, comme si rien n'avait changé en près de quarante ans...

L'homme de la détente

Car cette première période soviétique s'arrête en 1930, avec la consolidation au pouvoir de Staline, le seul dirigeant soviétique (avec Andropov) qu'Armand Hammer n'ait jamais rencontré et dont il sentait qu'*«on ne pouvait faire affaire avec lui»*. Ce n'est pas pour autant la misère pour notre homme, qui, malgré l'hostilité des émigrés russes, poursuit avec bonheur son commerce d'icônes aux Etats-Unis et fournit en objets d'art le roi Farouk d'Egypte, avant de se reconvertir dans la fabrication de whisky. Parallèlement, il se glisse dans l'entourage de Roosevelt qui reçoit, comme tous les présidents américains successifs, un cadeau pour la décoration de la Maison Blanche. Tous lui feront bon accueil, même Ronald Reagan qui se méfiait au début de ce *«communiste»*. C'est un autre ami, Menahem Begin, qui se chargera de le faire changer d'avis...

Car, après ce qu'il appelle les *«années dures»* de la guerre et de l'après-guerre (aux difficultés de l'époque s'ajoutent la mort de son père, des divorces et bien d'autres difficultés familiales, y compris le procès pour meurtre de son fils Julian), Armand Hammer va rebondir grâce à deux événements : d'abord son entrée dans le monde pétrolier avec le rachat de la petite compagnie Occidental, qui va devenir la *«huitième sœur»*, à l'égal des grands (*voir ci-contre*). Ensuite avec la reprise des relations Est-Ouest. Revenu à Moscou, nous l'avons vu, en 1961, il ne cessera plus de visiter l'Union soviétique, surtout au moment où la «grande détente» des années 70 offre des perspectives encore plus grandioses aux hommes d'affaires bien introduits tels que lui. Brejnev, dont il a forcé la porte en lui remettant une lettre originale de Lénine, lui offre un appartement princier à Moscou, et c'est avec lui qu'il signe, en 1973, le plus grand contrat jamais conclu par un industriel occidental, pour un montant total de 20 milliards de dollars.

Pourtant, ce pro-soviétique systématique ne perd jamais le sens des affaires. Malgré l'avis de ses conseillers qui redoutent une réaction négative de Moscou, Armand Hammer se tourne en même temps vers la Chine communiste, qu'il sent bouger sous la houlette de Deng Xiaoping. Contournant l'hostilité de «Zbig» Brzezinski, qui s'est arrangé pour l'écarter des cérémonies, notre homme se faufile dans une réception organisée au Texas pour le dirigeant chinois, en 1979, et fait une nouvelle «touche» : il sera le premier propriétaire d'un avion privé autorisé à se poser à Pékin, où il signe d'importants contrats.

Après quoi le milliardaire, vieillissant mais toujours autocrate, va se contenter de gérer son immense fortune et aussi de veiller à son image. A l'extérieur, il fait figure de «combattant de la paix» en plaidant pour la détente auprès de Tchernenko d'abord, de Gorbatchev ensuite. Chez lui, il bataille devant les tribunaux pour se faire blanchir d'une contribution électorale mal placée pendant l'affaire du Watergate et pour poursuivre les auteurs de biographies inamicales.

Le collectionneur

Enfin, non content de financer généreusement la recherche sur le cancer et autres bonnes causes, il fait oublier ses razzias sur l'art en montrant largement ses collections à travers le monde. Les Italiens, frustrés d'avoir laissé filer entre ses mains les trois cent soixante dessins de la collection de Leonardo de Vinci au cours d'une vente à Londres, seront parmi les premiers à pouvoir les admirer chez eux. Sa collection d'Honoré Daumier (la plus importante de toutes les collections tant privées que publiques dans le monde) sera montrée un peu partout avant d'atterrir à la «maison mère» de Los Angeles.

Armand Hammer meurt à un moment où l'Histoire se répète, où la Russie, le pays de ses premières aventures, risque de vivre, dans la fin du communisme, une famine analogue à celle qui avait marqué les débuts du régime et de sa propre carrière. Nul doute que, sans cela, on l'aurait vu atterrir à Moscou à bord de son *Oxy One* pour organiser les secours avec son *«ami Gorbatchev»*.

MICHEL TATU

Occidental Petroleum : tel père, tel fils

Créée en 1920, Occidental Petroleum (l'«Oxy», comme la dénomment les familiers) est à l'image de son acquéreur, *«toujours sur la brèche»*. *«Rien ne peut être fait dans l'immobilisme»*, aimait à répéter Armand qui avait racheté pour 100 000 dollars, en 1957, cette affaire en quasi-faillite. Quarante-sixième groupe mondial avec un chiffre d'affaires de 20 milliards de dollars (100 milliards de francs), Occidental Petroleum est aussi devenue la quatorzième plus grande entreprise des Etats-Unis et se classe aujourd'hui au neuvième rang de l'industrie pétrolière outre-Atlantique.

Développé par Armand Hammer, le groupe a connu une série de jolis coups successifs de son patron. L'«Oxy» était ainsi parvenu, il y a vingt ans, à s'introduire en Amazonie pour profiter de la manne pétrolière, encore en devenir dans cette partie du monde, en laissant supporter à la compagnie péruvienne les frais de construction astronomiques des 856 km d'oléoduc supposé acheminer le pétrole brut. *«Les rouler a été aussi enfantin qu'échapper à une contravention»*, avait commenté à l'époque Armand Hammer.

L'«Oxy» était également au bon endroit, au début des années 80, quand, dans une situation critique, la chimie italienne cherchait à se restructurer. Mais l'alliance avec l'ENI (firme d'Etat italienne) pour former le plus grand complexe pétrochimique d'Europe n'allait pas durer plus d'un an. L'«Oxy» avait décidément les dents trop longues. C'est aussi «l'Oxy» qui s'offrit, pour une somme assez dérisoire, les dépouilles de l'ancienne firme chimique française PCUK.

Très présent en URSS, le groupe participe actuellement au montage d'un gigantesque complexe pétrochimique sur les bords de la mer Caspienne. Outre participer et acheter bon marché, l'«Oxy» sait aussi revendre cher, par exemple ses intérêts pétroliers en Libye à DMW (Autriche), une bonne partie de ses actifs pétroliers en Colombie à Royal Dutch, la chimie de Stauffer à ICI.

Mais avoir des ambitions, un mauvais caractère et être prêt de ses sous ne marche pas toujours. L'«Oxy» a ainsi raté le rachat de la firme pétrolière américaine Diamond Shamrock et a dû se contenter de sa chimie. Aujourd'hui encore, ni grande, ni petite, Occidental Petroleum est toujours à la recherche d'une dimension idéale.

A. D.

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

La réforme des professions judiciaires et juridiques bénéficie finalement d'un consensus

Les députés ont commencé, lundi 10 décembre, l'examen en deuxième lecture de la réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, qui prévoit, notamment, la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique. Rejeté par l'Assemblée nationale en première lecture, en juin dernier, ce projet de loi avait fait l'objet d'un large consensus au Sénat, lors de son examen le mois dernier (*le Monde* des 14 et 20 novembre). Le même accord semblait se dessiner lundi au Palais-Bourbon, où seul le groupe communiste était bien décidé à voter contre.

Courtoisie, écoute mutuelle, débats constructifs : c'est le spectacle d'une Assemblée transfigurée qu'a offert la séance du lundi 10 décembre. Après s'être entre-déchirés au printemps dernier, les députés ont semblé vouloir rivaliser de sagesse avec les sénateurs. Seul le groupe communiste, par la voix de M. Gilbert Millet (Gard), a maintenu son opposition totale à un projet qui, selon lui, *« sur la balance de la justice, pèse dans le sens du profit »* et qui va *« permettre au patronat et aux grands de la finance de s'implanter dans un secteur d'où ils étaient jusqu'alors écartés ». « Verra-t-on bientôt fleurir des groupes Hersant ou Berlusconi du droit ? »*, s'est demandé avec inquiétude M. Millet.

L'opportunité voire l'urgence de ce projet de loi ne faisaient aucun doute, en revanche, pour l'ensemble des autres groupes politiques composant l'Assemblée nationale. Ce n'est donc pas sur l'économie générale du texte, mais sur telle ou telle de ses dispositions que des divergences sont réapparues. Le souci de voir enfin naître cette nouvelle profession d'avocat a toutefois conduit les députés de tous bords à revenir sur leurs intransigeances, et c'est *« un texte d'équilibre »*, selon la formule de M. Henri Nallet, garde des sceaux, que les députés ont tenu à élaborer lundi.

• **Exercice de la profession d'avocat sous forme de société libérale.** – Cette mesure, contenue dans le projet de loi initial, a été étendue. Un amendement, déposé au nom de la commission des lois, par le rapporteur du texte, M. Michel Pezet (PS, Bouches-du Rhône), permet aussi aux avocats d'être membres d'un groupement d'intérêt économique – français ou européen – et d'une société en participation.

• **Salariat de l'avocat.** – Face à l'opposition résolue du groupe communiste au salariat de l'avocat, au nom de l'atteinte qui serait portée à l'indépendance de cette profession, M. Nallet s'est étonné : *« Cela trouble un peu mon esprit d'entendre un parlementaire communiste défendre de long en large la liberté d'entreprendre et l'exercice libéral d'une profession. » « Je sais bien que nous vivons une époque bizarre*, a ajouté M. Nallet dans un sourire, *mais, tout de même, cela m'échappe ! »*

Pas de « lien de subordination »

M. Pascal Clément (UDF, Loire), qui, au printemps dernier, n'avait pas eu de mots assez durs contre le régime du salariat – indissociable, selon lui, de congés-maladie en rafale, de regards vissés sur les trente-neuf heures et d'une conception « fonctionnarisée » du métier d'avocat, – n'a pas renouvelé sa diatribe. M. Clément s'est senti rassuré, notamment, par l'adoption d'un amendement de la commission des lois précisant que l'avocat salarié *« n'est soumis à un lien de subordination à l'égard de son employeur que pour la détermination de ses conditions de travail »*.

Dans le même souci de préserver le statut particulier de l'avocat salarié, les députés ont maintenu la rédaction issue du Sénat sur la réglementation des litiges : ceux-ci seront arbitrés par le bâtonnier, à charge d'appel devant la cour d'appel siégeant en chambre du conseil. L'Assemblée s'est, en conséquence, opposée sur ce point au gouvernement, qui souhaitait voir appliquer aux avocats le régime commun du droit du travail (règlement des conflits devant les juridictions prudhomales), tout en admettant une dérogation, avec la médiation préalable du bâtonnier, sous peine d'irrecevabilité.

• **Accès à la nouvelle profession d'avocat.** – Les députés ont maintenu l'essentiel des dispositions adoptées par le Sénat (conditions de nationalité, de diplôme, de moralité, de probité), mais rétabli l'autorisation d'exercice du nouveau métier d'avocat aux ressortissants étrangers ayant la qualité de réfugié ou d'apatride, reconnue par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA). Un autre amendement précise que l'avocat, ressortissant d'un Etat hors Communauté européenne et désireux de s'inscrire à un barreau français, doit, s'il n'est pas titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), passer les épreuves *« écrites et orales d'un examen de contrôle des connaissances en droit français »*, selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat après consultation des représentants de la future profession.

• **Centre national de la formation professionnelle.** – Les députés ont rétabli le Centre national de la formation professionnelle, supprimé par le Sénat. Ce centre est doté de la personnalité morale et chargé de coordonner les actions de formation et de répartir le financement entre les différents centres régionaux.

• **Conseil national du barreau.** – Là encore, les oppositions farouches qui s'étaient manifestées lors de l'examen en première lecture se sont largement atténuées, à l'exception, toujours, du groupe communiste, qui voit dans l'institution de ce conseil la *« volonté de mettre au pas certains barreaux »*, selon l'expression de M. Millet. Pour le rapporteur, M. Pezet, qui, lui aussi, avait exprimé des craintes à ce sujet au printemps dernier, *« il n'est pas question de créer un ordre national »*, mais, seulement, *« une structure représentative des avocats auprès des pouvoirs publics, chargée de veiller au respect des règles et des usages »*. Les députés ont supprimé les conseils régionaux du barreau, institués par les sénateurs.

Deux revers pour M. Nallet

La composition et le mode d'élection du Conseil national ont fait l'objet de divergences entre les groupes politiques. C'est une position médiane entre deux thèses – celle de l'élection au suffrage universel direct (scrutin de liste proportionnel à un tour) défendue par l'orateur du groupe RPR, M. Serge Charles (Nord), et celle d'un mode d'élection censitaire, souhaitée par M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) – que la commission a proposée. Son amendement dispose que le Conseil national est élu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, par deux collèges : un collège composé de délégués élus au scrutin majoritaire à deux tours par les bâtonniers et les membres du conseil de l'ordre des barreaux du ressort de chaque cour d'appel, et un collège composé de délégués élus au scrutin de liste avec représentation proportionnelle, par les avocats des barreaux.

• **Affiliation à la Caisse nationale des barreaux français (CNBF).** – Sur ce point, les députés ont adopté sans modification le texte du Sénat, qui prévoit que tous les membres de la nouvelle profession d'avocat – à l'exception des avocats salariés qui, avant la date d'entrée en vigueur de cette loi, exerçaient en tant que salariés la profession de conseil juridique – sont affiliés d'office à la CNBF. Dans sa défense de l'affiliation des nouveaux salariés au régime commun de la Sécurité sociale, le garde des sceaux n'a donc pas été davantage entendu à l'Assemblée qu'au Sénat.

• **Réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé.** – Autre « défaite » de M. Nallet, celle de la condition de la licence en droit, rendue obligatoire par le projet de loi pour donner des consultations juridiques ou rédiger des actes sous seing privé à titre rémunéré. C'est avec un plaisir non feint que le garde des sceaux a réaffirmé son credo en faveur de la reconnaissance des compétences juridiques de certaines personnes – les représentants syndicaux, notamment, – même si celles-ci ne sont titulaires d'aucun diplôme en droit. M. Nallet a avoué qu'il se sentait *« un peu seul contre la corporation des diplômés »*, qui lui faisait face à l'Assemblée. Ses arguments n'ont convaincu que le groupe communiste et, au groupe socialiste, M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), qui ont voté son amendement de suppression de la condition de licence en droit.

Pour les professions réglementées autres que celles d'avocat – les experts-comptables, entre autres, – les députés ont adopté un amendement précisant qu'elles étaient habilitées à donner des consultations *« relevant de leur activité principale »* et à rédiger des actes sous seing privé *« qui constituent l'accessoire direct de cette activité »*.

• **Salariat des notaires.** – Les députés ont adopté sans modification cette disposition introduite par le Sénat, en excluant, toutefois, de son champ d'application le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui dispose d'un statut particulier pour les notaires.

PASCALE ROBERT-DIARD

□ **Adoption en première lecture du projet de loi sur la santé publique et les assurances sociales.** – Aucune motion de censure n'ayant été déposée, l'Assemblée nationale a pris acte, lundi 10 décembre, de l'adoption en première lecture du projet de loi relatif à la santé publique et aux assurances sociales. Face à l'hostilité conjointe des groupes RPR, UDF, UDC et PC, et de certains membres du groupe socialiste sur ce texte, qui contient notamment un amendement du gouvernement relatif à la revalorisation des retraites, le premier ministre, M. Michel Rocard, avait été contraint de recourir, vendredi 7 décembre, à l'article 49-3 de la Constitution (*le Monde* des 8 et 9-10 décembre).

Loi de finances 1991

Le Sénat a profondément modifié le projet de budget

La majorité sénatoriale a adopté, dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 décembre, après l'avoir profondément modifié, l'ensemble du projet de loi de finances pour 1991. Les groupes communiste et socialiste, ainsi que onze sénateurs appartenant au Rassemblement démocratique et européen (MM. François Abadie, Gilbert Baumet, André Boyer, Louis Brives, Yvon Collin, François Giacobbi, Pierre Jeanbrum, Bernard Legrand, François Lesein, Hubert Peyou, et Jean Roger) ont voté contre.

Il y a mille et une manières de monter à la tribune pour glisser son vote dans l'une des trois urnes émaillées vert émeraude (1). Les pressés, tel M. René-Pierre Signé (PS, Nièvre), jaillissent de leur fauteuil dès l'appel de leur nom. Les sportifs, M. Jean François-Poncet (Rass. dém., Lot-et-Garonne), et le plus rapide d'entre tous, – jeunesse oblige – M. Jean-Luc Mélenchon (PS, Essonne), escaladent puis dévalent à toute allure les sept marches qui mènent aux urnes. Les serviables, MM. Emmanuel Hamel (RPR, Rhône), Daniel Hoeffel (Union cent., Bas-Rhin), grimpent à la tribune munis des procurations de leurs collègues de département. Les conviviaux profitent de l'occasion pour papoter avec le président Poher, absorbé par le défilé ininterrompu de ses ouailles. Les lambins, comme MM. Christian Poncelet (RPR, Vosges) et Roger Romani (RPR, Paris), stationnent sur les marches de l'escalier et entretiennent force palabres avec les huissiers et les secrétaires du bureau du Sénat. Les retardataires, MM. Jean Arthuis (Union cent., Mayenne) et Roger Chinaud (Rép. et ind., Paris), se font prier, et les distraits, comme M. Jacques Genton (Union cent., Cher), s'y prennent à deux reprises avant de glisser le bon bulletin dans l'urne.

Ce ballet en tribune est, en fait, le seul élément de divertissement de l'exercice très convenu qu'est le vote sur l'ensemble du projet de loi de finances. Au terme du débat, M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, a fait une lecture critique de *« l'alternative budgétaire »* mise en place par la commission des finances. *« Après vingt jours de discussion, le budget se trouve en excédent de 120 milliards »*, a-t-il fait remarquer. Mais *« ce chiffre ne signifie pas grand-chose puisque les mesures nouvelles de nombreux budgets ont été supprimées »*, a-t-il ajouté. *« Nous avons produit notre effort, les faits nous donnerons raison dans les semaines qui viennent »*, a rétorqué M. Chinaud, rapporteur spécial de la commission des finances, qui a prédit au ministre l'annulation, dès janvier, de certains crédits inscrits dans le projet. M. Chinaud, tout comme M. Ernest Cartigny (Rass . dém., Seine-Saint-Denis), ont également cité les votes favorables intervenus sur certains budgets de ministères pour illustrer l'attitude constructive, selon eux, de la majorité sénatoriale.

La rue et le Parlement

M. Poncelet, président de la commission des finances, s'est élevé contre les majorations de crédits obtenues, en cours de discussion budgétaire, par les ministres de l'éducation nationale et de la justice : *« De tels procédés sont inacceptables. Aujourd'hui, c'est le Parlement tout entier qui est ignoré et court-circuité. »* Cette protestation est partagée dans tous les groupes. *« Nous sommes humiliés quand nous voyons la rue prendre le pas sur le Parlement !* (...) *Gardez-vous d'oublier que gouverner, c'est conduire une politique et jamais un art de plaire »*, a ainsi indiqué M. Pierre-Christian Taittinger (Rép. et ind., Paris).

« L'exercice budgétaire devra être réformé, c'est une certitude », a estimé de son côté M. Hoeffel, président du groupe centriste. Le sénateur du Bas-Rhin a évoqué, par ailleurs, les principales *« faiblesses »* du projet proposé par le gouvernement, l'insuffisante préparation aux échéances européennes et l'absence d'une vraie politique d'aménagement du territoire, pour justifier *a contrario* son vote en faveur du projet alternatif. M. Jacques Oudin (RPR, Vendée) a rappelé *« le bilan structurel désastreux »* du gouvernement en matière de lutte contre le chômage ou contre le déficit de la balance commerciale, ainsi que son *« bilan fiscal dangereux »*, avec notamment la création de la contribution sociale généralisée, critiquée avec la même ardeur par M. Robert Vizet (PC, Essonne).

M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) a été le seul à prendre la défense de la politique suivie par le gouvernement. Evoquant à grands traits les évolutions géopolitiques de ces derniers mois, il a estimé qu'il n'y avait de choix qu'entre *« le libéralisme sauvage »* et *« la société structurée, organisée, dans laquelle l'Etat joue pleinement son rôle »* et que le socialisme se fait fort de réaliser. M. Masseret a pris ensuite un malin plaisir à souligner *« la fracture »* – manifeste à l'occasion de la discussion des crédits des affaires étrangères – *« entre RPR et centristes sur la question européenne »*. Le porte-parole socialiste s'est tout de même ménagé un franc succès sur les bancs de la majorité sénatoriale lorsqu'il a constaté, à propos du Parti communiste, qu'*« au mieux il est ailleurs, au pis il est nulle part »*. Vérité à l'Assemblée nationale, erreur au Sénat. Sur le budget, communistes et socialistes se sont en effet retrouvés un instant au Sénat pour voter contre le projet modifié par la majorité du palais du Luxembourg.

GILLES PARIS

(1) Selon l'article 60 *bis* alinéa 3 du règlement du Sénat, le scrutin public à la tribune est de droit lors du vote en première lecture de l'ensemble du projet de loi de finances.

Les votes

Voici la manière dont, ministère par ministère, le Sénat s'est comporté face au budget de 1991 :

– **Adoptés sans modifications** : affaires étrangères, commerce et artisanat, coopération et développement, DOM-TOM, environnement, industrie, plan, postes, télécommunications et espace, recherche et technologie, tourisme.

– **Adoptés avec modifications** : charges communes, travail, emploi, formation professionnelle, culture et communication.

– **Rejetés totalement** : affaires sociales et solidarité – et suppression des articles instituant la contribution sociale généralisée (CSG), – agriculture et forêts, aménagement du territoire, anciens combattants, budget annexe des prestations sociales agricoles, commerce extérieur, défense, éducation nationale, jeunesse et sports, justice.

– **Rejetés partiellement** : intérieur, transports, logement, urbanisme.

Souhaitée par M. Giscard d'Estaing

L'adhésion au groupe démocrate-chrétien provoque des résistances parmi les libéraux européens

Comme prévu, les alliés européens de M. Valéry Giscard d'Estaing n'ont guère apprécié son intention de négocier l'adhésion de l'UDF au Parti populaire européen (PPE), c'est-à-dire à l' « internationale » démocrate-chrétienne. Si l'ancien président de la République avait réussi, sans trop de difficulté, à faire avaliser son intention par le bureau politique de l'UDF (*le Monde* du 8 décembre), il en a été tout autrement lors de la réunion, lundi 10 décembre, du groupe libéral, démocratique et réformateur, qu'il préside au Parlement européen.

Depuis le début de cette mandature, M. Giscard d'Estaing rencontre des difficultés avec les Portugais de son groupe, membres du Parti social-démocrate et plus à gauche que la plus grande partie des « libéraux » français. Lundi, ils ont redit qu'il n'est pas question pour eux de rejoindre le groupe du PPE. Les Belges, notamment, qu'ils soient adhérents du Parti de la liberté et du progrès (flamand) ou du Parti réformateur libéral (francophone), sont tout aussi réticents, ne serait-ce que parce que, chez eux, ils sont en forte concurrence avec les démocrates-chrétiens. La discussion a donc été *« vive »*, de l'aveu même du président du groupe. Elle devait reprendre lors d'une nouvelle réunion du groupe, mardi soir, au cours de laquelle M. Giscard d'Estaing avait promis d'apporter une réponse précise sur ses intentions.

Th. B.

□ **M. Léotard souhaite la dissolution de l'Assemblée nationale.** – M. François Léotard a indiqué, lundi 10 décembre, qu'il souhaite que le président de la République prononce la dissolution de l'Assemblée nationale, afin que de nouvelles élections législatives donnent à la France *« une majorité nouvelle, solide et cohérente »*. Dans un communiqué, M. Léotard émet le vœu que cette majorité soit *« libérale et européenne »* et que l'opposition présente à cette fin, *« dans le cadre d'une formation commune (...) un véritable contrat de législature »*. L'ancien président du Parti républicain, cofondateur du mouvement Force unie avec M. Michel Noir et Mme Michèle Barzach, n'évoque pas l'éventualité de se démettre lui-même de son mandat parlementaire, mais il approuve *« sans réserve »* l'attitude *« personnelle »* du maire de Lyon, qui, estime-t-il, *« en quittant sa formation politique, a souhaité qu'un nouveau jugement du suffrage universel puisse s'exprimer sur sa décision »*.

□ **Mme Michèle Barzach est toujours membre du Conseil municipal de Paris.** – Mme Michèle Barzach n'a pas donné sa démission de son mandat de conseiller de Paris, a indiqué, lundi 10 décembre, M. Jean Tibéri, député RPR, premier adjoint au maire de la capitale. Elle reste également adjointe au maire. Mme Barzach avait quitté le RPR et abandonné son mandat de député de Paris, jeudi 6 décembre.

En Algérie

M. Léotard a pris la mesure de l'hostilité populaire à un conflit dans le Golfe

M. François Léotard s'est rendu en « voyage d'études » en Algérie du 6 au 9 décembre. Le maire de Fréjus y a rencontré le chef du gouvernement, M. Mouloud Hamrouche, et les ministres des affaires étrangères et de l'économie. Il s'est entretenu avec une quinzaine d'autres personnalités politiques, culturelles, humanitaires ou religieuses, parmi lesquelles l'évêque pied-noir d'Oran, Mgr Pierre Claverie, le romancier francophone Rachid Mimouni et des chefs de partis d'opposition, dont celui du Front islamique du salut et MM. Hocine Aït Ahmed et Saïd Sadi.

ALGER

de notre envoyé spécial

Préoccupé par les récents progrès du mouvement islamiste algérien et leurs échos en France, entre autres sur le rivage provençal dont il est l'élu, M. François Léotard souhaitait, de Tipaza à Oran, d'Alger à Mers-el-Kébir, prendre le pouls d'un pays, l'Algérie, où il ne s'était rendu qu'une fois il y a une dizaine d'années. Et améliorer sa connaissance du monde arabe : ayant déjà visité cette année la Jordanie, M. Léotard va se rendre, ce mois-ci, en Egypte.

Le temps fort du périple algérien de l'ancien président du Parti républicain aura sans doute été l'entretien de deux heures qu'il a eu avec le cheikh Abbassi Madani, principal animateur du Front islamique du salut (FIS). Celui-ci, qui part vainqueur aux élections législatives prévues au printemps 1991, a manifesté sans ambages sa satisfaction de voir enfin un homme politique français prendre la peine de venir s'enquérir directement de sa « philosophie ». Il a exposé celle-ci à coups de références empruntées moins au Coran – première surprise de l'ancien ministre de la culture – qu'à Descartes, Rousseau, Machiavel, Condorcet, Jules Ferry, Karl Popper, Durckeim, de Gaulle, et on en oublie.

De cette promenade inattendue à travers l'univers culturel occidental, il ressort que *« si l'Algérie a encore bien des efforts à accomplir pour retrouver les forces dont le colonialisme français l'a privée »*, la période des relations bilatérales douloureuses est *« terminée, finie, révolue »* et des rapports solides et permanents *« de bon voisinage, coopération et collaboration »* doivent, désormais, s'établir. Après une brève pause pour permettre au chef du FIS de réciter sa prière, les deux hommes ont eu la surprise de se trouver au diapason sur la question de la citoyenneté française accordée automatiquement, selon la loi actuelle, aux jeunes Algériens nés dans l'Hexagone. Le musulman intransigeant et le chrétien libéral sont tombés d'accord sur la nécessité de permettre aux intéressés, une fois adultes, de choisir eux-mêmes leur nationalité. Le cheikh Madani souhaite, d'ailleurs, rapatrier en Algérie tous les fils émigrés de cette terre qui le souhaiteraient. Les deux hommes ont condamné ensemble *« la dégradation publicitaire de l'image de la femme en Occident »*. Malgré les affiches de créatures dénudées, qui l'ont choqué lors de son dernier séjour à Paris, il y a deux ans, et lui ont fait dire : *« Où êtes-vous, Jeanne d'Arc ? »*, M. Madani a annoncé à M. Léotard son intention de venir prochainement en France en tournée électorale parmi ses compatriotes.

M. Léotard s'attendait bien – et ce fut le cas, en effet, avec tous ses interlocuteurs sans exception – à trouver en Algérie condamnation, à la fois, de l'invasion irakienne au Koweït et de la présence armée occidentale près des lieux saints de l'islam, mais il n'imaginait guère que plusieurs de ses hôtes, et non des moindres, tel le chef de la diplomatie d'Alger, M. Sid-Ahmed Ghozali, lui dresseraient un tableau apocalyptique *« de l'onde de choc déstabilisatrice qui ne manquerait pas de parcourir le monde arabe, y compris peut-être l'Algérie, si une guerre était menée contre l'Irak »*.

Comme il a été loisible à M. Léotard de le constater, le dirigeant étranger de loin le plus populaire dans la rue algérienne est aujourd'hui M. Saddam Hussein. *« Frappe, ô Saddam ! »* est actuellement – avec une ode au Front islamique du salut – un refrain souvent entendu à travers le pays... Lors de la conférence de presse qu'il a tenue, dimanche 9 décembre, à Alger, *« après ce passionnant voyage »*, M. Léotard a promis *« d'informer ses amis américains de la violence des réactions arabes qui seraient à redouter en cas de conflit dans le golfe Persique »*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

POLITIQUE

Un communiste sur quatre conteste M. Marchais

Suite de la première page

Le secrétaire général du PCF et ses amis sont donc fondés à observer qu'ils ont bien résisté à la pression des contestataires, apparemment voués à des positions minoritaires.

La poussée rénovatrice, organisée autour des anciens ministres communistes – MM. Fiterman, Le Pors, Ralite, Rigout – s'exprime, toutefois, un peu partout, avec une intensité telle qu'elle marque déjà profondément le fonctionnement du PCF et qu'elle pèsera sur l'après-congrès.

Dans la région parisienne, notamment, les conférences de section ont établi que les analyses et les propositions soutenues par les «refondateurs» ou «reconstructeurs» rassemblent les suffrages de 20 % à 30 % des délégués de cellules. A Aubervilliers, dont la municipalité est dirigée par M. Ralite, il y a eu 30,13 % d'opposants au projet officiel de résolution. A Argenteuil, où le mouvement contestataire s'incarne en M. Robert Montdargent, maire de la commune et député du Val-d'Oise, il y en a eu 30,06 %. A Montreuil, 26,48 % des délégués ont soutenu le maire, M. Jean-Pierre Brard, député de la Seine-Saint-Denis, qui avait été le premier parlementaire communiste à oser réclamer publiquement le remplacement de M. Marchais au secrétariat général. A Saint-Denis, malgré un débat très «cadré» par les «orthodoxes», 22,44 % des délégués ont suivi le maire, M. Marcelin Berthelot, et les autres élus du département, à l'origine de l'un des principaux appels lancés cet automne pour une «refondation» du parti. En Seine-Saint-Denis, deux conférences de section, celle de Tremblay-en-France (dont fait partie un autre député, M. François Asensi) et celle de Villepinte, ont carrément voté contre le projet de résolution du comité, à une majorité de 63,30 % pour la première et de 50 % pour la seconde.

Les votes majoritaires émis, dans la plupart des cas, en faveur du texte de la direction du parti s'accompagnent aussi, parfois, de prises de position indiquant que les critiques de M. Fiterman et de ses partisans trouvent, à l'intérieur du parti, plus d'écho que ne le laissent paraître les résultats bruts des débats. Ainsi à Argenteuil, où une motion opposée à la venue au congrès de délégués du PC chinois a été adoptée à une majorité de 65 voix contre 30 et 39 abstentions. De même, à la conférence fédérale de Meurthe-et-Moselle, où un amendement de la section de Villerupt demandant le renouvellement de la direction nationale du parti et le départ de M. Marchais a été soumis au vote, bien qu'il n'ait pas été initialement retenu par la commission des résolutions. Cet amendement a été ensuite adopté, par 64 voix contre 41 et 36 abstentions, après que le maire de Villerupt, M. Alain Casoni, eut franchi le Rubicon en approuvant sa base militante. En outre, un peu



partout, le projet de résolution est sensiblement amendé dans le sens souhaité par les contestataires.

A défaut d'avoir inversé la tendance majoritaire, M. Fiterman l'a déjà fortement ébranlée. Qu'il s'agisse, pour les communistes français, de la nécessité de prendre en compte les causes internes dans l'effondrement des régimes communistes de l'Est, de réviser leurs propres analyses antérieures sur l'évolution de ces régimes, d'admettre l'existence d'un déficit de perspectives nationales ou, encore, d'admettre la reconnaissance d'un certain pluralisme à l'intérieur du parti, l'ancien ministre d'Etat a fait progresser ses idées.

C'est bien parce qu'elle en a conscience que la direction du parti s'emploie à brider le mouvement critique qui se reconnaît en M. Fiterman. Elle fait jouer strictement les mécanismes du «centralisme démocratique» qui régissent les différents niveaux de représentation à l'intérieur du parti et qui permettent de réduire artificiellement l'expression des «tendances» par écrémages successifs des délégations, de cellules en sections, de sections en fédérations, de fédérations en congrès.

Premier exemple : à Saint-Denis, les suffrages contestataires représentaient 35 % des suffrages au niveau des cellules, mais seulement 22,44 % au terme de la conférence de section, et il n'y aura, finalement, que cinq délégués frondeurs sur soixante-cinq à la prochaine conférence fédérale. Second exemple : la délégation de la fédération de Paris au congrès ne comptera que deux contestataires sur quarante, alors que les positions «refondatrices» et «reconstructrices» rassemblaient environ le quart des suffrages au terme des discussions en cellules.

«Vous êtes des staliniens!»

Là où le rapport de forces ne la menace pas, la direction du parti se montre conciliante avec les contestataires. Cas-type : dans la Manche, où les amendements n'ont pas dénaturé le projet de résolution, le fondateur de la première «tendance Fiterman», M. Jean-Michel Blimer, a été réélu au comité fédéral, pour illustrer l'unité du parti.

En revanche, là où la houle est très forte, les tenants de la ligne majoritaire s'efforcent de «verrouiller» leurs positions au maximum, en mettant en évidence les limites de l'ouverture affichée par l'état-major de la place du Colonel-Fabien. A Montreuil, M. Brard a dû menacer de donner sa démission pour obtenir que le nouveau comité de section compte cinq contestataires sur soixante-six membres, au lieu des trois prévus. A Argenteuil, M. Montdargent a refusé de figurer avec son seul premier adjoint comme compagnon, au nom des minoritaires, dans la délégation de trente-sept militants envoyée au congrès. Il a ironisé sur *«les incantations démocratiques»* de M. Marchais et de ses amis.

Au terme de la conférence de section de Montpellier, ancrée dans la ligne majoritaire, le président du groupe communiste de la municipalité socialiste, M. Jean-Claude Biau, et deux autres élus locaux «fitermaniens» ont fait état de *«pressions»* exercées à leur encontre, en estimant que *«si le PCF avait été au pouvoir en France, il aurait reproduit le même type de régime qui a produit les Pol Pot et autres Ceaucescu»*. En Haute-Vienne, la section de Saint-Junien, la plus importante du département, a rejeté le projet de résolution par 45 voix contre 15 et 2 abstentions, mais a décidé de ne pas envoyer de délégation à la conférence fédérale, qui doit se réunir à Limoges les 15 et 16 décembre en présence de M. Roland Leroy, en jugeant, à l'avance, que *«le congrès ne reflètera pas, de toute façon, l'opinion majoritaire des communistes»*.

C'est à Saint-Denis, le week-end dernier, que le clivage entre les partisans de la direction du parti et les minoritaires s'est manifesté de la façon la plus caricaturale si l'on en juge par les récits des militants «refondateurs» et «reconstructeurs» qui accusent le secrétaire fédéral, M. Jean-Louis Mons, et M. Pierre Zarka, ancien député, d'avoir usé de manœuvres pour «gonfler» les suffrages favorables au projet de résolution, en faisant voter une centaine de nouveaux délégués «orthodoxes» surgis inopinément le soir du scrutin.

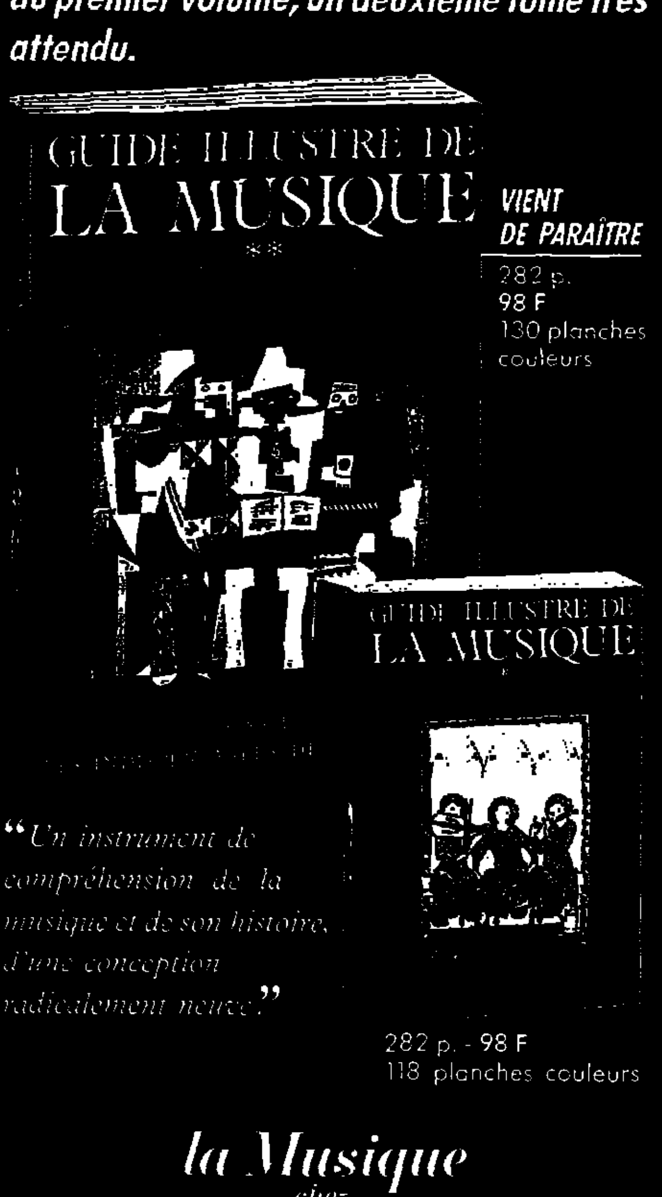
La discussion ouverte par le sinologue du parti, M. Alain Roux, farouchement opposé à la participation au congrès d'une délégation chinoise, a été extrêmement vive et, même, houleuse, quand M. Mons a expliqué, en substance, selon ces mêmes témoins, que si le PCF devait cesser toute relation avec les dirigeants des partis *«qui ont du sang sur les mains»*, il devrait alors rompre avec le PS, à cause des guerres d'Indochine et d'Algérie et aussi avec l'OLP... Un ancien dirigeant des Jeunesses communistes, M. Stéphane Peu, proche de M. Fiterman, a répliqué à M. Mons qu'il aurait mieux fait de comparer les victimes de la place Tiananmen à celles de l'Intifada. Le débat s'est envenimé davantage quand les délégués de l'une des cellules ont soumis à la discussion un vœu demandant, par référence à une récente initiative de M. Gorbatchev, que le PCF présente des *«excuses»* à tous les militants exclus naguère pour des motifs politiques. M. Zarka ayant argumenté contre cette proposition, c'est M. Roux qui a pris, cette fois, la mouche et quitté spectaculairement la bourse du travail de Saint-Denis, en lançant aux censeurs : *«Vous êtes des staliniens!»* Le mot de la fin?

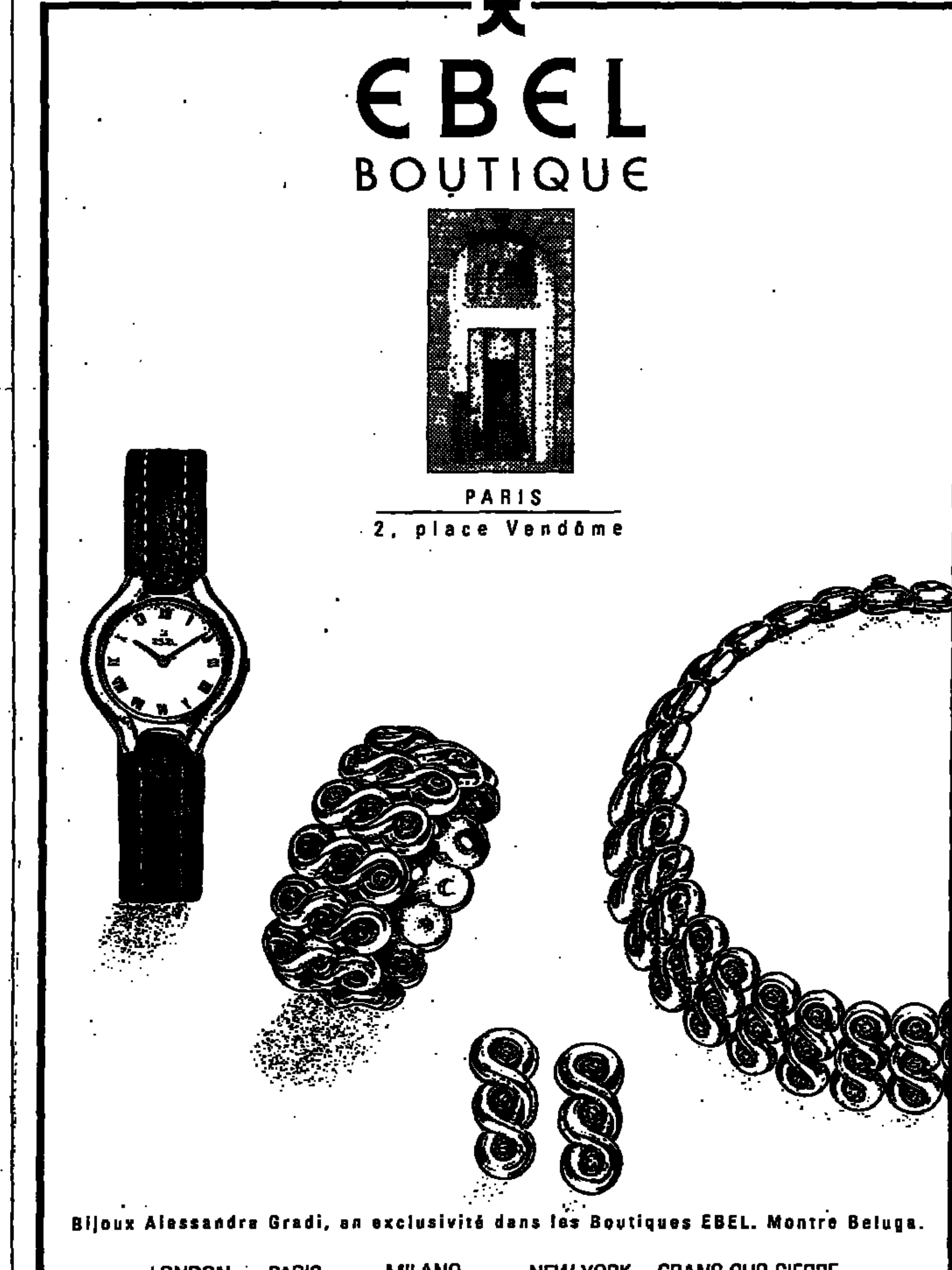
ALAIN ROLLAT

EN BREF

□ **ALPES-MARITIMES : M. Charles Ginésy nouveau président du conseil général.** – M. Charles Ginésy, sénateur RPR, a été élu, vendredi 7 décembre, à la présidence du conseil général des Alpes-Maritimes, en remplacement de M. Jacques Médecin, actuellement en fuite en Amérique du sud. Il a obtenu quarante-trois voix sur cinquante et une. M. Ginesy vient de faire l'objet d'une plainte pour délit d'ingérence déposée par deux conseillers municipaux (div. g.) de Nice, M. Max Cavaglione et M. Pierre Joselet et plusieurs personnalités socialistes ou proches du PS du département dont M. Jean-Hugues Colonna, ancien député (PS). Il lui est reproché d'avoir concédé l'exploitation de plusieurs équipements publics à des sociétés privées dont son fils, Charles-Ange avait pris le contrôle.

□ **M. Le Pen et la Corse.** – M. Jean-Marie Le Pen a dénoncé, lundi 10 décembre à Ajaccio, les hommes politiques *«ripoux»* de gauche et de droite qui composent la nouvelle *«Ripoublique française»*. Auparavant, à Bastia, M. Le Pen avait déclaré : *«Si la Corse était indépendante, elle deviendrait une île arabe.»*





SOCIÉTÉ/CULTURE

Favorable à « des mesures de redressement »

Un rapport du Sénat dénonce le « dévoiement » du service national des objecteurs de conscience

Au nom de la commission sénatoriale des finances, dont il est l'un des rappporteurs, M. François Trucy, sénateur (Rép. ind.) du Var, s'en prend avec vigueur à ce qu'il appelle lui-même le *« dévoiement »* du service national des objecteurs de conscience, dont il dénonce *« les conditions parfois surprenantes »* dans lesquelles il est de plus en plus fréquemment effectué. Il demande au Parlement de mettre fin à une telle *« dérive »* au moyen *« des mesures de redressement »* qui s'imposent.

Selon le rapporteur du Sénat, le statut des objecteurs de conscience s'est appliqué, l'an dernier, à cinq mille trois cents jeunes gens (dont 60 % sont des bacheliers) si l'on tient compte du fait que les intéressés font, en principe, deux ans de service national. Au fil des années, le nombre des demandes retenues n'a cessé de croître. Elles étaient neuf cent six en 1982 (avant l'application de la nouvelle loi qui régit le statut de l'objection de conscience depuis juillet 1983), et elles ont été trois mille trois cent neuf l'an passé, soit quelque 1,2 % du contingent.

« Or, écrit M. Trucy, *le « service » des objecteurs se déroule dans des conditions parfois surprenantes. Leurs incorporations réelles sont souvent décalées d'un mois par rapport aux affectations théoriques. Les permissions ne sont guère contrôlées et se trouvent correspondre aux vacances scolaires. Les libérations anticipées sont fréquentes et sont accordées par le ministère des affaires sociales, alors qu'elles devraient être décidées par le ministère de la défense.* »

« *Souvent,* poursuit le sénateur, *les objecteurs de conscience se voient confier des tâches d'encadrement de la jeunesse, facilitant ainsi le prosélytisme. D'autres sont affectés à des organismes plus proches du mouvement syndical ou militant que du mouvement associatif, et ils sont ainsi mis en situation d'exercer des activités interdites à tout appelé. D'autres encore poursuivent leurs études dans des universités ou des grandes écoles, tout en bénéficiant d'une bourse.* »

Le sénateur considère que cette situation n'est *« ni conforme à la dignité que devraient manifester des jeunes gens mus par leur conviction ou une certaine forme d'idéal, ni compatible avec une gestion rigoureuse que devrait inspirer le seul souci de l'intérêt général »*.

Service civil : une « nomenklatura »

Estimant que *« le Parlement ne peut admettre une telle dérive »*, le rapporteur du Sénat conclut que *« des mesures de redressement s'imposent »*, s'agissant d'une forme du service national qui accueille un nombre de jeunes gens encore limité, mais qui s'accroît chaque année.

D'une manière générale, M. Trucy s'en prend aux différentes formes civiles du service national – coopération, aide technique, police et objecteurs – qui ont attiré douze mille quatre cent cinquante jeunes en 1989, soit entre 3 % et 4 % des effectifs du service militaire proprement dit. Selon lui, plus des trois quarts de ces appelés à un service civil sont des élèves issus des grandes écoles. En réalité, ils constituent *« une nomenklatura »* qui exploite les facilités offertes et *« laisse aux catégories sociales moins favorisées la charge des obligations de défense »*.

Plus de la moitié des coopérants, remarque le rapporteur sénatorial à titre d'exemple, sont ensuite recrutés dans l'entreprise où ils ont accompli un service qui, moyennant des gratifications ou des avantages en nature non négligeables, s'apparente plus, de fait, à un stage de pré-embauche. Près de la moitié des volontaires de l'aide technique sont des médecins *« concentrés dans quelques villes des départements d'outre-mer, alors qu'il manque plusieurs centaines de médecins-aspirants dans les armées »*.

Toutes ces situations sont *« critiquables »* et *« regrettables »*, car elles montrent *« une désaffection des futurs cadres de la nation à l'égard du service militaire »*, conclut M. Trucy.

Alors que Columbia atterrit après une mission écourtée

Des experts américains recommandent de limiter l'usage de la navette spatiale

Après neuf jours en orbite, la navette Columbia a atterri, mardi 11 décembre à 7 h 51 (heure française) sur la base Edwards (Californie). La fin de cette mission, émaillée d'incidents, a coïncidé avec la publication d'un rapport d'une commission *ad hoc* demandant une révision à la baisse du projet de station orbitale Freedom, et recommandant de limiter au maximum l'utilisation de la navette spatiale.

Prévue pour durer dix jours, mais écourtée de 24 heures en raison de prévisions météorologiques défavorables, la mission avait été marquée par une série de défaillances de l'observatoire astrophysique Astro (*le Monde* du 5 décembre). Or ce vol constituait précisément le premier tir de Columbia après une période de cinq mois durant laquelle la flotte des navettes avait été clouée au sol en raison de fuites d'hydrogène liquide. Contretemps supplémentaire, un défaut de courbure du miroir principal du télescope spatial Hubble, lancé à grand renfort de superlatifs, l'avait rendu très myope.

Cette suite d'ennuis avait entraîné de vives critiques, tant du Congrès que de la part du public. Le rapport remis, lundi soir, au gouvernement américain, ajoute les siennes. Il émane d'une commission de douze membres, mise sur pied par le vice-président Dan Quayle, et dirigée par Norman Augustine, PDG de la société aérospatiale Martin Marietta, et préconise l'abandon progressif de la navette au profit de lanceurs classiques pour toutes les missions où la présence de l'homme n'est pas indispensable. Les experts recommandent, par ailleurs, une révision complète du projet de station spatiale Freedom, avec pour objectif principal de faire baisser les coûts de construction *« en prenant le temps nécessaire pour le faire de manière complète et innovatrice »*.

La commisson, qui a étudié le programme spatial américain durant quatre mois, rappelle à l'appui de ses conclusions que le satellite de communications qu'emportait Challenger, lors de l'accident qui a fait sept morts en janvier 1986, aurait très bien pu être mis sur orbite par une fusée classique. Statistiquement, *« il est vraisemblable qu'une autre navette sera perdue au cours des prochaines années »*, ajoutent les experts. Selon eux, la NASA devrait commencer dès à présent à revoir son calendrier de lancements de navettes au profit d'un nouveau lanceur non habité. Plusieurs projets existent dont celui du Shuttle-C (C pour Cargo), un engin basé sur la navette mais ne possédant pas d'équipage.

L'administrateur de la NASA, M. Richard Truly, a indiqué qu'il prenait *« tout à fait au sérieux chacune de ces recommandations »*. Maigre consolation pour lui, la commission précise que, *« malgré des imperfections »*, l'agence spatiale américaine possède *« de loin le corpus de connaissances spatiales le plus important au monde au sein d'une seule organisation »*. Un changement de ses structures serait donc inutile et *« inapproprié »*, précise le rapport. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Sida, prostitution et maisons closes

Le « mea culpa » de Mme Barzach

Faut-il abandonner ses amis politiques pour être en situation de faire, publiquement, son autocritique ? En juin dernier, à la veille de la présentation par M. Jacques Chirac du plan de lutte de la Ville de Paris contre le sida, Mme Michèle Barzach faisait sensation en expliquant dans ces colonnes (*le Monde* du 8 juin) être favorable, pour des raisons sanitaires, à la réouverture des maisons closes. Prenant notamment l'exemple du bois de Boulogne, l'ancien ministre de la santé du gouvernement Chirac – par ailleurs spécialiste de gynécologie – se prononçait sans nuance sur le sujet. *« Au risque d'offusquer de très nombreuses personnes, je pense que l'on doit se poser la question de la réouverture des maisons closes,* déclarait alors Mme Barzach. *Et à cette interrogation je réponds très clairement oui. (...) Installons un véritable système sanitaire et des obligations de contrôle sanitaire. Mais assez de cette hypocrisie et de cette irresponsabilité collective. »*

Cette proposition ne pouvait que susciter des réactions contradictoires. Tout à fait favorable, M. Bernard Kouchner secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, proposait même le terme de « maison ouverte », pour le substituer à l'ancien. La Ligue des droits de l'homme, le Planning familial, tout comme Mme Michèle André, secrétaire d'Etat chargé des droits de la femme, se déclaraient farouchement hostiles à une proposition conduisant à institutionnaliser, selon eux, une discrimination à l'égard des prostituées.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire homosexuel *Gai pied hebdo* (daté du 6 décembre), Mme Michèle Barzach avoue aujourd'hui qu'elle a commis une erreur en lançant cette polémique. S'exprimant en tant qu'adjointe à la mairie de Paris chargée de la santé et de l'action sociale – poste dont elle vient de démissionner en même temps que de son mandat de député RPR, – Mme Barzach déclare à propos de la lutte contre le sida engagée par la Ville de Paris : *« Je ne crois pas que l'enjeu soit politique sur ce dossier ; il y a des parasites, des questions de personnes. J'ai un regard non politique sur le sida, mais tout le monde ne l'a pas... Ce dossier a cependant eu deux malchances : un climat politique spécial et la malencontreuse histoire des maisons closes. Je ne fais pas beaucoup d'erreurs de communication, mais c'en était une... ».*

Au-delà de ces revirements tout indique, à commencer par le remarquable travail effectué grâce aux pouvoirs publics en collaboration avec deux cents prostituées parisiennes (*le Monde* daté 25-26 novembre), que loin de passer par l'ouverture de maisons « closes » ou « ouvertes » le contrôle de l'épidémie de sida *via* la prostitution impose d'associer concrètement les prostituées à la prise en charge de leur santé en leur permettant, notamment, d'avoir enfin droit à une couverture sociale dont elles sont le plus souvent démunies.

JEAN-YVES NAU

Accidents, avalanches, circulation paralysée...

Les intempéries ont provoqué la mort de dix-huit personnes en Europe

Depuis le 8 décembre, le mauvais temps a provoqué la mort d'au moins dix-huit personnes en Europe, la plupart ayant péri dans des accidents de la route ou des avalanches. Le bilan provisoire est de huit morts en Grande-Bretagne, quatre en Suède, trois en France et autant en Suisse. Plusieurs personnes sont portées disparues en Espagne.

Dans une bonne partie de l'Europe, les trafics routier, ferroviaire et aérien sont arrêtés ou, pour le moins, fortement perturbés. Le cas le plus spectaculaire est celui de l'Allemagne : la neige et la glace ont enseveli lundi de nombreuses voitures dans le sud du pays et provoqué un millier d'accidents dans le Bade-Wurtemerg.

De même, les foyers privés d'électricité se comptent par centaines de milliers en Europe. En France, par exemple, près de 100 000 abonnés d'EDF étaient toujours sans courant dans la soirée du 10 décembre, notamment dans la région Rhône-Alpes. Il a neigé jusqu'aux portes de Marseille et, mardi 11, la circulation était très délicate dans la région d'Aix-en-Provence et de Manosque. Un automobiliste est mort lundi, près de Reims, à cause du verglas et deux personnes ont été tuées dans un éboulement rocheux, près de Vintimille (Alpes-Maritimes), dû aux fortes pluies du week-end. Trois skieurs britanniques ont été pris dans une avalanche à Tignes et l'un d'eux a été grièvement blessé. Dans le Jura, mardi 11, toutes les écoles ont été fermées, alors que les transports scolaires étaient suspendus en Haute-Saône.

• **Assurances.** – Le Centre de documentation et d'information de l'assurance rappelle que certains dommages occasionnés par la neige peuvent être pris en charge par les assurances, si les contrats souscrits comprennent ce type de garantie et si les dégâts sont très rapidement déclarés à la compagnie avec laquelle ces contrats ont été signés. Peuvent, notamment, être ainsi indemnisés les toits effondrés totalement ou partiellement, le contenu avarié de congélateurs, les automobiles endommagées par la neige ou la glace tombée d'un toit ainsi que les piétons qui se blessent en glissant sur un trottoir non déblayé. Des précisions peuvent être obtenues par Minitel en tapant 3614, code CDIA.

• **Prévisions météo.** – Dans la soirée du 10 décembre, la direction de la sécurité civile a averti que la situation météorologique *« risque encore de connaître une aggravation au cours des soixante-douze prochaines heures »*. C'est-à-dire jusqu'à la soirée du jeudi 13 décembre. Elle recommande donc *« vivement »* de ne se déplacer qu'en cas d'impérieuse nécessité, en particulier dans tout le Sud-Ouest, l'Ouest et le Nord-Ouest, dans les Pyrénées et le Sud-Est, sur tout le littoral méditerranéen, toutes régions où l'on s'attend à de très fortes chutes de neige ou à des pluies très abondantes. – *(AFP., AP.)*

□ **Arraisonnement d'un canot de Greenpeace devant Mururoa.** – La marine française a arraisonné, lundi soir 10 décembre, à l'intérieur des eaux territoriales devant l'atoll de Mururoa, un canot à bord duquel avaient pris place cinq militants de Greenpeace débarqués de leur bateau *Rainbow Warrior II*. Ces militants de Greenpeace, parmi lesquels M. Alain Conan, responsable de la branche française du mouvement, avaient l'intention de faire des prélèvements dans les eaux qui bordent l'atoll où la France effectue ses essais nucléaires souterrains. Ils ont été entendus par un officier de police judiciaire et transbordés, sans incident, à bord du remorqueur *Ravi* de la marine, qui les a reconduits jusqu'à leur navire.

Une campagne contre la toxicomanie

« Aidons-les à dire non »

Une campagne nationale de prévention contre la toxicomanie vient d'être lancée par la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT).

Mme Georgina Dufoix, délégué général à la lutte contre la toxicomanie, a lancé, le 10 décembre, une campagne nationale de prévention contre la drogue, qui doit durer jusqu'au mois de juin 1991. Intitulée « Combat pour la vie », cette campagne vise à *« lutter contre la demande de drogue*, a déclaré Mme Georgina Dufoix. *L'action pour lutter contre l'offre est très importante, mais ne suffit pas »*.

Des spots télévisés diffusés du 7 au 22 décembre accompagnent le lancement de cette campagne. Ils mettent en scène un adolescent, qui, traversé par des souvenirs heureux liés à son enfance, ses amis et sa famille, dit non à la drogue que des amis lui proposent. À la fin, un slogan – « Aidons-les à dire non » – insiste sur l'action de l'entourage pour éviter la tentation de la première prise de drogue.

Le lundi 10 décembre, une journée nationale a rassemblé, à Paris, différents maires, associations et autres acteurs impliqués dans la prévention contre la drogue. Un accueil téléphonique, anonyme et fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec un numéro d'appel unique pour toute la France (16-1-48-09-13-13), était mis en place afin de répondre aux questions liées à la toxicomanie. Le même jour, la délégation contre la drogue devait signer un protocole d'accord avec la RATP pour la mise en œuvre d'actions de prévention dans le métro. La RATP prévoit d'implanter, en 1991, des lieux de dialogue, d'écoute et de conseil, avec une assistante sociale, dans certaines stations du métro et du RER.

Cette nouvelle campagne de prévention va s'appuyer sur les *« actions locales »* menées par les élus, les associations, les comités de pilotage mis en place dans huit régions, ou encore les comités d'environnement social auprès des établissements scolaires. Institués par une circulaire du ministère de l'éducation nationale du 22 octobre, ces comités sont destinés à servir de passerelles entre le quartier et l'école. L'ensemble de la campagne devrait faire l'objet d'une évaluation en juin 1991.

M. L

Un contraceptif de longue durée est autorisé aux Etats-Unis

La Food and Drug Administration (FDA) a autorisé, lundi 10 décembre, une nouvelle méthode contraceptive sous forme d'implant qui garantit une protection pendant cinq ans. Ce contraceptif féminin, le Norplant, qui devrait être mis en vente dans les prochains mois, consiste à placer sous la peau six petites capsules de silicone de la taille d'une allumette, qui contiennent une hormone progestative synthétique, le lévonorgestrel, largement utilisé dans les contraceptifs oraux.

Selon le Population Council, un organisme new-yorkais, qui a commencé à développer cette méthode contraceptive dès 1966, les implants peuvent être retirés à tout moment au moyen d'une petite intervention chirurgicale et les effets disparaissent au bout de deux jours. Le Norplant est aujourd'hui disponible dans quatorze autres pays et utilisé par environ cinq cent mille femmes.

Des études concernant cinquante-cinq mille femmes et présentées à la FDA en 1989 ont montré que le principal effet secondaire était, dans certains cas, des saignements menstruels irréguliers. La FDA a précisé que l'efficacité du Norplant s'élève à 99 % chez les femmes dont le poids est inférieur à 75 kilogrammes. Comme les pilules contraceptives, la méthode est contre-indiquée chez les femmes souffrant d'affections aiguës du foie, de saignements vaginaux inexpliqués, de cancer du sein, ou de problèmes de circulations importants, a précisé la FDA. – *(UPI.)*

La neige s'installe en Rhône-Alpes

LYON

de notre bureau régional

De nouvelles chutes de neige, dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 décembre, ont prolongé et parfois aggravé les difficultés de communication dans plusieurs départements de la région Rhône-Alpes. Celui de l'Ain, avec une nouvelle couche de 30 à 60 centimètres, était le plus touché et, mardi matin, l'agglomération de Bourg-en-Bresse se trouvait complètement paralysée (comme celle de Mâcon, en Saône-et-Loire), les portes des écoles restant dans bien des cas fermées. A La Tour-du-Pin, dans l'Isère, la couche de neige atteignait, mardi matin, 75 centimètres, épaisseur record depuis 1961, date à laquelle ont commencé les relevés dans cette sous-préfecture.

Dans le Rhône et l'Isère, la situation avait tendance à se normaliser et la circulation automobile était rétablie sur deux voies sur les autoroutes Lyon-Grenoble et Lyon-Chambéry. Les services de dépannage d'EDF ayant pu réparer la plupart des lignes endommagées, le nombre des abonnés privés de courant était estimé à moins de cent mille. Autour de Bourgoin-Jallieu (Isère), plusieurs toitures de supermarchés se sont effondrées sous le poids de la neige, lundi soir, faisant six blessés. Le trafic ferroviaire restait totalement interrompu, mardi matin, entre Bourg-en-Bresse et Ambérieu-en-Bugey, Villars-les-Dombes et Bourg, Lyon et Ambérieu, dans l'Ain, mais également entre Romans (Drôme) et Grenoble.

Victime d'une chute à son domicile de Chuzelles (Isère), une femme de soixante-treize ans a été retrouvée morte de froid.

En revanche, en utilisant des motrices diesel, la SNCF faisait de nouveau circuler des trains entre Lyon et Chambéry, *via* Saint-André-le-Gaz, et entre Lyon et Grenoble, avec des retards de deux à trois heures.

R. B.

□ **Les spéléologues bloqués dans un gouffre du Vaucluse hors de danger.** – Les onze spéléologues bloqués par la crue d'une rivière souterraine, à 600 mètres sous terre, dans un gouffre du plateau d'Albion, sur la commune de Saint-Cristol (Vaucluse), sont tous remontés à la surface lundi 10 décembre peu avant minuit. Ils étaient descendus, samedi 8, explorer le trou du « souffleur », à 60 kilomètres à l'est de Carpentras. Spéléo-Secours, de la Fédération française de spéléologie, avait dépêché sur place 34 sauveteurs.

RELIGIONS

Mgr del Portillo prélat de l'Opus Dei est nommé évêque

Mgr Alvaro del Portillo, prélat de l'Opus Dei, a été nommé par Jean-Paul II, vendredi 7 décembre, évêque titulaire de Vita (ancien siège de la province de Byzance). Cette initiative confirme le soutien apporté par le pape à un mouvement controversé, auquel il avait déjà accordé, en 1982, le statut particulier de « prélature personnelle ».

L'Opus Dei, fondé en 1928 par Mgr José Maria Escriva de Balaguer, compte environ un millier de prêtres dans le monde et soixante-treize mille laïcs (hommes et femmes), qui lui sont unis, non par des vœux, mais par un engagement contractuel. Ils mènent une vie spirituelle et apostolique intense, tout en poursuivant leurs activités familiales, professionnelles et sociales. Son caractère laïque et les méandres de son organisation soulèvent des critiques, l'Opus Dei étant parfois présenté comme une « église dans l'Église ».

VOICI LA PREMIERE PAGE DE PUBLICITE PERMETTANT A LA FOIS DE TESTER SA VUE ET DE PRESERVER SON COMPTE EN BANQUE.

2
D = 0,59 mètre

Achetez Apple chez IC. Achetez Apple

5
D = 1,25 mètre

Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple

6
D = 1,50 mètre

Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez

14
D = 3,50 mètres

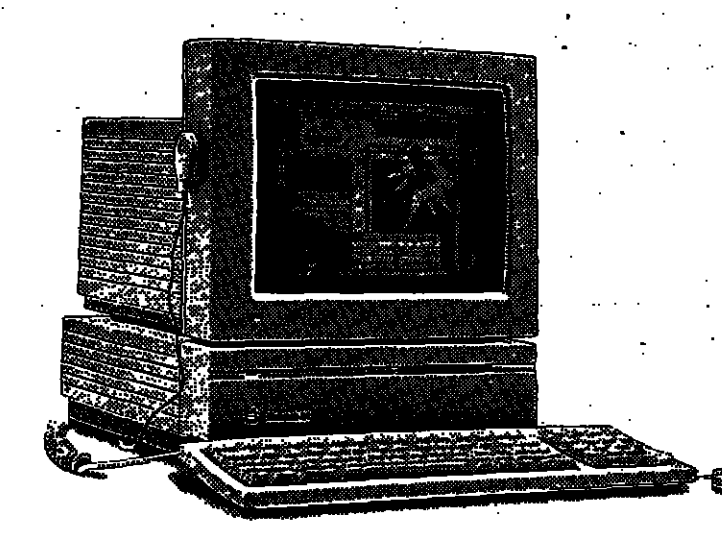
Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez

20
D = 5 mètres

Achetez Apple

28
D = 7 mètres

chez IC.



Voici le Mac IIsi. Et voici objectivement quelques bonnes raisons de l'acheter chez IC : disponibilité immédiate et aux meilleures conditions - conseil - suivi d'installation - formation - hot line gratuite - et, sans doute le plus important, disponibilité et sourire. Le Mac IIsi est le tout nouveau prodige d'Apple. C'est un outil exceptionnel qui vous ouvrira les portes d'un nouveau monde d'application. Il est rapide, extrêmement rapide, et aussi très puissant. Nous pourrions vous en parler longtemps pour vous décrire toutes ses qualités, mais le mieux est encore de le voir fonctionner.
Téléphonez-nous vite ou venez nous voir, 6 jours sur 7, de 10h à 19h et même à 18 h 55. Avec le Mac IIsi, nous allons certainement vous étonner.

(1) 42 72 26 26





10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS TEL (1) 42 72 26 26
APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS TEL (1) 42 86 90 90

IC MARSEILLE SA 94 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE TEL 91 37 25 03
IC TOULOUSE SA 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE TEL 61 25 62 32
IC NANTES SA 3 ALLEE DES TANNEURS COURS DES 50 OTAGES 44000 NANTES TEL 40 47 08 62
LES HEURES D'OUVERTURE SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER SELON LES POINTS DE VENTE. RENSEIGNEZ-VOUS

WELLCOME

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant les assises de Paris

Le meurtre d'une mère indifférente

Patrick Volut comparaît depuis le lundi 10 décembre devant la cour d'assises de Paris pour répondre du crime de « parricide ». Selon l'accusation, il aurait tué sa mère le 19 août 1987, mais le dossier ne comporte aucune preuve objective, et le cadavre n'a jamais été retrouvé. La principale charge est constituée par des aveux circonstanciés, que l'accusé conteste aujourd'hui.

Lucienne Mery était très belle. Tous ceux qui l'ont rencontrée se souviennent qu'à soixante et onze ans cette femme était d'une *« beauté remarquable »*. Dans le box des accusés, Patrick Volut, son fils, aujourd'hui âgé de quarante-cinq ans, en paraît dix de moins et affiche des allures de jeune homme un peu maniéré. Pourtant, ce fils unique n'a pas été étouffé par l'affection du milieu familial. Dans sa jeunesse, il n'a connu que les nurses des homes d'enfants de Suisse, de France et d'Amérique, avant de fréquenter en tant que pensionnaire les collèges élégants ou les coûteuses institutions privées. *« Dix-sept ans d'internat, ça suffisait »*, soupire Volut pour expliquer le brutal arrêt de ses études.

C'est à ce moment qu'il a rencontré sa mère, presque pour la première fois, ce qui lui fait dire : *« L'histoire de ma mère, et la mienne, n'a commencé qu'à dix-sept ans »*, et il ajoute : *« Nous n'avions pas de souvenirs communs... »*. Certes, elle ne lui téléphonait qu'une fois par an *« pour son anniversaire »*, mais, pour lui, cette circonstance est un motif lui permettant de créer un lien avec cette femme *« éblouissante »*. Ainsi, il relève qu'elle a été pupille de la nation, et rassemble sa propre destinée et celle de sa mère pour les résumer dans la formule *« notre blessure d'origine »*. C'est à dix-sept ans aussi qu'il apprendra qu'il est le fils d'une brève liaison avec un résistant en 1945. Quant à son beau-père, Maurice Mery, président-directeur général d'une grosse entreprise, il a été assassiné le 18 mai 1969 de cinq balles de revolver. *« Un contrat portant la signature du crime organisé. Déjà... »*, suggère Volut. Il avait vingt-quatre ans. Depuis, il a vécu, directement ou indirectement, aux crochets de sa mère. Il l'admet avec un certain sens de la nuance en précisant : *« Elle m'a assisté, elle subvenait à mes besoins »*.

Pour l'expert-psychiatre, il s'agit là de *« conditions d'éducation extrêmement pathogènes »*, et il insiste sur la *« carence massive d'affection »* dont Volut a souffert. Le spécialiste évoque aussi *« l'ambivalence »* des sentiments de l'accusé pour sa mère, considérée comme *« une merveille inaccessible »*, mais aussi comme une femme dont il aurait dit un jour : *« Elle n'est que belle. »* Cette ambivalence semblait inscrite dans la personnalité de Volut, qui soutient tout et son contraire avec la même aisance, dans un discours souvent verbeux où il se perd dans une foule de détails, au point d'oublier la question posée par le magistrat.

Preuve par l'absurde

« Je n'ai pas tué ma mère, je serais même mort pour elle », affirme Volut, et pendant des heures, il raconte par le menu comment on a perdu la trace de Lucienne Mery à la fin de l'été 1987. Le 24 septembre 1987, il a signalé sa disparition au service des recherches dans l'intérêt des familles. Mais il a rassuré l'entourage en invoquant le séjour discret de sa mère dans une clinique de chirurgie esthétique. Cette absence étonne pourtant le concierge, qui, à chaque voyage, recevait des consignes précises sur l'arrosage des plantes. En outre, une voisine a entendu dans la soirée du 19 août une voix de femme crier : *« Arrête... Il est fou ! »*

Une enquête est ouverte. Elle révèle que Volut puisait largement dans les comptes bancaires de sa mère. Une perquisition permet de découvrir une alliance coupée et des notes où Volut semblait avoir prévu ce qu'il fallait faire ou dire pour répondre aux questions gênantes des policiers ou de l'entourage. Mais, à l'entendre, la justice a fait une mauvaise interprétation de ce document, qui n'était qu'un aide-mémoire pour orienter ses recherches. Quant à la bague, il l'a trouvée coupée dans un tiroir. Pour lui, c'est un symbole : elle voulait rompre avec l'ami américain qui la lui avait offerte.

Mais, au cours de la garde à vue, il avait avoué aux policiers que, depuis les vacances, l'idée de *« gommer »* sa mère était devenue une obsession. Le 19 août, alors qu'elle était dans sa salle de bains, il l'aurait frappée à coups de marteau, puis étranglée et, enfin, égorgée. Ensuite, selon ses aveux, il aurait placé le corps dans une housse de vêtements avant de le jeter dans un conteneur à ordures qui a été conduit dans une usine d'incinération.

Aujourd'hui, il déclare tout net : *« Ce ne sont pas des aveux car ce n'est pas le récit de la vérité. »* Et là aussi, il a une explication : *« Les policiers étaient persuadés qu'ils me tenaient. Devant cette absurdité, j'ai décidé d'encaisser le parricide pour apporter la preuve par l'absurde et sortir de cette situation kafkaïenne. »* Ce qu'il nomme *« une preuve par l'absurde »*, c'était le fait de produire *« un effet d'annonce »*, un *« coup médiatique »* afin de faire surgir des témoignages et, peut-être, de provoquer le retour de sa mère. Très agité, Volut insiste sur le caractère *« théâtral »* de ses aveux, s'appuie sur la littérature, cite Balzac, et crie que *« tout est livresque »*. Impassibles, les juges prennent des notes, même lorsqu'il dit que le parricide est *« le crime le plus abject et le plus abominable »*.

Verdict mercredi 12 décembre.

MAURICE PEYROT

Un expert auprès des tribunaux condamné pour escroquerie

La mythomanie du psychanalyste

Tout était faux chez Gérard Paysais. Son nom, *« professeur d'Espagnac »*. Son titre, *« président de l'Association européenne de psychanalyse »*. Et surtout ses relations, qu'il prétendait nombreuses et qu'il avait entrepris de monnayer auprès de particuliers en délicatesse avec la justice.

Lorsqu'on est le *« beau-frère »* du ministre de la justice de l'époque, M. Pierre Arpaillange, que l'on *« fait la bise »* au premier président de la Cour de cassation, M. Pierre Drai, et que l'on *« tutoie »* le président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter, il est facile de faire pression sur les magistrats, leur assurait-il. Mercredi 5 décembre, le tribunal de Périgueux l'a donc condamné pour escroquerie à trente mois d'emprisonnement dont douze avec sursis et à 100 000 F d'amende.

Fausse également, sa fonction d'expert-psychanalyste. La vraie cour d'assises des Landes l'a pourtant écouté, en novembre 1989, évoquer *« ses dîners avec Jacques Chaban-Delmas »*, s'opposer aux autres experts convoqués au procès des auteurs de la *« tuerie de Belhade »* et balayer les objections des avocats.

Pour ce triple meurtre, commis en 1985, quatre des accusés, Jean-Pierre Barthélémy, Pascal Maillet, Francis Ardanny et Jean-Pierre Orvath avaient été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. La cour avait infligé au cinquième, Jean-Pierre Alario, quinze ans de réclusion.

Les défenseurs des cinq condamnés ne manqueront pas d'avancer la récente condamnation du faux professeur d'Espagnac, et son déjà vrai casier judiciaire au moment du procès, pour étayer les pourvois en cassation déposés. De sources judiciaires, on indique que le verdict de Mont-de-Marsan pourrait être annulé.

Violences à la prison des Baumettes

Le parquet de Marseille requiert une forte amende contre un surveillant

Jacky Devilez, surveillant à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille, inculpé de « coups et blessures volontaires » sur la personne d'un détenu, Fouad Adjouri, a comparu, lundi 10 décembre, devant la septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille. Le substitut du procureur a requis contre lui plus de 10 000 francs d'amende.

Les faits remontent à la nuit du 13 au 14 juin 1989. Après qu'une panne d'électricité eut plongé les Baumettes dans l'obscurité, une certaine agitation se produisit dans l'établissement et, selon les témoignages des gardiens, des insultes furent proférées à leur encontre. Trois surveillants pénétrèrent alors dans la cellule de Fouad Adjouri, prévenu pour une affaire d'escroquerie. Interrompant sa prière, ils le sortirent brutalement dans le couloir. Poussé dans l'escalier, Fouad Adjouri reçut quatre ou cinq coups de poings avant de finir, inanimé, sur le sol du cachot. Le lendemain, un surveillant le retrouva inconscient, la machoire fracturée et l'œil tuméfié.

« J'ai perdu patience et je reconnais avoir donné quelques coups de poing », a déclaré Jacky Devilez, que ses collègues disent *« habitué à ce type de pratiques »*. Fouad Adjouri affirme, lui, avoir été *« déshabillé de force pour une fouille corporelle, frappé comme dans les films sur la Gestapo »*. Contre les deux autres surveillants, poursuivis pour voie de faits, le substitut a requis 2 000 F d'amende.

Le jugement sera rendu le 7 janvier.

SPORTS

FOOTBALL

Le syndicat des joueurs envisage une grève

L'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), le syndicat des joueurs de football, envisage de lancer un mot d'ordre de grève pour les trois dernières journées du championnat de France si certaines mesures adoptées, samedi 8 décembre, par l'assemblée générale de la Ligue nationale n'étaient pas annulées. Ces mesures prévoient notamment la réduction des effectifs des clubs professionnels dès la saison prochaine – de 21 joueurs à 19 pour un club de seconde division et de 16 à 15 pour un club de seconde division – et l'interdiction des clauses libératoires qui permettent actuellement à un joueur de quitter son club en court de contrat.

La mesure qui suscite le plus de polémiques concerne également le contrat : *« Lorsqu'un joueur dont le contrat est venu à expiration conclut un nouveau contrat avec un autre club, son ancien club aura le droit de percevoir une indemnité de promotion »*. Cette phrase est lourde de signification pour les joueurs. Elle implique en effet la fin du « contrat à temps », qui leur permet actuellement d'être maîtres de leur destin et uniques bénéficiaires des transferts qui les concernent lorsqu'ils sont en fin de contrat. Au contraire, selon la nouvelle réglementation, les clubs seraient donc intéressés aux transferts de leurs joueurs.

« Certaines des mesures sont inacceptables, a indiqué M. Philippe Piat, le président de l'UNFP, *car elles remettent en cause la charte du football professionnel »*, que l'UNFP a signée au sein de la commission paritaire qui regroupe la Fédération, la Ligue et l'UNECATEF (éducateurs et entraîneurs). Avant d'en arriver à la grève, le syndicat des joueurs professionnels va d'abord demander à la Fédération française, l'organisme de tutelle, de casser les décisions qui seraient contraires aux réglements. Il envisage également de solliciter l'arbitrage du ministère des sports et du ministère du travail, tout en entamant une procédure juridique.

POLICE

Le mécontentement des policiers de province

Le SNPT proteste contre les « promesses non tenues » de M. Joxe

Pour les fêtes de fin d'année, la menace d'une *« grève des PV »* est agitée par le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, affilié à la FASP). Afin de protester contre *« les promesses non tenues, les atermoiements et les retards accumulés par le ministre de l'intérieur »*, l'organisation majoritaire chez les gardiens de province propose d'apposer des fac-similés de « papillons » sur les pare-brise des voitures mal garées.

Réunissant ses délégués à Tréveneuc (Côtes-d'Armor), le syndicat n'a pas caché son *« mécontentement »* tout en exigeant *« une pleine et entière application des accords conclus avec le ministre de l'intérieur »*. Des revendications qui concernent aussi bien des mesures indiciaires que la réforme des corps et carrières, ou encore la fermeture des « petits » commissariats. A l'heure où est discutée une nouvelle carte des compétences territoriales entre la police et la gendarmerie, le SNPT se prononce ainsi *« pour le maintien et la défense de toutes les circonscriptions de police urbaine en l'état actuel »*.

Sans fermer la porte aux négociations, le SNPT s'affirme *« prêt à passer à l'action »*. Quant à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), elle envisage elle aussi une *« forme d'action et de protestation pour les fêtes de fin d'année »*, qui associera tous les personnels de police, des gardiens de Paris et de province aux CRS et aux policiers en civil.

E. In.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Tous pourris

(Hussonnet et Regimbart approchent de la cinquantaine. Ils menaient le chambard étudiant, en 1968. Ils se sont revus par hasard à l'automne 1990, lors d'un colloque sur la réussite. Hussonnet fait fortune dans la communication ; Regimbart végète dans l'enseignement. Leurs désaccords les stimulent. Ils ont décidé de les tenir à jour une fois par mois, à déjeuner. Voir le Monde *des 24 et 31 octobre.)*

LES deux amis consultaient le menu, à l'entrée d'un restaurant du Quartier latin.

– La dernière fois, c'est moi qui ai payé, affirma Hussonnet en agitant une carte de crédit dorée sur tranche.

– Du tout, c'est moi, contesta Regimbart, en exhibant un chéquier du Crédit agricole.

Regimbart avait lu quelque part que deux écrivains célèbres et avares – cela va souvent de pair – entretenaient la même querelle lors de déjeuners réguliers, et qu'ils en arrivaient, dans le doute, à sauter le repas.

– On mange trop, hasarda Regimbart.

– C'est bien vrai, acquiesca Hussonnet, dont vingt ans de déjeuners d'affaires avaient bouffi les traits. Si on se faisait plutôt un cinoche, à la séance de 2 heures ?

L'idée de « sécher » quoi que ce soit, fût-ce une réjouissance, leur rappelait l'heureux temps où, sur un coup d'œil complice, ils quittaient les amphis et se retrouvaient au cinéma Champollion.

Ils se laissèrent tenter par un film qui sortait le jour même, *Uranus*. Une pléiade de vedettes incarnaient les comportements putrides d'un village lors des règlements de comptes de 1945. Les deux amis allaient-ils tomber d'accord, ou, comme d'habitude, s'affronter ? L'habitude prévalut.

– Génial, lança Hussonnet, à la sortie. Pas vu un tel courage depuis des années. Quelle gifle à toutes les hypocrisies ! Cette fois, de Gaulle est vraiment mort. Je veux dire : sa légende des Français résistant par millions, ce mensonge qui nous a fait tant de mal...

Regimbart était d'un avis opposé. Il savait leur conversation sans issue. Ce n'était pas une raison pour fuir le débat. Regimbart avait de ces vaillances :

– Je préférais notre critique gauchiste des communistes. Celle des anarchistes de droite comme Marcel Aymé tombe dans les pièges de l'orthodoxie qu'elle dénonce. Comme par hasard, le bon coco du film est un vrai prolo, et le méchant, un fils de bourgeois. Distinguo typiquement stalinien !

Hussonnet ne croyait pas à un accord entre eux, lui non plus, mais il se prenait aussi au jeu :

– Tu ne peux nier que l'épuration ait été un festival d'abjection : faux héros contre vagues traîtres, dédouanements vicelards, délations tarifées, 80 000 exécutions sommaires sur la foi de ragots de bistrot...

Regimbart ne contestait pas. Ce qu'il ne comprenait pas, c'est qu'on se régalât de la pourriture humaine, et qu'on la réputât incurable. Il se sentait condamné à exprimer une confiance dont les motifs lui manquaient :

– Ressasser « Tous des merdes ! », c'est trop ; et c'est trop commode.

TOUJOURS à jeun, les deux amis s'engageaient sur le pont Neuf. Hussonnet fit face à Regimbart :

– Le film comporte au moins trois braves types : le coco fils de pauvres, le prof écolo, le cafetier fou de vitalité et d'*Andromaque*.

– Leur ingénuité est ridicule, objecta Regimbart. C'est un effet de leur naturel, non une victoire sur eux-mêmes. Ce sont des hommes-fleurs, des animaux indomptables, destinés à faire honte aux marxo-combinards qui les supplicient, non des exemples d'humanité gagnée sur la bestialité.

– Crois-en quelqu'un qui a parié sur l'abjection et qui a gagné : la vie est bien ainsi, rien que chiennerie, vachardise et compagnie. Relis Céline.

Regimbart assumait sa pureté utopiste :

– Céline avait l'excuse de ne pas tirer profit de sa conviction sinistre, et d'en faire une œuvre. Il ne suffit pas de se pourlécher de la saloperie humaine pour avoir du talent.

– Allons plutôt au Palais de justice, blague Hussonnet. Tu verras si l'humaine nature s'améliore !

Regimbart méditait à haute voix, plus qu'il ne répondait à son ami :

– Admettons que vous ayez raison, pour 1945. Ce que je ne comprends pas, c'est la jouissance que vous donne la certitude de l'abjection universelle.

– La jubilation de la vérité, trancha Hussonnet.

– Il y a autre chose, s'entêtait Regimbart. Et je sais quoi. Rabâcher « Tous pourris ! », ça vous rassure, parce que c'est la preuve que rien ne change. Qu'il y ait de l'immuable, c'est cela qui vous met en joie. Même que...

Ils allaient entrer au Palais. Sur les marches, d'un blanc crayeux, Regimbart plaidait :

– Elle est là, la distinction droite-gauche qu'on dit dépassée. Est de droite quiconque croit à la mauvaiseté incurable des hommes et s'en gargarise. Cela revient d'ailleurs à la mode.

– Et qui est de gauche ? enchaîna Hussonnet.

– Celui qui refuse de nous croire indécrottables et d'y trouver du ravissement.

DEVANT la seizième chambre correctionnelle, un jeune chômeur se défendait d'avoir mis sa sœur mineure sur le trottoir. La routine !

La saloperie générale et sa constance à travers les siècles ne remplissaient pas Hussonnet de jouissance perverse mais de béatitude fière, celle du savant conforté dans ses hypothèses :

– Escompter un progrès moral n'aura servi à rien, de Platon à Camus.

Regimbart n'écoutait plus. Il rayonnait, pour des raisons inverses. Une de ses afflictions intellectuelles venait de ce que, depuis la nuit des temps, la noirceur eût inspiré plus de beauté en art que l'optimisme comme le sien. Or la franchouillardise stigmatisée par le film déteignait sur les images. L'explication par le bas finit par salir ceux qui en abusent.

– Il y a une justice, conclut Regimbart.

Imprudence, de sa part : dans le hall, des détenus se croisaient, enchaînés par le poignet à leurs gardiens.

– Demande-leur ce qu'ils en pensent, ironisa Hussonnet en montrant les détenus. Explique-leur donc que la nature humaine se bonifie !

Regimbart ne se laissait pas démonter :

– Bien sûr, je ne compte pas sur un progrès visible des hommes. Je constate même des régressions terribles, en ce siècle particulièrement. Mais, à l'horizon des millénaires, je pressens des amendements minuscules, dans la bonne direction.

Dehors, le soleil couchant lançait, derrière le Louvre, des lueurs d'incendie, d'opéra. Sans raison, Regimbart voyait dans ce spectacle un encouragement. Il ajouta :

– « J'aime à croire que »..., comme disait notre prof de philo. Tu te rappelles ?

Hussonnet se souvenait de ce cher homme et de son expression fétiche, de son béret marron, de son index pâle pointé vers le ciel. Le temps d'une classe, il paraissait maître de l'univers, entre la géo et la gymnastique.

Si convaincu qu'il fût d'un Mal invincible, Hussonnet connaissait des élans de pitié tendre. Il aimait les gentils êtres de Marcel Pagnol, autant que les ganaches de Marcel Aymé ; pourvu que les deux instincts contraires soient regardés comme des données inchangeables. Ce qui le chiffonnait, chez l'Homme, c'était sa manie dégoûtante d'espérer.

Il prit Regimbart par le bras :

– C'est l'ennui des bas salaires, conclut-il, ils vous rendent charmants !

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Ariane et ses travaux d'Hercule

Pour accueillir le lanceur lourd Ariane-5 en 1995, le centre spatial guyanais ouvre un gigantesque chantier

SOUS ce soleil de plomb, la tentation était trop forte. Tout en bas, à 65 mètres au-dessous du niveau du sol, deux ouvriers se baignent dans l'eau claire d'une sorte de gigantesque piscine creusée dans le roc. Un bonheur éphémère : dans moins d'un an, à cet endroit, on risquerait d'être grillé vif. Ce trou de 200 mètres sur 35 est en effet le «carneau» du banc d'essai des propulseurs d'appoint du futur lanceur européen Ariane-5, des fusées à poudre de 30 mètres de haut. Fixés solidement sur la tour de béton qui le surplombe, ils cracheront un déluge de feu dans cette cavité destinée à détourner et évacuer leurs gaz de combustion. Premier «tir» prévu : octobre 1991.

Cet ensemble est probablement l'un des éléments les plus impressionnants, pour l'instant, du chantier des «moyens sol Ariane-5» à Kourou. *«Le plus important d'Europe après le tunnel sous la Manche»*, plaisante l'un de ses responsables en feignant d'ignorer que la Guyane, bien que française, fait partie du continent américain !

Faire parler la poudre

En 1988, moustiques et serpents régnaient en maître sur ce qui n'était qu'une vaste étendue de savane et de forêt, une partie des 96 000 hectares de réserve foncière que le Centre spatial guyanais possède le long de la côte, entre Kourou et Sinnamary. Le chantier, sur lequel travaillent un millier de personnes dont la moitié de Guyanais, a mobilisé jusqu'à 1 800 ouvriers. Aujourd'hui, la presque totalité du gros œuvre est achevée, et on termine à marche forcée, en essayant de prendre de vitesse l'arrivée de la saison des pluies.

Avec Ariane-5, l'Europe spatiale change d'échelle. Ariane-4, la fusée exploitée actuellement par la société Arianespace – qui fêtait son dixième anniversaire mardi 11 décembre, – peut mettre sur orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude) une charge allant jusqu'à 4 200 kilos. Le futur lanceur lourd européen, dont le premier vol est prévu pour 1995, aura une capacité d'injection de 6,8 tonnes en orbite géostationnaire, et sera capable d'emmener en orbite basse (463 km) les 22 tonnes de l'avion spatial Hermès. Sa conception sera radicalement différente des modèles précédents d'Ariane, à trois étages : un corps central doté d'un seul moteur cryogénique (à hydrogène et oxygène liquides), entouré de deux énormes propulseurs d'appoint d'une poussée de 700 tonnes chacun.

Ce sont ces propulseurs qui sont à l'origine de la métamorphose du site de Kourou, commencée depuis deux ans. Il était difficilement concevable, en effet, de transporter sans danger depuis l'Europe ces gigantesques pétards bourrés de 230 tonnes de poudre. Ils seront donc fabriqués sur place. Une grande première pour la Guyane qui, à cette occasion, révèle une vocation industrielle que certains mauvais esprits mettaient en doute.

Les vétérans ont probablement beaucoup de mal à reconnaître «leur» Kourou, d'où décolla la première fusée (une «Véronique»), en avril 1968. Aujourd'hui, les installations de l'Usine de propergols en Guyane couvrent 300 hectares. Elles seront exploitées conjointement par la firme italienne BDP et la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) française, associées au sein de la nouvelle compagnie Regulus. Le malaxeur américain «Day Mixing», engin ultra-sophistiqué n'existant qu'à deux exemplaires dans le monde, y donnera ses premiers tours de pales avant la fin de l'année. Il est destiné à mélanger la poudre (du perchlorate d'ammonium) avec un liant liquide (du polybutadiène). Le mélange est ensuite coulé sous vide dans l'enveloppe des propulseurs (fabriquée en Europe), puis polymérisé par une cuisson à 55 degrés pendant une dizaine de jours. La société française d'ingénierie Bertin a conçu spécialement d'énormes chariots sur coussin d'air qui permettent un maniement facile et sans heurt des segments de propulseur. Les opérations les plus délicates n'en sont pas moins automatisées, et télécommandées depuis une casemate.

BERNARD PARIS/CNES ESA

Le banc d'essai des propulseurs P230.

Le moindre défaut pouvant avoir des conséquences catastrophiques, les contrôles prennent une part importante dans la fabrication. Dix essais seront, en outre, effectués sur le banc construit spécialement à cet effet, avant que les propulseurs soient déclarés «bon pour le service». Alors que la NASA, par exemple, ne teste ce genre d'engins que segment par segment, et horizontalement, l'Agence spatiale européenne n'a pas craint d'investir 300 millions de francs pour construire cet équipement qui permettra de faire fonctionner ces fusées exactement dans les mêmes conditions que lors d'un vrai lancement. Elles seront, pour ce faire, fixées solidement à une tour de 50 mètres de hauteur, construite sur une structure pyramidale de béton enjambant le «carneau», ou déflecteur de jet, pour lequel il fut nécessaire d'enlever 750 000 mètres cubes de gravats, dont 250 000 de roche creusés à l'aide de 100 tonnes de dynamite.

Une manne de 10 milliards

A ces installations s'ajoutent une usine de production d'hydrogène liquide et une centrale de climatisation, indispensable sous ce climat équatorial, pour maintenir une température et une hygrométrie constante dans les locaux techniques.

Puis, bien entendu, l'ensemble de lancement Numéro 3 (ELA 3), exclusivement réservé à Ariane-5, et qui succédera à ELA 2, utilisé actuellement pour les Ariane-4, et à ELA 1, désaffecté. Outre le bâtiment de contrôle où sont supervisées toutes les opérations du compte à rebours, l'ELA 3 comprend trois sites distincts. Le lanceur est assemblé dans le bâtiment d'intégration lanceur, un hangar de 58 mètres de hauteur, puis équipé de sa charge utile (l'avion spatial Hermès, ou un troisième étage et deux satellites), et les réservoirs remplis dans le bâtiment d'assemblage final (90 mètres de hauteur), avant d'être conduit sur le pas de tir, douze heures seulement avant l'«heure H».

De la première opération jusqu'à la mise à feu de ses moteurs, le lanceur ne quitte pas sa table de lancement, une plate-forme carrée de 20 mètres de côté, et 7 mètres de hauteur. Neuf cents tonnes d'acier montées sur une voie ferrée qui relie les différents sites, distants de plusieurs kilomètres. Un dispositif qui permet de réduire au minimum les installations du pas de tir, soumises au feu du lancement, et de mener deux campagnes de front : le montage d'un second lanceur peut démarrer dès qu'un bâtiment est libéré.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 15

Le géant du cerro Paranal

Après de longs mois de discussions, le conseil de l'ESO (European Southern Observatory) vient de décider que le télescope géant, dont il a engagé la construction en décembre 1987, serait installé au sommet du cerro Paranal. Ce site, qui culmine dans les Andes chiliennes à 2 664 m d'altitude et domine l'une des zones les plus sèches au monde, le désert d'Atacama, était en concurrence avec celui de la Silla (2 400 m), où l'ESO gère déjà une quinzaine de télescopes, mais aussi avec ceux de Vizcachas et de la Montura.

Situé à une douzaine de kilomètres de la côte pacifique, le cerro Paranal possède des caractéristiques météorologiques, climatiques et écologiques remarquables. Loin des lumières et des pollutions de la société moderne, il offre en effet aux astronomes une pureté d'atmosphère d'autant plus parfaite qu'il est possible, du fait de la très faible présence de vapeur d'eau dans cette région, d'observer aussi le ciel dans l'infrarouge et le submillimétrique.

Instrument unique, le VLT est un ensemble de quatre télescopes optiques de 8,2 m de diamètre chacun, qui, lorsqu'ils seront pointés simultanément sur une même région du ciel, auront une efficacité globale comparable à celle d'un télescope de 16 mètres de diamètre ! Une performance remarquable lorsque l'on sait que les miroirs des deux plus grands télescopes actuels mesurent un peu plus de 5 mètres de diamètre pour l'observatoire américain du mont Palomar et 6 mètres de diamètre pour celui de Zelentchuk, en Union soviétique.

Mais ces vieux géants ont eux aussi leurs limites. Leur technique de construction ne permet pas de créer des miroirs de plus grand diamètre à des conditions économiques acceptables. C'est la raison pour laquelle se développent aujourd'hui dans le monde deux autres modes de fabrication pour y parvenir : celui des miroirs segmentés de taille modeste, que l'on réunit ensuite pour faire un grand ensemble, et dont le représentant le plus remarquable est le Keck Telescope américain, de 10 mètres, en voie d'achèvement à Hawaï ; et celui des miroirs ultra-minces de grand diamètre illustré par le VLT.

C'est ainsi que, associé à des techniques de déformation focale de miroirs et de traitement informatique des images reçues (optique active et adaptative), le VLT aura une capacité de résolution analogue à celle d'un appareil pouvant distinguer à la surface de la Lune des objets de 1 mètre. Mais ce type d'observation ne pourra pas se faire avant 1998, car le premier des quatre miroirs de ce projet de 382 millions de deutschemarks (1,2 milliard de francs, dont 82,5 millions de francs pour la viabilisation du site du cerro Paranal) ne sera pas prêt avant 1993, le temps que la société française Reosc réalise son délicat polissage.

J.-F. A.

Réserves d'académiciens

Les scientifiques du Quai Conti émettent des réserves sur l'utilité d'un laboratoire spatial habité pour la fabrication de matériaux en orbite

UNE fois n'est pas coutume, l'Académie des sciences vient de sortir de sa réserve pour jouer les contestataires. Mais, plus intéressant encore, la dame du quai Conti a choisi de lancer ses foudres sur l'un des thèmes les plus consensuels de la décennie : la politique spatiale européenne. Nul doute que quelques dents vont grincer à la lecture des trois pages acides que l'Académie vient de publier sur le programme européen Columbus.

Lancé en janvier 1985 à Rome, puis confirmé en novembre 1987 à La Haye, ce programme de 25,4 milliards de francs (prix 1987) comprend trois volets : la réalisation d'un laboratoire habitable (module APM) qui se greffera à la station orbitale américaine Freedom ; celle d'un laboratoire habitable totalement autonome (module MTFF) ; et celle enfin de satellites un peu particuliers, les plates-formes polaires (PPF).

Un projet séduisant sur le papier, mais qui semble éprouver aujourd'hui quelques difficultés à passer le cap du simple dossier et à séduire avec force les responsables de la station Freedom, en butte aux réticences financières du Congrès. Dans ce contexte, c'est peu dire que les critiques de l'Académie sont les bienvenues. Certes, elles ne remettent pas en cause la totalité du programme même, si, dans le passé, l'Académie a fait connaître ses doutes sur les coûts et la nécessité des vols spatiaux habités (*le Monde* du 13 avril 1988).

Mais on peut être frondeur et rester raisonnable. Aussi, s'appuyant sur le résultat de l'enquête menée par le Comité de la recherche spatiale et approuvée, le 6 novembre, par le Comité des études et rapports, l'Académie conteste-t-elle non pas le programme Columbus dans sa totalité – les Allemands, promoteurs possibles de Columbus, ne le supporteraient sans doute pas – mais un de ses volets : le module MTFF et son programme d'expériences en orbite, essentiellement dévolu à la microgravité.

Si *«l'état de quasi-apesanteur, ou microgravité, où se trouve placé le contenu d'un vaisseau en orbite (...) donne accès à des expérimentations dans des conditions originales»*, écrit l'Académie, cette activité scientifique, ajoute-t-elle, n'est pas *«suffisante pour justifier la lourde charge budgétaire de fonctionnement du module autonome MTFF»*. A l'appui de cette thèse, l'Académie avance deux arguments. Les nombreuses expériences faites ces dernières années en orbite, dit-elle, laissent penser que *«la recherche en état de microgravité, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, aboutit à des découvertes et fournit des directions pour des travaux dont il est apparu qu'ils peuvent, en général, se poursuivre au sol»*. Quant à la fabrication industrielle de matériaux en orbite, *«elle n'est généralement plus considérée par les laboratoires qui s'y sont essayés comme rentable. Ni à court ni à moyen terme»*.

On ne saurait être plus clair. D'autant que l'Académie ajoute que, s'il est légitime que la microgravité puisse profiter d'un programme spatial décidé pour d'autres objectifs, il est essentiel aussi *«qu'elle soit traitée comme une activité de recherche spatiale parmi d'autres, et ne doit donc bénéficier d'aucune priorité par rapport aux autres utilisations de l'espace»*.

En conséquence, le gouvernement est invité à revoir sa copie pour faire en sorte que le MTFF soit plus flexible et moins coûteux dans son fonctionnement. Une opinion qui devrait apporter de l'eau au moulin de ceux qui estiment que les programmes européens (Hermès, Columbus et Ariane-5) décidés à La Haye sont trop complexes et trop chers pour être tous financés en même temps.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Victimes en réparations

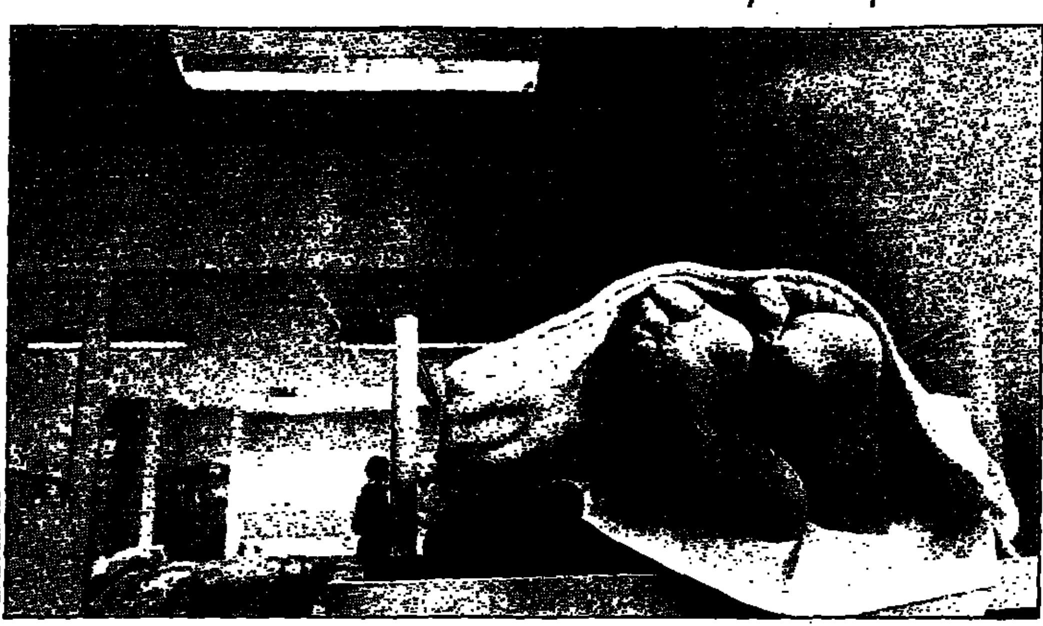
Des réformes sont à l'étude pour améliorer les procédures d'indemnisation des victimes d'accidents thérapeutiques

LE 10 janvier 1978, M. V..., maçon, tombe d'un toit et se fracture le bras droit. Plâtré dans un hôpital départemental, il se plaint de démangeaisons, il a de la fièvre. On lui dit d'attendre. Quatre jours après sa chute, il est transporté d'urgence dans un centre hospitalier universitaire, où on doit l'amputer de l'avant-bras pour éviter une gangrène gazeuse.

M. V... porte plainte afin d'être indemnisé de ce grave préjudice corporel imputable, selon lui, à une faute médicale. Au vu des rapports d'expertise, un non-lieu est prononcé en juin 1981. L'affaire est portée devant le tribunal administratif, qui reconnaît, en 1983, la responsabilité de l'hôpital départemental et condamne l'établissement à 500 000 francs de dommages et intérêts.

L'hôpital fait appel devant le Conseil d'Etat, qui, huit ans après les faits, annule le jugement, estimant qu'*«on ne peut reprocher à l'hôpital ni faute lourde d'ordre médical, ni faute simple dans le fonctionnement du service»*. M. V. doit rembourser à la compagnie d'assurances de l'hôpital les 500 000 francs, plus les intérêts. M. V., qui a perdu son emploi, se voit dans l'obligation de vendre sa maison. Ce n'est que grâce à l'intervention du médiateur de la République qu'une solution pourra finalement être trouvée.

L'affaire est révélatrice des difficultés que peuvent rencontrer les victimes d'erreurs thérapeutiques. Les procédures longues, complexes et coûteuses ont parfois des épilogues inattendus. Rares sont les cas où les patients, ou leur famille, obtiennent réparation, et le médiateur de la République, M. Paul Legatte, est souvent saisi d'affaires dramatiques comparables. Une des dernières en date concerne un nourrisson de trois mois, qui, à la suite d'une perfusion ayant entraîné une gangrène, a dû être amputé du bras gauche. Là encore, la décision du tribunal, qui condamnait l'hôpital, a été annulée par le Conseil d'Etat, et seule l'intervention du médiateur a permis de trouver un compromis.


PIERRE MICHAUD

Un véritable parcours du combattant attend le plaignant. Il lui faut d'abord identifier la juridiction compétente : le tribunal administratif s'il s'agit d'un hôpital, le tribunal de grande instance pour une clinique ou un médecin libéral. Toutefois, dans tous les cas, le patient ou ses proches peuvent engager des poursuites pénales. Selon l'instance, la responsabilité n'est pas la même. «Contractuelle» devant la chambre civile du tribunal de grande instance, «délictuelle» devant une juridiction pénale, «pour faute lourde ou pour faute de service» devant un tribunal administratif. Mais il appartient, toujours, au patient ou à sa famille d'apporter la preuve du dommage, de la faute lourde ou simple, selon les cas, et, enfin, du lien de causalité entre le dommage et la faute.

«Nous recevons environ 1 000 dossiers par an de personnes désemparées qui ne savent pas comment faire pour obtenir réparation d'un préjudice subi, explique Mᵉ Fedia Julia, président de l'AVIAM, l'Association de secours et de sauvegarde des victimes des actes médicaux (1). *Si aucun règlement amiable n'intervient avec la compagnie d'assurances, le procès est obligatoire et passe nécessairement par la démonstration d'une faute, ce qui s'avère très difficile, particulièrement dans le cas d'une faute lourde concernant un médecin de service public. Ce système est obsolète et doit être modifié.»*

Malgré la difficulté des procédures *«labyrinthiques»*, on compte de plus en plus de réclamations en matière d'accidents thérapeutiques. En 1989, le Groupe des mutuelles médicales, qui assure près de 70 % des médecins libéraux, a ouvert 2 233 dossiers de responsabilité civile professionnelle – un pour 72 médecins assurés, – soit 8,8 % de plus qu'en 1988. Les réclamations les plus nombreuses concernent les spécialités à haut risque, anesthésie, chirurgie et obstétrique. Parmi les 439 dossiers contentieux émanant du Groupe des mutuelles médicales et traités en 1989 pour dommages corporels, 208, soit 47 %, sont demeurés sans suite; 38 (9 %) ont fait l'objet d'une transaction; 149 affaires civiles ont abouti à 42 condamnations; et, enfin, 44 affaires pénales ont abouti à 5 condamnations.

Le risque thérapeutique

Face à ces situations inextricables et souvent perçues comme injustes se sont succédé de nombreux projets de réformes. Récemment, le médiateur de la République a fait des propositions au gouvernement afin d'améliorer le sort des victimes. Elles reposent sur l'idée que le dommage résultant de prestations ou de services médicaux défaillants est assimilable à un *«risque de société»* qui doit être équitablement couvert. Ainsi, les prestations ou les services médicaux seraient, en cas de dommage, présumés défectueux, et ce ne serait plus au malade d'apporter la preuve qu'il y a eu faute, mais au médecin de prouver son innocence. Ce système, fondé sur *«le renversement de la charge de la preuve»*, serait complété par la création d'un fonds de secours et d'assistance aux victimes permettant une indemnisation rapide. Ce fonds, alimenté par un prélèvement sur les assurances et par l'Etat, peut, si la victime le désire, assurer sa défense.

Ce projet de réforme, rejeté par les médecins, qui n'admettent pas *«le renversement de la charge de preuve»*, suscite également des réserves de la part des pouvoirs publics. Les dispositions juridiques proposées par le médiateur ne devraient pas être retenues par le groupe de travail interministériel (santé, justice, budget) qui étudie actuellement la question. En revanche, il n'exclut pas la mise en place d'un fonds de solidarité pour l'indemnisation des victimes d'accidents thérapeutiques. Mais la question est de savoir qui paiera, des médecins, des assurances, de la Sécurité sociale ou de l'Etat. *«Aucun système n'est viable si les assurances ne sont pas impliquées»*, signale-t-on au ministère des affaires sociales, qui envisagerait plutôt plusieurs sources de financement.

On remarque, au ministère, que la prise en compte de l'accident thérapeutique comme un risque de société serait difficile à établir. *«Pourtant,* explique le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF (Confédération des syndicats médicaux français), *la médecine moderne comporte statistiquement des risques thérapeutiques sans qu'on puisse, pour autant, prouver qu'il y ait eu faute. Une personne dont on peut dire qu'elle a subi un préjudice pourrait faire l'objet d'une indemnisation même s'il n'y pas de faute prouvée.»*

Depuis 1988, l'UAP a ouvert une assurance qui couvre ce risque thérapeutique, et le Sou médical, une mutuelle de médecins libéraux, préconise la mise en place d'un fonds de garantie qui indemnise les victimes en faisant jouer la solidarité nationale. On resterait alors dans le cadre classique de la responsabilité fondée sur la faute, avec, en plus, une couverture du risque thérapeutique par un fonds donnant lieu, suivant certaines conditions, à une indemnité systématique.

Parallèlement, médecins et assureurs réclament la mise en place de procédures de médiation pour favoriser le règlement à l'amiable des conflits. Un décret du 15 mai 1981 instituant les conciliateurs médicaux a été annulé à la suite d'un avis défavorable du Conseil d'Etat. Une commission *ad hoc*, présidée par M. Hugues Mac Aleese, avait pourtant mis en lumière l'intérêt de telles instances dans le règlement amiable des différends liés à la responsabilité médicale. *«Quelle que soit la solution retenue, les procédures devront être améliorées,* prévoit Mᵉ Fedia Julia. *Sinon, la Communauté européenne statuera.»* Une proposition de directive adoptée par la CEE *«sur la responsabilité du fait de services défectueux»* s'intéresse aux soins de santé. *«Le prestataire de service est responsable du dommage causé par un défaut de service»*, prévoit le texte, sauf s'il prouve le contraire. Les soins de santé pourraient toutefois être exclus, *«à condition qu'un fonds de compensation pour les victimes de ces soins de santé sur la base d'une responsabilité sans faute»* ait été mis en place par les Etats membres.

MARTINE LARONCHE

(1) AVIAM, 4266, route de Neufchâtel 76230 Bois-Guillaume

Les praticiens de la conciliation

Le manque d'information est, le plus souvent, à l'origine de l'augmentation des poursuites pénales, expliquait M. Hugues Mac Aleese, en 1981, dans son rapport sur la responsabilité médicale. Le malade – ou les membres de sa famille après un décès – *«se heurtent presque toujours à une absence totale de dialogue avec les praticiens ou les établissements de soins et sont tentés de penser que ce «mur du silence» est destiné à leur cacher une faute»*. Les conciliateurs médicaux institués par décret en mai 1981, mais qui n'ont jamais vu le jour, étaient notamment destinés à remédier à cette carence.

Aujourd'hui, l'Assistance publique de Paris a mis en place des conciliateurs médicaux dans dix hôpitaux, après une expérience pilote menée à l'hôpital Bichat par le professeur Philippe Thibault, durant l'année 1989, et jugée concluante. A la différence de ceux qui furent institués par M. Mac Aleese, les conciliateurs mis en place par l'Assistance publique de Paris sont des médecins et non des magistrats. Leur mission se limite essentiellement à une information des patients dont l'indemnisation éventuelle, relève, en cas d'accord amiable, des services contentieux de l'hôpital et des compagnies d'assurances, en cas de désaccord, des procédures judiciaires.

«Ce que réclame, avant tout, les malades ou leur famille, c'est d'être reçus et d'être écoutés par les médecins responsables, explique le professeur Serge Bonfils, conciliateur à l'hôpital Bichat depuis le début de l'année. *Leur deuxième revendication concerne l'aide à l'approche de la mort. Certains ont le sentiment qu'à partir du moment où le malade est mourant, on ne s'occupe plus de lui.»* Le conciliateur n'est pas habilité à lever le secret médical ou à confier des documents aux malades ou à leurs familles, mais il permet que la communication s'établisse avec le chef de service et que se dénouent parfois des conflits grâce à de simples éclaircissements.

«On développe depuis longtemps le thème de l'humanisation dans les hôpitaux. En fait, les médecins très souvent ont peu de contact avec les malades ou leurs familles et ne leur consacrent pas assez de temps», estime le professeur Bonfils.

Les motifs des revendications exprimées par les patients sont multiples : attentes prolongées aux urgences, septicémie imputée au service, amputation jugée abusive, manque de personnel, accident vasculaire cérébrale chez une malade que sa famille estime mal soignée... Sur trente-six dossiers examinés depuis le début de l'année, un seul a donné lieu à une action contentieuse, remarque le médiateur de l'hôpital Bichat.

M. L.

SCIENCES • MEDECINE

Des récoltes sous effet de serre

Science complexe, l'agronomie dessine le futur paysage de l'agriculture. Elle doit désormais tenir compte de l'effet de serre

ILS sont biologistes, chimistes, climatologues ou informaticiens. Mais leur objet à tous, c'est l'agronomie. Une science en pleine évolution, à la croisée de la recherche et du développement, du laboratoire et des cultures en plein champ. Une science dont dépendront demain la productivité et la modernisation de l'agriculture européenne, ainsi que viennent de le rappeler les cinq cents participants du congrès inaugural de la toute jeune Société européenne d'agronomie (ESA), qui se tenait à Paris du 5 au 7 décembre (*le Monde* du 6 décembre).

Une science, mais encore? *«En raison des niveaux de production atteints aujourd'hui, la conduite de chaque culture exige des interventions beaucoup plus fines, une maîtrise plus grande des potentialités»* qu'il y a seulement dix ou vingt ans, précise M. Michel Sebillotte, professeur à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Paris-Grignon (1). *«Les agronomes doivent proposer des moyens pour réduire les coûts de production, augmenter la qualité des produits, mieux respecter l'environnement.»* Des objectifs qui mobilisent les outils les plus performants et les plus divers de la recherche scientifique, à l'heure où l'agriculture européenne, soumise aux contraintes économiques du marché mondial, connaît une crise sévère.

Pollution des eaux souterraines par les nitrates et les engrais azotés, gel et diversification des terres imposés par les excédents agricoles, érosion des sols due à la mécanisation et à l'intensification des cultures; sans oublier bien sûr l'optimisation quantitative et qualitative de la production : à tous ces problèmes, aujourd'hui devenus réalités pour la plupart des agriculteurs, scientifiques et techniciens peuvent apporter des réponses. Ou du moins matière à réflexion, et, le cas échéant, aide à la décision. Une aide d'autant plus indispensable que les questions soulevées par l'agriculture se complexifient d'année en année, au gré des progrès techniques, des impératifs économiques et écologiques.

Un réchauffement général

Dans ce contexte où la précision joue un rôle essentiel, la modélisation par ordinateur est aujourd'hui devenue l'un des atouts majeurs de l'agronomie. Physiologistes, géologues ou environnementalistes, tous l'utilisent, en complément de l'expérimentation traditionnelle, pour affiner leurs analyses. Jusqu'aux agriculteurs eux-mêmes, de plus en plus nombreux à faire appel à des logiciels spécifiques pour calculer la dose d'engrais nécessaire à leurs betteraves à sucre, ou encore pour conduire au mieux, en fonction de leurs objectifs de rendement, plusieurs cultures de blé sur des parcelles différentes.



MONIQUE JACOT/LA MÉMOIRE DE L'ŒIL

Bien des paramètres restent à prendre en compte pour tracer dans ses grandes lignes l'agriculture de demain.

D'ores et déjà indispensable à sa gestion quotidienne, c'est dans une vision futuriste de l'agriculture que la simulation sur ordinateur conquerra, sans doute, ses lettres de noblesse. Au-delà des contraintes techniques et économiques se profile en effet, à l'horizon du XXIe siècle, une menace autrement sérieuse : l'accentuation de l'effet de serre atmosphérique, qui pourrait, si elle se confirme, bouleverser durablement la nature et la répartition des cultures mondiales. Dû à la vapeur d'eau, au gaz carbonique et à d'autres gaz présents à l'état de trace (notament le méthane), l'effet de serre retient sous la couche atmosphérique le rayonnement infrarouge émis par la Terre. Un phénomène certes vital – sans effet de serre, la planète serait gelée, – mais que l'augmentation des activités industrielles au cours de notre siècle accroît désormais de façon alarmante. Malgré la récente décision prise par les Communautés européennes de stabiliser les émissions de gaz carbonique à leur niveau actuel pour les dix ans à venir (*le Monde* du 8 novembre), les spécialistes sont unanimes : à moins d'un improbable renversement de tendance énergétique, les flux gazeux rejetés dans l'atmosphère vont provoquer, à brève échéance, un réchauffement général de la planète.

Quelques degrés seulement, et pas avant un demi-siècle, affirme-t-on... Mais quelques degrés de plus à l'échelle planétaire, et les glaces fondues engloutissent les Pays-Bas sous les eaux, tandis que la Sibérie devient une douce Beauce.

Quelles seront les conséquences de cette variation climatique, sans précédent dans l'histoire de l'humanité, sur la production végétale et l'agriculture? Pour l'essentiel, on l'ignore encore. Mais la perspective est désormais prise très au sérieux par les agronomes français, puisqu'elle constitue l'un des cinq volets du programme mobilisateur Agrotech, lancé par l'INRA en 1989. Doté pour les trois ans à venir d'un budget de 18 millions de francs, le projet «Effet» a pour objectif de fournir aux modélisateurs du climat mondial des estimations des flux gazeux issus de la biosphère terrestre, et de prévoir les comportements des espèces végétales et animales d'intérêt agronomique aux changements climatiques susceptibles d'en résulter.

La réaction des plantes à l'augmentation progressive du gaz carbonique (2), dont elles se nourrissent pour effectuer la photosynthèse, est d'ores et déjà relativement connue. Mais bien d'autres paramètres restent à prendre en compte pour tracer dans ses grandes lignes l'agriculture de demain. Quel rôle jouera l'élévation de température dans les régions de haute latitude, dans les zones méditerranéennes ou équatoriales? Quelle sera la répartition des précipitations, qui devraient augmenter du fait d'une plus grande évaporation des océans? Cette élévation des pluies se conjugant avec un accroissement de l'évaporation de l'air, l'alimentation en eau de certaines cultures ne risque-t-elle pas, au contraire, de diminuer? A toutes ces questions, seule la modélisation sur ordinateur peut aujourd'hui apporter un semblant de réponse. En plein essor aux Etats-Unis, cette approche commence à se développer dans quelques laboratoires européen., notamment à l'université de Louvain (Belgique) et à l'INRA.

Reste enfin, pour prédire le futur, à sonder le passé. On sait en effet que la température de la Terre, il y a 65 à 3 millions d'années, était globalement supérieure de plusieurs degrés à celle que nous connaissons aujourd'hui. En étudiant les couches géologiques des côtes océanes, les pollens fossilisés des toundras canadiennes, les sédiments de lacs aujourd'hui disparus, les chercheurs américains déchiffrent ainsi, patiemment, les marques du climat qui régnait au pliocène, il y a de cela 5,3 à 1,6 million d'années. Réunis par le Bureau géologique de Reston (Virginie), leurs résultats permettront peut-être de vérifier la validité des modèles de simulation. Et de dessiner, hypothèses climatiques en main, le futur paysage de la planète.

CATHERINE VINCENT

(1) *La Recherche Agronomie*, supplément au n° 227 de *la Recherche*, décembre 1990.

(2) De 270 à 280 ppm (parties par millions) vers 1850, au début de l'ère industrielle, la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique est actuellement de 350 ppm, soit une augmentation de 25 %.

Ariane et ses travaux d'Hercule

Suite de la page 13

Tout cela représente pour la Guyane un investissement de 10 milliard de francs sur sept ans. Cinq milliards consacrés directement aux moyens sol Ariane-5 proprement dits par l'Agence spatiale européenne, et une somme équivalente en fonds publics et retombées «induites» dans le reste du territoire : infrastructure routière, et, surtout, construction sur le fleuve Sinnamary d'un barrage qui fournira 80 % des besoins en électricité, et dont la première coulée de béton a été réalisée fin octobre. *«Une étude économique récente a montré que la Guyane recevra de 1988 à 1995, l'équivalent de tout l'argent injecté grâce aux activités spatiales dans ce territoire durant les vingt dernières années»*, affirme M. André Rémondière, directeur du centre spatial, qui emploie aujourd'hui un millier de personnes, dont 55 % recrutées sur place.

Une nouvelle manne qui va bouleverser un peu plus encore ce coin français d'Amazonie, déjà bien secoué par un développement un peu anarchique, qui attire un afflux de population difficilement contrôlable des pays voisins, le Brésil et le Surinam déchiré depuis plusieurs années par une guerre civile. De 1964 à aujourd'hui, la population de Kourou est passée de 400 à 13 500 personnes, plus de 20 000 si l'on tient compte des immigrés clandestins.

«La Guyane, pour un Brésilien ou un Surinamien, c'est un peu l'équivalent de la Suisse où il n'y aurait pas de gardes-frontières», plaisante un technicien de Kourou. Une Suisse où le Centre national d'études spatiales (CNES), qui gère le centre spatial, faisait un peu figure de Père Noël. Considéré comme un «établissement public à caractère scientifique», il ne payait pas de taxe professionnelle, mais cela ne l'empêchait pas de financer à peu près tout dans «l'agglomération» Cayenne – Kourou – Sinnamary. Contraint et forcé : dans un tel environnement, le seul moyen de voir construits rapidement les routes et les ponts indispensables au fonctionnement du centre spatial était, bien entendu, de les payer. Le CNES a même dû avancer l'argent (300 millions de francs) et fournir les locaux et le terrain pour qu'un IUT d'électrotechnique, nécessaire à la formation de techniciens guyanais, puisse s'ouvrir en 1987. L'établissement ne passera complètement sous la tutelle de l'éducation nationale qu'en 1991!

Une telle situation était évidemment préjudiciable à l'équilibre politique du territoire. C'est pour y remédier que le premier ministre Michel Rocard a signé le plan Phèdre (sœur d'Ariane dans la mythologie grecque) avec les responsables locaux et ceux du CNES lors de son dernier passage en Guyane, en avril dernier. Ce document tente de rétablir un équilibre plus normal entre les différents partenaires du développement régional, tout en évitant les dérapages éventuels que pourrait entraîner une croissance mal contrôlée. Le département recevra un milliard de francs répartis sur cinq ans. Le CNES versera 300 millions de francs (l'équivalent de la taxe professionnelle s'il y était assujetti), l'Etat 450 millions, et les municipalités de Kourou et de Sinnamary 250 millions. Cette somme devra être dévolue à quatre volets bien définis : l'habitat, les équipements d'accompagnement collectifs (écoles, etc.), l'infrastructure routière et portuaire, et l'aide aux municipalités lointaines, souvent isolées dans la forêt.

Le gouvernement, les autorités locales et leur partenaire obligé, le CNES, entament ainsi une action difficile pour tenter d'accompagner en douceur l'essor de la Guyane. Mais cet exercice périlleux d'équilibrisme est indispensable si l'on veut préserver la curiosité économico-politique que constitue ce département français, qui accueille, niché sur la côte atlantique du bassin amazonien, l'unique centre spatial européen.

JEAN-PAUL DUFOUR

CULTURE

EXPOSITIONS

Querelle d'artistes à Rome en l'été 1760

A la villa Médicis, une exposition reconstitue le face-à-face Fragonard-Hubert Robert, qui vécurent dans le même palais

ROME

de notre envoyé spécial

Le 22 décembre 1756, Jean-Honoré Fragonard, vingt-quatre ans, natif de Grasse, premier prix de peinture de l'Académie royale en 1752, arrive à l'Académie de France à Rome. Le 28 février 1759, le peintre Natoire recommande à l'Académie d'accueillir un protégé du duc de Choiseul, Hubert Robert, parisien, âgé de vingt-six ans, installé à Rome avec son protecteur depuis 1754. A l'automne 1761, Fragonard rentre à Paris, accompagné de l'abbé de Saint-Non. A l'automne 1765, Robert retourne en France et, l'année suivante, rejoint Fragonard à l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Du printemps 1759 à l'été 1761, il y avait donc à Rome, logés dans le même palais, deux des plus grands peintres français du dix-huitième siècle. Ils dessinaient les mêmes motifs, les mêmes architectures et les mêmes paysages. Ils aimaient tous deux excursionner dans les jardins de Tivoli et les ruines du Colisée. Ils excellaient tous deux dans l'emploi de la sanguine et du lavis et tiraient de leurs croquis le sujet de leurs toiles.

On ne peut donc imaginer meilleur argument d'exposition, ni plus classique. Il ne lui manque ni l'unité de lieu, ni celle de temps et d'action. Il ne lui manque ni un admirable décor, les salles et escaliers de la villa Médicis, ni d'excellents auteurs, Catherine Boulot pour le «côté Robert», Jean-Pierre Cuzin et Pierre Rosenberg pour le «côté Frago». Le résultat est à la mesure de l'idée et de ceux qui l'ont réalisée : l'une des meilleures expositions de l'année en Europe, la plus intéressante montée à la Villa depuis des années, l'une de ces rares manifestations qui, douées d'une incontestable nécessité historique, instruisent autant qu'elles séduisent.

L'abondance, l'effarante qualité des cent quatre-vingt-dix œuvres rassemblées, les unes conservées en France, d'autres à l'Ermitage de Leningrad, à l'Albertina de Vienne, à Malibu, à Vaduz ou à Budapest, la précision de l'accrochage, presque toujours clair et démonstratif, tout y est ; et tout est mis au service d'une interrogation : qu'est-ce qui distingue Fragonard de Robert quand ils s'assoient sur une pierre, à quelques mètres l'un de l'autre, et dessinent ? Non pas : lequel vaut mieux que l'autre ? – car ils sont admirables chacun à sa manière. Mais : pourquoi figurent-ils si différemment ce qu'ils voient ensemble ?

Ce n'est pas affaire d'exécution, parce que les deux jeunes gens, aussi précoces et supérieurement doués l'un que l'autre, démontrent une dextérité égale dans l'emploi du crayon rouge et de la plume. Des difficultés techniques, ils se jouent avec une identique et stupéfiante adresse. Ils savent tout représenter, de l'ordre d'une architecture en perspective au désordre d'un feuillage et d'un ciel. Loger dans leurs *vedute* des porteuses d'eau, des bergers et des artistes, leur carton sur les genoux, ce ne sont pour eux qu'amusements enfantins. Ils possèdent leur art à fond. Du croquis rehaussé de trois coups de pinceau mouillé au dessin «achevé», vaste sanguine longuement travaillée, ils excellent dans tous les genres.

« Construction dans le Forum d'Auguste », Hubert Robert, 1759.

Cadrage à l'étroit

Serait-ce alors question d'affinités ? Pas plus. On cherche en vain à reconnaître une inspiration fragonardesque d'une thématique à la Robert. Dans Rome, dans la campagne romaine, tout les retient, l'antique, certes, et les églises de la papauté, mais autant le bucolique des chaumières, le baroque des jardins à l'italienne, la misère du petit peuple logeant dans les ruines des thermes impériaux, les travaux des lavandières et le passage d'une charrette de foin. Ils semblent se refuser à choisir une apparence de Rome plutôt qu'une autre, touristes attentifs qui ne jugent rien indifférent. Robert n'est pas plus le spécialiste des ruines du Forum que Fragonard celui des jeux d'eau de la villa d'Este, quoique la légende ait pu professer depuis en simplifiant à l'extrême. Ils dessinent et peignent ce qu'ils ont devant les yeux.

Mais ils ne cadrent pas tout à fait de même leurs dessins – et cette menue différence de cadrage a son importance. Soient deux sanguines du même endroit, un coin du Colisée où un ermite avait aménagé une cabane, utilisant une échelle en guise de porte-manteau et une marche d'escalier comme table. Fragonard cadre largement. D'un arc, il déduit sa mise en page, très profonde. Robert cadre à l'étroit, moins sensible à l'arrondi de l'arc, dont il ne figure que l'angle d'une pile. L'échelle, le manteau qui y est pendu, la cruche posée sur le sol le retiennent bien plus. L'un s'attache à l'effet, l'autre au détail.

D'une comparaison à l'autre, le fait se vérifie. Qu'ils dessinent le fenil de la villa Giulia, une charrette embourbée ou la grande cascade de Tivoli, Robert voit le sujet et Fragonard le parti spectaculaire qu'il en peut tirer. Le dessin de Robert fixe son objet au plus près, il se fait relevé d'archéologue à propos d'un bas-relief de sarcophage et vue d'architecte pour situer exactement colonnades et pans de mur du Forum. Il y a du myope et du savant en lui, et un dédain superbe des usages qui le pousse à l'audace.

Un siècle avant Manet, il emploie les premiers plans démesurément agrandis et les découpages tranchés qui lui permettent de fixer son motif et de négliger ce qui l'environne et dont il se moque. Jusque dans les arrangements d'architectures rêvées, égyptiennes et romaines, qu'il peint pour les cabinets d'amateur, il demeure précis, obtenant l'étrangeté par un système adroit de disproportions et de ruptures d'échelle. Il n'invente pas, il s'abandonne à la fascination du visible.

Fragonard procède à l'inverse : la feuille de papier est une surface à construire à l'aide de fragments pris dans la nature. Il y faut de la symétrie et le sens du déséquilibre, mais modéré. Il y faut des profondeurs rythmées par les axes obliques des balustrades et des allées et les axes droits des colonnes et des cyprès. Il y faut des nuages serpentins et des arbustes en accolades. Magnifique mise en scène, mais mise en scène tout de même : Fragonard paraît le premier spectateur d'un théâtre romain dont il ordonne les éléments avec une irréprochable maîtrise. Le pittoresque lui importe moins que la science de la composition, il règne sur le visible.

Acuité de l'œil

De cette différence de procédé, la différence des cultures répond. Fragonard est peintre, il n'a étudié que cela, dans des ateliers, dont celui de Boucher, et devant les tableaux des maîtres anciens, italiens, nordiques et français. Robert est un lettré, six ans boursier au Collège de Navarre, où il apprend le latin et l'histoire. Du premier, on a pu supposer, peut-être avec excès, qu'il savait à peine écrire et avait fort peu lu. Soupçon absurde à propos de Robert, qui fut l'un des créateurs du Muséum Royal – où du reste Fragonard trouva un petit emploi sous la Révolution, quand de royal le musée devint national.

Leur querelle n'est-elle pas plus grave encore, l'incompatiblité de leurs conceptions plus sérieuse ? Robert a pour lui l'attention, l'acuité de l'œil, l'observation, un penchant constant au naturalisme – mais ne s'élève guère au-delà du détail. Peintre, il agrandit ses dessins et ne sait trouver un sujet ou une expression.

Fragonard va trop vite, il procède par allusions et élisions, il a le mensonge rapide et le goût du spectacle. Mais, lui, trouve comment donner à penser et sentir, fût-ce par un artifice. Autrement dit, il y a du Braque en Robert et du Picasso en Fragonard. Du reste, leurs rencontres, également décisives et exemplaires, ne furent guère plus durables l'une que l'autre.

PHILIPPE DAGEN

► **Académie de France, villa Médicis, 1, viale Trinita-dei-Monti, à Rome ; jusqu'au 24 février 1991.**

L'instant juste

Toots Zynsky présente ses travaux sur verre à la galerie Clara Scremini

Opaque, multicolore, le verre, tel que le travaille Toots Zynsky, artiste américaine, se prête à toutes les métamorphoses d'une matière trop souvent associée à la transparence et à la fragilité. Ses coupes, actuellement présentées à la galerie Clara Scremini, spécialisée dans le verre contemporain, évoquent tour à tour des oiseaux de paradis aux plumages synthétiques, des icebergs, des corolles de fleurs artificielles dont les contours semblent prêts à s'ouvrir, à se refermer, au contact de la lumière, de l'air, du toucher.

Toots Zynsky a mis au point une technique : des fils de verre, en provenance de Murano, près de Venise, qu'elle forme à chaud dès que la pièce sort du four. *« Une question de secondes »*, dit-elle, même si chaque objet est l'aboutissement de vingt ans de travail, de pérégrinations à travers le monde. A quarante ans, Toots Zynsky a gardé l'enthousiasme libertaire des années 70 et du Studio Glass Movement, dont elle est issue. Il y a «la cuisine» – Toots Zynsky travaille ses créations avec des spatules à crêpe, du plâtre, du papier de riz – et puis le talent, qui consiste à faire oublier tous ces préparatifs barbares. Ici, l'expression domine cette matière rebelle, dont les teintes et les consistances entretiennent d'étranges correspondances. Ces gestes de couleurs, arrêtés là, dans l'instant juste, se retrouvent également dans ces dessins, ces pastels grattés avec l'ongle ou, mieux, avec ces fameux fils : *« Ici, je m'en sers comme d'un pinceau de verre »*.

LAURENCE BENAÏM

► **Galerie Clara Scremini, 39, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 43-55-65-56 ; jusqu'au 27 décembre.**

CULTURE

MUSIQUES

Faux Elvis et vrai vaudou

Entre parodie et exploration, les Transmusicales ont fait le tour de la crise du rock

RENNES

de notre envoyé spécial

Vendredi soir à Rennes (comme tous les autres soirs et partout ailleurs), Dread Zeppelin n'a joué que des morceaux de Led Zeppelin. Sur une rythmique reggae. Le chanteur s'est fait la tête et la silhouette d'Elvis Presley, celui de la fin, qui avait passé depuis longtemps la barre des 100 kilogrammes et les bornes du mauvais goût. La veille, El Vez, gamin de Los Angeles, s'était réapproprié le répertoire de Presley. Il en détourne les textes pour le mettre à la sauce chicano. *Heartbreak Hotel* devient *Quetzalcoatl*, *Suspicious Minds*, *Immigration Time*. Après la soirée anglaise (*le Monde* daté 9-10 décembre) à la gloire du patrimoine musical britannique des années 60, des Kinks à Pink Floyd, ces deux spectacles américains présentés par les Transmusicales, drôles, incisifs et intelligents, donnaient une fois de plus le sens du mouvement qui anime le rock : en arrière toute.

Les Transmusicales de Rennes sont nées par et pour le rock. Comme les précédentes, cette douzième édition (et non pas onzième comme indiqué par erreur dans un antérieur article) est un bulletin de santé du genre. Et quelle que soit l'affection des programmateurs, Hervé Bordier et Jean-Louis Brossard, pour leur patient, le tableau clinique n'était pas très rassurant. Il est de tradition pour les Transmusicales de remonter aux sources du rock. Cette année, les recherches s'étaient surtout concentrées sur la Louisiane. Les Wild Magnolias sont l'une des « tribus indiennes » – groupes musicaux de Noirs qui se forment pour le carnaval à La Nouvelle-Orléans, mais leur fanfare funky ne voyage pas n'importe où et s'est retrouvée comme un poisson hors de l'eau dans la grande salle omnisports où avait lieu la soirée de samedi. Steve Jordan, accordéoniste tex-mex, avait lui aussi l'air tout perdu sur l'immense scène, lui que l'on disait capable de faire danser les foules.

Finalement, c'est un peintre qui a le mieux représenté l'esprit du bayou. En une quarantaine de toiles exposées à la Maison de la culture, Francis X. Pavy, natif de Lafayette, retrouve les correspondances entre le rock et le vaudou, l'héritage cajun et le blues.

Restent les fugues hors du rock. Vers les musiques d'ailleurs, ou vers le rap. Boukman Eksperyans vient d'Haïti. Le groupe se réclame du vaudou, et veut en donner une image débarrassée des oripeaux de la magie noire. Après avoir été élevé par les missionnaires, catholiques et protestants, après avoir joué dans des groupes de kompa, le genre dominant en Haïti depuis les années 60, Lolo Beaubaun, le fondateur de Boukman est revenu aux percussions des raras, les cortèges qui se forment pendant les fêtes vaudoues. Sur cette base traditionnelle, le groupe construit de longs morceaux aux mélodies évidentes, avec des chœurs entre chant africain et cantiques. A Rennes, malgré un son médiocre et des ennuis techniques, ils ont retourné en une heure une salle sceptique. Boukman Eksperyans a réussi à attirer l'attention d'une multinationale, Island, filiale de Polygram, et doit sortir un album en février.

La programmation rap évitait les deux courants principaux du genre, militant sur la côte est et hédoniste en Californie. A Rennes, les Anglais de Stereo MC avaient ouvert le bal mercredi, et Kid Frost était à l'affiche de la soirée de clôture, dimanche. Kid Frost est d'origine mexicaine, il rappe en anglais et en espagnol. Sans trop s'écarter des lois du genre, il brode autour de l'univers des chicanos, des ghettos, de l'attachement à un Mexique fantasmé. Aux Etats-Unis, ses disques se vendent par centaines de milliers, pas seulement dans la communauté hispanique. Un peu avant lui, les Marseillais d'IAM avaient prouvé, grâce aux deux derniers titres, d'une performance inégale, qu'ils méritaient leur place aux côtés des NTM et Lionel D., avec les premières gloires du rap français.

Une révélation et des promesses

Bon prince, Kid Frost les invita à le rejoindre sur scène, comme pour démontrer que le rap, musique de la parole, est en train de construire une nouvelle Babel, où les cités marseillaises parlent le même langage que les barrios de LA.

Enfin, au moment où on ne l'attendait plus, les Transmusicales ont offert une révélation. Screaming Target, formé autour de Don Letts, qui fut aux commandes de Big Audio Dynamite avec Mick Jones, donnait son premier concert. En deux titres, le groupe réussit à réveiller un public usé par cinq jours de festival. Mélange homogène de funk, de rap, de rock et de musiques antillaise, reggae et calypso, propulsé par une section rythmique qui n'admet d'autre réplique que la danse, Screaming Target donne un petit supplément de grâce, une sensibilité pop, immédiatement accessible, qui devrait hisser rapidement le groupe au sommet.

Et puis, dans les bars ou à l'Ubu, le club où étaient programmés les concerts de l'après-midi ou de la nuit, on pouvait recueillir quelques promesses incertaines. Sans doute parce que l'histoire pèse moins lourdement sur eux que sur leurs collègues britanniques ou américains, les Belges des Woodentrucks ou les Parisiens de FFF pillent la country ou la soul sans complexes, sans autre enjeu que la conquête du public.

Pour laisser ces promesses se réaliser, pour trouver le nouvel équilibre des années 90, les Transmusicales devront régler quelques problèmes matériels. Face au succès public et professionnel, les salles sont devenues trop petites. Et, comme beaucoup de capitales régionales, Rennes ne dispose pas de salle de spectacles (titre auquel la salle omnisports, dans son état actuel, ne peut prétendre) de plus de mille cinq cents places. Il faudra donc inventer, transformer, innover. De vieilles habitudes pour les Transmusicales.

THOMAS SOTINEL

Décès du violoncelliste Massimo Amphitheatroff

Le violoncelliste italien Massimo Amphitheatroff est décédé à Levanto, près de Gênes, a-t-on appris lundi 10 décembre. Il était agé de quatre-vingt-trois ans.

[Né à Paris en 1907 (ses parents, russes, avaient émigré en raison de leurs positions antitsaristes), Massimo devait grandir à Levanto, dans un milieu intellectuel cosmopolite. A l'âge de dix-sept ans, Arturo Toscanini le remarqua et le nomma premier violoncelle de l'orchestre de la Scala de Milan. En dehors de son activité de concertiste, Massimo Amphitheatroff était professeur à l'académie de musique de Santa Cecilia à Rome.]

□ **Mort du ténor John Alexander.** – Le ténor américain John Alexander a été victime d'une attaque cardiaque le 8 décembre, alors qu'il venait d'interpréter *Nessum dorma* de *Turandot* au cours d'un gala de charité, à Meridan (Missisipi), sa ville natale. Il avait soixante-sept ans. Alexander, qui a tenu plus de cinquante premiers rôles durant une carrière de vingt-cinq ans partagée entre l'Opéra de la ville de New-York et le Metropolitan, s'était notamment fait connaître dans l'interprétation des œuvres de Mozart.

DANSE

Confiserie mozartienne

« Hautbois » de Lar Lubovitch est un ballet timide

On trouve à Salzbourg une spécialité de confiserie assez douceâtre, les *mozartkugeln* : des boules de chocolat dur, contenant du massepain ou du chocolat mou, enveloppées dans du papier doré, frappé, comme le bois qui les renferme, à l'effigie du divin Amadeus. Le ballet que Lar Lubovitch vient de créer au palais Garnier, sur le *Quatuor pour hautbois et cordes K 370* de Mozart et qu'il a intitulé, avec une imagination saisissante, *Hautbois*, est un *mozartkugel*.

Décor (Nadine Baylis) pour Salon des antiquaires : cinq arcades ouvrent sur cinq petites pièces délicates meublées dix-huitième et éclairées de lustres. Au-dessus, un œil de bœuf ovale dévoile les musiciens jouant dans le ciel comme des anges. La plupart des chorégraphes « modernes », invités dans une troupe classique, semblent intimidés et croient ne pas devoir s'éloigner d'un prudent néo-classicisme : Lar Lubovitch ne fait pas exception.

Sa chorégraphie est élégante, souvent jolie, sans surprise. Pas l'ombre d'une impertinence ou d'un décalage vis-à-vis de la musique mozartienne, comme les pratiquait Jiri Kylian dans ses amusantes *Six Dances*. Le pauvre Wolfgang reste désespérément bon genre et gracieux. Cinq jeunes danseurs, sortis du rang (Murielle Hallé, Laure Muret, Eric Monin, Stéphane Phavorin et Emmanuel Hoff) dansent vraiment très bien ce *Hautbois*, à côté des étoiles Elisabeth Maurin et Jean-Yves Lormeau, irréprochables.

Autre entrée au répertoire, au même programme, *Aunis* de Jacques Garnier, disparu l'an dernier. Il est bien que l'Opéra rende ainsi hommage à un danseur chorégraphe, un animateur attachant entre tous, qui fit tant pour dégourdir les mentalités. *Aunis*, créé en 1979, fut dansé au Théâtre du silence, puis au GRCOP (Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris), qu'il dirigeait. Trois copains, endormis au bord de la mer, mis en mouvement par la peu résistible chanson de deux accordéons.

C'est tout. C'est le charme même, avec une chorégraphie savamment désinvolte, qui fait, comme la musique de Pacher, des clins d'œil au folklore. Complices, Kader Belarbi, Wilfrid Romoli et Jean-Claude Ciappara ne s'y prennent pas au sérieux une seconde. Ils sont délicieux. La *Sinfonietta* de Jiri Kylian, olympiade du grand jeté et de la cabriole, sur la trompettante partition de Janacek, est enlevée avec un brio d'enfer. Belarbi et France Jude en oiseaux parallèles chavirent les cœurs, comme Lionel Delanoë, si injustement écarté du poste de premier danseur lors de la récente promotion, au profit d'Eric Quilleré : celui-ci étrenne justement ce titre en fin de soirée dans l'exquisement canaille *Capriccio* de Balanchine. C'est un brillant virtuose certes, mais il n'a pas jusqu'ici montré la présence, la maturité artistique, l'autorité que Lionel Delanoë prodigue à longueur d'année dans les emplois les plus divers.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Palais Garnier, les 11 (soirée réservée) et 13 décembre, 19 h 30.**

CINÉMA

Désintégration

« Raspad » de Mikhaïl Belikov, un regard cruel sur la société soviétique

Raspad, en russe, signifie « désintégration » : le film de Mikhaïl Belikov se passe à Kiev, Tchernobyl et alentours au moment de l'explosion du réacteur nucléaire, et montre la désintégration de la société soviétique par l'intermédiaire de quelques personnages représentatifs : un journaliste mal marié, sa femme, l'amant de sa femme – curieux voyou taciturne, – son père, un ancien flic du KGB. Deux jeunes gens qui, eux, viennent de se marier, s'aiment et partent camper en voyage de noces. Un scientifique intègre, des fonctionnaires dépassés. Un enfant perdu avec son chat dans la panique générale...

La panique qui, après un inévitable moment de stupeur et d'impuissance, a suivi le refus de cette vérité qu'on n'a jamais voulu envisager, est montrée avec un grand souci de réalisme, avec de beaux mouvements de foule et de caméra. Le travail est soigné – le film a été achevé dans les studios de Lucas à Hollywood. Mikhaïl Belikov a mené son enquête, interrogé des centaines de témoins et de victimes – lui-même y a perdu ses cheveux – et, sans aucun doute, toutes les péripéties et les détails sont exacts. Et puis on sait que c'est arrivé, que ce n'est pas une extrapolation, comme dans *le Syndrome chinois*.

Pourtant on pense au film de James Bridges à cause du sujet, de son traitement romanesque, d'un aspect démonstratif difficile à éviter, à moins de transposer cette folie trop réelle dans un style lyrique ou onirique. Loin en tout cas de celui choisi par Mikhaïl Belikov, malgré quelques moments mélodramatiques qui, du coup, paraissent presque gênants – seul dans le site déserté, l'enfant devenu chauve par plaques écrit sur le sol : *« Maman, reviens, je suis là »* ... Puisque Mikhaïl Belikov a eu le courage de réaliser ce film, on aurait voulu l'aimer sans réticences.

COLETTE GODARD

COMMUNICATION

Investissant avec Havas dans la production de films

Canal Plus lance un studio de cinéma aux ambitions mondiales

Détenu majoritairement par la chaîne payante, Canal Plus Studio produira avec les grandes compagnies américaines, les indépendants français et tisse en Europe un réseau capable de diffuser et de financer des œuvres ambitieuses.

En mai 1990, René Bonnell, responsable du cinéma sur Canal Plus, jette un beau pavé dans la mare en annonçant que la chaîne payante va investir une part de ses confortables bénéfices dans la production cinématographique. La plus riche des télévisions saute le pas, ne se contente plus d'être le premier client du cinéma français et veut participer à la création et à la carrière des films qui alimente son antenne. La nouvelle réjouit ceux qui estiment que le cinéma a besoin de capitaux conséquents pour affronter la concurrence internationale. Elle alarme ceux qui redoutent que Canal Plus, principal acheteur devenu gros producteur, ne fausse le jeu de la concurrence.

Quelques jours plus tard, la chaîne payante prend 5 % de Carolco, la plus petite des grandes compagnies américaines, heureux producteur de *Rambo* et autre *Terminator*. Cette aventure américaine surprend les observateurs, qui attendaient une initiative en France. Six mois après, la chaîne payante rapatrie le modèle hollywoodien et ouvre, à deux pas de l'avenue Kléber à Paris, son propre « studio » aux ambitions mondiales. La filiale, est présidée par M. André Rousselet, réunit, dans un tour de table en voie de constitution, Havas et quelques grandes banques françaises. Canal Plus en sera l'actionnaire majoritaire.

« Nous ne formons pas de sociétés écran, quelque part dans les îles, pour tourner la législation séparant la production de la diffusion. Nous jouons la transparence, précise son directeur René Bonnell. *D'un côté, la chaîne payante continuera à respecter scrupuleusement ses obligations d'achat sous le contrôle du CSA et du gouvernement. De l'autre, Canal Plus Studio produira en limitant ses participations à 49 % dans les films français et en confiant la production déléguée à des indépendants. »*

Même inscrite dans les limites de la réglementation, la machine de guerre conçue par Canal Plus va faire l'effet d'une tornade dans la profession cinématographique. Pour la première fois, un producteur français dipose d'assez de ressources et de crédit pour investir dans des films internationaux sur un pied d'égalité avec les « majors » américaines. Le Studio produira ainsi les prochains films de Robert Redford, Mel Brooks, Sylvester Stallone, Sean Connery, Jim Jarmush et Jeremy Thomas. Il finance le développement d'un projet de Robert De Niro, l'adaptation du best-seller de Dominique Lapierre, *Plus grand que l'amour*, par Arthur Penn, et celle de *la Voie royale*, d'André Malraux, par Andrei Kontchalovski.

En France, les projets mis en route sont tout aussi nombreux et éclectiques : *Lune de fiel*, de Roman Polanski, *Van Gogh*, de Pialat, voisinent avec *l'Accompagnatrice*, de Claude Miller, les prochains films de Jacques Doillon, Bertrand Tavernier, Jean-Paul Belmondo ou *Room Service*, de Georges Lautner, qui réunit Poiret et Serrault. *« Nous voulons dynamiser la production dans toute sa diversité et être présents à toutes les étapes, du script à la distribution*, explique René Bonnell. *Nous tenterons de donner aux films français les moyens de devenir des grands succès internationaux. Nous lançons un pont entre l'Europe et Hollywood pour attirer ici tous les talents de la planète. »*

Cette vieille ambition du cinéma français, Canal Plus semble aujourd'hui en mesure de la réaliser. La spectaculaire réussite de la chaîne payante lui a ouvert les portes des « majors » américaines qui cherchent des partenaires financiers pour affronter la récession. Le Studio a signé un accord de trois ans avec Warner et Arnon Minchan, le célèbre producteur de *Pretty Woman*, *Il était une fois l'Amérique* et *le Bal des pantins*. Mais il discute aussi avec Universal et bénéficie, grâce à Carolco, d'un accès aux salles et aux vidéocassettes américaines. La traditionnelle hache de guerre entre la France et Hollywood est-elle enterrée ?

Une « *guerre de mouvement* »

« On ne peut pas rivaliser avec Hollywood si on ne se lance pas sur le plus grand marché cinématographique mondial, plaide René Bonnel. *Et on ne peut entrer sur ce marché qu'en devenant d'abord le partenaire des projets américains. Je préfère cette dialectique économique au volontarisme culturel. »*

Mais Canal Plus n'oublie pas l'Europe et y tisse sa toile. La diversification internationale de la chaîne payante lui a donné des alliés en Espagne (le groupe de presse Prisa) et en Allemagne (les groupes Kirch et Bertelsmann). Elle prépare avec eux des filiales de production et de distribution, s'intéresse aussi à l'Italie et devrait disposer, d'ici un an, d'un réseau capable de financer et de diffuser les films sur une base beaucoup plus large que le marché hexagonal. En France enfin, le Studio travaillera avec tous les distributeurs existants et vient de prendre le contrôle de Cerito, la société de Jean-Paul Belmondo qui détient les droits de ses films.

Après l'internationalisation et les investissements dans le câble et le satellite, la troisième diversification de Canal Plus mobilise à nouveau des moyens considérables sur un pari risqué. *« Au moment où la production des images se concentre, seul un investissement de cette envergure était réaliste*, répond René Bonnell. *La France ne peut plus camper derrière la ligne Maginot des quotas. Il faut livrer une guerre de mouvement ou se résigner à disparaître »* .

JEAN-FRANÇOIS LACAN

41 suppressions de postes au groupe Expansion

La direction du groupe de presse Expansion a annoncé lundi 10 décembre son intention de supprimer 31 postes à plein temps de cadres, employés et journalistes, et 10 postes à temps partiel, sur un total de 800.

« L'infléchissement du marché publicitaire en 1990 et le manque de visibilité pour 1991 sont les principales raisons ayant motivé cette décision (...). Le groupe Expansion qui, comme d'autres groupes de presse, doit faire face à une conjoncture difficile en 1990 et 1991, prend dès à présent les mesures lui permettant d'assurer son avenir à long terme », indique un communiqué de la direction, qui se refuse à tout autre commentaire.

L'intersyndicale du groupe – Syndicat national des journalistes (SNJ), SNJ-CGT, CFDT, FO – à l'exception du syndicat interne au groupe, la Tribune des salariés, s'est élevée contre ce projet. Des assemblées générales ont eu lieu dans chacun des journaux du groupe. Un comité d'entreprise extraordinaire doit avoir lieu le 17 décembre.

COMMUNICATION

Banqueroute du deuxième groupe de presse australien

La chute de la maison Fairfax

La famille Fairfax a perdu, lundi 10 décembre, le contrôle de son prestigieux empire de presse, fondé il y a cent cinquante ans et devenu le deuxième d'Australie. Criblé de dettes, M. Warwick Fairfax, propriétaire du groupe, a perdu la confiance de ses créanciers. Un administrateur judiciaire a été nommé pour assurer la liquidation des actifs du groupe.

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe en Australie où le monde des *médias se trouvait* déjà en plein désarroi en raison d'une succession de récentes banqueroutes : la vieille maison Fairfax, glorieuse dynastie de cinq générations, propriétaire de quotidiens de qualité comme le *Sydney Morning Herald*, *The Age* de Melbourne et surtout *The Australian Financial Review*, s'écroule à son tour. Ainsi en a décidé son pool bancaire, conduit par ANZ Banking Group, en refusant de refinancer une dette de *850 millions de dollars australiens (3,2 milliards de francs) qui venait* à échéance lundi. L'endettement du groupe est évalué à 1,7 milliard de dollars (*6,5 milliards de francs*), dont un quart est composé d'« obligations de pacotille » américaines.

Comme beaucoup de magnats de la presse en Australie, le groupe Fairfax ne s'était jamais vraiment remis du krach boursier d'octobre 1987. La célèbre famille avait même épicé ses tribulations de querelles fratricides dignes de *Dallas*, dont les gazettes populaires s'étaient toujours fait les chroniqueurs ravis. Le feuilleton commence véritablement en 1977 avec une révolution de palais qui destitue le patriarche Sir Warwick Fairfax. Le clan des conjurés est dirigé par son propre fils, James, né d'un premier lit, soutenu par son oncle, Sir Vincent. Les frondeurs reprochent notamment à Sir Warwick de laisser sa troisième femme, l'ambitieuse Lady Mary, prendre un poids excessif dans les affaires du groupe. Fin du premier épisode.

L'histoire rebondit une décennie plus tard, en 1987, avec le retour de l'enfant prodigue Warwick junior, fils de Sir Warwick et de Lady Mary, frais émoulu à vingt-six ans d'Oxford et de Harvard et surtout décidé à laver l'affront. Le jeune héritier n'a pas froid aux yeux et a des convictions : la Bible ne quitte jamais son attaché-case. Début 1987, il lance une OPA « interne » destinée à écarter les usurpateurs. Il s'arroge 75 % du capital, sa mère en gardant 25 %. La croisade ne manque pas de panache mais elle coûte très cher : 2 milliards de dollars australiens (7,7 milliards de francs). Cette année-là, le patriarche meurt et la Bourse s'effondre. Fin du deuxième épisode.

Mais, en guise d'épilogue, le public australien émoustillé n'aura pas droit à un *happy end*. C'est plutôt l'heure de la disgrâce pour le jeune Warwick qui, traqué par les créanciers, s'épuise en négociations harassantes avec les banques. Il aura dépensé jusqu'à 100 millions de dollars (414 millions de francs) en diverses commissions versées à des consultants impuissants à trouver la formule miracle. L'honorable maison Fairfax, dont les actifs sont évalués à 1,2 milliard de dollars (4,6 milliards de francs) est maintenant à vendre, et la reprise promet de nouvelles sensations fortes.

M. Maxwell bien placé

Qui, en effet, réussira à mettre la main sur un tel joyau de presse ? L'Américain d'origine australienne Rupert Murdoch, patron de la multinationale News Corp, qui possède 67 % de la presse australienne, apparaît dès le début hors jeu en raison de son hégémonie déjà fort controversée. On imagine mal le gouvernement de M. Bob Hawke, dont le feu vert est requis pour toute participation étrangère supérieure à 15 % du capital, laisser M. Murdoch s'emparer de la quasi-totalité de la presse du pays. L'autre repreneur potentiel, M. Kerry Packer, la plus grande fortune d'Australie, se heurtera de son côté à un écueil d'une autre nature : la loi interdit à un patron de presse de posséder une station de télévision et un quotidien dans la même ville. Or M. Packer est très présent dans l'audiovisuel, notemment à Sydney et à Melbourne.

En fait, le candidat le mieux placé pour récupérer au moins une partie de l'empire Fairfax est le Britannique Robert Maxwell. Il avait déjà essuyé une fin de non-recevoir de la part des autorités de Canberra lors de tentatives antérieures de faire une percée dans l'hémisphère sud. Aujourd'hui, cette « virginité » est un formidable atout, à l'heure où le gouvernement travailliste est ouvertement accusé par une partie de la profession d'avoir sciemment encouragé l'ascension de ses petits « copains », MM. Murdoch et Packer, par hostilité traditionnelle au groupe Fairfax. Le feuilleton continue. Mais le bouillant Warwick junior, justicier éconduit, n'en sera qu'un banal spectateur.

FRÉDÉRIC BOBIN

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Ludmila et Joël CHAPRON et Michelle,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Katia,

le 26 novembre 1990.

18, allée de Fontainebleau,
75019 Paris.

Décès

– La Société française pour le droit international
a la profonde tristesse de faire part du décès du

doyen Claude-Albert COLLIARD,
membre fondateur
et membre du conseil de la société.

(*Le Monde* daté 9-10 décembre.)

– M. Pierre Fabre
et les Laboratoires Pierre Fabre
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yvan CUCURON,

brutalement enlevé à l'affection des siens à l'âge de trente-deux ans.

Entré en janvier 1984 au sein de la direction générale des Laboratoires en qualité de directeur de cabinet, M. Yvan Cucuron était un éminent collaborateur de l'entreprise.

M. Pierre Fabre et tous les collaborateurs de l'entreprise expriment à son épouse Brigitte, à ses enfants et à toute sa famille leur affection et leur douloureuse sympathie en cette tragique circonstance.

– **Mme Yves DION,**
née Marie-Madeleine Maumont,
« Ryleine »,

s'est endormie dans la paix du Seigneur et l'espérance de la résurrection, le 7 décembre 1990, à Marseille.

La messe de funérailles sera concélébrée en la chapelle du Roy-d'Espagne, le mardi 11 décembre, à 8 h 45.

De la part
Du général Yves Dion,
De M. et Mme Patrick Dion,
Guillaume et Christène,
De M. Bruno Dion,
De M. et Mme Bernard Dion,
Cyril et Virginie,
son époux, ses enfants et petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Parc du Roy-d'Espagne,
La Biscaye,
13009 Marseille.

– Les collaborateurs du CREDA
(Ecole des hautes études en sciences sociales)
Et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Edith FALIK,
directrice du Service
de la santé mentale de l'enfant,
de la jeunesse et de la famille
(Tel-Aviv),
Clinical Psychologist, Supervisor,
chef de travaux associé à l'EHESS,

survenu le 14 juillet 1990, à Tel-Aviv.

CREDA,
45, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Gérard LEQUETTE,
née Simone Leclerc,

décédée, à Paris-14e, le 10 décembre 1990.

De la part
Du magistrat général (c.r.),
Gérard Lequette,
son époux,
De M. et Mme Yves Lequette,
De Stéphanie, Stanislas
et Suzanne Lequette,
ses enfants et petits-enfants,
Du docteur Michel Leclerc,
De Mme Pierre Lequette,
et sa fille,
De Mme Raymond Dufresne,
ses enfants et petites-filles,
ses frère, belles-sœurs, neveu et nièces,
Et des familles Lavat, Le Clerc, Dauvergne, Boissonnet, Delfosse, Sallé, Beillet Le Béhérec, Bourgois, Chambert, Lavoix.

Un service religieux sera célébré le 13 décembre 1990, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Mamers (Sarthe), à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Priez pour elle !

– Jacques et Annette Lupin,
Alexandre et Sophie,
Catherine et François Didier,
Fabrice, Elisabeth, Etienne et Pierre,
ses enfants et petits-enfants,
Yves Lupin,
son frère,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. José LUPIN,
agrégé de l'Université,

rappelé à Dieu, le 10 décembre 1990, à Clamart, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, sa paroisse, 8, boulevard Carnot.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Sceaux, où repose

Mme Béatrice LUPIN,

son épouse, décédée le 8 décembre 1960.

Credo.

2, rue La Varende,
76130 Mont-Saint-Aignan.
40, avenue du Château,
92190 Meudon.
44, rue du Bois-de-Boulogne,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Bernard Plancherel,
à Fribourg,
Mme Catherine Plancherel,
à Genève,
M. et Mme Dominique Plancherel,
et leur fille Marie,
à Monthey,
Les familles Fuhrmann, De Meulemeester, Liehn, Bosser,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

docteur Bernard PLANCHEREL,
ancien médecin-chef
de l'hôpital des Bourgeois
et de l'hôpital cantonal de Fribourg,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-Le-Grand,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 9 décembre 1990, à l'âge de soixante-dix ans, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le mercredi 12 décembre, à 14 h 30.

Le défunt repose au domicile,
53, boulevard de Pérolles,
1700 Fribourg.

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire-part du décès de

Mme Zahia SAHEB-ETTABA,

survenu le mercredi 5 décembre 1990 à Tanger.

– Béatrice Ferenczi-Gomes,
Et ses enfants, Rebecca, Valentine et Léonard,
ont la douleur de faire part de la mort de

Ricardo Jorge VEIGA-GOMES,
homme libre,

survenue le 9 décembre 1990, à l'âge de quarante-sept ans.

Une rencontre musicale aura lieu en l'église Saint-Denys d'Arcueil, jeudi 13 décembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

Béatrice Ferenczi-Gomes,
5, rue G.-Taillefaire,
94110 Arcueil.

Erratum

– Dans l'avis du décès de

Mme Jacqueline HIGGIN,
née Dupuy,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait bien lire :

De la part de
M. et Mme Arnaud de Vendeuvre
et leur fille Isabelle,
Mme Sybille de Vendeuvre.

(*Le Monde* daté 8 décembre.)

Remerciements

– Mme Pierre Dux,
Mme Fanny Delbrice,
très touchées par les innombrables témoignages d'affection reçus lors du décès de

M. Pierre DUX,

prient d'accepter leurs remerciements émus.

– Marie-Dominique Pinson,
Géraldine, Benoît
Et toute la famille,
sont profondément émus et soutenus par tous les témoignages d'affection qui les entourent à la suite du décès brutal de leur cher

Gérard.

De tout cœur merci.

Anniversaires

– Il y a treize ans,

Barbara (Bruji)
Gimet HONIGOVA,
médecin,

s'en est allée.

Une pensée affectueuse est demandée pour elle, de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a vingt ans,

Lucien JAILLARD

nous quittait.

Réunion du souvenir, dimanche 16 décembre 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

– Il y a juste un an,

Pierre LEBAILLIF

nous quittait.

Ses amis,
Ceux qui l'ont connu et aimé, se souviennent de son sourire.

Manifestations du souvenir

– La Société des anciens élèves des Arts et Métiers ravivera la flamme à l'Arc de triomphe, le 14 décembre, à 18 h 30.

Communications diverses

– Deuxième conférence du cycle « Halakha », du Collège des Etudes juives de l'Alliance israélite universelle, jeudi 13 décembre 1990, à 20 h 30, à l'AIU, 45, rue La Bruyère, Paris-9e, par le rabbin Daniel Gottlieb, sur le thème : « Le respect des parents » (p.a.f.).

– Intermedia
Et l'Association des amis du cinéma du réel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ariel CHADOURNE,
leur directrice et vice-présidente,

et vous convient, en hommage à son action, à une présentation de films qu'elle a soutenus, le jeudi 13 décembre, à 19 heures, au studio 5 (cinquième étage), Centre Georges-Pompidou.

Soutenances de thèses

– Université Paris-V, René-Descartes, sciences humaines Sorbonne, le vendredi 14 décembre, à 9 h 30, à la Sorbonne, salle 224, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris. M. Nicolas Deville : « Essai sur les figures de Dionysos dans le vidéoclip et leur incidence sur l'émergence de quatre images macluhaniennes ».

– Université Paris-IX, M. Mjun Zhang, le vendredi 14 décembre, à 10 heures, salle D 419 *bis* : « Conception et réalisation de l'interface moduleco-TSP ».

– Université Paris-I, M. Seoung Mo Kim, le vendredi 14 décembre, à 10 h 30, salle D 520 : « Dynamique intersectorielle et compétitivité industrielle dans les NPI : le cas de la Corée du Sud et de Taïwan ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, le vendredi 14 décembre, à 14 heures, Institut d'esthétique, 162, rue Saint-Charles, 75015 Paris, Mme Renée Lecomte-Camous : « Etude topologique quantitative de la répartition des formes et des couleurs dans quelques tableaux de Picasso ».

– Université Paris-III, Sorbonne nouvelle, le vendredi 14 décembre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Constancio Nakuma : « Etude contrastive des systèmes phonologiques dagaare-français avec proposition d'une orthographe dagaare tenant compte des faits tonals ».

– Université Paris-VII, le vendredi 14 décembre, à 14 heures, Muséum d'histoire naturelle, amphithéâtre, galerie de Minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. M. Jean-Jacques Yvorel : « Drogues et drogués en France 1800-1920 ».

– Université Paris-X, Nanterre, le vendredi 14 décembre, à 14 heures, salle des Colloques (bâtiment C), M. Jean El Gammal : « Recherches sur le poids du passé dans la vie politique française de 1885 à 1900 ».

– Institut national des langues et civilisations orientales, le vendredi 14 décembre, à 15 heures, salle 221, 2, rue de Lille, 75007 Paris, Mlle Marie-Line Jouannaux : « Morphologie flexionnelle automatique du tchèque. Applications à la syntaxe et à l'EAO ».

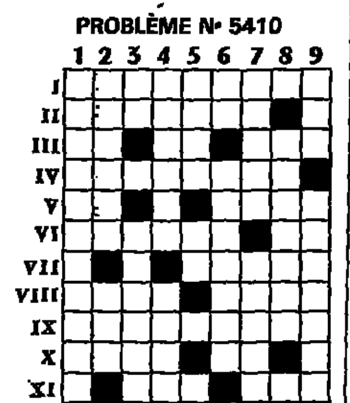
– Ecole nationale des ponts et chaussées, amphithéâtre Caquot, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris, le vendredi 14 décembre, à 15 h 30. M. Pierre Argoul : « Identification des structures vibrantes ».

– Université Nancy-II, le samedi 15 décembre, à 14 heures, salle G 04, place Godefroy-de-Bouillon, Jean Claude : « André Gide et le théâtre ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, le samedi 15 décembre, à 14 h 30, salle 113, entrée, 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, M. Jean-Marie Wiscart : « La noblesse de la Somme au dix-neuvième siècle. Des lendemains de la Révolution à Jules Ferry ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5410



HORIZONTALEMENT

I. Il lui arrive de travailler à la bougie. – II. A des trous à boucher. – III. Note. Symbole. Ne fut pas du côté du plus fort. – IV. On ne peut pas dire qu'il n'a rien à cacher. – V. Lettre grecque. Incite à la prudence. – VI. On les trouve dans les bars. Réfléchi. – VII. Est proche d'un lieu de combats. – VIII. Susceptible de bien faire. Borde le lit. – IX. Faire des restes. – X. Subir des pertes. Est dans l'eau. – XI. De quoi faciliter une tâche. Donne à entendre.

VERTICALEMENT

1. Pousse à la consommation. – 2. Il est souhaitable qu'il ne vienne pas à tourner mal. Abrite des colombes. – 3. Fut une source de chaleur. Chasser des hôtes indésirables. – 4. Moyen d'obtention. L'Irlande. – 5. Passe en revue. Conjonction. – 6. Branché. Faire sortir de l'eau. – 7. Peut être militaire. Eclatent sous l'action du sel. – 8. Qui agit lentement mais sûrement. – 9. Met beaucoup de gens sur le sable. Avait le bourdon.

Solution du problème n° 5409

Horizontalement

I. Diligent. – II. Edéniques. – III. Cor. Bu. Si. – IV. Linguiste. – V. Ane. Spa. – VI. Ré. Agit. – VII. Asperge. – VIII. As. Emu. – IX. Impasse. – X. Oui. Nia. – XI. Naphtol.

Verticalement

1. Déclaration. – 2. Idoines. Mu. – 3. Lerne. Papin. – 4. In. Pasa. – 5. Gibus. Sep. – 6. Equipages. – 7. Nu. Sagement. – 8. Test. Io. – 9. Sieste. Mal.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 décembre :

DES DÉCRETS

– N° 90-1086 du 5 décembre 1990 fixant les effectifs des magistrats de la Cour de cassation et du service de documentation et d'études de ladite cour. – N° 90-1088 du 7 décembre 1990 modifiant la Nomenclature générale des actes professionnels des médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et auxiliaires médicaux.

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 décembre :

DES DÉCRETS

– N° 90-1089 du 7 décembre 1990 portant création de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques.

– N° 90-1090 du 4 décembre 1990 portant application des articles 43, 44 et 45 de la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 relative à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux et concernant le comité de délimitation des secteurs d'évaluation, la commission départementale des évaluations cadastrales et la commission départementale des impôts directs locaux.

– N° 90-1091 du 4 décembre 1990 pris pour l'application de la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 relative à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux et relatif à la classification et à l'évaluation des propriétés bâties.

– Du 7 décembre 1990 portant répartition de la dotation globale d'équipement des départements pour l'année 1990.

DES CIRCULAIRES

– Du 6 novembre 1990 relative aux conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils de l'Etat sur le territoire métropolitain de la France (présentation des nouvelles dispositions fixées par le décret n° 90-437 du 28 mai 1990).

– Du 7 décembre 1990 relative aux protocoles d'occupation du patrimoine social.

AGENDA

Programmes du mercredi 12 au mardi 18 décembre

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : Demetrius and the Gladiators (1954, v.o.), de Delmer Daves, 16 h ; Hommage à Fritz Lang : le Bébé et le Dinosaure (1967), d'André S. Labarthe, 19 h ; les Archives du film présentent : Minne (1950), de Jacqueline Audry, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

MERCREDI

Hommage à Fritz Lang : le Docteur Mabuse (1922), de Fritz Lang, 18 h ; Hommage à Fritz Lang : le Docteur Mabuse (1922), de Fritz Lang, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Zavattini : controsesso (1964, v.o. s.t.f.), de Franco Rossi, Marco Ferreri, Renato Castellani, 14 h 30 ; El Joven Rebelde (1961, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 17 h 30 ; Quatre pas dans les nuages (1942, v.o. s.t.f.), d'Alessandro Blasetti, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Paris qui chante : Jeune public : Automaboul de Walt Disney, Comment conduire sur autoroute de Walt Disney, l'Auto tamponneuse (1985) d'Alain Pancrasi, Comment conduire sur autoroute de Walt Disney, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Damia : Bobino ancêtre du music-hall (1974) de Max Gérard, Actualités Gaumont, la Rue de la Gaîté (1963) de Jean-Marie Drot, Damia (1989) de Juliet Berto, 18 h 30 ; Chansons messages : Bande-annonce : Masculin-Féminin, l'Une chante, l'autre pas (1976) de

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CITÉ DES DOULEURS (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DANCING MACHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

DELTA FORCE 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ECHOS D'UN SOMBRE EMPIRE (Fr.-All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'ENFANT MIROIR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA FILLE DU MAGICIEN (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JOURS DE TONNERRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLAISANTERIE (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PUMP UP THE VOLUME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÊVES (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TILAI (burkinabé, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

> **Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.**
> **Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

LES FILMS NOUVEAUX

MONTALVO ET L'ENFANT. Film français de Claude Mouriéras, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RASPAD. Film soviético-américain de Mikhail Belikov, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

REZ-DE-CHAUSSÉE. Film soviétique d'Igor Minaiev, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROSE DES SABLES. Film algérien de Mohamed Rachid Benhadj, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

STEP ACROSS THE BORDER. Film suisse-allemand de Nicolas Humbert et Werner Penzel, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES TORTUES NINJA. Film américain de Steve Barron, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC *Odéon*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

URANUS. Film français de Claude Berri : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES GRANDES REPRISES

LE CHEVALIER A LA ROSE (Brit., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Champs-Elysées, 8e (43-25-71-89).

NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

NOIX DE COCO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAI DES BRUMES (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 21 h.

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

BOOM ! (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., lun. 22 h, ven. 16 h 45, sam. 18 h 15, mar. 20 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

BUGS BUNNY ET SES AMIS (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 30 Pl. : 15 F pour les - de 14 ans.

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 16 h 15.

LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE (Fr.-Chin.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., sam., dim. 10 h Enfants 15 F, adultes 23 F.

CHARLIE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, dim. 13 h 40.

LE CHEVALIER DES SABLES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, jeu. 16 h 30, sam. 16 h 15, dim. 11 h 30, lun. 20 h, mar. 22 h.

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., séances à 17 h 45 film 10 mn après.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h 15, ven. 22 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ET VOGUE LE NAVIRE (Fr.-It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) sam. 18 h 15, mer. 21 h.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, sam. 13 h 50.

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h 10 T.U. : 20 F.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 11 h 30 (25 F).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LETTRES D'ALOU (Esp., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h 30, lun. 20 h, jeu., sam. 16 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, dim. 21 h 15.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 13 h 45, dim. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 20.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, lun. 22 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) mer., sam., mar., séances à 13 h, 15 h 10, 17 h 25, 19 h 40, 21 h 55 film 10 mn après.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., lun. 12 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam. 10 h (- de 15 ans 15 F).

PERSONA (suédois, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 19 h 30, jeu. 12 h, ven. 14 h 10, sam. 15 h 10, lun. 19 h 50, mar. 14 h 10.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 18 h 15, ven. 14 h.

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 15, jeu. 13 h 30, sam. 22 h 30, mar. 20 h 30.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 15 h, sam. 18 h 30.

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h (- de 15 ans : 15 F).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 30, dim. 19 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. à 14 h, 15 h 45, 17 h 30.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, mar. 15 h 45.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., sam., lun. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TEX AVERY CARTOONS N° 3 (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam. 15 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, dim. 15 h 15.

TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 40, dim. 14 h 30, lun. 18 h 20.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, sam., lun. 13 h 40.

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkinbé, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, jeu. 20 h 30, dim. 20 h, ven., lun. 14 h.

ZOO (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 10, jeu. 20 h, ven. 15 h 50, sam. 18 h 30, lun. 21 h 30, mar. 19 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

« Exposition des acquisitions, de Manet à Matisse », 11 heures, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« De Manet à Matisse, exposition temporaire au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous la verrière (M. Hager).

« La Révolution à Paris », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« La Monnaie. Hôtel et ateliers des médailles », 14 h 30, 11, quai de Conti (Tourisme culturel.

« Rues, maisons du Moyen-Age autour de Maubert », 14 h 30, Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris pittoresque et insolite).

« Montmartre, ruelles verdoyantes et haut lieu touristiques », 14 h 30, sortie métro Abbesses (D. Fleuriot).

« L'abbaye de Saint-Denis et la naissance de l'art gothique », 14 h 30, devant l'entrée (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Folie Saint-James : une maison de plaisance néo-classique avec son parc et sa grotte », 15 heures, sortie du métro Pont-de-Neuilly, côté avenue de Madrid (Monuments historiques).

« Le Musée des lunettes et lorgnettes de jadis », 15 heures, 2, avenue Mozart.

« Vouet », 17 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« Nicolas Poussin », 18 h 30, Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

CONFÉRENCES

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Pourquoi réhabiliter Louis-Napoléon ? », par P. Séguin (Académie du Second Empire).

Ancienne école polytechnique, 1, rue Descartes, 17 h 30 : « Pour demain, la prévision du temps et du climat », par J.-C. André (Mouvement de la responsabilité scientifique).

Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 18 h 30 : « Chakras les sept piliers du bien-être », par S. Bellaud (Usfipes).

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 19 heures : « Les âmes pétrifiées. Le langage sculpté », par P. Daussy (hors cadre).

Cité universitaire (maison internationale), 19, boulevard Jourdan, 20 h 30 : « La dépression », par A. Gérard (Séminaires psychanalytiques de Paris.

Sorbonne (amphi. Bachelard), 20 h 30 : « A la recherche du réel : nouvelles orientations dans les sciences », avec E. Laszlo (Université européenne de Paris).

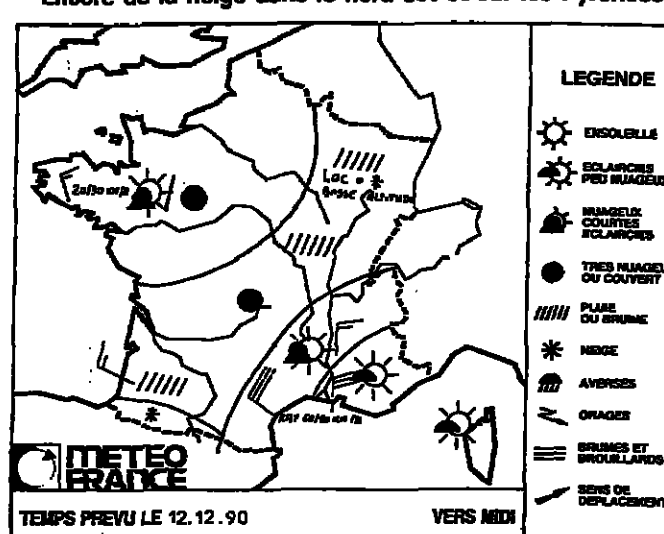
6, rue Albert de Lapparent, 20 h 30 : « Formation du contenu de l'esprit. Dynamique conscient-inconscient », par Y. Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

AGENDA

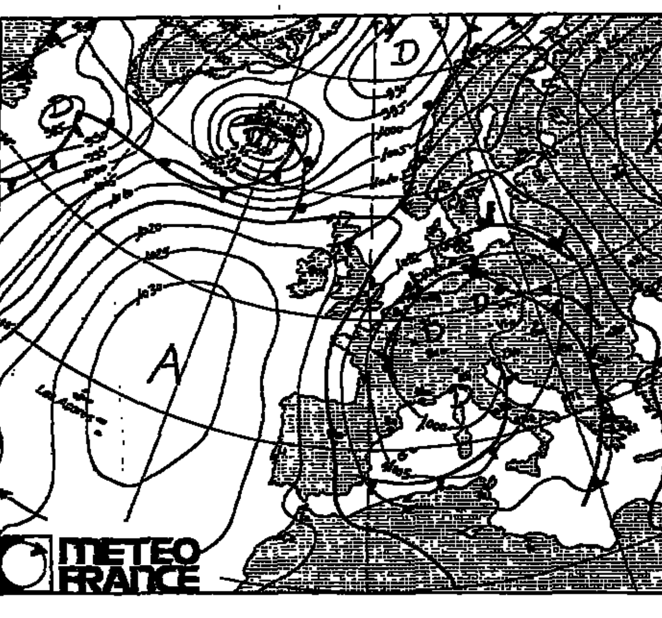
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 12 décembre

Seul l'extrême sud-est du pays sera épargné par les pluies. Encore de la neige dans le nord-est et sur les Pyrénées.



SITUATION LE 11 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



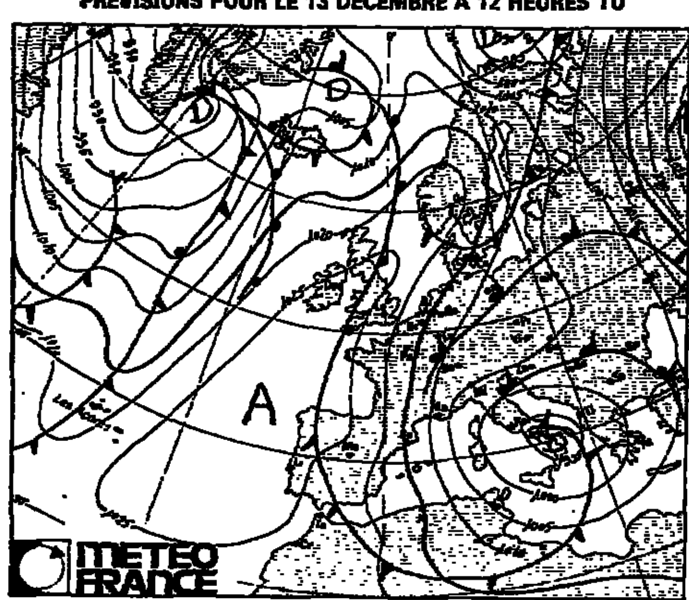
Jeudi : très nuageux. – En début de journée, le ciel sera très nuageux en toutes régions. Des brouillards locaux apparaîtront dans le Nord-Est, ils pourront être givrants. La grisaille persistera toute la journée de la Bretagne aux Pyrénées, ainsi que sur tous les reliefs. Des éclaircies apparaîtront progressivement ailleurs. Elles seront courtes sur le Nord-Est et pourront être entrecoupées d'averses neigeuses. Par contre, elles seront larges en vallée du Rhône, où le mistral soufflera jusqu'à 70 km/h.

Le temps sera variable en Corse avec des averses l'après-midi. Entre la Corse et le continent, le vent de nord-est soufflera fort.

Les températures minimales seront de l'ordre de 3 degrés à 6 degrés dans le Nord-Ouest, de 2 degrés à 4 degrés sur les régions atlantiques. Mais elles descendront jusqu'à – 2 degrés du Nord au Centre et à Midi-Pyrénées, – 4 degrés au nord-est à la vallée du Rhône, avec des valeurs positives près de la Méditerranée.

Les températures maximales varieront de 1 degré dans le Nord-Est et le Lyonnais, à 3 degrés du Nord au Centre et à la basse vallée du Rhône. Vers l'Atlantique, les températures atteindront 5 degrés à 7 degrés, voire 8 degrés. Sur les côtes méditerranéennes on peut s'attendre à 6 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 13 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-12-90 à 6 heures TU et le 11-12-90 à 6 heures TU — le 11-12-90

Ville	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	11	3	A
BIARRITZ	7	5	P
BORDEAUX	7	5	P
BOURGES	0	-1	C
BREST	8	7	C
CAEN	7	7	C
CHERBOURG	7	6	C
CLERMONT-FER.	2	-2	*
DIJON	0	-3	*
GRENOBLE-SM-H	4	0	B
LILLE	0	0	P
LIMOGES	1	-1	*
LYON	1	-2	*
MARSEILLE-MAR.	5	0	P
NANCY	-1	-5	*
NANTES	7	7	C
NICE	11	4	C
PARIS-MONTS	3	3	C
PAU	5	3	P
PERPIGNAN	9	4	P
RENNES	7	7	D
ST-ETIENNE	1	-2	*
STRASBOURG	0	-9	*
TOURS	2	1	P
TOULOUSE	4	2	P
POINTE-A-PITRE	31	19	D
ÉTRANGER			
ALGER	15	6	O
AMSTERDAM	4	4	P
ATHÈNES	18	16	N
BANGKOK	32	23	C
BARCELONE	10	7	D
BELGRADE	9	5	D
BERLIN	2	0	*
BRUXELLES	1	0	*
LE CAIRE	21	11	N
COPENHAGUE	4	3	C
DAKAR	23	23	D
DELHI	13	10	D
DJERBA	16	8	D
GENÈVE	3	-1	*
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	18	8	D
LISBONNE	12	9	D
LONDRES	7	6	P
LOS ANGELES	26	9	N
LUXEMBOURG	-1	-2	*
MADRID	7	3	C
MARRAKECH	14	7	A
MEXICO	22	3	B
MILAN	2	1	P
MONTRÉAL	5	-10	D
MOSCOU	-4	-4	C
NAIROBI	16	16	P
NEW-YORK	12	2	D
OSLO	-2	-7	D
PALMA-DE-MAJ.	13	1	A
PÉKIN	1	-10	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	N
ROME	13	8	P
SINGAPOUR	30	24	P
STOCKHOLM	2	1	C
SYDNEY	25	14	D
TOKYO	18	8	N
TUNIS	13	4	D
VARSOVIE	1	1	P
VENISE	11	4	D
VIENNE	5	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 11 décembre

TF 1

20.35 **Cinéma :** **La smala.** ■ Film français de Jean-Loup Hubert (1984). Avec Victor Lanoux, Josiane Balasko.
22.15 **Magazine :** **Ciel, mon mardi !**
0.10 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Les dossiers de l'écran :** **La couleur de l'argent.** ■ Film américain de Martin Scorsese (1986).
22.50 **Débat :** **Les arnaqueurs et les jeux.** Avec François Dreher, président de la Fédération française de billard, Georges Bourezg, champion de France de billard, Gérard Majax, illusionniste, Pierre Delannoy (*le Triche et les Tricheurs*), Jean-Claude Baudot, collectionneur de machines à sous, Jean-Pierre Rollin, inspecteur divisionnaire.
23.50 **Journal et Météo.**

FR 3

20.40 **Téléfilm :** **Vol d'enfant.** De Luc Béraud.
22.10 **Journal et Météo.**
22.30 **Télévision régionale.**
23.10 **Traverses.** Les brouillards de la guerre.
0.00 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.05 **Sport :** **Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA : AS Monaco-Torpedo de Moscou, en direct de Monaco.
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma :** **Noce blanche.** □ Film français de Jean-Claude Brisseau (1989).

LA 5

20.40 **Téléfilm : L'héritage fatal.**
22.25 **Magazine : Goool.**
23.30 **Téléfilm :** **Vietnam, voyage en enfer.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm :** **Le vagabond de Noël.**
22.15 **Magazine : Ciné 6.**
22.30 **Cinéma :** **L'indiscrétion.** ■ Film français de Pierre Lary (1982). Avec Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle, Dominique Sanda.
0.05 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 ▶ **Téléfilm : A côté de ses pompes.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 9 octobre à Vienne) : Métaboles, de Dutilleux ; Concerto pour piano et orchestre en ré majeur, de Ravel ; Symphonie nº 3 en ut mineur op. 78, de Saint-Saëns, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Jean-Philippe Collard, piano, Jean-Louis Gil, orgue.
23.07 **Poussières d'étoiles.** La lueur et la fumée, musique et création radiophonique originales de Nicolas Verin.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** La santé dans la ville.
21.30 **Quelle langue ? Quelle culture ? Pour quelle Europe ?**
22.40 **Les nuits magnétiques.** Trois autres diasporas : arménienne, chinoise, palestinienne.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Jardins divers.

Mercredi 12 décembre

TF 1

14.30 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Starsky et Hutch.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement :** **Le bébête show.**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
20.40 **Sport : Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA : Girondins de Bordeaux-AS Rome, en direct de Bordeaux. A la mi-temps, tirage du Loto.
22.40 **Téléfilm :** **Les lendemains qui tuent.** De Daniel Duval, avec Daniel Duval, Fanny Bastien. *Un journaliste enquête sur la mort de son père.*
0.15 **Journal, Météo et Bourse.**
0.35 **Championnat du monde d'échecs.**
1.15 **TF1 nuit.** Revue de nuit.

A 2

14.30 **Eric et toi et moi.**
16.30 **Jeu :** **Le chevalier du labyrinthe.**
17.05 **Magazine : Eve raconte.** Sophia Loren (3e partie).
17.30 **Jeu :** **Des chiffres et des lettres junior.**
17.55 **Magazine : Giga.**
18.25 **INC.**
18.30 **Magazine : Une fois par jour.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Feuilleton :** **Le mari de l'ambassadeur.** De François Velle, avec Louis Velle, Diane Bellego (dernier épisode). *Enfin la fin !*
21.45 **Série :** **Hôtel de police.** L'accent de Marseille, de Claude Barrois, avec Mario Blanco, Olivier Granier.
22.35 **Documentaire : Derniers Far West.** De Michel Honorin. Les Philippines.
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Sport : Tennis.** Coupe du Grand Chelem, à Munich.

FR 3

14.05 **Magazine : Thalassa** (rediff.).
14.50 **Questions au gouvernement.** En direct de l'Assemblée nationale.
17.05 **Magazine :** **Graine d'infos** (rediff.).
17.30 **Allô Bibizz.**
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.40 ▶ **Magazine :** **La marche du siècle.** La rage de savoir. Invités : Gilbert Trigano, Pierre Bérégovoy, Marcel Bleustein-Blanchet, César, Jacques Lanzmann, Dominique Frémy, Bruno Lussato, Marion Vanier, Jacqueline de Romilly.
22.20 **Journal.**
22.40 **Magazine :** **Faut pas rêver.** Yémen : Kuhlan, le nid d'aigle ; USA : un bus nommé Greyhound ; France : le paradis d'Utelle.
23.35 **Documentaire : Eugène Boudin.** De Dominique Verdure.
0.15 **Musique : Carnet de notes.** Sérénade mouvement nº 3, de Tchaïkovski.

CANAL PLUS

15.10 **Magazine :** **Un œil sur elles.**
15.30 **Téléfilm : Tendre choc.** De Lou Antonio, avec Elizabeth Montgomery, Robert Foxworth.
17.00 **Les Nuls... l'émission** (rediff.).
17.50 **Dis Jérôme « ... ? ».**
17.55 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.50 **Top albums.**
19.20 **Magazine :** **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma :** **Cop.** ■■ Film américain de James B. Harris (1988). Avec James Woods, Lesley Ann Warren, Charles Durning.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma :** **Voyageur malgré lui.** ■ Film américain de Lawrence Kasdan (1988). Avec William Hurt, Kathleen Turner, Geena Davis (v.o.).
0.50 **Cinéma :** **Les amitiés particulières.** ■ Film français de Jean Delannoy (1964). Avec Michel Bouquet, Didier Haudepin.
2.25 **Magazine : Rapido** (rediff.).

LA 5

15.15 **Série : Le renard.**
16.25 **Dessins animés.**
18.30 **Série : Happy days.**
19.00 **Série : Arnold et Willy.**
19.30 **Série : Tel père, tel fils.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.** Sauve qui peut ! Téléfilm de Paul Wendkos, avec Margot Kidder, James Farentino. *Une psychologue et un chirurgien, mal mariés.*
22.20 **Débat : Le divorce.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Téléfilm : Aide-toi.** De Jean Cosmos, avec Robert Dhéry, Pierre Mondy (et à 3.35).

M 6

14.50 **Téléfilm : La rage de vivre.** De Roy Campanella, avec Michael Nouri, Bess Meyer.
16.40 **Série : Vegas.**
17.35 **Variétés :** **Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.00 **Jeu : Zygomusic.**
18.25 **Six minutes d'informations.**
18.35 **Série : Campus show.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm :** **A cœur perdu.** De Richard Lang, avec Jane Seymour, Tim Matheson. *Un journaliste enquête sur l'adultère.*
22.15 **Série : Brigade de nuit.**
23.10 **Documentaire :** **Solidarnosc.** De Jean-Michel Meurice. *Histoire d'une révolution. Histoire d'un homme.*
0.05 **Six minutes d'informations.**
0.10 **Magazine : Dazibao.**
0.15 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

16.30 **Documentaire : Histoire parallèle.**
17.20 **Mégamix.**
18.15 **Documentaire :** **Un amour de village.** De Karl Heinz Rehbach.
19.35 **Cinéma d'animation : Images.**
19.55 **Le dessous des cartes.**
20.00 **Portrait : Mary Lou Williams, music on my mind.** De Joanne Burke.
21.00 **Documentaire :** **Qui a peur du charbonnier ?** De Helke Misselwitz.
21.55 **Cinéma d'animation : Images.**
22.00 **Documentaire : Vivre et tisser.** De Volker Koepp.
22.25 **Cinéma d'animation : Images.**
22.35 **Cinéma :** **Céleste.** ■■ Film allemand de Percy Adlon (1984).
0.15 **Court métrage.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 15 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Pygmalion, Anacréon, de Rameau, par Les Arts florissants, dir. William Christie ; sol. : Jean-Paul Fouchecourt, haute-contre, Sandrine Piau, Claron Mac Fadden, Noémi Rime, sopranos (pour Pygmalion), Nicolas Rivenq, basse, Claron Mac Fadden, Noémi Rime, Jean-Paul Fouchecourt (pour Anacréon).
23.07 **Poussières d'étoiles.** Jazz club en direct du Petit Opportun à Paris : Le quartet du contrebassiste Ron McClure avec Jeff Gardner, piano, Celso Mendes, guitare et Bernard Doucin, batterie.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Espace littéraire franco-maghrébin.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les nuits magnétiques.** Trois autres diasporas : arménienne, chinoise, palestinienne.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Jardins divers.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 10 décembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	56,6	Roue fortune 23,4	Une fois... 11,8	Max... 8,1	Nulle part... 4,7	Arnold... 5,0	Magnum 3,8
19 h 46	63,2	Roue fortune 35,4	Une fois... 9,1	Café-Théâtre 5,6	Nulle part 5,1	Tel père... 3,0	Magnum 4,5
20 h 16	76,6	Journal 34,6	Journal 19,4	La classe 9,1	Nulle part 3,6	Journal 4,6	Mme est servie 5,9
20 h 55	74,1	Stars 90 33,6	Mission Apollo 9,1	Homme... 12,6	Pour vos yeux 6,1	Beverly Hills 8,0	Meurtre... 5,2
22 h 8	65,0	Stars 90 33,1	Mis. Apollo 4,4	Homme... 10,3	Pour vos yeux 5,2	Beverly Hills 8,6	Meurtre... 4,3
22 h 44	51,0	Stars 90 30,1	La ville Louvre 3,3	Homme... 10,2	Les doigts... 0,8	Jack Killian 3,1	Meurtre... 3,9

هكذا من الأصل

Le Monde

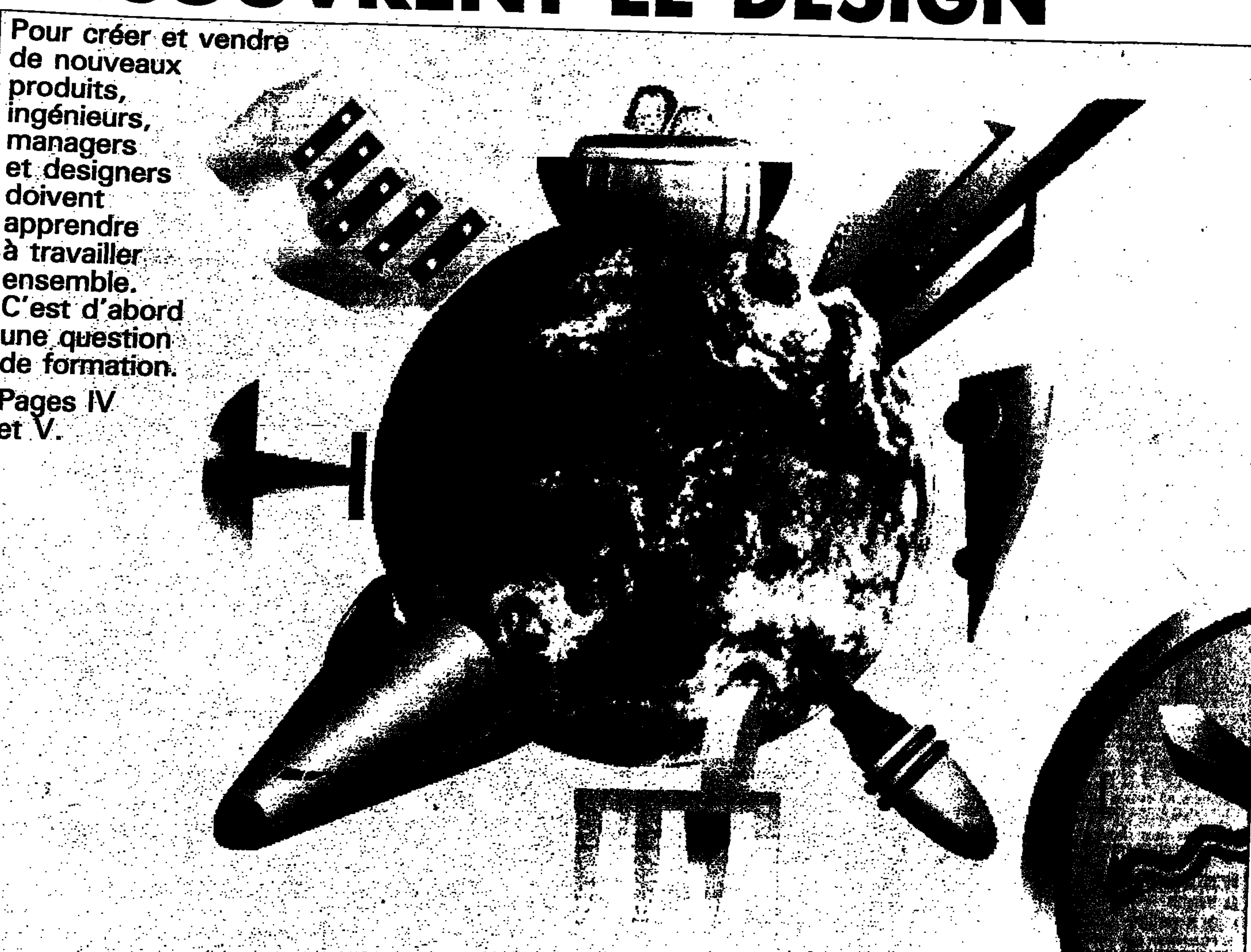
INITIATIVES

CAMPUS ◆ EMPLOI

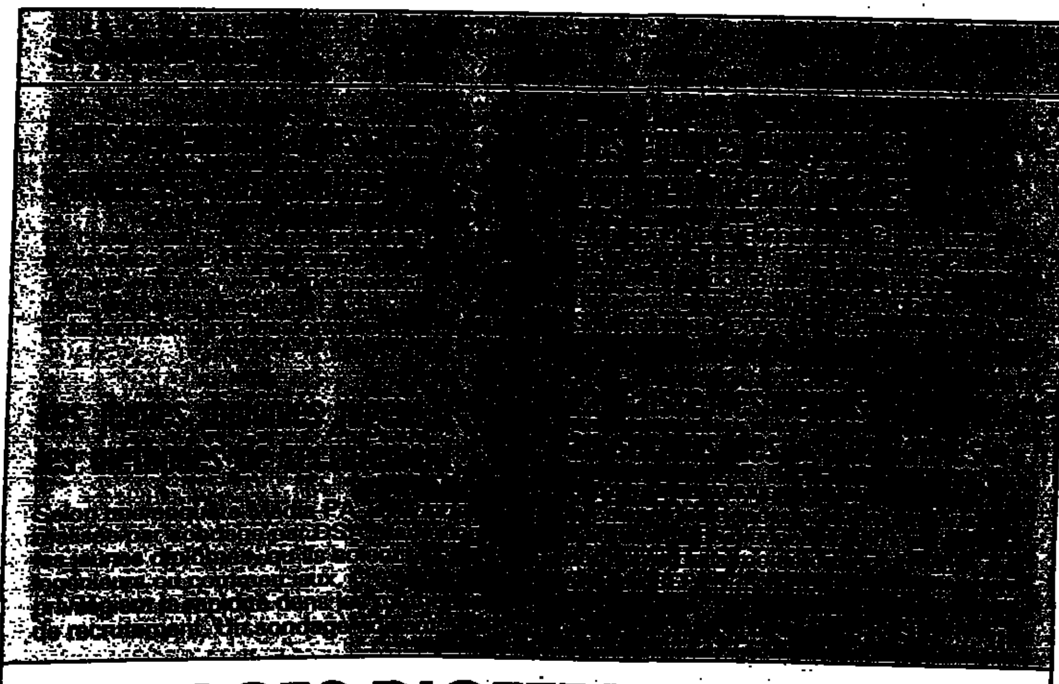
LES GRANDES ÉCOLES DÉCOUVRENT LE DESIGN

Pour créer et vendre de nouveaux produits, ingénieurs, managers et designers doivent apprendre à travailler ensemble. C'est d'abord une question de formation.

Pages IV et V.



DESSIN/ZIP ZIP ART – Eric CARON



11 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

ECHOS

Jeunes beurs créateurs d'entreprises

□ Le délégué régional à la formation professionnelle de Haute-Normandie vient de remettre à Rouen à douze jeunes beurs et immigrés de la région leur certificat de stage de techniques de création d'entreprises organisé pour eux.

Le stage de six cents heures mis en place par la délégation régionale et la direction départementale du travail de Seine-Maritime a duré six mois et réuni à ses débuts vingt jeunes gens et jeunes filles, avec en alternance des cours théoriques (financement, comptabilité, français) et des stages en entreprises. Certains ont trouvé un emploi en cours de stage. Ceux qui l'ont achevé espèrent créer leur entreprise, essentiellement des commerces. Leurs dossiers sont loin d'être prêts, mais ils ont le sentiment d'avoir effectué le premier pas vers *« l'intégration tant espérée »*.

L'idée de ce stage est née d'une volonté d'intégration, dans un cadre laïc, prônée par une radio locale associative de Rouen « Radio Figue », qui a étendu ses activités à l'assistance-conseil aux immigrés. *« Il y a dix ans, on parlait de droit à la différence,* souligne Mehana Mouhou, président de « Radio Figue ». *Aujourd'hui, on est passé au droit à l'intégration, c'est-à-dire le droit à l'emploi, avec tous les mécanismes qui l'accompagnent ».*

« Participer à la France qui gagne, réussir pour éviter la constitution de ghettos culturels », tels sont les slogans repris par les beurs de ce stage, qui réclament *« des Bernard Tapie, des Albert Camus de l'intégration, des énarques beurs ». « Nous voulons tirer la troisième génération vers le haut. Le stade de la réussite, ce sera lorsque l'élitisme sera populaire ». (Corresp).*

Deuxième promotion pour le développement local

□ L'Institut des managers pour le développement local, dirigé par le cabinet TEN en collaboration avec plusieurs partenaires, lance une deuxième promotion qui démarrera en mars 1991. Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 décembre 1990, sachant que cette formation est ouverte aux titulaires d'un niveau Bac+5 ayant au moins cinq années d'expérience professionnelle dans les collectivités locales, l'administration, les comités d'expansion, les entreprises ou les banques. La sélection s'opérera sur dossier et après entretien d'évaluation avec la direction de l'Institut. Le cycle débouche sur un certificat de spécialisation de type MBA.

Du russe contre du français et de la gestion

□ Maintenant que l'enseignement du russe n'y est plus obligatoire, les pays de l'Est connaissent un fort excédent... d'enseignants. En revanche, le déficit est important dans les domaines du français et de la gestion. Partant de ce constat, l'Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie et la chambre de commerce de Hongrie viennent de signer un accord original. Cinquante Hongrois, professeurs de russe, viendront, pendant au moins un an, enseigner cette langue dans les établissements consulaires d'enseignement supérieur à la gestion. En contrepartie, ils *«suivront des cours de langue française et seront initiés aux techniques de management, de façon à pouvoir enseigner le français dans des écoles de gestion lors de leur retour en Hongrie ».*

Réponses du jeu-test de la page III

1) large, big ; 2) low ; 3) short ; 4) wide ; 5) cheap ; 6) ugly 7) weak ; 8) clean ; 9) last ; 10) safe ; 11) difficult, hard ; 12) empty ; 13) bitter, sour ; 14) wrong ; 15) fake ; 16) sad ; 17) rude ; 18) boring ; 19) awful ; 20) straight.

TRIBUNE

« MORTS PAR INCONSÉQUENCE »

par Jean-Paul Jacquier

UNE augmentation de 6,8 % des accidents du travail en 1989 ! Elle fait suite à celle de 1988. Si l'on pouvait avoir un doute, un mauvais chiffre pour la deuxième année consécutive montre la réalité du phénomène : on est reparti « comme en 14 », morts et blessés sont, en l'état actuel, le prix à payer du renouveau de l'activité économique. Ce prix, rappelons-le : par an, plus de 1 000 morts, 700 000 accidents avec arrêt, 20 millions de journées de travail perdues, un coût direct de 40 milliards de francs, et ce, pour les seuls salariés du régime général de la Sécurité sociale.

De quoi faut-il s'indigner le plus : de cette hécatombe ou de l'inertie de la société française face à cette hécatombe ? Comme si, malgré les sophistications du nouveau management, malgré les prouesses des nouvelles technologies, malgré le succès du jogging, il continuait d'être admis comme normal que le travail tue, blesse ou rende malade. Comment expliquer que l'on se refuse à mesurer les progrès de productivité et des modes de vie en prenant aussi la préservation de l'intégrité physique comme mesure de ces progrès ? Il faut qu'il y ait co-responsabilité pour expliquer une telle impasse.

Zéro accident

Les entreprises. Quand donc le management des entreprises françaises cessera-t-il d'être un management mutilé d'un certain nombre de dimensions ? Comment ne pas constater l'écart entre l'ampleur des modernisations de la majorité des entreprises françaises et leur non-gestion ou leur mal-gestion des risques du travail ? Les entreprises retrouvant des marchés les prennent avec moins de main-d'œuvre, avec des équipements productifs nouveaux, avec des délais raccourcis. Cette pression productive n'est pas ou est mal maîtrisée. Une voiture moderne peut rouler sans risque à 130 kilomètres à l'heure. Pas tout le temps, pas s'il pleut. Pas si l'on ne change pas le conducteur régulièrement. Le volume des heures supplémentaires (déclarées !) donne une idée de la fatigue ouvrière et des risques supplémentaires. C'est en majorité le dernier jour de ski que l'on se casse la jambe.

L'« accidentabilité » des salariés en sous-traitance, intérim, CDD etc., parle toute seule... mais qui l'écoute ? Les salariés anciens, licenciés ou mis en préretraite, sont partis... avec leur mémoire des risques... et des gestes à avoir. Les entreprises françaises ont peu intégré le facteur risque dans leur modernisation. Flux tendus, zéro stock, zéro défaut, etc., n'aboutissent pas naturellement au zéro accident. On y est attentif après... après l'investissement. Et après, c'est trop tard. Comment expliquer l'oubli par le CNPF et ses fédérations de leur propre invention : la sécurité intégrée ?

La CNAM. Comment ne pas s'interroger sur les moyens développés par la principale institution de mise en œuvre de la politique de prévention et les maigres résultats obtenus ? Comment ne pas être frappés par l'obsolescence du fonctionnement de cette institution ? La CNAM réussit à faire 6 milliards de francs d'économie sur la gestion des accidents de travail... dans le même temps où les accidents progressent. Contradiction ou inconscience ? L'ANACT a triplé ses ressources, mais pour quels résultats ?

Les acteurs. Pourquoi les pouvoirs publics se mobiliseraient-ils sur une question qui ne leur coûte pas ? Pourquoi le ministère du travail et celui de la santé s'entendraient-ils pour exiger des réformes puisque l'essentiel est de savoir qui de la santé, du travail ou des finances est le chef et que, attendant la réponse à cette attente essentielle, le reste peut attendre ?

Question forte

Quant aux responsables patronaux et syndicaux, peuvent-ils nier avoir quelque responsabilité en la matière ? Oui, je sais bien que ce sont les patrons qui commandent. Mais quand donc les conditions de travail, la sécurité... deviendront-elles une question forte, conflictuelle et contractuelle ? La non-activité contractuelle des uns et des autres sur ce thème est, de fait, un instrument de mesure de leur indifférence.

Une démocratie vivante refuse la fatalité de ses insuffisances. Comment faire face aux morts ordinaires, aux blessures quotidiennes, aux maladies du travail, à l'inégalité de l'usure des corps, provoqués par le travail ?

Première suggestion : mettre les institutions *ad hoc* au service de résultats pour qu'elles cessent d'être au service d'elles-mêmes. Cette suggestion doit entraîner la CNAM et les équivalents des professions hors champ de la CNAM, une réévaluation de leur gestion. Sans passion, avec le seul souci de gagner en efficacité préventive.

Deuxième suggestion : Les conditions de travail ne deviendront une question sociale majeure que si elles entrent dans le champ de la négociation collective. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Les conditions de travail, la sécurité, la prévention sont sous-traitées, aux spécialistes, aux CHSCT. Il y a des accords de procédure. Il n'y a pas d'accord, d'objectifs qui mobilisent paritairement une profession pour réduire tel risque, pour changer telle pénibilité caractérisant le métier. On sait négocier salaires, durée du travail... On ne sait pas négocier des investissements prévention. La question reste technique et les ingénieurs de sécurité d'entreprise ont le même sentiment de marginalité que les délégués CHSCT.

Culture de responsabilité

Troisième suggestion : Une culture de responsabilité. Au Moyen Age, les hommes soumis à l'ordre de Dieu subissaient. Taylor a ensuite imposé l'obéissance à l'ordre industriel. Peut-on imaginer une culture de responsabilité qui asseoirait la sécurité moins sur le respect du règlement que sur l'initiative, et cela parce que le salarié sait qu'on écoute son savoir et qu'on le prend en compte ? Il peut être responsable puisqu'on l'écoute quand il est responsable.

Quatrième suggestion. Une écologie du travail. L'écologie balbutie. Il faut sauver les ours... et les hommes. Après la nature, l'écologie industrielle commence à prendre en compte le risque industriel. Il faut aller plus loin. Reste à faire que le vingt et unième siècle parvienne à ce que le travail cesse d'être meurtrier, cesse de mutiler, cesse d'être producteur de la plus injuste des inégalités : une expérience de vie différente de dix, douze, quinze ans par le seul « choix » d'un métier.

► **Jean-Paul Jacquier est secrétaire national de la CFDT.**

LA LIBRAIRIE DES ETUDIANTS

Cette rubrique recense les dernières parutions de livres plus spécialement destinés aux étudiants et aux enseignants.

L'Etat entrepreneur ; nationalisations, gestion du secteur public concurrentiel, construction européenne (1982-1993)

Sous la direction de Jocelyne Barreau

Six chercheurs à l'université de Rennes – économistes, politologue, juriste et sociologue – ont enquêté sur la gestion du secteur public concurrentiel résultant des nationalisations de 1982. Sur la base de 81 entretiens auprès des ministres, conseillers de la présidence, hauts fonctionnaires, responsables d'établissement ou délégués syndicaux, et de plusieurs enquêtes dans des groupes nationalisés de la filière électronique, ils étudient la genèse et la mise en œuvre du programme socialiste de nationalisations ; les relations entre l'Etat et les groupes nationalisés ; les stratégies industrielles de ces groupes et leurs politiques sociales.

Chez le même éditeur : *la Nouvelle Productivité*, de Philippe Zarisian, analyse les [illegible] de la pérennité du taylorisme et présente de nouvelles approches de la productivité, notamment à travers le cas d'une petite entreprise de mécanique générale.

► **L'Harmattan, collection « Logiques économiques », 175 p. 98 F.**

Fiscalité, manuel pratique

Elisabeth Virol

Ce manuel, consacré aux règles de base du système fiscal français en vigueur depuis la loi de finances pour 1990, s'adresse plus particulièrement aux élèves des écoles de commerce, aux étudiants du premier cycle universitaire et à ceux préparant le concours administratif. Il présente la fiscalité des ménages et des entreprises et leurs diverses formes d'imposition, une partie étant consacrée au contrôle fiscal et au contentieux. Les principes fiscaux exposés sont illustrés par des études de cas et des exemples pratiques.

► **Eyrolles, collection « Ecole Supérieure de gestion », 345 p. 155 F.**

Ecologie opérationnelle assistée par ordinateur

Marcel Bouché

Ce livre, qui se propose de donner à l'écologie les outils opérationnels lui permettant d'être une science exacte, se compose de trois parties : la première clarifie les concepts fondamentaux et définit la nature des systèmes écologiques ; la seconde traite des modalités pratiques d'acquisition, de conservation, d'interprétation et d'optimisation des données ; la dernière s'attaque aux modalités d'application. A l'usage des initiés.

► **Masson, 572 p. 530 F.**

Passions du sujet ; essais sur les rapports entre psychanalyse et littérature

John E. Jackson

« Un fil rouge relie les cinq études réunies ici et qui (...) se rassemblent autour d'une même problématique : celle de la subjectivité littéraire », explique l'auteur, qui s'attache successivement aux finalités de l'entreprise autobiographique, au déploiement littéraire des passions, à la *« solitude active »* des écrivains (Rousseau, Rimbaud, Baudelaire) et à l' *« économie de la haine »* telle qu'elle apparaît dans *les Fleurs du mal* de Baudelaire.

► **Mercure de France, 242 p. 120 F.**

L'Avenir du soleil

Jean-Claude Pecker

Une petite chronique de la mort annoncée du Soleil, qu'introduit un texte de Dominique Lecourt retraçant le cheminement vers la connaissance de l'astre de feu depuis l'Antiquité grecque. Pour savoir comment, dans quelques milliards d'années, le Soleil deviendra *« géante rouge »* puis *« naine blanche »*, il suffit de se reporter à la page 49. Mais Jean-Claude Pecker, professeur honoraire d'astrophysique théorique au Collège de France, nous enseigne aussi la naissance et la vie de l'étoile, l'histoire du système solaire, la recherche spatiale, les inconnues dans la compréhension du cycle solaire.

► **Hachette, collection « Questions de sciences », 104 p. 69 F.**

Politique et religion : protestants et catholiques de la Haute-Loire

Gilles Charreyron

Cette contribution à l'étude des comportements politiques tente d'expliquer la pérennité de l'opposition entre catholiques et protestants du Velay oriental (Haute-Loire). Gilles Charreyron montre notamment que les clivages entre droite/catholique et gauche/protestant se sont déterminés en grande partie à l'époque révolutionnaire. Il explique la permanence des traditions culturelles à l'est du Velay grâce à l'analyse des résultats électoraux de 1848 jusqu'à nos jours, puis, à partir de l'observation des structures de la société vellave à la fin du dix-huitième siècle, les raisons de la mobilisation, contre-révolutionnaire ou patriote selon l'appartenance confessionnelle, qui est à l'origine de clivages tenaces entre blancs et rouges.

► **Publication de l'Institut d'Etudes du Massif central, fascicule XXXVII, 295 p. 158 F.**

Politique et stratégies financières de l'entreprise

Marc Roche

Un ouvrage de base dans le programme de formation au management de l'Institut français de gestion. Combinant approche théorique et présentation de cas pratiques, il traite du choix des investissements et de leur financement dans le cadre du plan stratégique des entreprises. Avec trois volets : les études de rentabilité et le choix d'investissement ; le plan de financement et l'étude du risque ; les sources de finaflcement et leur coût.

► **Dunod, collection « Dunod entreprises », 296 p. 195 F.**

Marianne Rougé

ECHOS

« Negocia » formera des vendeurs

□ *« Negocia »* : tel sera le nom du vaste centre de formation aux métiers de la vente et du commerce international, créé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui est en cours de construction porte de Champerret, et qui ouvrira ses portes à la rentrée 1992. Cet ensemble de 27 000 mètres carrés, abritera trois établissements de la chambre de commerce : l'Ecole des ventes, l'Académie commerciale internationale (ACI) et l'Institut de commerce international (ICI), ainsi que l'Ecole européenne des affaires (EAP), soit 1 350 étudiants en formation initiale, allant du niveau du CAP à bac+5, et 1 000 en formation continue, auxquels s'ajouteront les 500 étudiants de l'EAP. Cet « immeuble intelligent », dont la construction coûtera *300 millions* (dont 50 fournis par la région Ile-de-France), offrira, outre des salles de travail et des amphithéâtres, des équipements informatiques et audiovisuels, des laboratoires de langues, un centre de documentation ultra-moderne et des espaces de sport et de loisirs. Ses créateurs souhaitent en faire un centre d'innovation pédagogique, pour la formation aux métiers de la vente et à la négociation internationale.

Université d'hiver de la formation professionnelle

□ Organisée par le centre INFFO (Centre pour le développement de l'information sur la formation professionnelle) et l'Association des Maisons de l'information sur la formation (INTERMIF), la deuxième université d'hiver de la formation professionnelle se tiendra du 7 au 10 janvier aux Karellis (Savoie). Cette manifestation est destinée aux formateurs, aux informateurs, aux responsables de formation dans les entreprises, aux élus et aux partenaires sociaux . Trois cents participants sont attendus. Le thème retenu est celui de l'information sur la formation, un besoin de plus en plus ressenti par les différents acteurs.

► **INTERMIF, 116, rue Sainte-Rose, 73000 Chambéry. Tél : (16) 79-70-58-45.**

Ethique et philosophie de la médecine

□ Le Centre d'études bioéthiques de l'Université catholique de Louvain lance une revue trimestrielle d'information et de réflexion sur les grands enjeux actuels de l'éthique médicale. *Bioethica* se veut une revue d'éthique et de philosophie de la médecine. Chaque numéro (300 F) sera consacré à un thème : « Qualité de vie », « Sida », « Manipulations génétiques »...

► **ASBL, Promenade de l'ALMA 51. BOITE 43/45 34. 1200 BRUXELLES. Tél : 02/764-43-30.**

Information scientifique et technique des médecins

□ Les facultés de médecine de Nancy, et Saint-Etienne assurent, cette année, des enseignements pilotes d'initiation à l'information scientifique et technique (IST), accessibles aux titulaires d'un diplôme de premier cycle. Le but est de sensibiliser les étudiants de médecine, pharmacie, odontologie et sciences biologiques à l'importance de la maîtrise des techniques de l'information scientifique (bases de données, revues, CD-ROM...).

L'enseignement à distance s'intéresse aux adultes

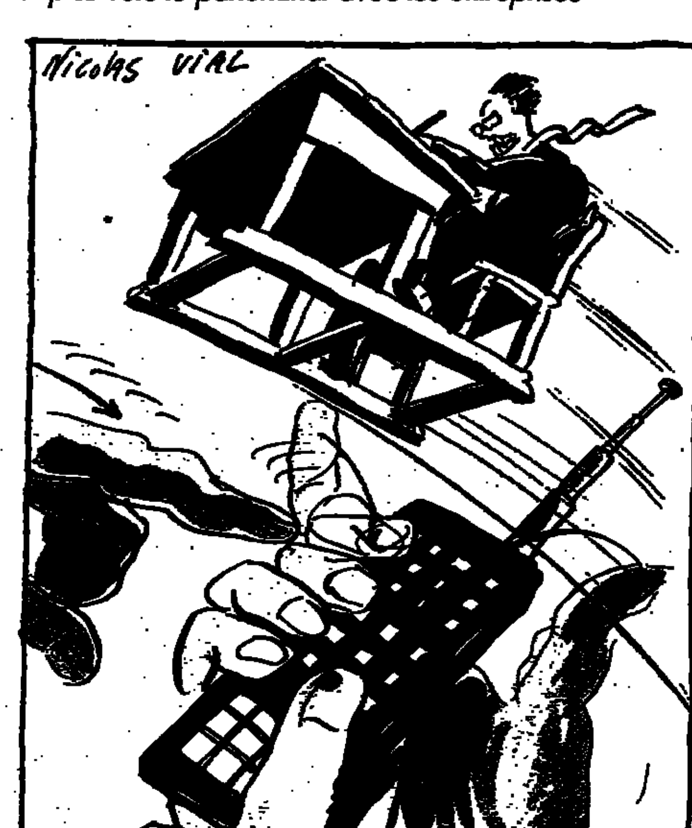
Le Centre national d'enseignement à distance de Lyon se tourne de plus en plus vers le partenariat avec les entreprises

LYON

de notre bureau régional

« L*A maison de l'espoir »* : c'est ainsi qu'un ancien directeur du Centre national d'enseignement à distance (CNED) de Lyon qualifiait cette institution. Elle sauvait des professeurs atteints de graves maladies nerveuses ou psychologiques, et permettait à des élèves d'accéder au savoir. Le CNED, qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire, ne se contente plus du traditionnel enseignement par correspondance destiné aux élèves en convalescence ou à l'étranger : les relations plus fréquentes avec les entreprises pour la formation professionnelle *ont* changé son visage.

Huit centres en France gèrent, chacun avec sa spécialisation, l'éventail des formations proposées. Celui de Lyon, fondé sur le tertiaire, est le plus important : 53 000 inscrits sur les 320 000 que compte l'ensemble du CNED, 250 enseignants titulaires dont une cinquantaine au centre, quelque 700 vacataires, 70 millions de francs de budget. Il prépare à tous les métiers du secrétariat, de la bureautique ou du commerce, du CAP au BTS, ainsi qu'aux carrières paramédicales. Il propose aussi une formation primaire pour handicapés mentaux – des cours presque à la carte, avec un suivi à domicile par un répétiteur, – et il gère l'intendance de la préparation à l'expertise comptable par correspondance (INTEC), dont la pédagogie dépend du Conservatoire national des arts et métiers de Paris (CNAM).



Parce que les élèves du CNED sont à 80 % des adultes et que la formation professionnelle représente un énorme marché potentiel, Ginette Martin, directrice du centre de Lyon, souhaiterait *« mettre en place des formations à la carte pour répondre aux besoins des entreprises »*. EDF-GDF a ainsi été associée à la conception d'un brevet professionnel de bureautique, qu'il entend faire suivre à de nombreux personnels. Une formation à l'exportation et à l'adaptation au marché unique européen sera proposée aux dirigeants et aux cadres des PME-PMI en janvier 1992. L'enseignement à distance, vecteur possible de la formation continue : voilà qui n'est pas encore entré tout à fait dans les mœurs des entreprises. Elles commencent pourtant à entrevoir les avantages qu'elles pourraient tirer de cette méthode, qui économise les frais d'hôtellerie et de transports entraînés par les stages habituels.

LOGIQUE D'ENTREPRISE. Par ses liens avec le monde du travail et ses activités de production de documents, le CNED se taille une place à part au sein de l'éducation nationale. Les trois directrices pédagogiques se trouvent confrontées à une logique économique et financière qu'elles ne peuvent ignorer : il leur faut évaluer les besoins du marché, mesurer les coûts, lancer un produit. Elles disposent en contrepartie d'une totale liberté pédagogique. C'est cela qui motive principalement les permanents du CNED. Une ancienne enseignante de lettres ne regrette pas d'avoir quitté sa salle de classe pour occuper ces nouvelles responsabilités, même si elle ressent parfois la nostalgie de ses élèves. Une autre, pour rien au monde, ne retournerait dans son collège.

Mais le CNED s'appuie aussi sur deux cents professeurs « en réadaptation », après des difficultés de santé. Ces correcteurs et rédacteurs de cours, volontaires et sélectionnés, ont souvent du mal à s'adapter à une autre logique, à un public particulier. La pédagogie de l'enseignement à distance reste largement à inventer.

Marie-Noëlle Terrisse

Formation multimédia pour les apprentis

COLMAR

de notre correspondante

Le centre technique des artisans de Colmar (Haut-Rhin) vient de concevoir un serveur multimédia, dont les *applications en matière de* formation pourraient modifier radicalement l'enseignement professionnel. *Numeris*, support capable de transmettre son, image, texte et données informatiques, sert de base à ce projet expérimental confié au centre de Colmar par le ministère du commerce et de l'artisanat.

Le serveur proposera des programmes de formation à la carte à tous les artisans et apprentis de France. Ceux-ci pourront suivre, par ce biais, des cours d'initiation à l'allemand, créés en collaboration avec l'université des Sciences humaines de Strasbourg.

« Ces cours seront visuels, colorés, sonores, en un mot plus motivants que les cours traditionnels », explique Michel Compoint, directeur du centre. Ils seront aussi interactifs avec des exercices et des corrections simultanés. Les apprentis pourront s'en servir chez eux, grâce à des cassettes audio et vidéo ou au Minitel, ou dans leurs centres de formation et les chambres de métier où des bornes de consultation pourront être installées.

Le centre expérimental de Colmar étudie déjà de nouveaux programmes de formation, en particulier en matière de technologie professionnelle pour combler les lacunes des apprentis. Les possibilités de graphiques et de calculs offertes par cette technologie feront, par exemple, merveille dans la difficile acquisition des règles de proportionnalité.

Cette innovation devrait contribuer à revaloriser l'image de l'apprentissage en France. *« Les jeunes apprentis qui se sentent souvent en situation d'échec scolaire disposeront désormais des mêmes technologies que les bacheliers »*, ajoute Michel Compoint.

Anne Schoepf

Les étudiants allemands doivent travailler pour vivre

Plus de la moitié des étudiants allemands doivent exercer une activité rémunérée pour subvenir à leurs besoins

BONN

Correspondance

ETUDIANT le matin, secrétaire l'aprés-midi, barman ou chauffeur de taxi le soir... Pour de nombreux étudiants allemands, une telle journée n'a rien d'extraordinaire : la plupart d'entre eux travaillent régulièrement à côté de leurs études. C'est le résultat d'une enquête effectuée parmi 20 000 étudiants d'université et de *Fachhoschschulen*, pour l'Oeuvre universitaire allemande.

Alors que depuis les années 60, la moitié des étudiants avaient, presque toujours, un job pendant les vacances pour financer les « extras », qui dépassaient le budget accordé par les parents ou attribué en vertu de la loi fédérale pour l'aide à la formation (BAföG), 54 % des étudiants exercent aujourd'hui une activité professionnelle régulière. Mais ce salaire ne sert plus à se payer une voiture ou un voyage ; 59 % des étudiants et 64 % des étudiantes déclarent en avoir besoin pour vivre.

Ayant un horaire généralement plus flexible, ce sont les étudiants de sciences sociales, d'art et de lettres qui travaillent le plus en dehors de leurs études, suivis par ceux de droit, d'économie, de sciences et de technologie. Les médecins viennent en dernière position : avec les 48 heures par semaine qu'ils consacrent à leurs études, ils n'ont guère le temps de penser à un boulot.

Ce travail est considéré comme nécessaire par les trois quarts des étudiants qui ont dépassé le délai couvert par l'aide de l'Etat à la formation (cinq ans pour la plupart des filières) et par ceux, de plus en plus nombreux, qui ont déjà un diplôme universitaire et entreprennent des études supplémentaires. Mais l'étudiant dit « normal » est, lui aussi, de plus en plus contraint d'arrondir son budget par un travail rémunéré. L'augmentation du coût de la vie, surtout des loyers dans les grandes villes universitaires, peut difficilement être compensée par les parents ou par le BAföG. Et les grandes villes comme Berlin, Hambourg et Munich incitent les étudiants à chercher un travail, l'offre de jobs attrayants y étant plus grande que dans les petites villes universitaires.

A VINGT-HUIT ANS. *« Une telle évolution aura certainement des conséquences pour les études »*, estime le président de l'Œuvre universitaire allemande, Albert von Mutius. Alors qu'un étudiant qui ne travaille pas consacre, en moyenne, 43 heures par semaine à ses études, celui qui exerce une activité professionnelle n'y passe que 36 heures. Dans un système universitaire qui s'est traditionnellement orienté vers *« l'étudiant à temps complet »* (les cours ayant généralement lieu le matin, ce qui les rendent incompatibles avec l'horaire du travail), on craint que le travail rémunéré n'ait une influence sur la qualité et la durée des études et donc qu'il retarde encore l'insertion professionnelle.

La durée des études préoccupe, en effet, depuis longtemp les planificateurs de l'enseignement en Allemagne : en 1985 déjà, l'étudiant moyen mettait sept ans et demi pour terminer ses études. D'autres facteurs contribuent à retarder l'entrée dans la vie active, qui pour la moyenne des étudiants allemands ne se fait qu'à vingt-huit ans : une scolarité de treize ans jusqu'au baccalauréat (au lieu de douze dans les autres pays européens), quinze mois de service militaire ou vingt mois de service civil (le premier vient d'être réduit à douze mois avec la réunification allemande), ainsi que la tendance à faire un apprentissage avant de s'inscrire à l'Université.

« Un étudiant qui a dépassé d'un tiers le temps normal pour terminer ses études peut s'attendre à avoir des problèmes sur le marché du travail » estime-t-on à l'agence pour l'emploi. Pour que le travail rémunéré soit profitable, il faut qu'il soit en relation avec la profession envisagée. Or le plus souvent, ce n'est pas le cas. *« En général, on offre des travaux manuels aux étudiants et du secrétariat aux étudiantes »*, constatent les collaborateurs de l'agence de travail des étudiants. Pour acquérir des expériences pratiques dans la future profession, ils recommandent les stages plutôt que les *« jobs for cash »*. Il reste à trouver le *« cash »* ...

Silke Graefinghoff

STAGES

« Le Monde Initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur Minitel 36-15 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 47-35-43-43.

Gestion

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F. Profil : bac + 4. Mission : établir des accords entre entreprises allemandes. 11677.

Lieu : St-Hilaire-de-Riez. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 gestion et comptabilité. Mission : gestion des stocks en fonction des achats. 11675.

Lieu : Ivry-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 500 F ou +. Profil : bac G 2 mini-gestion et comptabilité. Mission : travaux comptables, analyse et rapprochement de comptes. 11673.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 25 % du CA + prime 2 000 F net. Profil : bac + 1 à 3. Mission : proposer les services du SEF sous forme de carte d'abonnement pour étudiants. 11672.

Comptabilité

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois ou +. Ind. : 1 500 F à 4 000 F, embauche possible. Profil : bac + 2 comptabilité et gestion. Mission : comptabilité générale, travaux comptables jusqu'au bilan. 12620.

Lieu : Marseille. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 1 études comptables. Mission : employé de bureau comptable. 12618.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois (embauche éventuelle). Ind. : 5 000 F. Profil : bac + 2 mini BTS comptabilité ou MSTCF. Mission : comptabilité clientèle et fournisseurs, établir les fiches de paie, déclaration URSSAF et TVA. 12619.

Personnel

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F. Profil : bac + 2. Mission : assistant de recherche. 13599.

Lieu : Marseille. Date : immédiat. Durée : 8 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : maîtrise de la fabrication, organisation et gestion du personnel. 13598.

Lieu : Montigny-le-Bretonneux. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou 4 droit social. Mission : recrutement des candidatures des personnes handicapées, formation. 13596.

Marketing

Lieu : Gentilly. Date : décembre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou 4 architecture, urbanisme, BTP aptitudes rédactionnelles. Mission : élaboration de dossiers sur le logement étudiant. 14921.

Lieu : Villemoison-sur-Orge. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : 2 000 F + % sur CA + transport + congés payés. Profil : bac + 2 BTS action CO force de vente. Mission : gestion d'un fichier client, prise de rendez-vous, négociation de contrats. 14917.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : 40 F/heure. Profil : bac + 1 marketing et vente. Mission : marketing téléphonique. 14889.

Lieu : Paris. Date : décembre. Durée : 3 mois. Ind. : 3 F par interview. Profil : bac. Mission : enquête auprès des commerçants. 14919.

Lieu : Paris. Date : décembre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + marketing, personnel. Mission : réalisation d'études de marché. 14916.

Lieu : Marseille. Date : mars. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 comptabilité. Mission : présentation et démonstration de produits de gestion informatisés. 14915.

Lieu : Aix-en-Provence. Date : décembre. Durée : 2 mois. Embauche possible. Ind. : 1 500 F par mois + déplacements. Profil : bac + 2 BTS force de vente. Mission : création d'un réseau commercial pour la promotion et la vente de cartes. 14914.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 ou 3 Ecole de commerce. Mission : constitution de fichiers. 14911.

Commerce

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : % sur ventes. Profil : bac + 2 vente. Mission : prospection entreprises pour vente, prestations de services Presse. 15687.

Lieu : Marseille. Date : décembre. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : renseignements divers donnés par téléphone à la clientèle. 15686.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 3 000 F à 4 000 F brut + % sur CA. Profil : bac + 3 ou 4 DUT commerce, communication, marketing. Mission : développement secteur commercial, études de marché (image synthèse). 15685.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : fixe + commissions. Profil : bac + 2 BTS action Co ou MIAGE Info. Mission : technico-commercial en micro-informatique professionnelle ayant une bonne connaissance du monde PC compatible ou Apple Macintosh. 15684.

Vente

Lieu : Paris. Date : décembre. Durée : 2 mois. Ind. : 6 300 F brut. Profil : bac. Mission : suivi du fichier des adhérents. 16751.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 8 mois. Ind. : stage rémunéré par l'Etat. Profil : CAP esthétique. Mission : pratique des techniques esthétiques et gestion des instituts. 16747.

Lieu : toute la France. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : % sur ventes et fixe à définir. Profil : bac. Mission : vente et contacts auprès des chefs d'entreprise (commerciaux et secrétaires commerciales). 16742.

Lieu : Saint-Ouen. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac. Mission : diriger une petite équipe d'implantation de nos produits dans les magasins de Paris et de province. 16741.

Informatique

Lieu : Paris. Date : décembre. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 info DOS tableur Word 5 réseau Novel. Mission : mise en place d'un programme de gestion commerciale, formateur, assistance bureautique. 17859.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 DUT électronique, génie électrique environnement micro-informatique. Mission : technicien de maintenance en micro-informatique ayant expérience des compatibles IBM. 17856.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac environnement micro-informatique. Mission : commercial vendeur en boutique micro-informatique grand public (Atari, Commodor, Amstrad). 17855.

Lieu : Ivry-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 6 mois (embauche possible). Ind. : 4 000 F ou +. Profil : bac + 2 informatique et gestion. Mission : bureautique sous DOS, langage C, Cobol. 17839.

Secrétariat

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois ou + (embauche possible). Ind. : 1 500 F à 4 000 F. Profil : bac + 2 TTX, langue et sténodactylo. Mission : secrétaire commerciale et administrative, correspondance et contact clientèle. 24740.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac technique bureautique, expérience dans un service du personnel. Mission : secrétariat classique et comptabilité (connaissances en informatique). 24747.

Et de nombreux autres stages sur le 36 15 JOBSTAGE. Pour tous renseignements, contacter le CDTE au 47-35-43-43.

JEU

TEST YOUR AMERICAN ! Dites le contraire

L'Europe de 1992 approche à grands pas... *Votre anglais* – voire votre américain – est-il à la hauteur ? Pour vous permettre de le vérifier, « le Monde-Initiatives » vous propose une série de jeux-tests inspirés du *Dictionnaire de l'américain parlé*, d'Adrienne, qui vient de paraître (Editions La Découverte). Celui de cette semaine consiste à trouver les adjectifs contraires :

1) The room is *small* ≠ ...
2) What a *high* ceiling ≠ ...
3) Your skirt is too *long* ≠ ...
4) The street is quite *narrow* ≠ ...
5) It was an *expensive* meal ≠ ...
6) What a *beautiful* broad ! ≠ ...
7) You're not so *strong* ! ≠ ...
8) Your feet are *durty* ≠ ...
9) Who'll be *first* ? ≠ ...
10) It's a *dangerous* crossroads ≠ ...
11) That was not an *easy* job ≠ ...
12) Your glass is not *full* ≠ ...
13) This dessert is very *sweet* ≠ ...
14) Is that the *right* answer ? ≠ ...
15) Is that diamond *real* ? ≠ ...
16) Your dog looks so *happy* ≠ ...
17) What a *polite* guy ≠ ...
18) It was an *interesting* movie ≠ ...
19) It was a *wonderful* evening ≠ ...
20) I just found out my brother's *gay* ≠ ...

Answers page II

See you next week !

LES GRANDES ÉCOLES

UN PARTENAIRE POUR L'INGÉNIEUR

Le design prend de plus en plus d'importance dans l'activité industrielle
D'où la nécessité d'introduire cette dimension dans la formation des ingénieurs

« Introduction du design dans l'enseignement supérieur ». Tel est le thème du colloque qui s'est tenu, les 10 et 11 décembre, à l'Hôtel Pullman Saint-Jacques à Paris. Organisé par le Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI), sous l'égide du ministère de l'industrie et avec le soutien du *Monde*, il a réuni des universitaires, des industriels et des professionnels du design.

LA plupart des industriels l'ont constaté : face à une concurrence internationale de plus en plus féroce, un produit conçu avec la participation d'un designer a beaucoup plus de chances de s'imposer sur les marchés. D'où la place grandissante que prend cette activité au sein des entreprises, et, par voie de conséquence, dans la formation des futurs ingénieurs et manageurs.

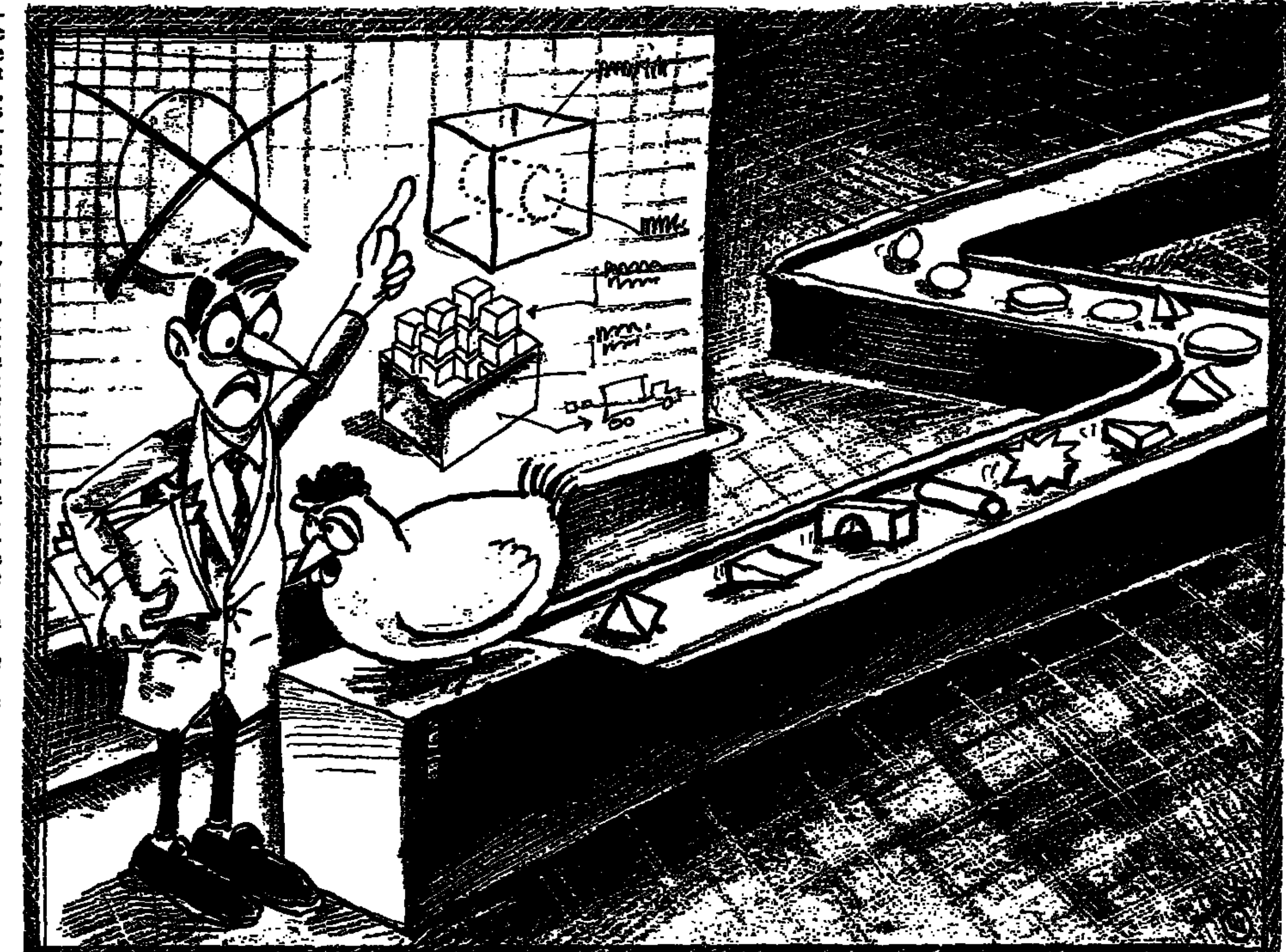
Mais qu'est-ce, au juste, que le design? Dans l'esprit de beaucoup, il se confond avec le stylisme et se limite à dessiner la forme des objets industriels. Telle n'est pas la conception de ceux qui, se référant au sens anglo-saxon (to design signifie « avoir des projets, concevoir... »), voient dans le design un ensemble d'opérations allant de la conception à la consommation d'un produit. *« Le design est une démarche qui intègre les contraintes technologiques, le contrôle des coûts, les questions de forme et de couleur, les conditions d'usage, les attentes du consommateur... »*, explique Francis Mahieux, consultant-designer.

On comprend, devant une définition aussi large, que l'activité du designer puisse entrer directement en concurrence avec celle de l'ingénieur. D'où la nécessité, pour ce dernier, d'être sensibilisé à cette discipline dès sa formation. Et pourtant, si les grandes écoles ont, depuis un certain temps, fait des efforts pour introduire des enseignements de design, les designers ont le sentiment que leur métier est largement incompris de ceux qui devraient être leurs interlocuteurs privilégiés.

« L'ingénieur a une idée très forte de son importance et une pensée monolithique qui l'empêchent d'accepter l'intervention du designer. Ce dernier, qui a une approche plus transversale et plus irrationnelle, est parfois perçu comme un rêveur ou un poète... », constate Clément Rousseau, PDG de l'agence de design Plan créatif. Il n'a pourtant pas lieu de se plaindre : son agence emploie plus d'une trentaine de personnes, réalise près de 35 millions de chiffre d'affaires, et affiche quelques récompenses en design industriel. Faire travailler ensemble ingénieurs et designers ne relève donc pas nécessairement de l'utopie...

MALAISE. Pourtant, le malaise existe entre les deux professions. *« Il faut créer un espace de dialogue entre les ingénieurs et les designers*, explique Colette Roucoux, chargée de mission au Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI), *car les industriels hésitent à travailler avec le designer et ne comprennent pas toujours le sens de son intervention sur un produit. »*

Les ingénieurs et les industriels français ont effectivement beaucoup plus de mal que leurs homologues allemands, anglais ou italiens à accepter l'intervention d'un designer : les entreprises françaises consacrent au design environ 2 milliards de francs par an, contre 100 milliards en Grande-Bretagne. *« Ces différences trouvent leur origine à la fois dans notre culture industrielle et dans la formation des ingénieurs*, explique Clément Rousseau. *Le tissu industriel français est moins perméable au design que celui des Japonais ou des Allemands, parce qu'il est moins axé sur la production de biens de consommation, où l'intervention du designer est la plus évidente. »*



Mais les professionnels mettent aussi en cause la formation des ingénieurs. Victime à la fois de son prestige et d'un rationalisme bien français, l'ingénieur, à en croire le designer, s'estime intouchable et omniscient. *« La solitude de l'ingénieur constitue une des grandes erreurs de la formation française*, explique Roger Tallon, designer, notamment du TGV Atlantique, à ADSA + Partners. *Contrairement aux Etats-Unis, les ingénieurs ne vivent pas sur un campus, mais dans des écoles séparées, protégées, où ils entretiennent l'esprit de corps. Ils n'ont pas les relations nécessaires avec les étudiants de métiers différents. »*

Autre tendance naturelle de l'ingénieur : *« Il va spontanément vouloir utiliser une technique qu'il connaît*, explique Philippe Costard, designer indépendant : *la mécanique s'il est mécanicien, l'électronique s'il est électronicien... Nous sommes là pour lui dire qu'il y a une autre solution... »*

De l'avis général, l'introduction du design dans la formation des ingénieurs français est une bonne chose, notamment parce que le travail du designer n'est pas encore bien compris. La profusion des intitulés des différentes formations en « design » montre d'ailleurs que cette notion est loin d'être claire dans l'esprit des formateurs... comme dans celui des industriels. *« Même les ingénieurs qui ont été sensibilisés au cours de leur formation n'ont pas toujours une vision juste des choses... »*, observe Philippe Costard. Mais pour Anne-Marie Sargueil, présidente de l'Institut français du design industriel, cette confusion n'est pas étonnante. *« Le design est une discipline récente dont le concept a beaucoup évolué*, explique-t-elle. *A certaines périodes, il était très proche de l'ergonomie; à d'autres, il s'est inspiré de l'analyse de la valeur... » « Beaucoup de gens croient que le design se limite aux meubles ou aux arts de la table, qu'il s'agit simplement de faire un produit plus mode, plus beau*, constate Clément Rousseau. *Quand on leur explique que l'on peut designer une machine-outil, ou une électrovanne, c'est-à-dire quelque chose qui ne se voit pas, ils n'en comprennent pas l'intérêt. Nous sommes pourtant l'indispensable regard extérieur et synthétique. Avant de travailler sur un produit, une machine-outil par exemple, je visite les chaînes de production de la machine et j'interroge l'utilisateur, le client de mon client : celui-ci ne dit jamais à son fournisseur que sa machine est trop compliquée à utiliser, que les systèmes de sécurité font un bruit insoutenable, qu'il faut faire trois fois le tour de la machine pour la régler... »*

Dire à l'ingénieur qu'un produit très sophistiqué n'est pas forcément un bon produit, voilà l'un des rôles du designer. Un rôle complémentaire, qui ne se substitue pas à celui de l'ingénieur, mais qui le complète et le valorise.

Véronique Boisdon
(Zélig)

Variations européennes

Selon les informations recueillies par le CEFI, seule la Grande-Bretagne procède à une sensibilisation systématique au design dans les écoles d'ingénieurs. Cette tendance est relativement récente (une dizaine d'années), et son impact sur le développement du design industriel n'a pas encore été évalué.

Dans les autres pays européens, l'enseignement du design est, le plus souvent, donné dans des établissements spécialisés qui forment des designers ou des ingénieurs designers. C'est le cas aux Pays-Bas et en Italie (qui compte un nombre d'écoles ou d'instituts spécialisés dans le design impressionnant par rapport à ses voisins).

L'exemple de l'Allemagne, grande exportatrice de biens de consommation et de design, est particulièrement intéressant : les élèves ingénieurs n'ont quasiment jamais l'occasion d'être sensibilisés au design au cours de leurs études supérieures. Mais la plupart d'entre eux ont suivi plusieurs années d'apprentissage dans l'industrie, avant d'entrer dans un collège technique...

En Europe du Sud enfin, le gouvernement portugais mène une politique offensive de promotion du design pour rattraper le retard du pays en ce domaine : le centre portugais du design a été créé il y a cinq ans pour inciter les écoles techniques et les écoles de gestion à inclure le design dans leurs programmes. En Espagne, les étudiants peuvent s'inscrire, depuis quelques années, dans des écoles de design industriel nouvellement créées, ou issues d'écoles d'arts appliqués.

D'une façon générale, la propagation du design dans un pays est davantage liée à l'état d'esprit du milieu industriel qu'à un système de formation particulier. Ce qui montre, *a contrario*, que les écoles d'ingénieurs, à elles seules, ne suffiront pas à faire évoluer les mentalités des entreprises concernant le design.

V. B.

DÉCOUVRENT LE DESIGN

APPRENDRE D'AUTRES LANGAGES

De nombreuses écoles d'ingénieurs et de gestion ont créé des enseignements nouveaux orientés vers le design. Mais avec des conceptions très divergentes

DES enseignements se sont développés, depuis une quinzaine d'années, dans les écoles d'ingénieurs et de commerce, pour ouvrir l'esprit des élèves à d'autres cultures professionnelles et aux autre partenaires de l'entreprise. Cependant, la part réservée au design est le plus souvent limitée. *« Nous formons de futurs ingénieurs de production ou des dirigeants. Ils doivent donc apprendre à travailler de manière transversale, et à animer une équipe*, explique-t-on à l'Ecole des ponts et chaussées. *L'économie, le management, les sciences sociales, les séminaires de communication leur apportent un éclairage complémentaire et une ouverture d'esprit. Mais nous n'offrons pas d'enseignements de design ou de cours d'éveil artistique.»* Comme dans d'autres grandes écoles, l'ouverture au monde artistique est laissée à l'initiative des associations d'élèves à travers des ateliers, des conférences ou des visites d'expositions.

Dans les grandes écoles d'ingénieurs, l'enseignement du design, et même du design industriel, reste donc rare. On estime en général qu'il faut, avant tout, mettre l'accent sur la spécialisation du futur cadre. *« Nous formons des spécialistes, pas des généralistes*, commente M. Cunéo, de l'ENSAE, l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. *Si la culture générale et l'apprentissage de la collaboration avec d'autres partenaires sont importantes, la carte de nos élèves en sortant de l'école est en premier lieu celle de la finance.»*

Même idée à l'Ecole supérieure de chimie : *« Nous proposons deux jours de créativité, des cours de gestion et de marketing, et un module libre de marketing industriel. Mais pas de cours de design ou d'éveil à la créativité. Les laboratoires et les industriels recrutent avant tout des ingénieurs performants en recherche fondamentale.»*

Dans certaines écoles de commerce, enfin, on pense que les élèves s'adaptent facilement au langage technologique, du fait de leur niveau et de leur formation préliminaires. La compréhension d'une autre logique n'offre pas de difficultés et ne nécessite pas, en conséquence, d'apprentissage spécifique.

Certains responsables pédagogiques avouent leur réticence devant ce qu'ils considèrent comme une mode ou un gadget. C'est un sentiment proche de celui de certains industriels à l'égard de ceux que l'on considère comme des artistes, des fantaisistes.

UN PAS VERS L'AUTRE. Du côté des écoles de commerce, l'avènement du design correspond aux réflexions nouvelles sur la nécessité de faire travailler ensemble ingénieurs et cadres du marketing.

A l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble, on prépare les élèves au « management de la technologie » : c'est un apprentissage à la gestion des situations qui mêlent gestion et technologie. *« Gestion et technologie se trouvent en relation à différents instants de la vie d'une entreprise : lors de la conception des produits, de la gestion de la production, et de la définition d'une stratégie industrielle »*, explique Thierry Grange, directeur de la pédagogie.

A l'ESC de Grenoble, les sciences du management représentent 70 % de l'enseignement, et l'apprentissage d'une culture technique, 30 %. *« C'était notre pari, à la création de l'école, en 1984, d'offrir cette culture technique à des commerciaux, comme s'ils faisaient l'apprentissage d'une quatrième langue vivante. Et de les ouvrir à la dimension esthétique des produits, et au design.»* Ce choix de l'école de Grenoble a été motivé par une étude de besoin auprès des industriels. Pour *« développer la capacité de travail avec les professionnels de la technologie »*, le projet de fin d'études des élèves de l'ESC est effectué en commun avec des élèves ingénieurs, pour leur apprendre, très tôt, à *« faire un pas vers l'autre »*.

Depuis peu, les nouvelles théories du « design management » sont venues renforcer cette ouverture des gestionnaires. Il s'agit en fait de rendre plus cohérente l'image d'un produit avec celle de l'entreprise qui le fabrique. Ce créneau a conduit l'Ecole supérieure de commerce de Toulon à créer une formation supérieure en design-management, en collaboration avec des écoles d'ingénieurs et des établissements d'enseignement du design. En septembre, un diplôme d'études spécialisées a été lancé pour des ingénieurs, des architectes, des managers... Le recrutement a été très diversifié. *« J'ai une formation de juriste, et j'ai travaillé dans le domaine de la communication »*, précise par exemple Odile Collin, l'une des étudiantes recrutées.

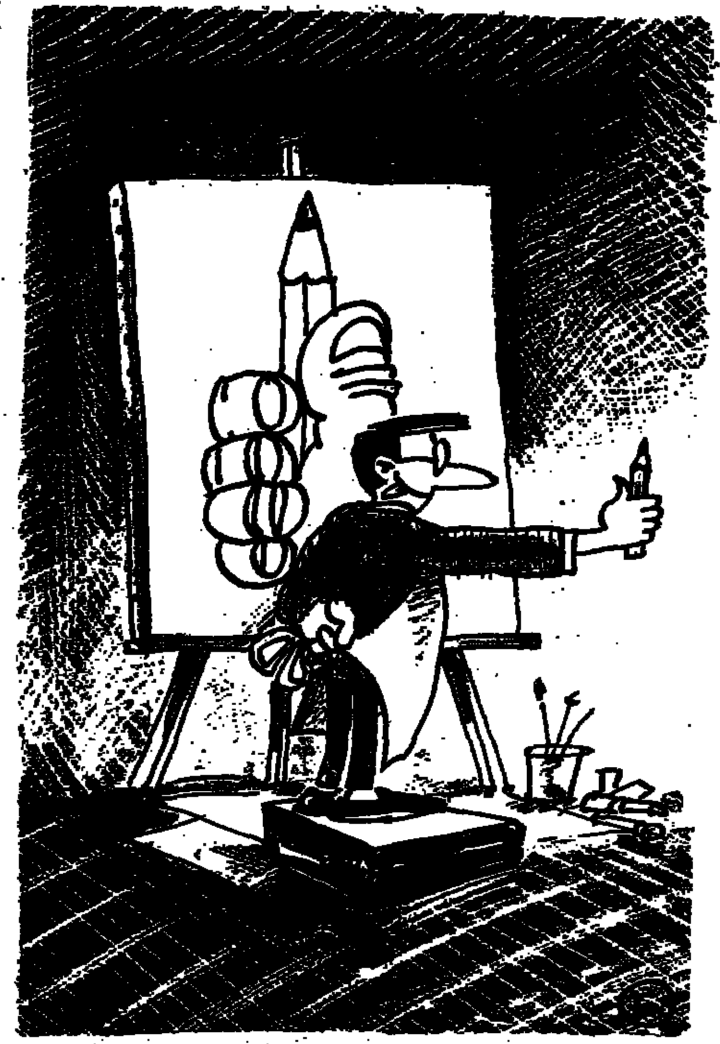
« Le design est une discipline de création, d'analyse et de synthèse de différentes activités : design de produit, packaging, aménagement des espaces de travail, logo, signalétique, souligne Daniel Hauser, responsable de cet enseignement de troisième cycle toulonnais. *C'est aussi une fonction nouvelle qui correspond à une mutation de l'entreprise et qui prend en compte l'individu et l'environnement.»* Cet enseignement fait partie de l'Institut européen de design, qui regroupe différentes formations toulonnaises, dont certaines ont été créées par l'éducation nationale, ou sont en projet. Exemples : un BTS d'expression visuelle, et un diplôme supérieur d'art appliqué. Toulon a l'ambition de devenir le pôle méditerranéen du design !

Le directeur de Nodal consultants, un cabinet spécialisé dans l'audit design, est un partisan enthousiaste de l'ouverture des élèves des grandes écoles d'ingénieurs à un nouveau savoir-faire industriel. Selon Francis Mahieu, les élèves des grandes écoles de commerce ont aussi intérêt à recevoir une formation similaire. *« Un homme de marketing ne sera jamais un designer, mais il doit en comprendre le langage, car c'est une fonction complémentaire à la sienne.»* Pour lui, il est important, aussi, d'avoir une approche concrète du design, pour en comprendre le sens.

ÉNORME SUCCÈS. Au-delà des « pédagogies du design » destinées à ceux qui, ingénieurs ou gestionnaires, seront confrontés aux créateurs, certains spécialistes prévoient l'émergence d'un métier nouveau réunissant plusieurs techniques.

L'Institut national des sciences appliquées de Lyon a créé pour ses futurs ingénieurs une formation optionnelle dite « section arts plastiques-études » offrant, durant quatre années, la possibilité de pratiquer un art (dessin, modelage, photographie...) et de s'initier au design (histoire de l'art, anthropologie...). *« C'est un autre regard sur les formes et sur l'environnement, un autre état d'esprit, et même une approche philosophique et humaine que nous voulons encourager »*, précise Gérard Didier, enseignant (1). Une idée intéressante, mais qui risque d'entretenir une confusion, chez les futurs cadres des entreprises, entre design et art...

Dans d'autres grandes écoles, à l'inverse, on peut se demander si les enseignements de design n'évacuent pas la dimension artistique de la profession de designer, en la réduisant à une seule fonction de concepteur de produits. C'est le cas de l'Ecole des mines de Paris, par exemple, qui propose aux ingénieurs en formation d'acquérir une compétence en matière de management de l'innovation. L'option projets et produits nouveaux vise à combiner des connaissances techniques, organisationnelles, économiques, commerciales et financières. A l'Ecole des mines, on assure que cet enseignement correspond à un besoin des entreprises françaises et à une demande des étudiants.



« Nous avons créé cette formation approfondie de chefs de projets en 1986, après une phase d'expérimentation. Nos élèves y avaient porté un vif intérêt, conscients de la nécessité de s'adapter aux nouveaux enjeux industriels », explique Patrick Garnier. Toujours très appréciée, cette option attire, chaque année, davantage d'étudiants

Cet engouement pour ces nouveaux enseignements se retrouve dans d'autres établissements. *« Nos élèves sont parfois désemparés, dans un premier temps, par l'approche multidimensionnelle que nous leur proposons. Mais, passé les premières difficultés, ils sont passionnés »*, commente M. Laporta, directeur pédagogique à l'ESIM, Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille, qui cite le cas d'un de ses étudiants, Fabrice Cottebrune, qui, après avoir suivi le séminaire de créativité l'an dernier, l'anime maintenant pour ses plus jeunes condisciples.

APPROCHE GLOBALE. L'établissement marseillais fait commencer la formation d'ingénieurs par des cours de « méthodologie de la conception de produits nouveaux ». Dès la première année, toute la promotion est invitée à une approche globale prenant en compte les exigences du marché et des utilisateurs. *« Nous trouvons préférable de leur donner ces réflexes dès le début de leur apprentissage. Les employeurs qui les accueillent en stage sont souvent étonnés par leur capacité d'intégration rapide »*, ajoute M. Laporta.

Il défend résolument l'existence de disciplines non scientifiques et technologiques (ergonomie, marketing, communication...) visant une ouverture sur d'autres langages ou préparant l'ingénieur à être polyvalent dans une petite entreprise. Des enseignements qui sont toujours plébiscités par les élèves lors des évaluations. *« Il ne s'agit pas de se substituer à d'autres professionnels, mais de sortir d'un système taylorien, trop présent dans les entreprises, bien que l'on y parle volontiers de travail en équipe ! »* L'université de technologie de Compiègne a aussi créé deux formations en design industriel. *« Il est urgent*, estime Danielle Quarante, professeur de l'UTC, *de changer les mentalités en France. Pour concevoir des produits innovants et performants, ingénieurs, gestionnaires et designers doivent apprendre à collaborer. Dès leur formation, on doit les ouvrir à une démarche transversale qui prenne en compte l'interface produit-marché-usager.»*

Ici aussi, on ne veut pas seulement initier des élèves au design et à la conception de produits nouveaux, mais, explique Danielle Quarante, professeur à l'UTC, *« former des ingénieurs-designers capables d'intégrer les technologies nouvelles, et d'appréhender globalement la conception des produits, en tenant compte de données techniques, ergonomiques et culturelles, de l'image et de la stratégie de l'entreprise, des contraintes financières.»* Pour montrer son engagement dans cette voie, l'université de technologie de Compiègne a créé le prix de design ICSIC- Compiègne, qui récompense des innovations améliorant le cadre de vie. L'UTC a enfin mis en place un DESS design industriel et conception de produits qui s'adresse à des ingénieurs, des professionnels du design industriel ou des titulaires d'une maîtrise d'ergonomie.

Une autre formation à part entière, post-diplôme ou continue, prépare des spécialistes du design en entreprise : c'est la préparation au DEA de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, premier établissement français à avoir mis en place, en 1972, un enseignement de design à destination des cadres de l'industrie. L'établissement est l'un des fondateurs de CONFERE, un collège qui réunit cinq laboratoires de recherche d'écoles (2). Leur spécificité : le design et la conception de produits.

C'est dans le laboratoire de l'ENSAM que Jérome Chabanon, vingt-quatre ans, a conçu un prototype de fauteuil en fibre de verre et tissu, avec un artiste. Pour lui, il n'y a pas d'ambiguïté sur son rôle : *« J'ai aidé une idée artistique à se concrétiser, en utilisant des technologies nouvelles comme la découpe au jet d'eau. J'ai fait de l'assistance technique, de l'aide à la conception. Nous nous sommes complétés.»* Pas de confusion non plus sur la finalité de cette coopération : *« Il ne s'agissait pas de créer une pièce unique. Nous avons pris des contacts avec l'industrie mobilière pour une production en série. Ce fauteuil ne restera pas un simple bel objet d'art.»*

« Tous ces efforts des écoles d'ingénieurs ou de gestion pour introduire le design dans leur formation sont les bienvenus, estime Anne-Marie Boutin, directrice de l'ENSCI (Ecole supérieure nationale de création industrielle, dite « Les Ateliers »). *Les professionnels qui participent à la conception d'un produit ont besoin de se connaître, de savoir dialoguer. Nous avons établi des liens suivis avec trois écoles, les Mines d'Alès, Suptélécom et l'ESIM à Marseille qui permettent aux élèves des Ateliers de travailler avec des futurs ingénieurs sur des projets.»*

Le dialogue avec les grandes écoles semble parfois un peu moins facile à établir ; il faut souvent passer par les junior-entreprises pour mettre en route des projets communs...

Anne-Marie Boutin est cependant tout à fait optimiste sur l'avenir des échanges entre élèves designers et ingénieurs. *« Chez nous comme chez les ingénieurs, les élèves sont très réceptifs à cette notion de synergie entre les métiers. Les liens que nous tissons avec les écoles d'ingénieurs démarrent souvent par leur intermédiaire, de façon non institutionnelle. C'est bon signe...»*

Laure Lasfargues
(Zélig)

(1) L'INSA de Lyon organise, le 13 décembre, un colloque sur le thème de « l'ingénieur artiste », en collaboration avec la direction régionale des affaires culturelles. Renseignements : Marie-Lucie Grossiord : 72-43-83-83.
(2) L'Ecole centrale, l'Ecole des mines, les Arts et Métiers, Compiègne et l'université d'Angers.

INITIATIVES

EMPLOI

Les jeunes diplômés passent au crible les méthodes de recrutement

Selon une enquête Média-PA « le Monde », les ingénieurs et les commerciaux privilégient le critère de la rapidité

ON les savait très recherchés par les entreprises, qui les courtisent et leur offrent souvent des salaires attractifs ainsi que des postes importants. On ne connaissait pas leurs réactions à propos des méthodes de recrutement employées. Avec Média-PA, *le Monde* a chargé, sur ce thème, DSA Marketing de questionner par sondage (1) des jeunes cadres diplômés des grandes écoles de commerce et d'ingénieurs, tous sortis avant 1984. Les résultats de cette étude sont parfaitement cohérents avec ce que l'on pouvait attendre d'un public – le haut du panier – particulièrement privilégié.

Quand on appartient à la caste des polytechniciens, centraliens et autres HEC et ESSEC, un événement aussi capital que la première embauche ne saurait perturber. Toute l'éducation, la formation même ont préparé à cet instant. On le considère comme un acte naturel, une formalité imposée qu'il faut traiter avec le maximum d'efficacité et, donc, de rapidité. Le premier critère.

Compte tenu de l'âge, et du peu d'expérience professionnelle, on est encore assuré de sa valeur au point de ne manifester aucune angoisse à propos des méthodes utilisées, quand bien même celles-ci seraient diversement appréciées. Puisque le jeune diplômé se sait, par la qualité de son cursus, au-dessus de ces appréciations, il en supporte l'augure. Pareillement, il échappe au traitement habituel, celui qui passe par l'entretien avec les psychologues ou par les tests, *a fortiori* par ordinateur. Ce n'est sans doute que lorsque la vie professionnelle se sera chargée de le blesser que notre brillant sujet éprouvera une crainte.

LES COMMERCIAUX PLUS CÉLIBATAIRES. Peu critique à l'égard d'un système de sélection dont il est le morceau de choix, le jeune diplômé est cependant sensible aux éléments qui vont entourer sa prise de décision, la qualité des locaux, le plus souvent appréciée, la plaquette sur la société qui lui sera remise et la rencontre avec son futur chef hiérarchique. Il ne manifeste qu'un seul regret, celui de ne pas avoir pu entretenir des rapports conviviaux avec ses prochains collègues. De ce point de vue, comme sur l'ensemble des questions, les hommes et les femmes, à égalité de diplôme, ne se différencient pratiquement plus...

En revanche, il apparaît bien dans les réponses que les jeunes issus des écoles d'ingénieurs, à 84 % des hommes, ne se comportent pas exactement comme ceux, pour moitié hommes et femmes, qui sont sortis des grandes écoles de commerce. Les « commerciaux » sont plus fréquemment célibataires, vivent plus souvent en province, et travaillent dans des entreprises plus petites, à 36 % dans des sociétés de moins de 500 salariés. Ce qui ne va pas sans conséquences. A l'inverse, et avec des effets contraires, les « ingénieurs » sont davantage mariés, installés à Paris ou en région parisienne, et occupent un emploi dans de grosses entreprises, à 35 % au-delà de 10 000 salariés.

Si plus de la moitié exercent une activité professionnelle depuis deux ou trois ans, près des deux tiers (62,8 %) des ingénieurs sont toujours chez leur premier employeur, tandis que les commerciaux sont, pour 42,3 % d'entre eux, à leur deuxième emploi et, pour 11,26 %, déjà à leur troisième. Au fur et à mesure de ces changements, leurs techniques d'approche se déplacent. Avec quelques constantes : le Salon spécialisé, les associations d'anciens élèves jouent peu ou pas du tout dans la mise en relation. Sont privilégiées les candidatures spontanées, sans doute provoquées par les campagnes institutionnelles de recrutement, et les relations personnelles, en fait le réseau de condisciples, qui vont ensuite se développer. De relativement importants dans le choix initial, le stage ou le forum-école vont perdre de leur influence, jusqu'à devenir nulle, pour être remplacés par les offres publiées dans la presse.

Totalement intégré, un commercial sur cinq, un ingénieur sur dix, prétend avoir trouvé son deuxième emploi par le truchement d'un cabinet de recrutement. Vantardise ou non, 61 % d'entre eux, avec un avantage pour les commerciaux, affirment qu'ils ont déjà eu jusqu'à quatre entretiens avec des chasseurs de têtes. Mais ils cernent encore mal le secteur puisque, spontanément, ils citent d'abord des cabinets de recrutement, plus connus d'eux manifestement.

LA MODE SANS EFFETS. Le changement d'employeur est bien une décision personnelle qu'ils pratiquent méthodiquement avec une grande maîtrise technique. En poste, ils ont massivement (à 77,4 %) subi des entretiens, jamais collectifs, dans plusieurs entreprises possibles, de l'ordre de cinq, en majorité, et jusqu'à dix, pour un gros tiers d'entre eux. Celle qu'ils ont retenue les a sondés au cours de deux à quatre entretiens, mais ils en préféreraient au minimum trois. Après l'envoi d'un CV, ou la réponse à une annonce, il s'est écoulé moins de trois semaines avant le premier contact et ils ont écarté les propositions les plus tardives à 77,4 % pour les commerciaux, à 50,6 % pour les ingénieurs.

Privilégiés, ils ont été aussitôt en rapport avec l'entreprise (à 87 %), n'ont pratiquement pas vu de psychologue (1,37 %) et, selon la taille, ont d'abord rencontré la direction générale, le service du recrutement et, pour un quart d'entre eux, le responsable du département d'affectation. Dans la majorité des cas, l'affaire s'est conclue dans un délai de six semaines, au maximum, après une dernière rencontre avec la direction générale, pour 45 % des commerciaux, avec le responsable du département d'affectation, pour 41,6 % des ingénieurs. Tout au long de ce parcours, peu (15 %) ont subi des tests, dont ils demandent les résultats à 44,3 %, 25,7 % ont été soumis à un examen graphologique, 9,1 % à la morphopsychologie, 0,23 % à l'astrologie et à la numérologie. Il y a ainsi loin de la mode à la réalité mais, en même temps, ces candidats de valeur admettent, selon les cas de 33 % à 12 %, sans être vraiment troublés, que l'on ait pu pratiquer ces méthodes *« peut-être à leur insu »*.

Ingénieurs, la question du salaire a été abordée à 42,7 % lors de la dernière discussion avant l'embauche et l'a été par le recruteur. Les commerciaux sont moins timides puisque 39 % ont pu en parler dès le premier entretien, pour 32 % à leur initiative. Négocié, le niveau de rémunération a alors été amélioré pour 87,3 % des diplômés d'écoles de commerce. Au cours du processus, ils ont neuf fois sur dix rencontré leur futur responsable hiérarchique, estimant que cela présentait un avantage réel, mais n'ont pas eu à 60,1 % la même possibilité avec leurs futurs collègues et le regrettent à 67 %.

Quand ils définissent la procédure idéale de recrutement, ils ne s'éloignent pas tellement de ce qu'ils ont connu. Ils veulent que l'opération soit rapidement menée, et soit conclue dans un délai compris entre trois et six semaines. Si les femmes (62 %) et les commerciaux (71 %) font plus confiance que les hommes à la graphologie, ils sont réservés à l'égard de la morphopsychologie, et davantage à l'égard de la numérologie ou de l'astrologie. Soit ils font preuve d'une tolérance teintée d'indifférence, soit un tiers à deux tiers d'entre eux considèrent que ces dernières méthodes sont ridicules et que cela les ferait hésiter sur le choix de l'entreprise.

C'est qu'ils restent très pragmatiques. Le recours à la chasse de têtes ou aux cabinets de recrutement accorde l'avantage de leur épargner les démarches fastidieuses. Qualifié de gain de temps, ils souhaitent donc son développement. Cela ne les empêche pas, à plus de 40 %, de consulter au moins deux fois par mois les offres d'emploi parues dans la presse, bien qu'ils soient souvent sollicités. Mais, dans ce cas, ils désirent à 71,5 % que les entreprises se désignent. En revanche, la quasi-totalité ne va pas dans un Salon consacré au recrutement et ne retourne pas dans un forum-école. *« Question de classe »*, sans doute !

Alain Lebaube



(1). L'enquête a été réalisée à partir d'un questionnaire posté le 5 octobre 1990 et adressé à 1 600 anciens des grandes écoles suivantes : Polytechnique, Centrale Paris, Mines Paris, Ponts et Chaussées, Télécoms Paris, Supélec, Arts et Métiers, Centrale Lyon, HEC, ESCP, ESSEC, ESC Lyon. Le 9 novembre, 464 réponses étaient disponibles, dont 439 exploitables.

La gestion anticipée des compétences

Le CEREQ veut renouveler l'étude des emplois afin de favoriser la maîtrise et l'adaptation des ressources humaines

FACE à une évolution qui brouille les règles classiques d'identification des fonctions, renouveler les procédés d'étude des emplois devient indispensable au développement de la gestion des ressources humaines. L'analyse des emplois types menée par le CEREQ – Centre d'études et de recherche sur les qualifications – répond à cet objectif. Une étude menée sur ce thème a été publiée en septembre.

L'observateur qui tente de dépasser une définition d'emploi et qui étudie sur le terrain des cas concrets se trouve, selon le CEREQ, *« confronté à une diversité de situations sous lesquelles cet emploi se manifeste »*. Une telle diversité, selon les auteurs de l'étude, *« est inhérente aux formes actuelles des emplois, à la capacité des individus à les modeler, à la situation géographique de l'entreprise ou à ses choix de gestion »*.

Dans cette approche, l'étude du CEREQ parle de *« variabilité »*, lorsqu'il s'agit de facteurs liés aux conditions d'organisation et d'encadrement, et d'*« élasticité »*, s'il s'agit d'un effet lié à la personne tenant l'emploi.

L' « élasticité » dépend plus finement de la permissivité de l'organisation en place qui, elle-même, peut prendre en compte l'extension que les personnes donnent à leur propre activité. Mais les deux facteurs, « variabilité » et « élasticité », traduisent les contraintes et les choix locaux, tout en témoignant des évolutions en cours. Les gommer revient à se priver d'une donnée essentielle, les mettre en évidence repose la question de la cohérence des regroupements opérés.

NOMENCLATURE. Il faut donc, ainsi que le propose le CEREQ, *« redéfinir l'unité emploi pertinente, qui permette de gérer de façon prévisionnelle les emplois et les compétences »*. Le but de l'opération recherché ici repose sur le fait que les ensembles de situations regroupées présentent des identités significatives par rapport aux préoccupations ayant guidé l'analyse. Selon le CEREQ, *« se retrouve, là, le principe même de toute nomenclature »*. Cette unité emploi doit avoir une définition et un fondement qui permettent d'établir des liens entre les caractéristiques des emplois et celles des individus susceptibles de les occuper.

En outre, cette analyse délimite les compétences élargies des personnes et les qualités pour faire face à un problème donné. Ainsi défini, le terme « compétences » désigne le rapport entre les hommes (le savoir) et les emplois « découpés » par l'organisation (les postes). Il établit également une passerelle entre gestion collective et gestion individuelle.

L'étude du CEREQ définit trois critères indissociables et déterminés lors d'entretiens avec les personnes concernées et leur encadrement.

■ Les « attributions ». Celles-ci sont identifiées lors du traitement de l'information recueillie dans les réponses à la question : *« Il fait quoi ? »*

■ Les « démarches et leurs finalités ». Pour appréhender les compétences, il est nécessaire, à partir d'une liste des attributions, d'analyser les démarches effectuées par l'individu dans son travail.

■ Les « savoirs mobilisés ». Ils sont déduits des démarches et de leurs finalités, ainsi que des représentations relatives à la demande exprimée par les titulaires d'emploi et par leur encadrement (y compris les formateurs).

SOUS-ENSEMBLES. Selon le CEREQ, *« l'emploi type dynamique regroupe des situations de travail qui présentent des caractéristiques communes par leurs attributions de base, les démarches mises en œuvre et leurs finalités, ainsi que par les savoirs mobilisés »*. Il faut ainsi discerner, à travers une variété de situations concrètes (les emplois occupés), des sous-ensembles cohérents.

Si la « variabilité » et l' « élasticité » observées de l'emploi type sont importantes, l'unité emploi retenue permet de raisonner en termes de compétences et de définir de grandes orientations. Selon les auteurs de l'étude, *« l'emploi type étudié dans sa dynamique apparaît alors comme une plage de développement des compétences »*, ce qui peut offrir des perspectives vers d'autres emplois. Ainsi, l'unité permettant de gérer collectivement les emplois se présente comme un espace pouvant être occupé différemment selon les circonstances et les individus et non plus comme un espace clos où les hommes seraient substituables.

Ainsi, selon le CEREQ, l'emploi type dynamique se trouve *« appréhendé au point de rencontre de la capacité d'adaptation de l'entreprise à son environnement et des stratégies d'évolution des individus »*.

Jean-Marie Schiano

Un modèle de solidarité pour « les plus faibles »

La Mission jeunes de la Caisse des dépôts cherche à donner des compétences professionnelles à ceux qui n'en ont pas.

ETONNANTE, la Mission jeunes de la Caisse des dépôts et consignations ! Tout ou presque s'y déroule à l'inverse de ce qui se passe ailleurs ! Un projet initial réduit à une simple directive, et qui se développe au fil des années dans un empirisme quasiment britannique. Une discrétion – confinant longtemps au silence total – sur une opération qu'il aurait été facile d'insérer dans une publicité flatteuse, une sélection « à rebours » de jeunes que l'on prend en charge au plus bas niveau possible et dont, une fois achevée la formation qu'on leur a offerte, on a du mal à se séparer tellement *« ils font bien l'affaire »*...

A la source de cette surprenante réalité on trouve à la fois la tradition d'action sociale de la Caisse des dépôts et les discrètes pressions du gouvernement socialiste qui, venant en 1984 de créer les TUC (travaux d'utilité collective), demande l'appui actif des organismes du secteur public. Dans un premier temps, cent cinquante jeunes chômeurs vont ainsi être accueillis dans les services de la Caisse. Mais les TUC, peu adaptés, seront bientôt remplacés par des contrats d'alternance.

CONSTAMMENT DEMANDEURS. Au début de 1987, Robert Lion, alors directeur général de l'établissement public, crée la Mission jeunes, et invite les chefs d'unité à repérer dans leur service des postes susceptibles de faire acquérir une compétence professionnelle à des jeunes qui n'en ont pas : *« Un appel qu'il ne sera jamais nécessaire de renouveler,* souligne Claude Pététin, le responsable de la Mission. *Les chefs de service seront désormais constamment demandeurs. »*

Depuis lors, près de quatre cents jeunes ont été accueillis, principalement à Paris, Arcueil, Angers et Bordeaux. Et l'actif se maintient désormais en permanence aux alentours de cent cinquante. Recrutés notamment auprès de l'ANPE et des missions locales, les jeunes ont en moyenne vingt-deux ans et sont le plus souvent passés par de multiples petits boulots. Une proportion non négligeable est d'origine antillaise ou maghrébine. Près de la moitié ont un niveau CAP/BEP, et la plupart des autres se répartissent entre le niveau BEPC et le niveau bac : *« J'essaie de prendre les plus faibles, tout en veillant à ce qu'ils aient des chances de réussite dans le poste proposé »,* dit Claude Pététin.

L'objectif que s'est donné la Caisse n'est pas de les embaucher définitivement, elle ne peut en effet recruter que par concours, selon les règles de la fonction publique. Mais elle leur offre la possibilité d'acquérir une qualification à travers la pratique d'un métier, complétée par des temps de formation théorique. Le plus souvent ces métiers se situent dans le secteur tertiaire, administratif ou financier. Mais il existe aussi, en plus petit nombre, des postes très différents.

C'est ainsi que Lila, prise au début dans un service d'archivage, s'initie aujourd'hui à la mise en page assistée par ordinateur, tandis que Guillaume est passé d'une activité juridique à l'apprentissage de la photographie dans un service de communication interne. D'autre part, un effort de diversification a amené le recrutement de jeunes peintres, menuisiers, serruriers et cuisiniers.

Le plus souvent, la formation s'opère dans le cadre d'un contrat de qualification de deux ans. Ce dernier est signé après qu'une période préparatoire de six à neuf mois a permis à l'intéressé de se définir un projet professionnel. Dès son arrivée, chaque jeune est confié à un tuteur : professionnel qualifié, souvent responsable d'un petit collectif de travail qui s'associe en général au processus de formation.

Ces tuteurs – souvent des femmes d'une quarantaine d'années qui ont des enfants adolescents, sont très sensibles aux problèmes d'avenir professionnel des jeunes – veillent à ce que le choix fait ne tourne pas à l'impasse par suite de difficultés imprévues. Tout le monde alors se mobilise pour essayer de trouver une solution. Dans le même esprit sont admises, sans préavis, toutes les ruptures de contrat venant de jeunes qui ont trouvé un travail durable ou se sont construit un nouveau projet ailleurs.

Les derniers mois du contrat comportent une préparation à la recherche d'emploi et la Mission se donne pour tâche de suivre ses « anciens » jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un travail. Si une petite minorité retombe néanmoins dans le chômage, il semble qu'on devrait pouvoir y remédier à l'avenir en ciblant mieux la formation proposée et en faisant comprendre à certains tuteurs (ou tutrices) un peu trop compréhensifs qu'une certaine « sévérité » a du bon.

A côté de tant d'ouverture à l'égard des jeunes, y compris dans les cas « difficiles », la mise au point pratique de la formule frappe par sa lenteur et ses tâtonnements. Tout se passe comme si les responsables – engagés au départ dans une démarche administrative aux grandes perspectives – n'avaient découvert que peu à peu l'importance de ce qu'ils étaient en train d'inventer : un modèle de solidarité concret et efficace entre ceux qui travaillent et les laissés-pour-compte.

TRÈS EXPÉRIMENTAL. *« C'est une affaire très expérimentale »,* reconnaît Claude Pététin. A propos des tuteurs – dont le rôle est décisif, mais qui ne reçoivent encore aujourd'hui aucune formation, et au choix sans critères bien précis, – il dit : *« Mon idée est qu'il faut laisser les gens faire leur expérience avant de chercher à dégager des principes. »*

Heureusement, ce pragmatisme présente un point fort : une disponibilité à ce qu'il exige spontanément. Parce que les tuteurs l'ont demandé, on commence à faire circuler les jeunes d'un service à l'autre pour développer leur capacité d'adaptation. Peu à peu, des réunions se mettent en place entre tuteurs et responsables de la Mission pour préciser les rôles et débattre des problèmes entre tuteurs et formateurs afin d'articuler théorie et pratique. Si la formation générale reste jusqu'ici trop proche du modèle scolaire, une transformation s'est amorcée dans le cadre de la période préparatoire. Et l'on commence à parler d'un renouvellement global des méthodes qui pourraient s'inspirer des expériences de Rhône-Poulenc ou de Merlin-Gerin.

Marie-Claude Betbeder

La lente internationalisation des dirigeants

Une enquête d'Eurosearch Consultants montre que bien peu d'entreprises sont parvenues à constituer des équipes vraiment multinationales

AU-DELA du discours à la mode sur l'internationalité des équipes de direction, il reste un problème que bien peu de grands groupes ont complètement résolu. Les responsables d'une enquête, récemment effectuée par Eurosearch Consultants auprès d'une trentaine d'entreprises dont vingt françaises, n'en ont rencontré qu'une ayant dans ce domaine atteint le stade de la maturité : Schlumberger. L'internationalité de l'équipe dirigeante y est impressionnante. Le président britannique a comme collaborateurs directs deux Français, un Equatorien et un Canadien.



A l'échelon inférieur, se trouvent douze directeurs opérationnels : cinq Français, deux Allemands, un Libanais, un Equatorien, un Argentin, un Danois, et un Hollandais. Principale raison de ce melting-pot : cette multinationale de l'extraction pétrolière, fondée au début du siècle par deux Alsaciens, a comme principe de ne recruter que des débutants qui peuvent gravir un à un tous les échelons. Cette politique volontariste rencontre pourtant ses limites. Philippe Cabanettes, le directeur du personnel est convaincu qu'avec le temps ce problème s'estompera, et il admet que le fait d'avoir dans quinze ou vingt ans un président thaïlandais ou vénézuélien *« reste pour le moment un vœu pieux ».*

FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT. Comme le constatent les auteurs de l'enquête, *« l'internationalisation des hommes est facteur de développement et de progrès dans les organisations. Elle n'est jamais un but en soi. Elle accompagne l'internationalisation commerciale qui la précède généralement de plusieurs années ».*

Si certaines entreprises, comme les banques françaises, pâtissent probablement de la trop grande homogénéité de leurs équipes dirigeantes, d'autres, qui *a priori* ne semblent pas en souffrir, réfléchissent à l'internationalisation de leur encadrement.

C'est le cas de Sony. Dans ce domaine, Alain Piveteau, directeur des ressources humaines, estime que son groupe *« est en avance par rapport aux groupes japonais mais en retard par rapport à des occidentaux comme Saint-Gobain ».* Parmi les vingt membres de son comité exécutif, ne trouve-t-on pas, cas unique dans l'empire du Soleil-Levant, deux Occidentaux, les PDG des filiales américaines et européennes ? Ce n'est là que l'amorce d'un processus : les dirigeants de Sony sont en effet convaincus que la décentralisation des pouvoirs de décision, en particulier en Europe, constitue un des enjeux majeurs des prochaines années. Les cadres non japonais seront donc amenés à exercer de plus en plus de responsabilités. Les blocages ne sont pourtant pas toujours là où on les attend : le comité de direction de Sony-France, où ne siègent que des Hexagonaux, vient ainsi de demander à sa maison mère d'avoir en son sein un représentant japonais.

Entre Sony et les banques françaises d'une part, et Schlumberger de l'autre, tous les cas de figure sont possibles. Une certitude : les expatriés de demain n'auront plus le même profil que leurs aînés. Aux expatriés professionnels, coûteux et difficiles à réintégrer (*le Monde Initiatives* du 3 octobre), les entreprises préfèrent désormais les cadres à haut potentiel, si possible biculturels et ayant une expérience d'expatriation réussie. Toutes sont cependant confrontées, estime Eurosearch, à deux logiques difficilement compatibles : une logique de cohésion qui privilégie un exécutif fort et une identité claire, et une logique de diversité et d'adaptation qui, au contraire, s'appuie sur l'écoute et la décentralisation.

Frédéric Lemaître

Les artisans chocolatiers à la reconquête des palais

Un objectif qui passe par un développement de la formation pour perfectionner le savoir-faire

HABIT de satin rouge et or, épaulettes d'hermine et toque marquée de l'effigie du dieu aztèque du cacao, le costume des dignitaires de la confrérie des chocolatiers de France en impose... Créé il y a trois ans par des artisans, l'ordre compte à présent une cinquantaine de membres, l'élite de la profession. Une profession qui cherche aujourd'hui tous les moyens de renforcer ses positions. Un réflexe de survie face aux bouleversements du marché. En 1984, on comptait 623 points de vente d'artisans chocolatiers et 28 franchises d'industriels belges. 1989 : 728 artisans, 673 franchisés !

« On n'a pas vu venir le créneau de la franchise, avoue Jacques Daumoinx, président de la Confédération nationale de la confiserie-chocolaterie-biscuiterie. *Mais la profession doit être reconnaissante à nos amis belges car ils ont développé le marché. »* Grâce à eux, la consommation annuelle de chocolat par habitant est passée de 3,2 kilos en 1982 à 5,94 en 1989. Et aujourd'hui près d'un quart des produits du chocolat vendus en France est étranger...

Boutiques et emballages chics, prix bas et chocolats de qualité moyenne par rapport à celle des artisans. Les franchises n'ont en réalité pas réellement grignoté le marché traditionnel. *« C'est un nouveau concept qui a attiré une autre clientèle,* estime Guy Urbain, fondateur en 1958 du Salon international de la confiserie-chocolaterie-biscuiterie. *Les franchises ont seulement limité le développement des Français. »*

En 1989, le chiffre d'affaires des 2 500 entreprises artisanales de la chocolaterie (fabricants et/ou détaillants) qui emploient 20 000 personnes, dont 15 000 salariés, était de 2,79 milliards de francs, marquant une progression de 9 % par rapport à 1988.

RÉSISTANCE. Mais les artisans s'interrogent sur leur avenir. A la fois face aux franchisés et face aux industriels français : 157 entreprises, 40 000 salariés, et 80 % du chiffre d'affaires global. La résistance s'organise, notamment au travers d'associations d'artisans telles que les Relais du chocolat, qui diffusait un catalogue commun à une vingtaine de chocolatiers, chacun leader dans sa ville.

L'amertume règne aussi parfois. *« Les Belges et les industriels ont envahi le marché en tirant vers le bas de gamme,* soupire un jeune artisan de Bourgogne. *A nous maintenant de rééduquer le palais des consommateurs. C'est un travail de longue haleine que l'on aurait dû faire il y a longtemps. »* Pour les artisans, la reconquête du palais passera à la fois par la communication – une campagne nationale cofinancée par le ministère du commerce et de l'artisanat vient d'être décidée – et le développement de la formation tant pour perfectionner leur savoir-faire que pour attirer de nouveaux apprentis vers un secteur en pleine expansion. Dès l'an prochain, au CAP de chocolatier, créé il y a seulement cinq ans, viendra s'ajouter un brevet de maîtrise.

La formation continue devrait, quant à elle, s'accentuer grâce au Fonds d'assurance-formation pour les salariés, créé il y a deux ans, et qui, selon la confédération, tournera à plein régime d'ici trois ou quatre ans. Des stages locaux sur deux à trois jours, très pointus, seront organisés. Ils compléteront ceux du Centre d'études de la confiserie, surtout axés sur la vente et la gestion, ceux de l'Ecole des métiers de la table, de Lenôtre, ou encore de Barry.

Et si la profession a obtenu de nouvelles lettres de noblesse en octobre avec le premier concours des meilleurs ouvriers chocolatiers de France, 1991 marquera une nouvelle étape de prestige avec l'ouverture d'une université de la confiserie. Au menu : échange d'expériences avec les stars du chocolat.

Francine Aizicovici

Le stress des caissières de supermarché

Selon une étude de l'ANACT, ce métier est encore loin d'être une sinécure
Même si un enrichissement des tâches est en perspective

UNE ambiance de travail éprouvante liée à une réelle précarité de l'emploi et à des conditions de salaire et de promotion au rabais... Le métier de caissier, ou plutôt de caissière d'hypermarché et de supermarché ne s'apparente décidément pas encore à une sinécure, selon le constat dressé par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), à l'occasion de la récente publication d'un document de synthèse consacré aux *« conditions de travail dans les années 80 »* (1).

Et pourtant, avec environ 700 hypermarchés et plus de 6 000 supermarchés recensés en France, l'importance prise par ces nouveaux réseaux de distribution ne cesse de croître, le nombre de magasins ayant augmenté, selon l'ANACT, de plus de 60 % entre 1980 et 1988, recouvrant aujourd'hui quelque 70 000 postes de caissière. Mais en dépit du respect des recommandations améliorant les conditions de travail et de l'installation de nouveaux outils électroniques, l'environnement professionnel des caissières reste, *« particulièrement fatigant nerveusement ».*

Leur stress est lié autant aux conditions de travail elles-mêmes qu'à une gestion sociale jusqu'à présent réduite à une peau de chagrin pour satisfaire aux exigences d'une concurrence effrénée. Car, par-delà les nuisances liées aux bruits, à un éclairage agressif ou au *« maelström des clients aux heures de pointe »,* les caissières souffrent aussi, selon l'ANACT, d'*« une politique d'emploi à temps partiel qui autorise toutes les flexibilités : horaires, organisation du travail, effectifs ».* Une politique qui a trop souvent eu pour conséquence, constate l'ANACT, de *« déstructurer la vie familiale »* de ce personnel, ballotté de remplacement au piedlevé en *« nocturne ».*

Sans compter que le *turnover* très important qui en découle n'incite ni à la revalorisation de salaires réduits au minimum ni à l'attribution de promotion : *« Chef de caisse, telle est,* écrivent les auteurs de l'étude, *le plus souvent la promotion plafond. »*

ADAPTATION. L'installation, massive depuis cinq ou six ans, de nouvelles caisses électroniques et de systèmes de lecture optique des prix a-t-elle contribué à améliorer les conditions de travail des caissières ? Le bilan dressé par l'ANACT apparaît *« contrasté ».* La crainte des erreurs d'enregistrement des prix a, en effet, cédé la place à de *« nouvelles tensions liées au fonctionnement parfois défectueux des automatismes ».*

En outre, la monotonie inhérente aux postes de travail ainsi équipés n'incite pas, reconnaît Jacques Pichery, président de la commission sociale du Groupement national des hypermarchés, à l'adoption, par les caissières, d'un *« comportement positif »* à l'égard de la clientèle huit heures durant par jour. Alors même que cette relation commerciale, poursuit ce dernier, est de plus en plus souvent encouragée par les dirigeants des magasins à travers le concept de *« caissière-hôtesse ».* Conscients de ce paradoxe, de nombreux responsables de réseau de distribution ont commencé, précise Jacques Pichery, à s'engager dans une adaptation du métier de caissière, qui passe par une revalorisation du métier, mais aussi par une polyvalence des tâches.

A l'avenir, le personnel embauché devrait se voir proposer un emploi à temps plein, comprenant, d'une part, un poste d'*« hôtesse de sortie »* du magasin – future appellation de caissières rompues aux relations avec la clientèle – et, d'autre part, un poste complémentaire dans un autre secteur : comptabilité, gestion des rayons, etc.

Valérie Devillechabrolle

(1) *Les Conditions de travail dans les années 80,* 99 pages, 100 francs. ANACT, 7, boulevard Romain-Rolland, 92128 Montrouge Cedex. Tél : 42-31-40-40.



CHEFS DE PROJETS
JUNIORS, SENIORS

Des projets "très en vue"...

Filiale du Groupe SG2 (10ème SSII française, 2000 collaborateurs, près d'1 milliard de CA), SG2 Génie Informatique (spécialisée dans le conseil et l'ingénierie informatique), intervient sur de grands projets nationaux et internationaux :

- *dans la banque (salle des marchés, réseau carte bancaire, GIRO le 1er système de télécompensation Hongrois, ...),*
- *dans l'industrie (gestion de production automobile, automatisation de systèmes ferroviaires, ...).*

Pour faire face à notre développement, nous recherchons aujourd'hui de forts potentiels (débutants) ou de grands professionnels (confirmés), pouvant prendre en charge nos nouveaux projets, de l'appel d'offres au terme du contrat.

Votre formation de base (Bac + 5), votre parfaite maîtrise de la technique, votre sens de la négociation et de la gestion, alliés à votre capacité à animer une équipe, seront vos meilleurs atouts pour mener à bien nos projets et devenir... un homme "très en vue".

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions sous la référence LM/12-12 à SG2 GENIE INFORMATIQUE - Direction du Recrutement - 55, quai de Grenelle 75015 PARIS.

SG2 — P A R T E N A I R E S   D U   P R O G R È S

3e constructeur européen d'automates programmables - 500 personnes - 500 MF de CA, filiale d'un groupe industriel de renommée mondiale, recherche

Ingénieur en Organisation
- HF -

GRENOBLE

Rattaché(e) à la Direction Organisation et Informatique, vous deviendrez notre spécialiste en systèmes d'information : contact privilégié avec les utilisateurs internes, vous prendrez en compte leurs besoins afin d'optimiser les systèmes d'informations commerciales et interviendrez comme support dans leur mise en oeuvre.

Jeune diplômé(e) d'une grande école (E.S.C., Ingénieur, MIAGE...), votre culture en matière d'ingénierie informatique (méthodes de spécification...) fera la différence. Vous disposez d'une réelle autonomie, de bonnes aptitudes relationnelles mais aussi de qualités de rigueur et d'organisation. Vous appréciez le travail de groupe et souhaitez évoluer dans un environnement technologique, jeune et stimulant.

Alors, merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à Société APRIL - Danielle Nguyen, 60 rue de Cartale, BP38, 38170 Seyssinet-Pariset.



---

isitec filiale de :
IBM et soleri-cigel

Spécialisée dans l'intégration de système informatique dans le domaine de la finance, ayant pour vocation de proposer aux entreprises des solutions globales comportant matériels, logiciels et services,

recherche pour de grands projets informatiques:

INGENIEURS
- **Chefs de projet**
- **Architectes**
- **Spécialistes**

Ils seront capables de s'engager sur des performances, des délais, des coûts auprès d'organismes financiers et des établissements bancaires.
Environnement: IBM ES/9000, PS/2, OS/2, réseaux hétérogènes...
Ces postes, basés à Lyon, sont à pourvoir immédiatement.
Pour toutes informations complémentaires, composez le MINITEL GRATUIT 36 05 04 25

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à ISITEC, Mme BERNARD
24, rue Benoît Bennier - 69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS

CAPRICORNE

GROUPE DECISION INTERNATIONAL
« Ne regarde pas d'où tu viens, vois où tu vas... » *(Beaumarchais)*



Nous recrutons

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
SPÉCIALISTES TELECOMS

CONSULTANTS

CHEFS DE PROJETS

1re EXPÉRIENCE (2 A 4 ANS)

- Vos connaissances portent sur :
  - la normalisation OSI, X25, X400, RNIS, FTAM...
  - les réseaux locaux (IEEE, TCP/IP)
  - l'administration de réseaux
  - la sécurité.
- Vous maîtrisez les solutions réseaux constructions SNA, DNA, DSA.
- Vous avez de plus des compétences systèmes
  - TR, UNIX, OS/2, VMS, MVS
  - C, ADA.

Ensemble, nous participerons à la réussite des projets qui nous sont confiés dans les domaines : Aéronautique, Espace, Défense, Télécommunications, Banques, Assurances, en France et à l'étranger.

Vous êtes ingénieur, je parlerai donc technique dès notre premier entretien. Et puis, de votre carrière dans les 5 ans à venir.

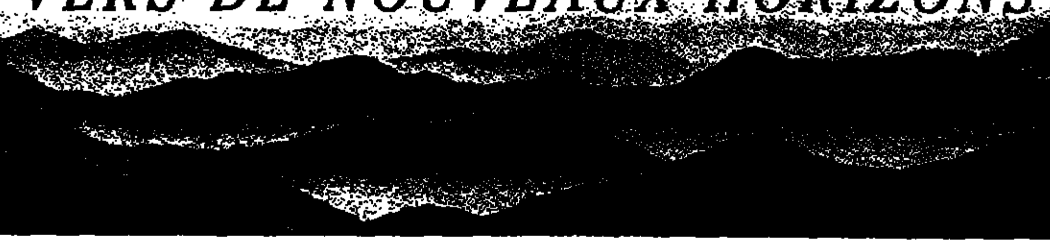
Ah ! dernier détail, je vous demanderai d'être excellent. *Et je vous aiderai à l'être.*

Votre directeur.

Votre lettre de candidature, la description de votre carrière, vos objectifs seront examinés avec soin chez
DECISION INTERNATIONAL, 52, rue d'Aguesseau,
92100 BOULOGNE



VERS DE NOUVEAUX HORIZONS



Le réseau des Caisses d'Epargne renforce et maîtrise sa stratégie de développement informatique. Le Service Contrôle de la Direction Générale du Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CENCEP) souhaite intégrer des Auditeurs Informaticiens.

AUDITEURS "INFORMATIQUE"

SENIOR — *Réf. LM/123*

Chef de mission, vous serez chargé de :
- Définir la stratégie et la méthode d'investigation de chaque mission.
- Constituer dans ce cadre une équipe d'auditeurs "informatique et bancaire".
- Piloter et participer activement aux différentes étapes de chaque mission.
- Rédiger les rapports finaux et présenter les conclusions aux directions informatiques et aux-états majors du Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

JUNIORS — *Réf. LM/124*

Vous prendrez part aux missions d'audit global et serez rapidement autonome sur des contrôles ponctuels ou des audits. Votre professionnalisme vous permettra d'être performant sur les aspects suivants :
- Gestion juridique et financière (contrats, comptabilité).
- Organisation et gestion des ressources humaines.
- Respect de la réglementation bancaire.
- Technique informatique (réseau, système, études, production, micro).
- Qualité des services fournis.
- Sécurité informatique.

Votre formation (BAC+5) et votre expérience des systèmes d'informations, acquise dans un environnement Temps Réel, SGBD et Réseaux, vous permettront de faire face aux responsabilités de l'un de ces postes.
Déplacements de longue durée en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence choisie, à Jacky Gauvin - CENCEP - 29 rue de la Tombe-Issoire - 75014 PARIS.

NC communication

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Equipements automobiles
Outillage électroportatif
Techniques de communication
Equipement industriel
recherche des

Chefs de projet

Ingénieur en informatique industrielle et justifiant d'une première expérience en conduite de projet, vous aurez la responsabilité d'une petite équipe chargée de l'élaboration et du suivi de logiciels de conception de commandes numériques de machines-outils et robots.

En liaison permanente avec les services techniques de la maison-mère en Allemagne, vous participerez également à la définition des nouvelles générations.

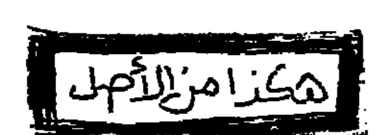
Dans cet environnement européen de réelles opportunités d'évolution vous sont offertes.

La maîtrise de la langue allemande et/ou de l'anglais est souhaitée pour ce poste basé à **SAINT-ETIENNE.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Robert BOSCH (France) S.A., Service du Personnel, 32 avenue Michelet, 93404 SAINT-OUEN.



CONTESSE



Le Monde de l'Informatique



Informatique et Biologie,
Y avez-vous pensé ?

La biologie médicale ? A priori, rien qui ne vous intéresse. Mais DIAGNOSTICS PASTEUR, ce n'est pas seulement les tests d'analyse médicale mais aussi la conception d'instrumentation et de logiciels. Nos 20 Sociétés implantées en Europe, aux USA et au Japon nous permettent de nous situer aux premiers rangs du diagnostic : une expansion que nous devons à notre dimension internationale (60 % du CA à l'export), à la qualité de notre Recherche et Développement dont l'informatique devient le moteur.

Jeune Chef de Projet
Micro-Informatique

Responsable d'une équipe de micro-informaticiens, vous serez chargé de concevoir et de développer les interfaces utilisateurs de notre instrumentation et les logiciels d'interprétation des analyses. En relation constante avec les Chefs de Produits, vous définirez le cahier des charges et proposerez les choix techniques. Vous superviserez ensuite la conception des produits et coordonnerez les tâches des membres de votre équipe. En contact fréquent avec notre centre de développement logiciel des USA (déplacements prévus), vous saurez en adapter les procédures et la méthodologie.

Ce poste convient à un jeune informaticien bénéficiant d'une expérience de 3/4 ans principalement en micro-informatique. Doté d'un fort potentiel de manager, il doit pouvoir mettre en place des structures permettant le développement de son service. Un développement qui, très vite, servira le sien.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil : Daniel PRIN - ICRH
105 rue des Près aux Bois 78220 VIROFLAY.

HCAP

Filiale d'établissements financiers, cette société a pour vocation de produire et d'implanter, auprès d'une clientèle sélectionnée, des progiciels spécifiques de gestion d'instruments financiers. Elle recherche un

Chef de secteur études
informatique financière

Rattaché au directeur des études, vous prenez la responsabilité du secteur CONSERVATION DES MARCHÉS, dont le produit couvre le back-office et les processus de règlement-livraison.
A partir des études de faisabilité que vous instruisez, vous organisez avec les chefs de projets de votre équipe – une quinzaine de collaborateurs – la conception et la réalisation de modules dans un cadre normalisé – outils d'aide à la conception et modélisation, atelier de génie logiciel – en environnement DIGITAL.

Nous confierons ce poste à un ingénieur de formation révélant un réel talent de manager d'équipe multi-projets. En prenant la conduite de cette unité, il valorise l'expérience acquise pendant 6 à 8 années, au sein du monde de l'informatique financière, et plus particulièrement de la gestion des titres.

***Michel DHEUR**, notre conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence MDh 12.457 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

Une Société de Conseil en Communication en très fort développement recherche pour son implantation française son :

DIRECTEUR INFORMATIQUE

Rattaché à la Direction Générale, vous êtes entièrement responsable du bon fonctionnement du système informatique (comptabilité, paye, SGBD) Vous intervenez sur un réseau de Micros PC et Macintosh. Vous êtes en liaison régulière avec la Direction Informatique du groupe à Londres.
De formation Ecole d'Ingénieur, vous avez une expérience de 4 à 5 ans en tant qu'Ingénieur Système VMS/VAX.
Vous souhaitez intégrer une structure internationale très dynamique et en plein développement qui vous offre de bonnes perspectives d'évolution.

Merci d'envoyer votre C.V. + photo + prétentions sous réf. 5913MO à **LBW**, 30 bis, rue de Spontini, 75116 Paris, qui transmettra.

GROUPE CIC

Le CIC c'est :
- **116 agences à Paris et en région parisienne**
- **4 000 collaborateurs**
- **40 000 clients entreprises**
- **250 000 clients particuliers**

Recherche pour son Département des Traitements Titres situé à Osny dans le Val d'Oise, un

Organisateur Informaticien

Vous prendrez en main :
- L'assistance aux chefs de projets utilisateurs dans la définition de leurs besoins.
- La responsabilité de projets utilisateurs, en liaison avec le DOI.
- Les études sur les réformes de place, législatives, fiscales, sous les aspects informatiques et organisationnels.
- Le suivi de planning.
- La mise en place de produits.

Expérience :
- Diplômé de l'enseignement supérieur, avec une expérience de 3 à 5 ans.
- Connaissance des valeurs mobilières et/ou des marchés financiers et de la banque en général.
- Conduite de l'étude et de la réalisation d'un système de gestion dans un environnement gros système.
- Conduite d'une étude fonctionnelle, définition d'une organisation cible, intégration d'un système pour les utilisateurs.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite + photo) à Martine GENETTE - CIC - Département des Traitements Titres - 29, route d'Ennery 95520 OSNY.

CIC PARIS

MEDIAPA

La Matière Bleue : l'audace d'aller jusqu'au bout de l'informatique technique

... par l'ampleur de ... et par l'audace de ... jusqu'au bout, elle per- ... mettre la haute technicité ... interventions au diapason ... de notre connaissance des secteurs ... les plus en pointe (Scientifique et ... Militaire, Réseaux et Télécoms, ... Energie, Industrie et ... Transport). Multipliant les opportu- ... de carrière, la Matière Bleue ... permet à chacun ... d'opti-

La Matière Bleue est force et élan. Elle est la force que Sema Group confère à tout projet, elle est l'élan qui porte le projet personnel de chacun.

RÉSEAUX, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET BUREAUTIQUE

Notre division étudie et développe des systèmes de communication dans le cadre de grands projets nationaux et étrangers : gestion, administration et supervision de réseaux, RNIS, réseaux radiomobiles, architecture de réseaux, applications temps réel et transactionnelles, systèmes sécurisés, gestion de document, messagerie.
Dans le cadre de son développement, elle recherche :
- **des responsables de contrat et chefs de projets** possédant 5 à 10 ans d'expérience dont 2 ans minimum en télécommunications.
- **des ingénieurs informaticiens confirmés** ayant de 3 à 5 ans d'expérience en réseaux, télécoms.
- **des ingénieurs confirmés et débutants** pour des développements sous SGBDR ORACLE.
- **des ingénieurs avec un minimum de 2 ans d'expérience** en C ou Pascal, Unix, Temps réel, Messagerie X400, Assembleur 68000 pour des missions dans le Sud et l'Ouest de Paris. **Réf. R12/LM, Violaine Moraillon**

INFORMATIQUE DE POINTE DÉFENSE-ESPACE

Le département Techniques Avancées et Applications de SEMA GROUP exerce une part importante de ses activités dans les domaines de la Défense et de l'Espace et recrute des ingénieurs grandes écoles pour des postes :
- **d'ingénieurs d'étude**
- **de chefs de projets**
- **d'experts**

Les projets menés se situent dans un contexte technologique de pointe : UNIX, VMS, HOOD, Ada, C et sont orientés soit vers les applications (systèmes temps réel, systèmes embarqués) soit vers les outils (logiciel de base, génie logiciel).

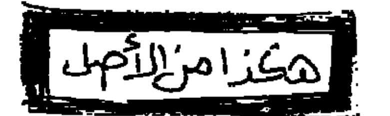
Ces postes sont rattachés au siège de SEMA GROUP à Montrouge. **Réf. JL12/LM, Alain PITAVY**

SEMA GROUP

La Matière Bleue est la matière grise qui vous permettra de relever de nouveaux défis, au sein d'un groupe fort de 7500 personnes, présent dans toute l'Europe.

Merci d'envoyer CV et lettre manuscrite en mentionnant la référence choisie à Service Recrutement, SEMA GROUP, 56 rue Roger Salengro 94126 FONTENAY SOUS BOIS Cedex

Le Monde de l'Informatique



Le Monde des Secteurs de Pointe

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS ET SECURITE

En collaboration étroite avec le Directeur du Département "Engineering and Maintenance" (17 personnes), vous prendrez en charge la conception jusqu'à la réalisation des travaux neufs sur les deux sites. A ce titre, vous aurez la responsabilité du choix et de l'installation des nouveaux équipements de production pharmaceutique et chimique. Vous incomberont également la gestion des projets d'informatique industrielle du Département, la conception et la mise à jour des programmes de sécurité, la mise au point des procédures et des moyens contribuant à la protection de l'environnement.

Une première expérience industrielle similaire est nécessaire ainsi qu'une formation **Grande Ecole d'Ingénieurs (ENSAM, ENSI ou équivalent).** Afin d'évoluer dans ce contexte international, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Upjohn

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 9020/M à Thierry Bouchez, Laboratoires UPJOHN, Parc Industriel d'Incarville, 27100 Le Val de Reuil.

Ingénieurs sûreté de fonctionnement : des responsabilités sur toute la ligne...

Des succès en Europe, en Amérique et en Asie... MATRA TRANSPORT est leader mondial sur le marché des métros automatiques. L'engagement sur la sécurité et la disponibilité joue un rôle clé dans la signature des contrats. L'équipe des Ingénieurs Sûreté s'en porte garant de la conception à la réalisation.

Dotés d'un esprit très méthodique, ils valident les propositions de chacun des ingénieurs en termes de sûreté, intervenant ainsi à la frontière entre des technologies variées (automatisme, logiciel, génie civil, électronique, électricité, mécanique...) et sophistiquées.

Sécurité, fiabilité, maintenabilité et disponibilité sont les maîtres-mots de leur activité. l'enjeu est de taille : transporter en toute sécurité plus de 10 millions de passagers par jour.

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous êtes dotés d'une première expérience technique dans l'un de nos domaines d'intervention et/ou en sûreté, vous avez suffisamment de rigueur, pour à chaque projet, prendre toutes les données en compte ; d'imagination pour envisager le pire... et de talent pour l'éviter... En devenant Ingénieurs Sûreté, vous valoriserez votre compétence et votre sens des contacts dans une société qui associe taille humaine et implantation internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. SF à notre Direction des Ressources Humaines

MATRA TRANSPORT - 48/56 rue Barbès
92120 Montrouge



IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

LE FER DE LANCE DES COMPETENCES

Nées de la rencontre de la compétence et de l'imagination, les réalisations de GIAT Industries constituent la référence européenne de la maîtrise de systèmes mécaniques complexes assortis de technologies variées (électronique, optique, hydraulique...). Appuyés sur de puissantes alliances nationales et internationales, nos centres d'études et de fabrications (14000 personnes) travaillent à la réalisation de nos ambitions.

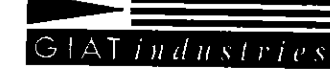
Pour aller plus loin dans la satisfaction des besoins de ses clients, dans la conception et la mise en oeuvre de matériels de qualité, GIAT Industries renforce ses compétences et recherche des

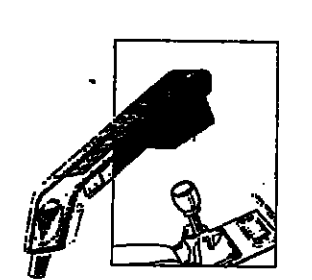
Ingénieurs Grandes Ecoles

Intégrer GIAT Industries, c'est faire le choix d'un environnement de compétences et de moyens importants, pour participer à des projets technologiques uniques.

Aujourd'hui, notre stratégie de développement a besoin de votre talent.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous réf. IGE/MO à GIAT Industries -
Direction des Ressources Humaines
Département des ingénieurs et cadres
13, route de la Minière - 78034 VERSAILLES Cedex





Ligne de Conduite

Avec 1300 personnes et 1,2 milliard de F. de CA, nous développons la radiotéléphonie sous toutes ses facettes : Infrastructure cellulaire, terminaux, réseaux et systèmes pour nos clients publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

Ingénieur C.A.O Mécanique

Au sein de notre service C.A.O. doté de moyens performants (15 stations de travail SUN en réseau, environnement UNIX) vous prenez en charge pour des techniciens de développement mécanique :

- l'optimisation de l'emploi des outils existants au sein de la société, l'évaluation et la mise en place de nouveaux outils (conception, simulation), l'évolution de l'architecture des bases de données conception et son optimisation sur le système.

Ingénieur mécanicien (UTC, Arts et Métiers...), vous avez de 1 à 3 ans d'expérience dans un domaine similaire et une bonne connaissance de l'outil informatique sur station de travail. Anglais souhaité. Réf. ICM/MO

Ingénieur Simulation Electronique

Au sein de notre service C.A.O. vous intervenez dans le cadre de la mise en place d'outils de simulation électronique (SYSTEM HILO) afin d' :

- implanter les outils et d'en faire la promotion auprès des utilisateurs.
- optimiser les moyens mis à la disposition des concepteurs en analysant les besoins internes et en proposant des solutions adaptées.

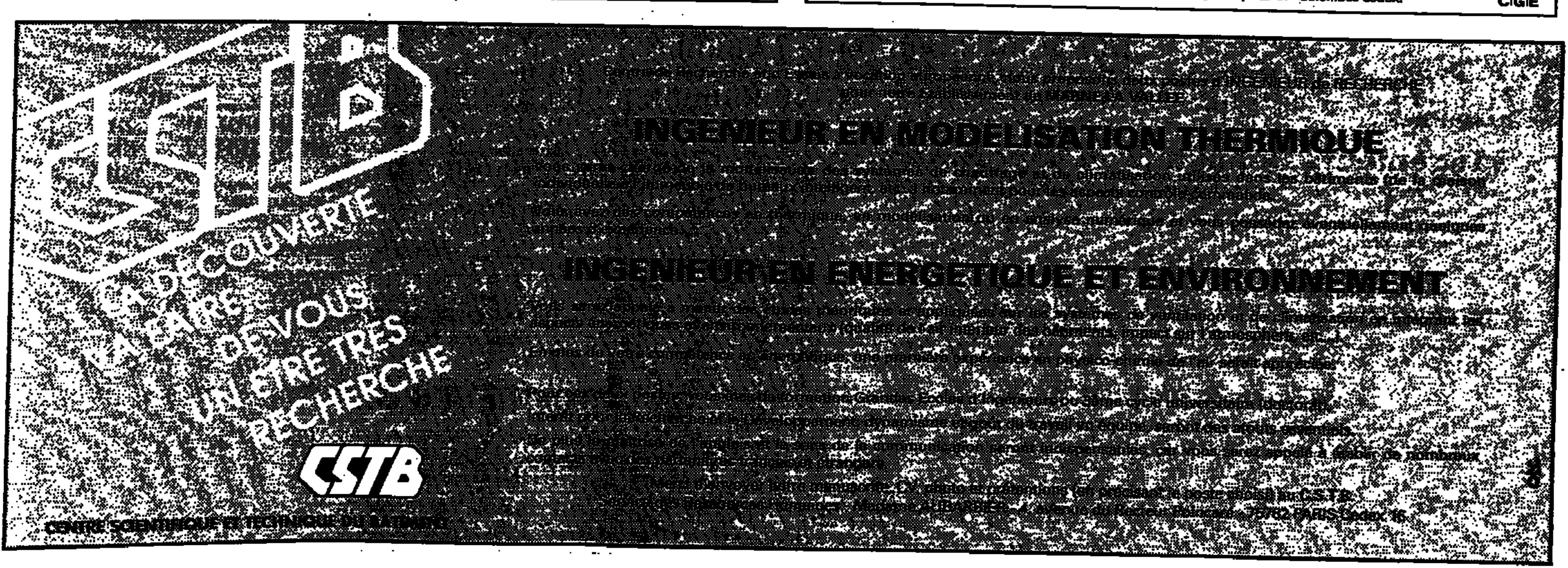
Ingénieur électronicien (ESIEE, ESIEA, INPG...), vous avez 1 à 3 ans d'expérience dans un domaine similaire et des connaissances de l'outil informatique sur station de travail. Anglais souhaité.

Réf. ISE/MO

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) sous la réf. choisie à M. Blonde, 56 av. Jean Jaurès, 92707 Colombes cédex.





Le Monde des Secteurs de Pointe

ingénieurs ingénieurs

chargés d'études

De grands projets pour des ingénieurs de talent.

Vous êtes diplômés d'Ecole d'Ingénieurs ?
Vous souhaitez participer à l'élaboration de grands systèmes dans des domaines avancés de haute technologie ?
Vous interviendrez dès le niveau de la conception à l'aide de modélisations et simulations informatiques, sur des matériels de haut de gamme (VAX, SUN, UNISYS, TEKTRONIX...).

Postes à pourvoir dans la très proche banlieue sud parisienne.

Téléphonez dès maintenant pour poser votre candidature du lundi au vendredi de 9h à 18h30 au 16(1)47.61.58.80 ou adressez CV + photo s/réf.2087 à :

EUROMESSAGES - BP 80
92105 BOULOGNE
Cedex ou par Fax
N°(1)49.10.95.72



ORC

Compétences techniques et savoir-faire relationnel pour devenir

Ingénieur d'affaires

CFAO mécanique (2D et 3D)

cisigraph

Spécialiste français d'envergure mondiale de la CFAO mécanique (2D et 3D), nous sommes implantés en Allemagne, Pays-Bas, Belgique, USA, Canada, Japon.

Avec 270 collaborateurs dont 180 ingénieurs, nous comptons plus de 500 clients dans le monde (grands noms de l'industrie automobile en France et à l'étranger) et nous connaissons une progression annuelle de 25 %. Nous investissons chaque année 30 % de revenu en R & D.

***Ingénieur mécanicien ou en automatismes** (robotique, machine-outil), **débutant ou confirmé**, vous devrez développer une clientèle d'entreprises et industries auxquelles vous démontrerez les avantages du partenariat avec CISIGRAPH en matière de CFAO.*

Pour mettre tous les atouts de votre côté, vous bénéficierez d'une formation de 3 mois aux produits et méthodes CISIGRAPH et aux techniques de vente.

Nous vous offrons un plan de rémunération très attrayant et une voiture de fonction (BMW). Postes à pourvoir à Paris et Lyon.

***Téléphonez à partir du mercredi 12 décembre à Sup de Vente, Paris, au (1) 42.77.42.77, ou Lyon, au 78.47.41.91**, et envoyez votre candidature à Sup de Vente, 5 chemin du Jubin, 69570 Dardilly.*



MEDIA-SYSTEM

Embarquement Immédiat pour des Projets Européens.

INGENIEURS DEBUTANTS

ou Première Expérience

Importante entreprise du secteur aéronautique et spatial, nous souhaitons renforcer notre **Département Etudes Conception Simulation.**

Au cœur de notre activité, vous découvrirez l'ensemble de nos produits (engins tactiques) et une grande diversité de techniques : mécanique des fluides, aérodynamique, guidage-pilotage, simulation avec éléments réels, interprétation des essais en vol.

De nombreux projets sont développés en coopération européenne.

Après ce premier poste Recherche et Développement, vous évoluerez vers des responsabilités techniques plus larges ou vers des fonctions de management.

Ces postes sont situés en banlieue Sud de Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 23/3946 A à :

EGOR TECHNOLOGIES
17, avenue Matignon - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

B.E., Méthodes et Qualité...

Jeune Ingénieur

Chef de Service

AM ou équiv. — ***Près Chartres***

Débutant ou en début de carrière, cette fonction vous intéresse : une Entreprise industrielle de taille humaine (80 pers.), filiale d'un Groupe réputé internationalement (1500 pers., 1 Md de CA, 60 % à l'export), une production de grande série dans le domaine du chauffage, tout le fonctionnement de l'Entreprise vu d'un poste englobant la périphérie de la production (Bureau d'Etudes, Méthodes Industrialisation et Contrôle qualité). Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Usine, vous animerez une équipe de 7 techniciens, dessinateurs et ouvriers professionnels. Un poste tremplin vers des fonctions plus importantes au sein du Groupe. L'ingénieur généraliste que nous recherchons, passionné, ouvert et ambitieux s'exprime correctement en anglais.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 12 794 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



Valeo

Pour constituer l'équipe de notre Centre d'Etudes et de Recherche de Moteurs Electriques récemment créé dans le Parc d'Activités de Saint-Quentin en Yvelines, nous recherchons

3 Ingénieurs Débutants ou Expérimentés

prêts à s'engager dans le challenge de la QUALITE et de la REUSSITE

Avec des spécialistes (h/f), hautement qualifiés dans les domaines de :
- l'électro-magnétisme,
- la conception thermique aéraulique,
- l'étude des phénomènes de vibration et de bruyance,
- la conception électronique de pilotage des moteurs,

Avec des moyens matériels complets et sophistiqués (moyens de mesure, stations de travail assistées par Ordinateur IAO/CAO, centre de calcul informatisé, bancs d'essai d'endurance et de fiabilité, cage de Faraday,...).

Notre nouveau département bénéficiera ainsi de toutes les compétences et capacités pour proposer des technologies de pointe à ses clients.

Vous pensez avoir des atouts pour nous rejoindre ?

Alors n'hésitez pas à adresser votre candidature (lettre, CV) à **VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE** - Recrutement des Cadres - BP 233 - 78052 SAINT-QUENTIN en Yvelines Cedex.

Nous vous donnerons les moyens de réussir

Valeo L'Equipement Automobile

L'aide à la décision : un métier

Ce Groupe Industriel est l'un des leaders mondiaux dans sa spécialité.
Pour renforcer son expertise, le service Etudes Industrielles recherche deux jeunes diplômés, ingénieurs ou universitaires de 3ème cycle

Expert en techniques statistiques

Vous conseillez les groupes de travail qui ont besoin d'utiliser des outils statistiques. Vous concevez des méthodes nouvelles pour résoudre des problèmes complexes de process ou de contrôle. Très motivé, vous saurez promouvoir les techniques statistiques et contribuer au perfectionnement des utilisateurs. Pour valoriser vos compétences vous deviendrez communicatif et persuasif. Réf. 40418

Ingénieur études technico-économiques

Le progrès industriel, ça existe. A ce titre vous êtes une force de proposition pour la Direction. Simulation, ordonnancement, programmation linéaire, toutes ces études technico-économiques nécessitent goût et compétence pour les mathématiques appliquées. En prenant fait et cause pour notre industrie, vous deviendrez le conseil interne de nos différents départements demandeurs. Réf. 40416

Ces deux postes basés en province s'adressent à des débutants ou à de jeunes cadres ayant une première expérience industrielle. Ces postes représentent de bons observatoires pour une évolution et une progression dans notre Groupe.

Nous avons confié ces recherches à notre Conseil qui connaît bien notre Entreprise, sa culture, ses projets. Adressez votre dossier



sous la référence choisie au CPA, 3 rue de Liège, 75009 Paris, ou téléphoner au 42 85 71 88 pour en savoir davantage.

MEMBRE DE SYNTEC

VOCATION MEDIA



Dans le cadre de son expansion,
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES SECTEUR AERONAUTIQUE, recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

FORMATION : ENSAE - A. et M. - ENSICA - INSA - ESTACA

LIEU DE TRAVAIL : EVRY ou MARSEILLE

C.V. à ESSAIR - 8/10, rue du Bois Sauvage 91024 EVRY CEDEX

Le Monde des Secteurs de Pointe

FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS

Seperef

Spécialisé dans l'extrusion des matières plastiques et la production d'équipements pour la distribution des eaux, cherche pour son usine située au nord de LYON

JEUNE INGENIEUR

Méthodes / Industrialisation

AM - ECAM - ICAM - INSA

Rattaché directement au Directeur de l'usine, ce jeune ingénieur aura la charge :

- de coordonner, en relation avec les différents services de l'usine, la mise en place des investissements de production et d'assurer l'assistance technique nécessaire à leur mise en oeuvre.
- de proposer toute action de progrès visant à optimiser l'outil de production : matériels, process, procédures etc ...

Dynamisme, initiative et goût pour le travail en équipe sur le terrain sont indispensables pour réussir.

Débutant ou disposant d'une première expérience industrielle, vous êtes attiré par la polyvalence de ce poste et son caractère évolutif.

Merci d'écrire à Françoise JOUISHOMME - Réf. 1571 LM
Alexandre TIC SA - 7 rue Servient - 69003 LYON.

CONTESSE



Nous sommes une filiale de la COMPAGNIE GENERALE des EAUX. Leader dans le domaine des équipements et systèmes de comptage industriel de produits pétroliers.

INGENIEURS GRANDES ECOLES A FORT POTENTIEL

CHEZ NOUS VOUS PASSEREZ RAPIDEMENT DU DEVELOPPEMENT A LA GESTION DE PROJET !

Poste basé à proximité de ROISSY

- Issu d'une GRANDE ECOLE D'INGENIEUR, vous avez contribué au cours d'une première expérience à la réalisation de projets informatique temps réel.
- Vous participerez, dans un premier temps, à toutes les phases des projets dans les différents domaines de l'automatisation des stations services (paiement, comptage, diagnostic automatique, télécollecte...) et serez responsable de leur réalisation.
- Selon vos compétences, vous pourrez rapidement évoluer vers la coordination de projets, en prenant en compte les différents éléments marketing, financiers, techniques et humains.

-Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) en précisant la référence AUT/12 à notre conseil :
Anna STAROSWIECKI - **INFORAMA Carrières**
50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes



10 Ingénieurs de "haut vol"

Diplômés Grandes Ecoles dans le domaine des TELECOM, OPTIQUE, ELECTRONIQUE, ou INFORMATIQUE, vous êtes débutants ou avec une première expérience.

Dans tous les cas vous êtes des spécialistes en :

- *hyper fréquences, radar,*
- *télémesure,*
- *furtivité,*
- *traitement de l'image et du signal,*
- *optique, optronique,*
- *compatibilité électromagnétique.*

Vous intégrerez notre département Equipements et Techniques du rayonnement électromagnétique, et participerez à la réalisation des fonctions de détection des cibles, de guidage des missiles, et de communication.

C'est véritablement la possibilité de travailler sur un défi technologique que nous offrons à des ingénieurs de "haut vol" !

Notre proposition vous intéresse ?
Confiez votre dossier de candidature à notre conseil : FM Consultants, 2 rue Rempart- Villeneuve, 31000 Toulouse. Tél. : 62.27.29.78. Confidentialité assurée.



CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

UN SERVICE SE CREE : DES HOMMES LE DEVELOPPENT

DAS-Divsion Assistance et Service, rassemble et développe des compétences de plus en plus indispensables au succès de grands systèmes électroniques, civils ou militaires, et participe aux réalisations les plus prestigieuses dans le domaine de l'électronique de défense, de l'espace et des télécommunications.

L'année 1991 consacrera le développement de notre métier d'ingénierie spécialisée avec la création d'un nouveau service dans le domaine des réseaux de télécommunications : vidéocommunication, réseaux industriels, militaires, publics, réseaux d'entreprises multiservices, au sein duquel nous renforçons nos équipes par des :

INGENIEURS PROJETS

Vous prendrez en charge les appels d'offre, organiserez vos équipes, réaliserez les montages industriels (bien souvent au niveau européen), participerez aux négociations client et ce jusqu'à l'obtention des contrats. Vous serez responsable du développement de votre activité et de la prise de commandes. Réf. IP/LM 12

INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES

Vous prendrez le relai des ingénieurs projets en suivant la réalisation des affaires. Vous managerez la sous-traitance ainsi que les achats industriels et les relations clients. Vous serez responsables du chiffre d'affaires et du résultat de vos affaires. Réf. ICA/LM12

L'évolution de notre structure, simple et souple, vous permettra de suivre un projet et de mener l'affaire à son terme. La polyvalence est un objectif clairement affiché. De plus, vous serez aidés dans votre activité par un bureau d'études, un service achats internationaux, ainsi que des spécialistes opérant dans les domaines Télécoms, Espace, Informatique temps réel, etc...

De formation type Sup Télécom, Supélec, Sup Optique, ..., DESS réseaux, votre première expérience professionnelle de 3 à 5 ans vous permettra de prendre rapidement des responsabilités plus larges. Des déplacements ponctuels en France et à l'étranger sont à prévoir. Anglais ou Allemand souhaité.

Ces perspectives vous intéressent ?

Alors écrivez à **THOMSON-CSF/DAS** - Xavier RANDRETSA - Service Recrutement - 147, rue Yves le Coz - 78000 VERSAILLES



HCAP



LYON

INGENIEUR D'ESSAIS
MECANIQUE DU FROTTEMENT

Spécialiste mondial des matériaux composites appliqués au domaine de la friction, nous avons pour partenaires l'industrie aéronautique, le ferroviaire à grande vitesse et la compétition auto. Au sein de l'équipe R et D, vous contribuerez à faire progresser nos connaissances dans le domaine des frottements en conditions limites (énergie, vitesse, température).

A partir des résultats existants puis de nouvelles acquisitions en laboratoire et sur le terrain, vous élaborerez **une méthodologie d'expérimentation** et approfondirez **la connaissance physico-chimique** des phénomènes impliqués avec un objectif de **modélisation.**

Ingénieur Mécanicien, vous possédez une expérience dans le domaine du frottement et/ou des composites hautes performances.

Vous souhaitez travailler en équipe tout en bénéficiant d'une réelle autonomie d'action. Nous vous proposons d'intégrer une entreprise capable de vous associer pleinement à sa forte évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à **CARBONE INDUSTRIE**, Direction du Personnel, 7, av. du Bel-Air, 69100 VILLEURBANNE.

HCAP

J' AI CHOISI LES RESPONSABILITES

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs les plus innovants.

Au sein de la DGA, **la Section d'Etudes et Fabrications des Télécommunications** (SEFT) pilote en tant que maître d'oeuvre la réalisation d'équipements et de systèmes d'armes Electroniques / Informatiques / Télécoms.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Débutants ou possédant une 1ère expérience. vous êtes de formation Electronique/Informatique/Télécoms , ou A.M, INSA,IDN,UTC. Vous souhaitez ne pas vous enfermer dans la Technique et recherchez un poste à contacts qui vous offre une vision globale de projets.

Plusieurs opportunités s'offrent à vous...

"Jeunes Chargés d'Affaires"
Nous vous proposons la conduite d'une ou plusieurs de nos affaires (Etudes de besoins, lancement d'appels d'offres, suivi des réalisations et des industriels sous-traitants, pilotage des essais) .A tous les niveaux (technique, coûts, délais) vous animez, coordonnez, organisez.

"Jeunes Ingénieurs qualité de projets"
Agissant tout en amont de la Production, votre rôle est de former nos Jeunes Chargés d'Affaires à l'utilisation de nos outils et méthodes qualité et de les conseiller sur l'organisation qualité de leurs projets (respect des coûts-délais-clauses qualité). Vous êtes en contact permanent avec nos industriels sous-traitants .
Une phase d'intégration/formation est prévue, pour les 2 fonctions, afin de vous rendre progressivement opérationnels.

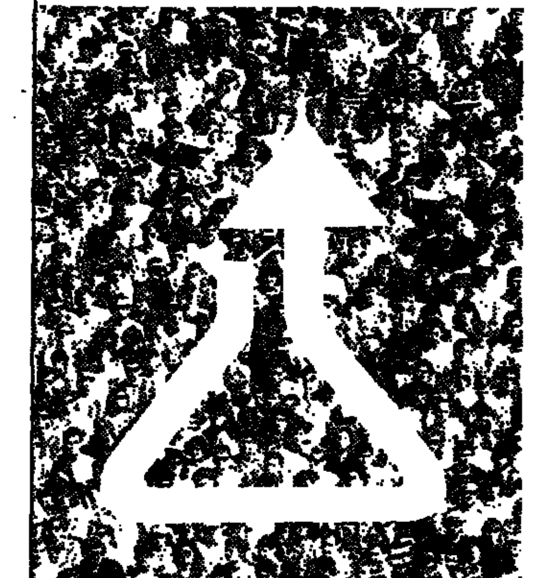


Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV détaillé
s/réf. LM09 en précisant le poste choisi à Thierry HURET - Responsable de Recrutement de la SEFT.
18, rue du Docteur Zamenhof - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

RSCG P.A.



ASSOCIEZ VOS COMPETENCES A CELLES D'UN GRAND NOM.



ROHM AND HAAS FRANCE SA, un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, 1300 personnes, Siège Social à Paris, 2 centres de production à Lauterbourg dans le Bas-Rhin et Chauny dans l'Aisne et les laboratoires Européens de recherche appliquée et d'assistance technique à la clientèle situés à Sophia-Antipolis.

Aujourd'hui, dans le cadre de notre développement, nous recherchons, pour notre Laboratoire Biocides de Sophia Antipolis un

MICROBIOLOGISTE INDUSTRIEL

Vous possédez une expérience de 2/3 ans maximum et vous êtes titulaire d'un Doctorat en *Microbiologie Industrielle, en Biodétérioration ou en Ecologie Microbienne ayant trait aux* techniques de traitement industriel. En outre vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Vous rejoindrez une équipe dynamique de chimistes et de microbiologistes expérimentés chargés d'apporter le meilleur support technique auprès de nos clients sur notre gamme de microbiocides. Ces produits interviennent dans la plupart des applications de traitement à usage industriel et domestique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à ROHM AND HAAS FRANCE SA,
Direction des Ressources Humaines - La Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS.

ROHM AND HAAS
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE.

ROHM AND HAAS

ORC

•MEG■

LES AUXILIAIRES DES ROTATIVES

Filiale d'un groupe américain – 250 personnes – CA : + 400 MF
nous sommes leaders dans la conception et la fabrication d'une gamme complète de matériels pour rotatives offset.
Notre progession constante nous conduit aujourd'hui à recruter un

CHEF DE PROJET
INGENIEUR AM ou Equivalent

MECANICIEN de formation, vous êtes passionné par la conception de machines automatiques faisant appel aux technologies les plus modernes : manutention robotisée, régulation numérique auto-adaptative, commande par calculateur, et votre expérience le prouve.

Homme de terrain avant tout, nous vous proposons, sous l'autorité du responsable de notre service R&D MECANIQUE, de prendre en charge d'importants projets de développement. Vous dirigerez une équipe de projeteurs avec laquelle vous assurerez la mise au point et l'industrialisation de vos machines prototypes en liaison avec nos ateliers de montage et notre centre d'essais.

A tout moment, vous pourrez compter sur notre soutien technique, notre expérience et notre dynamisme. De plus, les contacts avec nos importants clients étrangers (USA, Allemagne,...) seront pour vous une expérience enrichissante. Bien sûr, vous parlez anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence CP/LM, à M.E.G. – Service du personnel – Z.I. des Malines – CE 2717 91027 EVRY CEDEX.

HYPERBOLE

INGENIEUR PONTS, MINES, TP.



La COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, leader mondial de la Distribution d'EAU, recherche, pour son SERVICE INGENIERIE à Paris (200 personnes), un jeune Ingénieur de Projets.

Assisté de deux collaborateurs, vous prendrez en charge :
- la Conception d'ouvrages nouveaux,
- la Réponse aux Appels d'offre ainsi que leur négociation,
- le Suivi des Chantiers de Construction : Organisation, Coordination et Contrôle de l'évolution des travaux.

A 25- 28 ans, vous êtes passionné de Technique et souhaitez acquérir une solide expertise en Génie Civil.

L'importance et le dynamisme de notre Groupe vous permettront, après quelques années d'expérience, de saisir de réelles opportunités de carrière tant en *France qu'à l'Etranger.*

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous la référence I/48/90, à ECG consultants - 17 rue Galilée - 75116 Paris.



SOURCES

CORELIS
TECHNOLOGIE

recrute des

INGENIEURS LOGICIEL

Pour le développement d'applications **TEMPS REEL, SCIENTIFIQUE,** d'outils de **GENIE LOGICIEL** en environnements Ada, C++ et C.

Une **formation** aux méthodes du génie logiciel (Analyse et Conception Orientée-Objet, maîtrise de la Qualité, conduite de projet) vous sera assurée.

INGENIEURS CONSULTANTS

En Méthodologie de développement de logiciel et Assurance Qualité.

CORELIS, groupe indépendant de SSII créé en 1988, avec un effectif de 200 personnes, en forte croissance, vous offre une carrière ouverte.

Merci d'adresser votre candidature à
Isabelle BOUSQUET, 31 avenue du Général Leclerc,
92340 Bourg-la-Reine.

AXIAL

INGENIEUR AVANT-PROJET

Leader mondial de la distribution des gaz industriels par canalisations, le Département "Grande Masse" de L'Air Liquide vous propose de vous investir dans un secteur en fort développement.

Vous serez en charge de la réalisation d'études de faisabilité concernant des unités de cogénération et vous apporterez un support technique à l'équipe commerciale.

Ingénieur de formation, votre expérience significative de l'Ingénierie et vos compétences dans le domaine des turbines à gaz et à vapeur ainsi que dans celui des chaudières de récupération, font de vous un spécialiste reconnu.

Le poste est basé à Paris.

Votre motivation étant pour nous un gage de votre adaptabilité et de votre évolutivité, merci de nous faire part de votre intérêt en adressant votre candidature (lettre *manuscrite, CV et photo) sous réf.IVP à L'Air Liquide - Direction des Ressources* Humaines - 75, quai d'Orsay - 75321 Paris cedex 07.



N°1 mondial pour la production et la distribution des gaz industriels, nous le sommes aussi pour l'ingénierie des gaz de l'air.

Présent dans 58 pays à travers 120 filiales, notre développement international s'accentue sur les marchés les plus porteurs : Europe, USA, Japon... et dans des secteurs d'avenir : santé, électronique, agro-alimentaire, spatial, chimie...

SOURCES

CITCOM recherche

Diplômés Grandes Ecoles ou Universitaires *(Maîtrise, DESS,...)*

Chimistes, Physiciens, Mathématiciens, Géologues...

Les candidats sélectionnés intègreront le programme Post-Ingénieur du CITCOM (Groupe FRANCE TELECOM) de type Master of Sciences, qui les préparera sur 7 *mois intensifs aux fonctions de*

Chefs de Projet *en Informatique et Télécom*

Le réseau CITCOM (Centre d'Ingénierie des Technologies de la Communication) est implanté à PARIS, NANTES, MONTPELLIER, SOPHIA-ANTIPOLIS, NANCY, LIBOURNE, MADRID, VARSOVIE, BOSTON et rassemble les meilleurs experts en Informatique, Télécommunication et Management.

L'Institut Télésystèmes, les entreprises partenaires et les Régions proposent soit des préembauches immédiates, soit des bourses qui couvrent totalement ou partiellement le coût du programme. Ces bourses peuvent être accompagnées d'une rémunération.

Envoyer CV sous référence RXM/06 à CITCOM (filiale Télésystèmes) 11/15 rue Sarrette 75014 PARIS.

CITCOM

SOCIÉTÉ FOUGEROLLE SA

Domaine d'activité VIDÉO et AUDIO professionnel

recherche

INGÉNIEURS

Formation grande école ou universitaire, débutants ou confirmés, libérés des obligations militaires. Anglais indispensable.
Ces postes s'adressent à :

— Ingénieurs électroniciens ayant une bonne connaissance du traitement du signal en analogique et numérique ainsi que la programmation en C.

— Ingénieurs électroniciens option informatique ayant une bonne connaissance de la programmation en C et assembleur INTEL et MOTOROLA.

— Ingénieurs électromécaniciens ayant la connaissance des outils de CAO/DAO - des asservissements de moteurs - programmation en C souhaitable - connaissance en optique appréciée.

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Formation BTS - IUT, débutants ou confirmés - libérés des *obligations militaires* - anglais souhaité. Ils seront chargés de la mise au point de nos équipements.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :

FOUGEROLLE SA - *Direction Technique*
10, rue Charles-Cros - 95320 SAINT-LEU-LA-FORÊT

BCEOM



SOCIETE D'INGENIERIE

recherche un

INGENIEUR ENVIRONNEMENT

De formation Ingénieur, vous avez une expérience minimale de 5 à 6 ans, de préférence en Bureau d'Etudes, plus particulièrement en direction d'études d'impact et d'environnement de grands équipements, aménagement de littoral, urbanisme, aménagements paysagers, études de planification et d'économie.

Chargé du montage de dossiers techniques en France et à l'étranger, de la coordination et du suivi d'études, vous *possédez de bonnes capacités de synthèse et de rédaction,* une motivation certaine pour le management et le sens du contact.

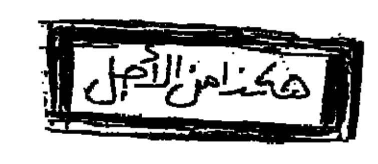
Ce poste est basé dans le Sud de la France.

Maitrise de l'anglais indispensable.

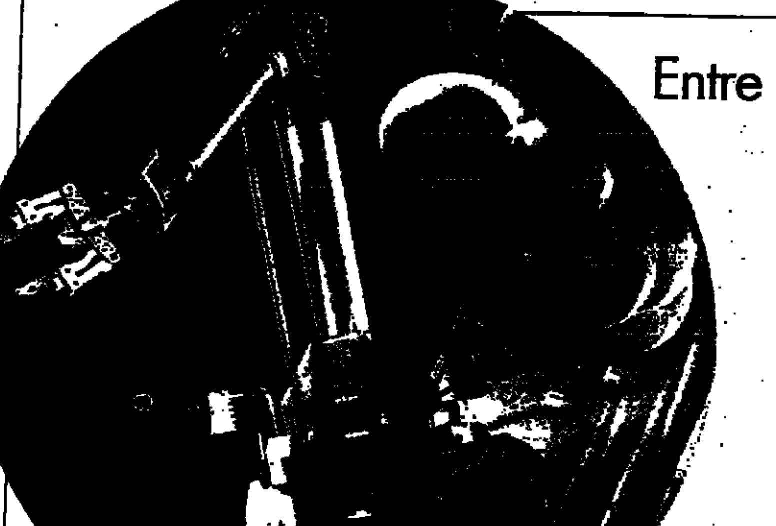
Merci d'envoyer sous réf. 90/31, lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à BCEOM - Liliane DUPONT (DRH)
15, Square Max-Hymans - 75741 PARIS Cedex 15
ou par Fax : 45.35.03.22.

ORC

L'ensemble
DES OFFRES
D'EMPLOI
du « Monde » paraîtra
EXCEPTIONNELLEMENT
dans la Section Économie
des lundis
24 datés 25 décembre
et 31 daté 1er janvier



Le Monde des Secteurs de Pointe



Entre les hautes technologies et vous, il y a des atomes crochus

INGENIEURS GRANDES ECOLES

La vocation première du CEA : maîtriser l'atome. L'expertise qu'exige un tel domaine lui a permis d'acquérir un savoir-faire inégalé dans tous les secteurs à la pointe de la recherche : physique, neutronique, chimie, mathématiques, mécanique, thermohydraulique, microélectronique, électronique de puissance, optronique, informatique, intelligence artificielle, robotique, matériaux...

Au coeur des enjeux scientifiques, technologiques et industriels de demain, le CEA offre à des jeunes ingénieurs Grandes Ecoles la possibilité de travailler sur des programmes à la croisée de la recherche et de l'industrie.

Rejoindre nos équipes, c'est avoir l'opportunité de suivre des projets depuis la conception jusqu'à leur réalisation, tout en disposant des outils les plus performants au sein de centres de recherche de réputation internationale, implantés en Région parisienne, Aquitaine, Touraine, Bourgogne et Sud-Est.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/201 à Paul Queyssalier
CEA - Direction des Ressources Humaines – 31-33 rue de la Fédération - 75015 PARIS.

cea LA RECHERCHE AU-DELA DE LA RECHERCHE

Daryling

La Matière Bleue l'audace d'aller jusqu'au bout en informatique de gestion

La Matière Bleue est force et élan. Elle est la force que Sema Group confère à tout projet, elle est l'élan qui porte [illegible] projet personnel de [illegible]

Présentes dans tous les secteurs de l'économie (Banque, Assurance, Industrie, Secteur Public, Défense, Services...), les équipes de la Branche Conseil et Informatique de Gestion France s'appuient sur les méthodes et outils du Groupe. Au coeur de nos projets, vous relèverez de nouveaux défis au sein d'un groupe de 7500 personnes présent dans toute l'Europe.

COMMERCIAUX SENIORS, CHOISISSEZ LE CONSEIL

Rattaché à la Direction Générale de la Branche Conseil et Informatique de Gestion France, vous serez les véritables ambassadeurs de SEMA GROUP.

Situé à un niveau stratégique, vous menerez les prospections et les négociations avec les Directions Générales des grandes entreprises, et vous serez à même de conclure des projets d'envergure.

Fort d'une expérience de 5 ans ou plus dans la vente de prestations de conseil et d'ingénierie en technologies de l'information, vous réaliserez vos objectifs dans un secteur économique que vous connaissez bien. Pour ces contrats de plusieurs millions de Francs, vous élaborerez et négocierez les solutions adaptées aux besoins de nos clients en étroite synergie avec nos équipes pluridisciplinaires.

Vos résultats, votre bonne connaissance des langues et votre ouverture d'esprit faciliteront votre évolution au sein d'une structure transnationale.

SEMA GROUP

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence 01/159 à Pascale Rajaofera, SEMA GROUP, 16-18 rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

Présent dans plus de 30 pays, le Groupe British Telecom est un des plus puissants opérateurs de Télécommunications du monde.

La Division BT Tymnet France spécialisée dans les réseaux et services à valeur ajoutée recherche un

Ingénieur de développement

Débutant ou 1ère expérience

- Vous êtes de formation Ingénieur grandes écoles.
- Vous êtes débutant ou possédez un première expérience qui vous a donné une connaissance MS/DOS, C, Windows. La connaissance de C++ ou d'un langage orienté objet est un plus.
- Vous maîtrisez l'anglais.

Rattaché à une équipe existante basée à Boulogne (92), vous assurerez le développement et la maintenance de produits et services de messagerie électronique.

Votre capacité à travailler dans un environnement changeant vous permettra d'évoluer dans un contexte international.

Adresser CV + lettre manuscrite + photo sous réf. GMIM à notre Conseil FMI RECRUTEMENT 11, rue Liancourt - 75014 PARIS

British TELECOM

LEVI-TORNAY/ABICOM

Importante Société agro-alimentaire engage pour le Département Conditionnement et Etudes Industrielles de son Centre de Recherches, un



INGENIEUR MATERIAUX EMBALLAGES

Diplomé d'une école d'ingénieurs ou Universitaire (Sciences des Matériaux, Polymères), le candidat retenu devra posséder une expérience d'environ trois ans dans un Service de Recherches et Développement; si possible dans le secteur de l'alimentaire.

Dans le cadre de sa fonction, il participera à l'élaboration et au suivi des spécifications techniques de nouveaux emballages pour produits alimentaires (boissons) en liaison avec les Services Marketing, Production, Qualité.

Poste basé dans la banlieue sud-est de Paris.

Adresser CV sous réf. 10757 à Média-System. 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA-SYSTEM



- 1 à 3 ans d'expérience
- confirmés, Chefs de Projet
- TRAITEMENTS D'IMAGES
- TRAITEMENT DU SIGNAL
- TELECOMMUNICATION
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- ARCHITECTURE DE SYSTEMES

Nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe d'INGENIEURS SPECIALISES.

Merci d'adresser CV et prétentions 9, Bld. Jean Jaurès, 92100 BOULOGNE.

telsa informatique

Société d'Études de Système Informatique

recherche

TECHNICIENS et INGÉNIEURS

de 0 à 3 ans d'expérience

Pour études et développement (C-UNIX) de logiciels de pointe, dans un cadre motivant (Intelligence Artificielle, Interfaces Homme-machines, conception de grands systèmes d'information).

Plusieurs postes possibles.

Adresser CV à : C3IS

24, rue Saarinen SILIC 244 - 94568 RUNGIS Cedex

Chef de Projet (transfert de fabrication), puis... Responsable de Production

Equipements Automobile

La société, héritière d'une longue expérience qui lui a permis d'être le numéro un en France dans son domaine, est entrée avec succès sur le marché de l'équipement automobile. Pour mieux répondre à son développement en CA comme en clientèle (internationale), elle décide de redistribuer ses fabrications sur ses différents sites. Pour orchestrer cette opération, d'ampleur, nous recherchons un jeune ingénieur.

Il organise et coordonne le transfert des activités de site à site. Il définit et procède en relation étroite avec les méthodes, à l'aménagement des ateliers. Il participe et supervise la construction et le lancement d'un magasin, d'un atelier de presse...Cette mission polyvalente accomplie, il se voit confier la responsabilité d'une unité de production (300 personnes environ).

Ces postes successifs peuvent convenir à un jeune ingénieur généraliste à dominante mécanique, bénéficiant d'une première expérience Méthodes ou Production et souhaitant gérer dans sa totalité et dans sa variété un projet d'implantation et ensuite prendre une réelle responsabilité opérationnelle (des hommes, des techniques, des budgets...).

La société se situe en Picardie, en bord de mer.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MME 1202 M à SEFOP, notre conseil.

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.



MEMBRE DE SYNTEC

L'ORÉAL

RESPONSABLE INGENIERIE

Au sein de notre département Biophysique, vous concevrez et mettrez au point les appareils de mesure cosmétologique destinés à quantifier les performances de nos produits. Intégré à une petite équipe de chercheurs, vous travaillerez en étroite collaboration avec l'ensemble de nos laboratoires. De formation Ingénieur généraliste (Grande Ecole ou ENSI), débutant ou confirmé, vous avez une spécialisation en électronique et mécanique ainsi que des connaissances en technologie des surfaces et en informatique. Créatif et pragmatique, vous savez résoudre des problèmes complexes de manière judicieuse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. LM, à Catherine Barat, L'Oréal Parfums et Beauté, 188 rue Paul-Hochart, 94550 Chevilly-Larue.

Le Monde des Secteurs de Pointe



LA RECHERCHE AU-DELA DE LA RECHERCHE

La Direction des Applications Militaires (DAM) du Commissariat à l'Energie Atomique, recherche pour son SITE D'EXPERIMENTATION DU PACIFIQUE, un

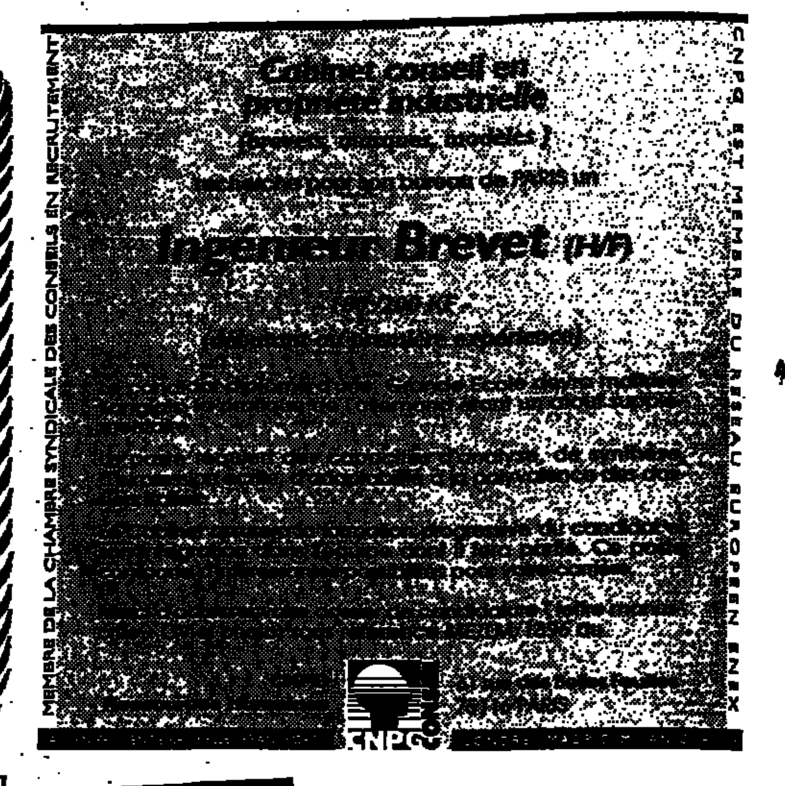
RESPONSABLE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

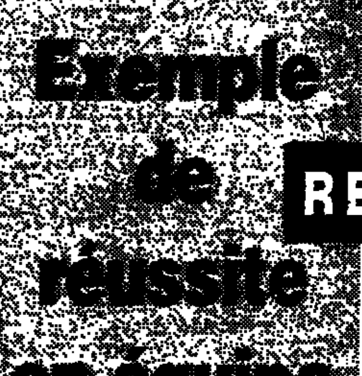
Il sera chargé de mener toutes actions (exploitation, investissements) permettant de réduire le coût de l'énergie en respectant les impératifs de sécurité, de qualité et de délais.

Ce poste, - qui implique rigueur, pragmatisme, sens de l'équipe et disponibilité - conviendrait à un ELECTROTECHNICIEN, diplômé SUPELEC, IEG, MARINE MARCHANDE..., âgé d'environ 35 ans. SPECIALISTE des COURANTS FORTS, il saura diriger des équipes et sera tenté par une activité s'inscrivant dans un environnement scientifique et technique de haut niveau. Le poste est basé en région parisienne et implique des missions de 2 à 3 mois sur le site.

Les dossiers de candidature sous référence 3915 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris





Etre le N° 1 mondial, présent dans plus de 160 pays, c'est aussi être garant d'un système de production rationnel et performant.

Ainsi, dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour nos centres de Clamart, banlieue Sud de Paris(réf. C/LM) et de Marseille (réf. M/LM), des

RESPONSABLES DE MAINTENANCE

Diplômé d'une école d'ingénieurs (Arts et métiers, Ecole Nationale d'ingénieur ou équivalent) et justifiant d'une première expérience de 2 à 3 ans dans les domaines de la maintenance ou des travaux neufs, vous avez prouvé vos qualités d'animateur et d'organisateur. Chargé de l'animation d'une équipe d'une quinzaine de personnes, vous serez responsable de la maintenance de nos lignes d'embouteillage haute-cadence et de notre parc d'automates programmables.

Vous saurez également optimiser l'utilisation de nos équipements et le fonctionnement de votre service dans la perspective d'une amélioration permanente de la qualité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la référence de la ville choisie à COCA-COLA BEVERAGES S.A., Service du Recrutement, BP 18, 75513 PARIS cedex 15.



CONTESSE



JEUNE INGENIEUR
ADJOINT FABRICATION

Pour notre société spécialisée dans l'industrie extractive (500 personnes, 600 MF), recruter de jeunes ingénieurs diplômés (Mines, AM, INSA...) avec une première expérience de la production, c'est miser sur leurs connaissances mais surtout sur leurs motivations et leur potentiel d'évolution.

Formé dans notre usine de Châteauroux (36), vous encadrez une équipe, optimisez les process de fabrication, en un mot, vous faites vos armes auprès du Chef de fabrication.

Nos 18 usines en France, entièrement automatisées, sont autant de structures autonomes dans leur fonctionnement et pourtant unies par une culture, des valeurs et un savoir-faire communs.

Ce sont aussi autant d'opportunités de carrière. L'évolution interne est notre maître mot c'est pourquoi nous sommes si attentifs à vos motivations.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous référence P 665/MLM à notre conseil :
34, rue du Colisée - 75008 PARIS

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COSCOM

Chef des ventes CAO-CFAO

France 300 KF +

Notre société, implantée à Münich, est spécialisée en Europe dans le traitement et la transmission des données en matière de conception et de fabrication assistées par ordinateur, sur machines à commande numérique: fraisage, tournage, électro-érosion, découpage, laser.
Forte d'une expérience de plus de 10000 implantations, le développement de nos ventes sur le territoire français passe par la création d'une structure parisienne.

Nous recherchons donc notre responsable commercial qui aura en charge la commercialisation des produits auprès d'une clientèle potentielle, dans un premier temps sur la région parisienne et le nord de la France.

Il aura l'expérience de la vente de logiciels de CAO - CFAO, il devra très bien connaître les différentes techniques d'usinage et être familiarisé avec la programmation commande numérique.

La résidence souhaitée est la région parisienne. Voiture de fonction fournie.

Si votre profil correspond à cette description, nous vous demandons de vous mettre en rapport avec notre conseil qui examinera, en toute confidentialité, votre candidature.

Pour recevoir une documentation détaillée sur ce poste, adressez lettre manuscrite, CV, photo, rémunération sous la référence 1643 à Marketinove, 88 bd Jean-Jaurès; 92110 Clichy. Téléphone: 47.37.77.14. Fax: 47.39.02.98.

JEUNE INGENIEUR (ARTS ET METIERS, ENSI...)

Vous avez une première expérience sur un poste Méthodes, des connaissances informatiques et un bon niveau d'anglais. Rejoignez notre Direction Logistique en tant que

RESPONSABLE des méthodes

sodicam

de notre Centre de distribution de Saint-Ouen l'Aumône (95).
Vous animerez une équipe de dix personnes en vue de :
- développer la démarche Qualité ;
- optimiser les flux de marchandises et servir 3 500 lignes/jour ;
- gérer un stock de 80 millions de francs sur 14 000 emplacements.

Au sein de cette filiale commerciale (800 personnes, 1 milliard de francs de CA) d'un grand groupe industriel, ce poste sera le tremplin d'une évolution au sein de la Direction Logistique, du département Organisation ou du groupe.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence MON/122 à Jacques Maitre, Sodicam, 156 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex ou connectez-vous sur **3615 LM.**

MEDIA-SYSTEM

ETPM

Dans le cadre de son association avec la société américaine McDERMOTT et de ses récents succès commerciaux, ETPM recherche un

INGENIEUR OPERATIONS TRAVAUX OFF-SHORE

En qualité d'Adjoint au Responsable des opérations, vous serez associé à l'ensemble des activités qui comprennent :
- la préparation des différentes phases d'un chantier,
- la supervision de la réalisation des travaux sur barge,
- la définition et la mise en place des besoins nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école, débutant ou avec une première expérience dans les Travaux Publics ou off-shore.

Nécessairement bilingue anglais, la connaissance de l'espagnol sera pour vous un plus.

Le poste est basé à ROTTERDAM (Pays-Bas) et nécessite de fréquents déplacements en Europe ainsi que des périodes sur barges lors de la phase travaux.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous la réf. 10753, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

hutchinson

Nous développons des produits destinés aux constructeurs automobiles français et étrangers en y apportant une forte valeur ajoutée technique. Nos moyens en calcul par ordinateur, notre CAO et nos productions automatisées permettent un développement rapide de notre activité. Nous recherchons pour un département autonome de 1300 personnes assurant un CA de 800 MF, des

Chefs d'unités de production

Vous êtes jeunes ingénieurs mécaniciens avec 3 ans d'expérience, ou si vous n'êtes pas ingénieur, vous pouvez vous prévaloir d'une expérience réussie dans la fabrication de séries.

Sous l'autorité du chef de fabrication, vous dirigerez des unités de production (100 personnes ou plus). Dans le cadre d'objectifs annuels négociés, vous disposerez d'une large autonomie de gestion, tant des moyens humains que techniques.

Vous participerez à une politique Qualité totale.

La fonction est évolutive à moyen terme pour des candidats qui aurons fait preuve de productivité, d'innovations techniques et d'esprits de dialogue.

Les postes sont basés dans une ville au SUD de PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo sous référence M/1115/D (portée sur la lettre et l'enveloppe) à notre Conseil : Pierre LEMAHIEU - 33, rue Galilée - 75116 PARIS.

Synergies

RSCG P.A.

BILLET

Clause de conscience

Pour licencier un salarié et plus souvent un cadre, un employeur a la faculté d'invoquer un motif aux contours imprécis. Il s'agit de la perte de confiance, qui ne saurait avoir la même incidence professionnelle que la faute grave, mais qui a des conséquences identiques, s'agissant de la perte d'emploi. On ne compte plus les ruptures de contrat de travail qui interviennent sous ce prétexte, parfois très commode. Les conseils de prud'hommes, comme les instances judiciaires, s'en donnent à cœur joie sur le sujet dès qu'il y a contestation. Et les occasions ne manquent pas...

S'opposant au caractère unilatéral de cette facilité, l'Union des cadres et ingénieurs UCI-FO revendique désormais la création d'une *« clause de perte de confiance réciproque »*. Celle-ci pourrait s'inspirer de la clause de conscience, en vigueur dans la profession de journaliste, et permettrait de maintenir la balance égale entre les droits de l'employeur et ceux des salariés. Il faudrait pour cela que soient prises des dispositions dans les conventions collectives, par la jurisprudence, et pourquoi pas par la voie législative.

Si, actuellement, un cadre perd confiance en son employeur, il n'a d'autre solution que de démissionner ou de se soumettre. Autrement dit, il se sanctionne ou se déjuge, au choix. La clause proposée par l'UCI-FO l'amènerait au contraire à exercer un droit d'alerte, et, en cas de constat persistant de désaccord, son départ s'accompagnerait d'une indemnisation.

Au-delà du principe de réciprocité, l'initiative est significative. Elle correspond à l'évolution des mentalités dans les entreprises. Des événements économiques tels que les OPA, les fusions et les acquisitions, ont semé le trouble parmi les salariés. Ceux-ci contestent des orientations stratégiques quand, phénomène plus nouveau, ils ne font pas appel à une certaine éthique des affaires, un thème à la mode chez certains dirigeants.

Difficile à organiser techniquement, la proposition de l'UCI-FO pourrait conduire à un déferlement de motions de défiance. A l'équivalent de votes sanctionnant les mauvais patrons.

A. Le.

INSOLITE

Sangria appellation contrôlée

Les ministres de l'agriculture de la CEE ont reconnu lundi 10 décembre à l'Espagne et au Portugal la paternité de la sangria. Dans le futur grand marché européen, seuls les producteurs de ces pays pourront intituler « sangria », sans autre précision, la boisson à base de vin et d'agrumes qu'ils produiront.

Mais par souci de compromis, les Douze ont également reconnu aux autres producteurs européens le droit d'écouler ce breuvage. L'étiquette devra alors impérativement mentionner son origine. Les ministres ibériques ont toutefois voté contre cette formule – sans pouvoir s'opposer à son adoption, – estimant qu'elle ne reconnaissait pas suffisamment leurs *« droits historiques »* sur la sangria.

De semblables débats ont déjà opposé ces dernières années les Douze, qui ont fini par reconnaître que l'ouzo ne pouvait être que grec, et le champagne français.

Un virage dans la stratégie de l'équipement électrique

EDF pourrait convertir au gaz de vieilles centrales nucléaires

EDF envisage de convertir certaines de ses anciennes centrales nucléaires au gaz naturel. L'idée peut paraître *a priori* saugrenue. Pourtant, elle est très sérieusement étudiée par la direction de l'équipement de l'établissement, dont le nouveau directeur est un transfuge de Gaz de France. Ce n'est pas un hasard, car cette nouvelle orientation marque un virage complet de la stratégie d'équipement d'EDF.

Après avoir pendant près de vingt ans consacré tous ses efforts à remplacer les centrales thermiques par des centrales nucléaires, EDF envisage désormais de diversifier son parc en utilisant, pour les nouveaux besoins prévisibles d'ici à 1995, toutes les sources d'énergie et toutes les techniques disponibles. Sans renier l'énergie atomique dont il est devenu l'un des meilleurs spécialistes mondiaux, l'établissement sort ainsi pas à pas de la « monoculture » nucléaire.

Dans cette perspective de diversification du parc électrique, EDF a engagé plusieurs études, notamment avec l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et avec Gaz de France. Celle qui a été consacrée à la conversion des anciens réacteurs nucléaires, selon les techniques dites de « repowering » en jargon électricien, devrait aboutir avant le printemps prochain. Elle concerne tous les vieux réacteurs à graphite gaz qui sont soit déjà arrêtés, comme à Chinon, soit en cours de fermeture, comme à Saint-Laurent-des-Eaux et à Bugey.

« L'idée, explique M. Pierre Delaporte, président d'EDF, *consiste à réutiliser la partie électrique des anciennes centrales, qui s'use moins vite que les chaudières nucléaires, pour greffer de nouvelles sources d'alimentation, notamment des turbines à gaz performantes dites à cycle combiné. »*

La conversion du site de Saint-Laurent-des-Eaux, où les quatre tranches nucléaires de 250 mégawatts devraient être définitivement arrêtées d'ici à 1995, présente un avantage supplémentaire du fait qu'il est situé à proximité du site de stockage de gaz de Chémery.

Les difficultés techniques d'une telle opération ne sont toutefois pas négligeables. Ce serait en effet la première fois dans le monde qu'une ancienne centrale nucléaire serait convertie au gaz, le seul précédent connu, aux Etats-Unis, concernant une centrale nucléaire qui n'avait jamais fonctionné. Reste à savoir à quel prix serait vendu le gaz nécessaire. EDF et GDF ont déjà engagé des discussions sur ce sujet épineux, le premier souhaitant un tarif de faveur – plus ou moins indexé sur les cours du charbon – le second arguant de sa dependance vis-à-vis de ses propres fournisseurs et du fait que les livraisons ne seraient pas étalées sur toute l'année mais sur certaines périodes de pointe.

Une énergie propre et rentable

Les centrales ainsi réaménagées ne seraient en effet pas destinées à fournir de l'électricité pour la consommation courante, comme le nucléaire, mais pour la consommation de pointe ou de semi-pointe. EDF, qui voit ses « surcapacités » fondre avec l'augmentation de ses ventes, doit faire face à des besoins croissants d'électricité de pointe, le chauffage électrique gonflant les consommations en hiver. *« En 1995-1996, notre parc ne sera plus déséquilibré. D'ici trois ans, il va donc falloir se préparer à investir, notamment pour répondre aux besoins de pointe »*, explique M. Delaporte.

Or le gaz, en particulier avec les nouvelles turbines à cycle combiné, est beaucoup plus souple que le nucléaire et, impliquant des investissements moins lourds, demeure rentable, même pour des durées d'utilisation relativement brèves (cinq cents à mille cinq cents heures par an).

C'est l'une des raisons pour lesquelles la production d'électricité à partir du gaz, déjà largement répandue au Japon, se développe à vive allure depuis quelques années aux Etats-Unis et en Europe, le gaz, énergie « propre », bénéficiant en outre des déboires du nucléaire et du charbon dans la plupart des pays occidentaux (1).

L'Italie, dépourvue de nucléaire, les Pays-Bas, dotés de ressources en gaz, de même que la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Belgique et la plupart des pays de la CEE ont des projets dans ce domaine. Conséquence : après avoir, en 1975, au plus fort du premier choc pétrolier, interdit la construction de centrales électriques au gaz, la Communauté européenne a récemment décidé d'annuler cette directive afin de supprimer les freins à l'expansion du gaz naturel dans le secteur électrique.

Il était difficile pour la France de rester totalement à l'écart du mouvement, même si l'importance du parc nucléaire retarde les besoins et ne laisse aux énergies « classiques » qu'une place inévitablement marginale.

Cette fois, le mouvement paraît lancé. Outre la conversion des anciens sites nucléaires, EDF et GDF envisagent de s'associer pour accompagner le développement en France de la « cogénération », une technique, déjà largement développée outre-atlantique, qui permet à des utilisateurs industriels de produire en même temps de l'électricité et de la chaleur, à partir d'une installation de petite taille, notamment au gaz. Enfin, la construction de nouvelles centrales électriques au gaz sur des sites nouveaux à choisir est également envisagée.

Les deux établissements ont créé un groupe de travail mixte chargé d'étudier les applications du gaz à la production électrique, les besoins à moyen et long terme et la localisation des nouvelles unités. *« EDF et GDF auront dans l'avenir d'autres occasions de coopérer que la distribution. Nous allons devenir partenaires industriels, c'est nouveau »*, explique le président de GDF, M. Francis Gutman.

VÉRONIQUE MAURUS

(1) *Le Monde* consacrera un dossier au gaz dans son prochain supplément « Champs économiques » du mardi 18 décembre.

Face à l'aggravation des pénuries

Les Européens s'organisent pour aider l'URSS

Les pays occidentaux se mobilisent, mais avec difficulté pour ce qui est des Européens, afin d'aider l'Union soviétique à passer l'hiver. Les ministres des finances des Douze ont débattu, lundi 10 décembre à Bruxelles, d'un projet d'aide d'urgence de 750 millions d'écus (environ 5,25 milliards de francs). Cette proposition sera discutée à l'occasion du conseil européen qui doit se réunir en fin de semaine à Rome.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Quelles pourraient être l'ampleur et les méthodes d'une aide de la Communauté à l'URSS ainsi qu'aux pays de l'Europe de l'Est au cours des mois à venir ? La prudence des réponses données a provoqué le mécontentement du président de la Commission, M. Jacques Delors. Celui-ci considère visiblement comme urgent que le dossier soit repris et relancé au plus haut niveau politique, c'est-à-dire par les chefs d'Etat et de gouvernement. Ce sont eux, a-t-il rappelé, qui, en juin, à Dublin, ont invité la Commission à réfléchir aux moyens d'aider M. Mikhaïl Gorbatchev à mettre en œuvre sa politique de réformes économiques.

Passer l'hiver sans jacquerie

Pourtant, lundi, les Douze se sont attachés essentiellement au plus facile, l'aide d'urgence, et surtout l'aide alimentaire, laissant pour plus tard l'examen d'interventions à caractère macro-économique (aide à la balance des paiements, soutien à une politique de convertibilité du rouble) et ne faisant que survoler les composantes possibles d'une assistance technique communautaire. Il s'agit de permettre à l'URSS de passer l'hiver sans révolte ni jacquerie, d'éviter le désespoir, bref de remplir des magasins vides. La Commission, dans le rapport soumis aux Etats membres, admet que l'évaluation des besoins réels soulève déjà des difficultés. La récolte 1990 a été excellente, et on assiste donc à un phénomène de rétention, pour partie sans doute à des fins de spéculation.

Quoi qu'il en soit, des pénuries existent. La Commission constate que les contrats jusqu'ici passés par les autorités soviétiques, le plus souvent d'ailleurs grâce à des crédits occidentaux, couvrent moins de 25 % des besoins d'importation, ceux-ci étant estimés, comme l'année précédente, à 3 milliards d'écus (21 milliards de francs). Elle propose donc aux Douze qu'en 1991 la Communauté en tant que telle consacre 750 millions d'écus (5,25 milliards de francs) à l'aide alimentaire à l'URSS, dont 250 millions d'écus (1,75 milliard de francs) sous forme de dons (livraisons directes) et 500 millions d'écus (3,5 milliards de francs) sous forme de prêts garantis.

« Nous n'avons pas l'intention d'agir avec légèreté. Nous nous déterminerons en fonction de trois paramètres : 1) l'utilité de l'aide : il faut qu'elle arrive à ceux qui en ont vraiment besoin ; 2) la nécessité de ne pas privilégier l'URSS par rapport à d'autres pays où la famine sévit ; 3) celle de ne pas perturber les courants d'échanges traditionnels », a expliqué M. Delors.

Les ministres des finances n'ont pu s'empêcher de *« geindre »*, comme le déplore M. Delors, trouvant l'opération trop coûteuse ou dangereuse dans ses modalités. Le ministre britannique a insisté sur la nécessité de rester dans les limites de l'enveloppe budgétaire fixée par le conseil européen de 1988. M. Delors a répliqué que si l'on s'en écartait, ce serait dû à une accumulation d'événements exceptionnels : intégration de la RDA, aide aux pays du Proche-Orient touchés par la crise du Golfe, aide à l'Est. Les Allemands ont suggéré qu'on racle les fonds de tiroir du budget de la CEE (ce qu'on appelle « restructurer les crédits ») plutôt que de créer de nouveaux postes de dépenses.

Le contrôle du bon usage des fonds

Plusieurs Etats membres, dont la France, n'aiment guère cette idée d'ouvrir une ligne de crédit de 500 millions d'écus bénéficiant de la garantie de la CEE. Ils estiment que c'est là une méthode financièrement aventureuse (elle permet d'offrir de l'argent au-delà des crédits disponibles dans le budget) et que, de surcroît, le contrôle du bon usage de l'aide échappe alors à la CEE. La formule, répond Bruxelles, présente l'avantage de permettre d'agir en marge des contraintes budgétaires, elle ne perturbe pas le marché et les opérateurs disposent d'au moins autant de moyens que les pouvoirs publics pour s'assurer que les marchandises arrivent à bon port.

S'agissant de l'assistance technique, la Commission préconise une intervention communautaire de 400 millions d'écus (2,8 milliards de francs) en 1991 et 600 millions d'écus (4,2 milliards de francs) en 1992, dont 50 millions (350 millions de francs) chaque année seraient affectés au secteur énergétique. Une fraction importante de cet effort servirait à la formation des cadres et des ouvriers soviétiques, à la transformation des produits alimentaires, ainsi qu'à leur distribution.

Au cours de ce débat – partiel et peu harmonieux – entre ministres des finances, les Douze ont retenu en principe deux propositions de la Commission concernant les pays de l'Est : ouvrir une nouvelle tranche de crédits à la Hongrie pour lui permettre de stabiliser sa monnaie ; accorder un prêt à la Tchécoslovaquie (de même nature que ceux consentis en faveur de la Pologne et de la Hongrie) afin d'appuyer ses efforts pour rendre la couronne convertible. Ces deux opérations devraient être entreprises en collaboration avec les pays occidentaux partenaires du G 24 ainsi qu'avec le FMI.

PHILIPPE LEMAITRE

Le rachat de Skoda par le constructeur allemand

Volkswagen va investir plus de 30 milliards de francs en Tchécoslovaquie

Le groupe Volkswagen, qui l'a emporté sur Renault pour la reprise de Skoda, va investir 9,5 milliards de marks (32,5 milliards de francs) en Tchécoslovaquie. De son côté, Renault va devoir redéfinir sa stratégie en Europe de l'Est.

Après le choix du gouvernement tchécoslovaque en faveur de Volkswagen pour établir une coopération avec Skoda, le groupe allemand a annoncé à son siège de Wolfsburg qu'il avait l'intention d'investir 9,5 milliards de deutschemarks dans Skoda d'ici à l'an 2000. La capacité de production annuelle sera portée de 185 000 véhicules actuellement à environ 400 000 en 1997. L'année prochaine, Volkswagen prendra une prise de participation de 31 % dans la firme tchèque qui sera progressivement portée à 70 % d'ici à 1995. Ces chiffres sont supérieurs à ceux précédemment évoqués qui étaient de 8 milliards de deutschemarks pour les investissements et d'une participation de 25 % seulement dans les premiers temps.

Circonspection en Allemagne

VW veut produire 200 000 Favorit (le modèle actuel de Skoda) dès l'an prochain et veut préparer avec la firme tchèque l'arrivée de nouveaux modèles. Skoda deviendra la quatrième marque du groupe VW avec Seat (Espagne) dans le bas de gamme, Volkswagen au milieu et Audi au sommet. D'autre part, il a précisé qu'il installera une usine de moteurs d'une capacité de 500 000 unités en 1995. Ce complément a sans doute pesé très lourd face à la candidature de Renault. Cette usine, comble de malchance pour les Français, devait auparavant être bâtie... en Lorraine *(lire par ailleurs)*.

● **En Allemagne**, les milieux boursiers ont réagi avec circonspection. A Francfort, le titre du groupe allemand a même enregistré un léger recul. *« Il n'y a pas que des aspects positifs »* dans ce contrat, a commenté un expert. La principale cause d'inquiétude concerne les engagements pris par Volkswagen de maintenir les quelque 21 000 emplois dans les usines, même si les contrats d'un certain nombre d'émigrés polonais, cubains et vietnamiens ne seront pas renouvelés.

Les réactions dans la presse allemande étaient plutôt favorables mardi. La plupart des journaux ont souligné l'opportunité que cette ouverture à l'Est représentait pour le groupe de Wolfsburg. *« Skoda a choisi »*, précisait un éditorial du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le quotidien des milieux d'affaires de Francfort souhaitant toutefois que cette « victoire » de Volkswagen ne se transforme pas en un *« duel politique entre les Français et les Allemands »*.

Renault redéfinit sa stratégie

● En France, chez Renault, on s'estime *« déçu »*. *« C'était un bon projet*, nous a déclaré M. Jean-Marc Lepeu, directeur des affaires internationales. *Nous ne pouvions pas offrir plus sans le payer plus tard d'une façon ou d'une autre. »* VW l'a emporté par son offre très nettement supérieure en matière d'investissements, l'usine de moteurs, mais aussi *« à cause des liens industriels très étroits entre deux pays qui ont en outre une frontière commune »*.

Renault va devoir changer son fusil d'épaule. Ayant obtenu l'assurance que la Tchécoslovaquie deviendra un marché ouvert aux importations, le groupe va y développer un réseau commercial. Comme en Allemagne de l'Est, une stratégie de distribution se substitue à une stratégie d'implantation. D'autre part, le groupe français va accroître ses capacités en Yougoslavie (où il produit déjà 80 000 voitures par an et détient 10 % du marché) et en Turquie. Ce pays est considéré comme faisant partie de la zone est-européenne par Renault qui veut, à partir de là, exporter en URSS ou en Bulgarie. Renault y fabriquera 100 000 voitures l'an prochain et détient 40 % du marché turc.

Mais le groupe évoque l'idée d'un troisième pôle pour compléter ce dispositif. La décision devra être prise *« en 1991 »*. Au moyen d'un rachat ? Spontanément deux noms sont évoqués : le soviétique Lada et le roumain Dacia.

Ch. HOLZBAUER-MADISON et ÉRIC LE BOUCHER

□ **Un projet d'usines de moteurs Audi en Lorraine remis en cause ?.** – L'entrée du groupe Volkswagen dans le capital de Skoda peut-elle remettre en cause un important projet d'usines de moteurs Audi que se disputent l'Autriche et la Lorraine ? Le président d'Audi, M. Ferdinand Piech, l'a laissé entendre lundi 10 décembre. Audi avait l'intention d'investir 5 milliards de francs dans une unité capable de lui fournir 250 000 moteurs par an. Or le plan de développement de Skoda présenté par Volkswagen prévoit l'installation en Tchécoslovaquie d'une usine de moteurs dont la capacité annuelle – deux fois supérieure – servira à couvrir les besoins de l'ensemble des marques du groupe.

□ **Opel montera des Corsa et Kadett en ex-RDA.** – Le constructeur automobile Opel (groupe General Motors) va investir dans les deux prochaines années un milliard de deustchemarks (3,4 milliards de francs) dans l'ex-RDA pour y implanter une usine de montage à Eisenach. Opel y montera 150 000 voitures bas de gamme de type Corsa ou Kadett et emploiera 2 000 salariés.

La presse tchécoslovaque célèbre un « bon mariage »

PRAGUE
correspondance

Sur fond de crise constitutionnelle possible en Tchécoslovaquie, le discours du président Vaclav Havel au Parlement fédéral, le lundi 10 décembre, a évidemment rejeté au second plan l'annonce de l'accord entre Volskwagen et Skoda.

La presse écrite et télévisée couvre cet évènement de façon modeste, mais sur un ton résolument optimiste. Le quotidien des syndicats *Prace* titre : « Volkswagen égal prospérité », et insiste sur la garantie de l'emploi et de requalification des employés offerte par la firme allemande.

Le quotidien de la jeunesse *Mlada Sronta Dnes* titre : « Comment s'est marié Skoda », en citant les propos de M. Carl Hahn le président de Volkswagen à une conférence de presse lundi. *« Skoda sera une marque indépendante qui pourra utiliser l'infrastructure de Volkswagen : c'est donc un bon mariage avec un fiancé prospère. »* L'article évoque aussi les plans ultérieurs de Volkswagen avec l'usine Tatra qui fabrique les luxueuses voitures de l'ancienne nomenklatura du pays. L'homme de la rue, quant à lui, est satisfait : *« Enfin, nous aurons de bonnes voitures »*, est le sentiment qui prédomine avec l'annonce de l'accord.

Au moment où le célèbre producteur de bière Budvar de Ceske Dudejovice (sud de la Bohême) se met en grève, le « bon mariage » de Skoda est ressenti comme la garantie d'un succès économique pour l'avenir du pays. La presse parle aussi de la déception de Renault qui aura ainsi raté son entrée sur le marché de l'automobile à l'Est.

ANNE DASTAKIAN

ÉCONOMIE

SOCIAL

Affectant le centre le plus important de France

La grève des contrôleurs aériens d'Athis-Mons paralyse les deux-tiers du trafic vers Paris

La grève des contrôleurs de la navigation aérienne du centre d'Athis-Mons (Essonne), commencée le mardi 11 décembre, affecte le trafic des aéroports parisiens, où les deux tiers des vols ont été annulés. En effet, l'arrêt de travail organisé par la CGT, la CFDT et le SAPAC (autonome) chez les contrôleurs et les électroniciens de la sécurité aérienne concerne le centre le plus important de France, qui traite les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle, d'Orly, du Bourget et de Lille. L'arrêt de travail affecte également le survol du territoire français.

Air France n'assure que la moitié de ses vols moyen-courriers, mais maintient tous ses long-courriers. Air Inter aussi se voit contraint d'annuler la moitié de ses liaisons avec Paris. La compagnie régionale TAT a supprimé la totalité de ses vols sauf trois au départ ou à destination de Paris ou de Lille. Lufthansa et British Airways assurent un programme très réduit. La grève se poursuivra le mercredi 12 décembre et continuera à faire sentir ses effets jusqu'au jeudi 13 dans la matinée.

Arguant de la croissance accélérée du trafic (plus de 10 % par an) et de la vie chère en région parisienne, les grévistes réclament un traitement spécifique qui pourrait comporter une prime de plusieurs milliers de francs. Ils exigent un surcroît d'embauche. Ce mouvement intervient deux jours avant que ne s'ouvrent les négociations sur un protocole pluriannuel concernant l'ensemble des personnels de la navigation aérienne.

S'engageant à prendre « des initiatives concrètes »

Deux cents personnalités signent un manifeste contre l'exclusion et le chômage

Deux cents personnalités, dont M. Jacques Delors, M. Bernard Kouchner et l'abbé Pierre, ont signé un manifeste appelant à lutter contre le chômage et l'exclusion.

Le texte, qui a été rendu public le 10 décembre, constate que *« la bataille de l'insertion est loin d'être gagnée »* et souligne que *« l'exclusion et le chômage ne seront vaincus que s'ils deviennent progressivement l'affaire de tous, Etat, collectivités territoriales, entreprises, associations, particuliers »*.

Favorables à toutes les actions en faveur des plus démunis face à l'emploi, et notamment au volet insertion du RMI (revenu minimum d'insertion), les signataires recommandent de donner plus de pouvoir et de moyens aux chômeurs, qui devraient être *« représentés dans les différentes instances où se traitent les problèmes de l'emploi et du chômage »*. Ils *« s'engagent à prendre, personnellement, dans les mois qui viennent, des initiatives concrètes »*.

Parmi les premiers signataires, on trouve les noms des deux évêques d'Evreux et du Mans, Mgr Gaillot et Mgr Gilson, de quatre députés, Mme Huguette Bouchardeau (app. PS), MM. Jacques Barrot (CDS), Jean-Michel Belorgey (PS) et François Hollande (PS), d'hommes d'entreprise tels que MM. José Bidegain et Alain Minc, ainsi que M. Théodore Klein, ancien président du CRIF, M. Roger Leray, ancien grand maître du Grand Orient de France.

L'arrêt de travail des marins et des dockers

Le blocus maritime de la Corse se renforce

Le blocus maritime de la Corse se poursuivait le mardi 11 décembre à cause de la grève des équipages sur les car-ferries de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM). Toutes les réunions de conciliation ont échoué. Les syndicats de marins (les officiers ne sont pas en grève) réclament une amélioration de leurs rémunérations, notamment des primes d'escale, et bloquent le trafic depuis le 5 décembre.

La situation devait s'aggraver à partir de mardi à la suite de l'appel à la grève lancé par les syndicats de la Compagnie méridionale de navigation (où le Syndicat des travailleurs corses est majoritaire), qui, à côté de la SNCM, exploite aussi des cargos mixtes sur la Corse. De plus, le trafic aérien est perturbé par des arrêts de travail des employés au sol d'Air France et d'Air Inter à Bastia, tandis que les dockers de Marseille ont cessé le travail.

Les milieux économiques, notamment les producteurs d'agrumes et les transporteurs routiers, multiplient les protestations et demandent aux pouvoirs publics la mise en place d'un service minimum qui soit réellement respecté.

Locataire depuis 1948

FO est menacée d'expulsion

Installée depuis ses débuts en 1948 dans le palais d'Orléans, au 198 de l'avenue du Maine, à Paris, la confédération Force ouvrière fait l'objet d'une procédure d'expulsion. Son bail, qui venait à terme le 1er juillet dernier, n'a pas été renouvelé, et son propriétaire réclamait de multiplier par dix le loyer actuel pour un maintien dans ces lieux *« historiques »*.

L'affaire, évoquée dans le numéro de *FO-Hebdo* du 5 décembre, a pris un tour juridique. En raison du refus de déménager, la procédure d'expulsion est *« accompagnée d'une indemnité d'occupation égale à huit fois le montant du loyer »*. Les *« propositions sérieuses et significatives »* de la confédération ont été repoussées par le propriétaire, le gérant immobilier et l'avocat.

« La procédure engagée sera très longue et difficile », reconnaît FO, qui parle d'une *« épreuve de force »*. *« Pour l'instant, il n'est pas question pour Force ouvrière de quitter le siège historique »*, écrit l'hebdomadaire confédéral. *« Toute l'histoire de Force ouvrière est gravée dans les murs de cet immeuble »* et, poursuit l'article, *« il est inadmissible que les lois du marché et de la spéculation foncière esssaient de mettre une organisation comme Force ouvrière à la rue »*.

TRANSPORTS

Nominations à Air France

La restructuration de la direction d'Air France se poursuit avec la nomination comme inspecteur général de M. Gérard Orizet, directeur général adjoint chargé des affaires sociales et de la communication. A ce poste, M. Orizet sera chargé de questions de sûreté et de sécurité, ainsi que des problèmes de qualité et d'image visuelle de la compagnie.

Il sera remplacé par un directeur général adjoint chargé des affaires sociales, M. Jean-Pierre Ghuysen, directeur de l'exploitation commerciale d'Aéroports de Paris. La direction de la communication sera directement rattachée au président et au directeur général d'Air France.

Des regroupements de fonctions conduisent à confier plusieurs réseaux à un même directeur. C'est ainsi que M. Jean-Claude Guiriec, directeur du réseau Amérique du Sud, dirigera aussi le réseau Amérique du Nord, et que M. Roger Pinson, directeur du réseau Proche-Orient, cumulera la direction du réseau Afrique du Nord et Ouest-Afrique.

EN BREF

□ **Reconstruction du paquebot « Monarch-of-the-Seas ».** – Après plusieurs entretiens entre les dirigeants de la compagnie américano-norvégienne Royal Carribean Cruise Lines et ceux des Chantiers de l'Atlantique, un accord a été trouvé entre l'armateur et le constructeur naval pour la reconstruction des parties endommagées du *Monarch-of-the-Seas*. Ce paquebot avait pris feu le 3 décembre (*le Monde* du 6 décembre). Le navire, indique le groupe GEC-Alsthom, devrait être livré avant la fin de 1991. *« Le chantier déploiera tous ses efforts pour comprimer au maximum ce délai »*, précise le groupe français.

□ **Berisford cède British Sugar.** – A l'issue d'une longue période d'appels d'offre, le grand conglomérat britannique Berisford a décidé de céder sa filiale British Sugar à Associated British Foods (qui essayait depuis plusieurs années de mettre la main dessus). La transaction s'élève à quelque 880 millions de livres (8,5 milliards de francs), dont le tiers est constitué par une reprise de dette. Le groupe Berisford traverse actuellement une passe difficile et a accusé une perte de 96 millions de livres avant impôts, pour l'année qui s'est achevée fin septembre 1990.

ÉCONOMIE

Le syndicalisme en panne

Suite de la première page

A beaucoup d'égards, le dialogue social apparaît également dans l'impasse, la responsabilité étant largement partagée entre partenaires sociaux et pouvoirs publics. La nouvelle étape sociale, chère à M. Michel Rocard, est restée dans le flou ou masquée par le discours sur la rigueur, crise du Golfe oblige. Elle n'a pas davantage permis de donner un nouveau souffle à la concertation sociale, la CSG ayant contribué à crisper les positions. Le contentieux salarial paralyse la politique contractuelle dans la fonction publique. Quant à la négociation avec le CNPF sur la mobilité, qui achoppe sur l'épineuse question de la prime d'ancienneté, elle est quasiment enterrée à travers des groupes de travail.

Le gouvernement prépare ce qu'on appelle déjà de nouvelles lois Auroux. Laissées à l'initiative des pouvoirs publics, non sans que M. Jean-Pierre Soisson mène d'abord une concertation approfondie, elles sont déjà ressenties par le patronat comme de véritables chiffons rouges. Ne parle-t-on pas d'améliorer la représentation du personnel dans les PME et les moyens des syndicats ? N'étudie-t-on pas l'éventuelle obligation de faire entrer des salariés dans les conseils d'administration des entreprises du secteur privé, sur le modèle de la démocratisation du secteur public ?

Dans ce contexte, les syndicats étalent leurs faiblesses et leurs divisions. Entre deux grèves dans les aéroports et dans les ports, la CGT pèse de moins en moins sur le jeu social. Coincée entre un congrès de la FSM (Fédération syndicale mondiale) où on l'a vu donner des leçons d'orthodoxie socialiste aux Soviétiques et un congrès du PCF qui aura de larges répercussions sur l'avenir de ses dirigeants, et notamment de M. Henri Krasucki, elle limite sa fonction tribunitienne à un simple rôle de dénonciation pure et simple. Sans capitaliser un mécontentement réel mais diffus.

La CFDT poursuit contre vents et marées son objectif d'aboutir à une meilleure coopération intersyndicale, mais ses appels sont recouverts par les polémiques et les anathèmes. Seule avec la FEN à s'être engagée, fortement et courageusement, en faveur de la CSG, conformément à sa conception de la solidarité, elle a pris le risque d'apparaître comme un relais du gouvernement. Deux ans après son élection, M. Jean Kaspar a voulu corriger cette impression, en haussant le ton contre M. Rocard sur le pouvoir d'achat. Mais il a du mal à recentrer l'image d'une confédération perçue d'abord comme conciliante et coopérative depuis qu'elle a choisi le réalisme.

Maigres manifestations

Près de deux ans après l'élection de M. Marc Blondel, FO joue un peu le rôle rempli par la CFDT avant 1979 – l'objectif de transformation sociale en moins, – celui d'une organisation contestataire, plus prompte à dénoncer le gouvernement – fût-il socialiste mais... rocardien – qu'à rechercher des compromis. Voulant récupérer les déçus de la CGT, M. Blondel chasse sur les mêmes terres, avec des arguments voisins et laisse ses troupes se livrer à des surenchères revendicatives qui ne sont relayées que par de maigres manifestations. A ce petit jeu, il est même arrivé, le 14 novembre, que des militants de FO (principalement trotskistes) rejoignent des manifestants de la CGT. M. Blondel se défend énergiquement de rechercher de tels rapprochements mais cette proximité de fait conduit M. Michel Huc, secrétaire général de la fédération FO de la métallurgie, à dénoncer *« une folle aventure qui se terminera par une étreinte mortelle pour FO »*. De surcroît, s'écartant de la ligne plus européenne de M. Bergeron, le dirigeant de FO s'appuie de plus en plus sur les inquiétudes que fait naître le marché unique de 1993 pour nourrir l'europessimisme.

La radicalisation guette aussi une CFE-CGC toujours à géométrie variable. Alors que l'avenir du syndicalisme se jouera largement sur sa capacité à séduire un personnel d'encadrement en pleine croissance, M. Paul Marchelli court le risque de tenir un discours décalé. Il cultive l'inquiétude des cadres supérieurs en ne recrutant, pour l'essentiel, que des agents de maîtrise et des cadres moyens. Son alliance avortée avec ceux qu'il appelle *« les staliniens de la CGT »* ne peut que désorienter davantage ses troupes. Quant à la CFTC, dirigée désormais par M. Alain Deleu, compétent et dynamique, elle voit dans le chambardement en Europe de l'Est une nouvelle chance pour les principes sociaux-chrétiens. Et cultive davantage encore sa différence.

Certes, cette panne du syndicalisme n'est pas générale. Dans les entreprises, là où subsiste une réelle vie contractuelle, les syndicats sont plus nombreux qu'on ne le croit à innover, à expérimenter, à conclure des accords novateurs, bref à changer. Mais l'image qui domine reste celle de l'immobilisme. Pour renverser la tendance, il faut que les syndicats parviennent à relever un double défi : réussir à apparaître réellement représentatifs d'un salariat éclaté, avec des attentes diversifiées ; trouver un nouveau grain à moudre pour alimenter, et souvent réinventer, le dialogue social, sans attendre les initiatives gouvernementales et patronales.

Avec le monde du travail, les syndicats jouent à cache-cache. Dans près de la moitié des entreprises de plus de cinquante salariés, ils sont absents. La participation aux élections professionnelles recule et les non-syndiqués gagnent du terrain. Or c'est dans les entreprises que les syndicats doivent d'abord faire la démonstration de leur utilité et de leur efficacité. Pour y parvenir, il leur faut davantage innover. Les accords chez Axa puis chez Cernay sur le chèque syndical ont eu le mérite d'aller dans ce sens. Mais ils sont insuffisants pour venir à bout de la passivité ou de l'indifférence des salariés. Pourquoi les syndicats ne définiraient-ils pas plutôt, avec les intéressés, des objectifs adaptés à la population de leur entreprise et à ses attentes, socialement ambitieux et économiquement accessibles ?

Le grain à moudre, lui, existe. Dans l'entreprise, lieu privilégié de la négociation, l'introduction des nouvelles technologies et les changements dans l'organisation du travail, l'aménagement du temps, la gestion prévisionnelle de l'emploi, la recherche de nouveaux critères d'évolution salariale, devraient nourrir le dialogue social. Dans les branches, au-delà des discussions déjà bien engagées sur les bas salaires, comme au niveau interprofessionnel, les sujets ne manquent pas. Ainsi doit commencer, le 5 février, une négociation nationale sur le toilettage du système de formation continue. Et la mise en œuvre de l'Europe sociale dans la perspective de 1993 requiert plus d'audace et d'imagination que les débats routiniers et procéduriers auxquels elle donne lieu actuellement. Encore faut-il que les syndicats ne se cantonnent plus dans une attitude uniquement défensive, se comportant en gardiens d'acquis réputés intouchables. Et qu'ils cessent d'avancer à reculons.

MICHEL NOBLECOURT

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1989/90

Le Conseil d'Administration de la Fnac s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis Pétriat le 21 novembre 1990. Il a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31/08/90 qui se présentent de la manière suivante :

Groupe Fnac

en millions de francs	1988/89	1989/90	% sur Ventes	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	5620,3	6630,2		+ 18,0
RESULTAT COURANT	156,4	179,8	2,7	+ 15,0
RESULTAT NET (part du Groupe)	81,7	96,7	1,5	+ 18,4

Fnac SA

en millions de francs	1988/89	1989/90	% sur Ventes	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	3211,7	3461,7		+ 7,8
RESULTAT COURANT	75,3	79,3	2,3	+ 5,3
RESULTAT NET	45,2	42,2	1,2	– 6,6

Ces résultats en progression sont conformes aux objectifs.

Il sera proposé à la prochaine AGO la distribution d'un dividende de 20,50 F par action, majoré de 10,25 F au titre de l'impôt déjà versé au Trésor, contre respectivement 17 F et 8,50 F l'exercice précédent.

(Publicité)

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre (Section A) de la cour d'appel de Paris du 19 septembre 1989 – pourvoi rejeté le 4/7/90 –, M. DELEENS Jean, Roger, né le 20 mai 1946, à ANNOIS (02), responsable régional d'agence Florilège et demeurant à VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN (77), 18, rue de Primevères,

• a été condamné à 5 000 F d'amende pour infraction à la législation sur la protection des emprunteurs en matière immobilière.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire – art. 411 C.P.P. – rendu le 26 avril 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE - BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir, à Paris, le 2 novembre 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint, par une faute personnelle, les dispositions des chapitres I, II, III, du titre III du code du travail en laissant travailler un salarié sans qu'il soit muni d'un dispositif de sécurité individuel ou collectif, l'exposant ainsi à un risque de chute dans le vide.

• à la peine de 1 amende de 5 000 F :

– M. MORTEGOUTTE Henri, Roland, né le 10 août 1930 à RANCON (87), P.D.G., demeurant à SCEAUX (92), 10, rue du Docteur-Lequeux

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 22 mai 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE - BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,

Pour avoir, à Paris, le 3 mars 1989, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant travailler deux salariés sur des toitures sans s'assurer que les dispositifs de protection individuelle étaient pleinement utilisés,

• à la peine de 2 amendes de 6 000 F :

– M. GODIN Jean, Paul, Lucien, né le 29 juillet 1929 à PARIS (17e), gérant de société, demeurant à PARIS (9e), 48, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire – sur opposition au jugement du 11 juillet 1989 – en date du 26 juin 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION A L'HYGIÈNE DES ANIMAUX ET DENRÉES ANIMALES DÉTENTION DE DENRÉES, BOISSON OU PRODUIT AGRICOLE FALSIFIÉ OU CORROMPU ET NUISIBLE A LA SANTÉ – PUBLICITÉ MENSONGÈRE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR.

1) Pour avoir à Paris, le 19 octobre 1988, 17 novembre 1988, 28 décembre 1988, sans motifs légitimes détenu des denrées servant à l'alimentation de l'homme qu'il savait falsifiées, corrompues ou toxiques ; contrevenu aux dispositions de l'arrêté du 26 septembre 1980 relatif aux conditions d'hygiène applicables dans les restaurants.

2) à Paris, le 19 octobre 1988, 17 novembre 1988, 28 décembre 1988, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou prestations fausses ou de nature à induire en erreur, en indiquant sur le menu de son restaurant « BROCHETTES AU FEU DE BOIS » alors qu'il ne possédait aucun appareil ni combustible pour réaliser ce mode de cuisson.

– M. HAGGAG Pascal, né le 3 septembre 1952 à 99 MAJABIRA (République Arabe) restaurateur et demeurant à ARCUEIL (94), 3, rue de la Division-Leclerc.

• à la peine de 8 MOIS d'emprisonnement avec sursis pour le délit ; une amende de 10 000 F pour le délit et une amende de 2 000 F pour la contravention. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CARCASSONNE.

Par jugement contradictoire rendu le 9 mai 1990, M. GUITARD Roger, né le 11 août 1926 à PEZENAS (34), président UCCOAR, et demeurant à BRUGAIROLLES (11) LIMOUX,

• a été condamné à 200 000 F d'amende pour expédition et réception de vins sous couvert de titres de mouvement inapplicables, détention et vente de 913 hectolitres de vins impropres à la consommation.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 3 avril 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE - BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir, à Paris, le 27 octobre 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint, par une faute personnelle, les dispositions des chapitres I, II, III, du titre III du code du travail en laissant travailler un ouvrier à une hauteur de quatre mètres sur un échafaudage démuni de garde-corps sur les côtés extérieurs, insuffisamment amarré et sans avoir aménagé un accès sûr au poste de travail,

• à la peine d'une amende de 3 000 F :

– M. RIBEIRO DE CARVALHO Antonio, né le 16 avril 1949 à 99 TELVES AMARANTE (Portugal), cogérant de SARL, demeurant à ARGENTEUIL (95), 24, rue Baratier.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire rendu le 3 mai 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ - BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir, à Paris, le 13 juin 1988, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint, par sa faute personnelle, les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles en laissant travailler quatre ouvriers sur des plates-formes non munies de garde-corps,

• à la peine de 4 amendes de 3 000 F :

– M. CHRÉTIEN Didier, Henry, né le 3 mars 1949 à PARIS (19e), directeur de travaux, demeurant à BAGNEUX (92), 3, rue de Fontenay.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire – opposition au jugement du 26 septembre 1989 – rendu le 15 mai 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION A LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL - INFRACTION A LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL,

1) Pour avoir à Paris, le 28 juin 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en ne tenant pas à la disposition de l'inspecteur du travail le plan d'hygiène et de sécurité – 8 salariés – en laissant travailler un ouvrier sur une plate-forme non munie de protection collective contre les risques de chute.

2) Pour avoir à Paris, le 7 septembre 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant travailler 3 salariés qui ne portaient pas de casque de protection.

• à la peine de 11 amendes de 500 F

– M. DESCHANDOL Eugène, Daniel, né le 5 février 1933 à CLICHY (92), PDG et demeurant à CLICHY (92), 6, rue Villeneuve. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire – article 411 C.P.P. – rendu le 23 mai 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ - BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir, à Paris, le 4 août 1988, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles en laissant travailler un salarié sans se munir d'un dispositif de sécurité l'exposant ainsi à un risque de chute dans le vide,

• à la peine de 1 amende de 8 000 F :

– M. PORTAL Michel, Henri, Marie, né le 20 mars 1954 à FRIDEFONT (15), directeur général, demeurant à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94), 3, rue Jean-Barre.

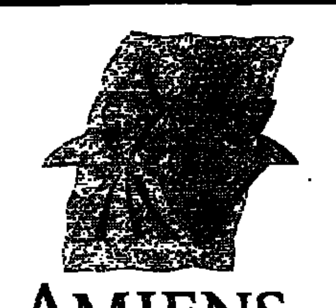
Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.



des Cadres



AMIENS

LA VILLE D'AMIENS (Somme)

Capitale de la Région Picardie -136 000 habitants -1 heure de Paris

recrute son

CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

chargé notamment
de la Direction du **Centre Communal d'Action Sociale**

Le titulaire de ce poste de haut niveau (Administrateur Territorial) devra mettre en œuvre la nouvelle organisation du service des Affaires Sanitaires et Sociales, coordonner et animer les unités constituant le service :
- Hygiène et Santé ;
- Logement, Emploi ;
- Développement social des quartiers.

En outre, il aura à diriger le C.C.A.S., établissement gérant des crèches, des résidences pour personnes âgées, un centre d'hébergement, un Centre d'Aide par le Travail, des services sociaux, etc.

PROFIL :
- Bonne connaissance des problèmes sociaux et des relations entre les partenaires institutionnels.
- Connaissances juridiques appréciées.
- Esprit de dialogue et de participation.

Recrutement par voie de mutation, détachement, liste d'aptitude ou contrat.

Poste à pourvoir immédiatement.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez téléphoner au :
22-97-41-70 (Service Ressources Humaines).
Adresser une lettre de candidature ainsi qu'un CV, une photo et photocopies de vos diplômes à :
Monsieur le Député Maire — BP 2720 — 80027 AMIENS Cedex

Cadre Responsable

Organisation, Méthodes et Procédures

Adjoint au Directeur de l'Exploitation
Ouest Paris — 230 KF +

Cette filiale du Groupe SUEZ a créé et développé un concept original de gestion moderne des archives en entrepôts spécialisés. Simple et performant, ce concept a déjà séduit plus de 1 200 clients fidèles qui lui confient plusieurs milliards de documents a gérer quasiment en temps réel : leader mondial dans ce domaine, sa réussite est basée sur la qualité des hommes et l'importance des moyens mis en œuvre.

Pour accompagner son développement en garantissant la Qualité du Service Client, l'Entreprise étoffe son équipe de Direction en créant le poste d'Adjoint au Directeur de l'Exploitation, Responsable O.M.P.

A ce titre, après une solide formation à nos techniques, vous optimisez la conteneurisation des documents à traiter ; vous formez les techniciens qui assurent l'archivage chez le client aux nouvelles méthodes que vous concevez.

Vous êtes responsable de l'ergonomie du nouveau système informatique qui sera implanté en 1992 pour faciliter le travail des équipes d'archivistes et de la gestion.

Vous participez à l'élaboration de la politique tarifaire et validez la rentabilité des contrats en cours.

Vous organisez les transformations multiples générées par une croissance permanente (+ 20 % en 1990).

A 30 ans, de formation supérieure, réputé bon négociateur, avec votre autorité naturelle confirmée dans l'animation des hommes en milieu industriel, votre approche pragmatique de l'informatique et, bien sûr, avec votre goût inné du classement et de l'ordre, vous vous êtes reconnu : POUR EN PARLER, **M. RENÉ CASIMIR**, Directeur AWV RESSOURCES HUMAINES, est votre contact personnel et confidentiel, appelez-le maintenant au (1) 47-27-24-64 ou écrivez-lui (lettre, CV, photo) : 1, rue Auguste-Vacquerie — 75116 Paris



Ressources Humaines

Responsable / chargés d'études

...et un peu magiciens?

A 32 km à l'est de Paris, sur un site de 2 000 hectares, Euro Disneyland réunit une équipe de professionnels qui concevra et bâtira au cours des 30 prochaines années le plus grand complexe de loisirs d'Europe, comprenant un large projet immobilier avec 6 hôtels à thème, des boutiques, des restaurants autour du Magic Kingdom qui ouvrira dès 1992, suivi d'autres phases de développement jusqu'en 2017.

RESPONSABLE D'ÉTUDES Responsable de l'activité Recherche Client, vous fixez les objectifs, veillez à la réalisation des projets tout en respectant les délais et les contraintes budgétaires.
Pour cela vous saurez recruter vos équipes et leur apporter votre savoir-faire pour les guider dans ses analyses.
Coordonnez les besoins des différents départements sera donc l'une de vos priorités pour assurer le meilleur résultat. Réf.FN/0260/M

CHARGÉS D'ÉTUDES Votre aptitude et votre intérêt pour les analyses et les études de marché vous permettront, au sein d'une équipe grandissante, de réaliser des missions variées : conception des méthodologies nécessaires à l'obtention de l'information, analyses et études des résultats, rédaction des comptes rendus... Vos investigations s'étendront à l'Europe pour réaliser des études de marché et mesurer l'efficacité des programmes marketing d'Euro Disneyland.

En relation constante avec tous les niveaux du management, vous veillez à apporter une réponse aux besoins de chaque département. Réf.FN/0261/M

Pour ces deux créations de postes, vous possédez une formation supérieure en commercial, marketing ou publicité.
Vous avez prouvé vos capacités d'analyse et de communication à travers une expérience réussie dans un service Études (5 ans pour le responsable des études clients et 2 ans pour le chargé d'études).
Vous maîtrisez l'outil informatique et connaissez les bases de données.
Ouvert sur l'Europe et capable de prendre en mains plusieurs projets, vous avez toutes les qualités pour mener à bien votre mission.

De très bonnes connaissances en anglais sont nécessaires.

Merci de nous adresser votre candidature sous référence choisie à Euro Disneyland, Service Recrutement, BP 110, 94350 Villiers-sur-Marne.



Euro Disneyland S.C.A.

l e s p r o f e s s i o n n e l s d e l ' i m a g i n a t i o n

© Disney

L'Association de Coopération des Régions françaises du Grand Est

recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Poste à pourvoir impérativement pour janvier 1991

Mission :

Collaborateur direct du Président du Conseil régional de Bourgogne, président de l'Association, il aura pour tâche d'assurer le suivi administratif, l'animation et les relations publiques de cette structure.

Profil souhaité :
- formation juridique de type BAC + 3 à BAC + 5,
- expérience dans un poste similaire d'animation et de gestion.

Affectation géographique :

Conseil régional de Bourgogne, à Dijon.

Dépôt des candidatures :

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, devront être adressées, le **31 décembre 1990** au plus tard, à :

Monsieur le Président du Conseil régional de Bourgogne
Secrétariat général des services
17, boulevard de la Trémouille
BP 1602 - 21035 DIJON CEDEX
Tél. : 80-44-34-16

cemis — Conseil en Mutations Industrielles et Sociales

CONSULTANTS HAUT NIVEAU

L'entreprise investit, s'informatise, diversifie ses produits, modifie son management et ses organisations ..., l'entreprise industrielle, mais aussi les services et les administrations.
L'homme est au cœur de ces mutations avec ses compétences et ses motivations.
Réussir ces changements demande de mettre en place des organisations innovantes, conçues et mises en œuvre grâce à des démarches participatives avec toutes les personnes concernées.

Notre métier : ACCOMPAGNER LES MUTATIONS
- Selon une approche globale, prenant en compte le technique, l'organisationnel, le social.
- En portant une attention aigue à la spécificité de chaque entreprise, à sa culture, aux personnes qui y travaillent.
- En conduisant les projets jusqu'à la réalisation concrète.

Votre rôle
- Mener des interventions avec la responsabilité entière de chef de projet (pilotage avec les décideurs, animation de groupes de travail, apport de solutions nouvelles et adaptées.)
- Devenir un acteur du développement de notre société par la promotion de ses produits et démarches.

Vous

En activité depuis une dizaine d'années, vous occupez un poste de responsabilité en entreprise (marketing, industriel, personnel ...) ou hors de l'entreprise (administration, conseil, ...), où vous avez montré vos capacités à anticiper, promouvoir, conduire les évolutions.
Vous possédez un diplôme d'études supérieures (grandes écoles de gestion ou scientifiques, 3ème cycle d'économie ou de sciences sociales ...)
Vous avez le souci pédagogique de faire partager vos idées et méthodes et un goût particulier pour la promotion de vos réalisations.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + photo + C.V.) à :
Alain COFFINEAU, Gérant de **CEMIS**,
10-12 rue Jean Bourgey, 69100 VILLEURBANNE

LEVI-TOURNAY / ARSCOM

Si l'Europe impose l'Ecu, une seule banque aura une impression de déjà-vu



Ecu d'or de la République de Sienne (13e siècle)

Fondée en 1472, considérée comme la plus ancienne banque du monde, LA MONTE DEI PASCHI DI SIENA est en 1990 le premier groupe bancaire italien par la taille de son réseau. Classicisme et modernité nous ont imposés sur toutes les places financières internationales. Notre filiale française, LA MONTE PASCHI BANQUE dans le cadre de son développement en Provence (MARSEILLE et AIX EN PROVENCE), recherche des

EXPLOITANTS EXPERIMENTES

Agé de 27/35 ans, de formation supérieure ou diplômé de l'enseignement bancaire, vous êtes avant tout un commercial de tempérament et un homme de contact.
Votre cursus bancaire vous a amené à prospecter une clientèle de particuliers et d'entreprises de taille moyenne.
Vos connaissances du marché régional et votre capacité de communication constituent de sérieux atouts pour réussir le challenge que nous vous proposons.
Si ce profil est le vôtre, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à : **MONTE PASCHI BANQUE** - Direction des Ressources Humaines - 7, rue Meyerbeer - 75009 PARIS



MONTE PASCHI BANQUE
LA BANQUE EST UN ART

ORC

LA VILLE DE LIEUSAINT (77)

est située dans la ville nouvelle de Melun-Sénart, elle est appelée à recevoir les grands projets de la ville nouvelle et à accueillir une population nouvelle importante qui s'ajoutera aux 6 000 habitants actuels. Pour assurer ce développement, la ville

recherche

3 COLLABORATEURS

DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL

FONCTIONS : Rôle de pilotage dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique municipale d'action sociale. Mise en place des projets avec la C.A.F. Collaboration avec les services municipaux et les services sociaux extérieurs.

PROFIL : Formation bac + 3. Expérience en centre social ou similaire. Qualités d'initiative. Aptitudes pour l'animation d'une équipe. Capacités de gestionnaire.

RECRUTEMENT : Cadre A statutaire ou contractuel. 13e mois. Possibilité de logement.

DIRECTEUR DU SERVICE ENFANCE

FONCTIONS : Élaboration et mise en place d'une politique globale de l'enfance (1 600 enfants de 3 à 12 ans). Élaboration des projets éducatifs des services périscolaires. Participation aux actions de lutte contre l'échec scolaire et de restructuration des rythmes scolaires. Direction générale des services périscolaires. Participation à la programmation des nouveaux équipements.

PROFIL : Expérience dans un poste similaire. Formation bac + 3. Aptitude à l'encadrement. Capacités d'innovation.

RECRUTEMENT : Grade d'attaché territorial. 13e mois.

COLLABORATEUR DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

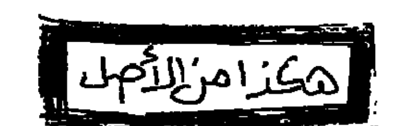
FONCTIONS : Développement de la communication interne et externe. Suivi des séances du Conseil municipal et des commissions. Documentation.

PROFIL : Qualités de relations. Aptitude à la rédaction. Disponibilité pour les réunions en soirée.

RECRUTEMENT : Grade d'attaché territorial. 13e mois.

Ces postes sont disponibles immédiatement.

Adresser candidature manuscrite et C.V. à :
Mme le Maire de Lieusaint — 77567 LIEUSAINT Cedex.



HABITEZ-VOUS PRES D'UN AEROPORT ?

H/F

C'est l'essentiel.. Durant la semaine, vous vous déplacerez en France et à l'étranger, sur des chantiers d'importance pour les industries de transformation, du secondaire ou du tertiaire. Ces missions vous permettront d'apprécier les week-ends ! Bien sûr, vous êtes bilingue espagnol, italien, anglais ou allemand.

Améliorer la compétitivité des entreprises est notre métier. Sur le terrain, nous mettons nos compétences au service des plus grands groupes de l'industrie européenne.

Elaborer un diagnostic, proposer des solutions, engager les actions nécessaires à de meilleures performances... nous vous proposons d'accompagner le changement, nous vous proposons la diversité.

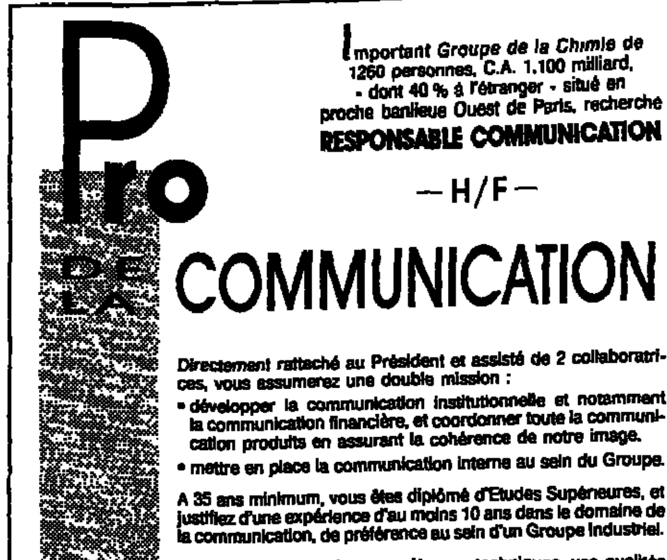
Quelle que soit la discipline dans laquelle vous avez acquis votre niveau d'ingénieur, ce qui retiendra surtout notre attention, c'est votre sens aigu de l'analyse et de l'observation, votre faculté de synthèse, votre ouverture d'esprit, votre forte personnalité.

Homme de terrain, mais aussi homme de réflexion et de communication, vous savez transmettre votre savoir et votre savoir-faire, animer pour orienter les performances.



SMC Internationale

Merci d'adresser votre dossier à Madame Cosson, SMC internationale, 1 bis du Petit-Clamart, BP 98, 78143 Vélizy-Villacoublay Cedex. Tél. (1) 46.30.23.82.



Pro de la COMMUNICATION

Important Groupe de la Chimie de 1260 personnes, C.A. 1.100 milliard, - dont 40 % à l'étranger - situé en proche banlieue Ouest de Paris, recherche

RESPONSABLE COMMUNICATION

— H/F —

Directement rattaché au Président et assisté de 2 collaboratrices, vous assumerez une double mission :

- développer la communication institutionnelle et notamment la communication financière, et coordonner toute la communication produits en assurant la cohérence de notre image.
- mettre en place la communication interne au sein du Groupe.

A 35 ans minimum, vous êtes diplômé d'Etudes Supérieures, et justifiez d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la communication, de préférence au sein d'un Groupe Industriel.

Au delà de vos solides compétences techniques, vos qualités relationnelles et votre souplesse d'adaptation vous permettent d'être un interlocuteur apprécié et reconnu à tous les niveaux de l'entreprise.

Merci d'adresser lette manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 6090 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui trans.

La SODICAM, filiale commerciale du groupe RENAULT, est spécialisée dans la vente de produits de réparation et d'accessoires automobiles. Créée en 1975, elle compte aujourd'hui 800 collaborateurs en France et en Europe et réalise 1 milliard de CA. Les clés de sa réussite ? un savoir-faire : la vente , un marketing opérationnel, une stratégie européenne de développement, l'appui d'un grand groupe.

Jeunes diplômés SUP de CO

taillez une carrière à vos mesures.

Jeunes débutant(e)s Sup de Co, elle vous propose de suivre la formation de son Ecole de Vente avant de faire vos premières armes pendant un an sur le terrain. Vous pourrez alors prendre d'autres responsabilités au sein de l'une de nos Directions (Marketing, Vente, Finances, Logistique) ou au sein du Groupe.

Pour en savoir davantage, écrivez sous référence LM/SUP 12 à Jacques Maitre, SODICAM 156 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.



sodicam

RENAULT

MEDIA-SYSTEM

SANOFI RECHERCHE, [illegible] personnes, 7 centres de Recherche en Europe et un budget de 1,8 milliard de F en 1990, renforce sa Recherche et son Développement sur le plan international. Notre essor s'effectue en collaboration avec l'ensemble des filiales SANOFI. Nos principaux axes de recherche sont la thrombose, les maladies cardio-vasculaires et la neuro-psychiatrie. Nous recherchons, aujourd'hui, un

MANAGER CONFIRME D'ASSISTANTS DE RECHERCHE CLINIQUE



Vous connaissez parfaitement l'ensemble de la fonction recherche clinique et maîtrisez la langue anglaise. Responsable de votre équipe, vous aurez pour mission d'apporter des améliorations, tant sur le plan technique que sur le plan de l'animation. Votre rigueur intellectuelle et vos aptitudes relationnelles sont les atouts de votre réussite dans cette fonction.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à J.KUSMIEREK, SANOFI RECHERCHE, 32 rue Marbeuf, 75008 PARIS.

sanofi RECHERCHE

RSCG P.A.

Atland

PAYS DE LANDIVISIAU

Notre association, regroupe les différents acteurs de l'environnement socio-économique de notre zone d'activité, dans sa diversité et ses capacités d'innovation. Elle engage un(e)

CHARGE DE MISSION

Le titulaire de ce poste, véritable interface entre les différents maillons de ce comité, est le **partenaire/animateur/promoteur** de la volonté d'expansion, exprimée par ses membres.

Par son action de **communication, prospection et détection des investisseurs**, il définit, les données constitutives de chaque projet, qu'il soumet à son autorité de tutelle.

Homme de concertation, disponible, partie prenante dans le défi de l'économie régionale. il est de formation ESC, Sc Eco, I.A.E...., confortée par une première expérience industrielle ou publique (aménagement du territoire ...).

Par son dynamisme, il assurera **la mise en valeur** d'un terroir entreprenant.

Poste basé **FINISTERE.**

Adresser Lettre + Photo + C.V. sous référence 623, à *J.M. CLOAREC - CAPFOR - 1, Rue Saint Marc* 29000 QUIMPER, Tél : 98.53.50.51.

Information Minitel : 36.15 Code CAPFOR.



CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - LILLE - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS - VERSAILLES

PLURIAL

Brittany Ferries

Notre fort développement dans un **environnement maritime et terrestre**, nous conduit, à faire évoluer rapidement l'organisation de **notre système d'information et de gestion** de nos activités hôtelières, de restauration, de négoce, ..., et à créer le poste de

RESPONSABLE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION

DE NOTRE FILIALE SERESTEL

Interface entre nos services opérationnels à bord et à terre, en relation étroite avec notre **département informatique**, votre mission est au carrefour du **contrôle de gestion, de l'organisation et de l'audit.**

Esprit de synthèse, capacité d'écoute, d'animation, de coordination, sens du contact et sureté de diagnostic, alliés à la volonté de vous investir dans une fonction motivante, retiendront notre attention.

Votre formation type E.S.C..., complétée par une **expérience analogue**, en entreprise ou cabinet, favorisera votre intégration.

Collaborateur privilégié de l'équipe de Direction, dans ce poste en **création**, vous serez basé à **ROSCOFF.** Déplacements fréquents de courte durée. **Anglais exigé.**

Adresser lettre + Photo + C.V., sous réf. 620, à J. M. CLOAREC - CAPFOR - 1, Rue Saint Marc 29000 QUIMPER, Tél. : 98.53.50.51.

Informations Minitel 365 Code CAPFOR

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - LILLE - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS - VERSAILLES.

PLURIAL

GESTION PREVISIONNELLE ET DEVELOPPEMENT DES RH

Anticiper et sécuriser l'avenir des Organisations et des compétences en ajustant la relation Hommes/Postes de travail dans une perspective stratégique de développement des entreprises : c'est en résumé notre métier. Dans ce domaine nous apportons une aide à la réflexion, des outils et une méthodologie sur lesquels s'est construite notre notoriété auprès de nos clients : Groupes Industriels, Sociétés de Services et Secteur Public. Pour répondre à notre croissance nous recherchons un

CONSULTANT

A ce poste très opérationnel vous mènerez des missions dont les prolongements iront jusqu'à la mise en place de l'ensemble du Schéma Directeur en Ressources Humaines. Véritable partenaire des Comités de Direction pour la clarification des données stratégiques vous conduirez des actions de terrain correspondant aux différentes étapes d'une GPP.

De formation Bac + 5 vous avez acquis une première expérience de Conseil (3/4 ans mini.), idéalement dans le domaine des Ressources Humaines. Vous souhaitez élargir votre expertise dans un contexte stimulant qui saura reconnaitre vos qualités d'imagination, votre polyvalence et votre esprit d'entreprise.

Poste basé à LYON.

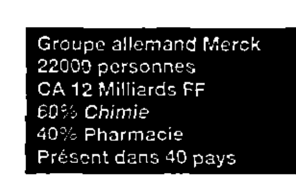
Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV, s/réf. 345 à notre Conseil SERIEL+, 111 rue Masséna, 69006 LYON, à l'attention d'Astrid WAECKEL qui traitera votre dossier en toute confidentialité.



SERIEL+

CONSEIL EN DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

DESSEIN



Principale filiale du Groupe, forte de 600 personnes et d'un CA de 750 MF, notre développement s'appuie sur la qualité de nos produits mais avant tout sur celle de nos Collaborateurs. *Cet objectif est ambitieux* et notre Direction des Ressources Humaines renforce sa structure en recrutant un jeune

Chargé(e) de Recrutement

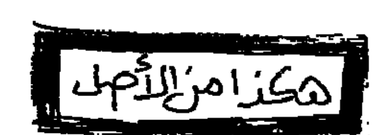
Votre mission couvre toutes les phases du recrutement depuis la définition de poste et de profil jusqu'à la participation au choix final. Vous intervenez sur des fonctions variées, à la fois par leur technicité et leur domaine d'activité.

De formation supérieure (Gestion, DESS Psychologie du Travail, CELSA ...) une première expérience ou débutant avec des stages pratiques dans la Fonction Personnel, vous faites preuve d'intuition, de pragmatisme, de vivacité d'esprit. En un mot, vous êtes solide.

Vos résultats dans ce poste seront un tremplin pour évoluer vers la responsabilité totale du recrutement et/ou d'autres disciplines de la fonction.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 047/LM aux Laboratoires MERCK-CLEVENOT - Sce Recrutement - 5/9 rue Anquetil - 94736 NOGENT S/MARNE

MERCK Laboratoires MERCK CLEVENOT



Le Monde des Cadres

Le Monde des Cadres



ANIMATEUR DE FORMATION (H/F)

La formation vous passionne...
Contribuez au développement de notre Groupe d'Assurances, 2° en France, 5° en Europe.
Devenez Animateur de Formation au sein d'une équipe jeune intégrée à la **DIRECTION COMMERCIALE.**

Nous vous proposons de **gérer et animer des actions de formation** pour nos collaborateurs commerciaux. **Vous concevez et réalisez** vos outils pédagogiques et bénéficiez de nombreux moyens (micro-informatique, audiovisuel...).

Vous participez concrètement à la vie commerciale de la société par **la formation** mais aussi **l'action marketing,** vous construisez avec nos équipes concernées des supports d'action commerciale. Vous les diffusez et en assurez le suivi.

Vos différentes missions impliquent des déplacements occasionnels en province.

Vous avez 28 ans minimum et une **formation supérieure commerciale, économique ou financière.** Vos expériences réussies dans différents domaines, vente, formation ou communication confirment votre créativité et votre sens relationnel.

Merci d'adresser lettre manus., CV, photo et prét. sous réf. AFV/NC, à Mme DUPLAN - Groupe Victoire 52, rue de la Victoire - 75009 Paris.

Abeille VIE — GROUPE VICTOIRE

Conseil Développement / Ressources Humaines — Audits et études et d'intervention psychologique

Crédit Mutuel
une banque à qui parler
5ème groupe bancaire français

La Fédération de Loire Atlantique & Centre Ouest est une banque régionale de plein exercice (> de 20 milliards au bilan).
Son fonctionnement en réseau se structure en 7 délégations, et se redéfinit aujourd'hui avec le recrutement du

Délégué Régional
de l'agglomération nantaise

Cadre de direction, responsable avec le concours de deux collaborateurs directs des Directeurs d'unités du secteur (400 salariés / 45% de l'activité du groupe), il développe une fonction de :

Management : Animation de la force de vente
Maîtrise des risques et gestion

Conseil : En subsidiarité du réseau, près des secteurs et marchés spécialisés.

avec le souci permanent du progrès, dans le contexte de la culture propre au Crédit Mutuel.
Sa formation supérieure : Sup de Co / IEP... + banque, une expérience d'exploitation et managériale permettront d'apporter un plus technique et de contribuer à la performance globale.
Adresser sous réf.1120/B, lettre manuscrite, CV détaillé, rémunération actuelle et photo à notre Conseil :
CD/RH Ceip - "La Guilbaudière"
113, bd Marcel-Paul
44800 St-Herblain.
Réponse et discrétion assurées

CDRH ceip



Chargé de relations internationales avec les opérateurs de télécoms H/F

Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio - filiale de COGECOM (Groupe France Télécom) - est le partenaire privilégié des acteurs du monde des télécommunications. Ses Services Internationaux commercialisent des liaisons et services spécialisés à destination de grandes entreprises implantées dans le monde entier. Nous vous proposons de rejoindre cette activité en plein essor.
Vous prenez en charge progressivement la négociation et la gestion d'accords bilatéraux avec les opérateurs internationaux de télécoms. Vous contribuez à la coordination marketing et commerciale avec ces opérateurs.
De formation supérieure, Bac + 4 ou 3e cycle (commerciale, économique ou technique), vous souhaitez valoriser une première expérience (1-2 ans) acquise dans un contexte international. De bonnes connaissances
en télécommunications internationales constitueront un atout supplémentaire. Anglais courant indispensable.
Poste basé à Paris avec des déplacements à l'étranger.
Merci d'adresser CV + lettre + photo + prétentions, sous réf. CL/A25/M, à France Câbles et Radio, DRHA, 124 rue Réaumur, 75091 Paris Cedex 02.

MEDIA-SYSTEM



Le CAPEM

LE COMITE D'EXPANSION DE LA MOSELLE
recherche son

SECRETAIRE GENERAL

Sciences Po (Eco Finances) / E.S.C. / Ing. Grandes Ecoles ...

En collaboration étroite avec l'équipe qu'il anime et le Conseil Général, il assure les missions suivantes :

- **Prospecter** les Industriels français et étrangers en vue de leur implantation en Moselle.
- **Promouvoir** le Département sur le plan économique (Marketing territorial), **communiquer** avec les Chefs d'Entreprise et tous acteurs économiques.
- **Accueillir et "piloter"** les porteurs de projets industriels (investisseurs, créateurs d'Entreprise...), **gérer** les dossiers d'investissements, **monter** les plans de financement.
- **Animer et coordonner** toutes actions à finalité économique dans le cadre des programmes d'aménagement local.

La réussite à cette fonction implique de répondre au profil suivant :

- Excellentes connaissances pratiques des milieux de l'Industrie, de l'Economie et du Monde Institutionnel et Politique.
- Homme de terrain, d'action, mais aussi de réflexion, un sens aigu de la communication à haut niveau, de grandes facultés de "généraliste".
- Une pratique courante de l'anglais (+ bonne maîtrise de l'allemand souhaitée).

Merci de transmettre rapidement sous réf. C57/M lettre de motivation manuscrite + CV+ photo et rémunération actuelle à notre Conseil qui vous garantit une totale confidentialité.



GPA CONSULTANT / nicole ferville - 226 rue Jeanne d'Arc - 54000 NANCY

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 250.000 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 Milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P. c'est aussi de prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Port de Plaisance de l'Arsenal – et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

Elle recherche un

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES

VOS MISSIONS :
Vous serez chargé des différentes missions liées au recrutement (définition des besoins en liaison avec nos Directions, choix de solutions appropriées, rédaction d'annonces, tri des CV, entretiens), ainsi que de la mise en place de notre politique de mobilité.
Vous participerez à la création d'outils de pilotage (tableaux de bord) à la conception et l'élaboration d'un cahier des charges en vue de l'informatisation de ces activités, ainsi qu'à l'amélioration et l'enrichissement de nos systèmes de gestion de carrières.

VOTRE PROFIL :
Environ 35 ans, de formation supérieure BAC + 4 complétée par une formation spécifique en gestion des personnes, avec 4 à 5 ans d'expérience réussie en recrutement et gestion des carrières. C'est pour vous un nouveau pas vers des responsabilités plus larges.
La pratique des outils informatiques sera un atout important.
Très bon esprit d'équipe, créativité et perspicacité, qualités de négociateur, capacité d'adaptation : autant de facteurs de réussite.

Merci d'adresser votre dossier (CV, photo et prétentions sous référence 9028/LM, à C.C.I.P. – DRH – C. BRIGO, 8, rue Chateaubriand – 75008 PARIS.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

HYPERBOLE

Paris

ADJOINT A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes une importante structure de soins privée, participant au service public hospitalier, de renommée internationale. Nous employons 2200 personnes. Le directeur des ressources humaines recherche son adjoint.

Associé à toutes les actions menées par la direction, vous prendrez en charge tout spécialement les dossiers de protection sociale. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les cadres du service spécialisés par catégorie de personnel. De plus, la direction vous confiera des missions particulières.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure en sciences sociales ayant une bonne connaissance en droit du travail et justifiant d'une première expérience. Nous apprécierons particulièrement vos facultés d'adaptation et votre sens relationnel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 55/3962 A à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Conseil en Ressources Humaines notre Cabinet reconnu pour sa notoriété et son professionnalisme recherche

CONSULTANTS
(Rhône-Alpes)

Vous avez plus de 35 ans et une expérience réussie de consultant dans les secteurs : bancaires, industriels, services, etc ...
Vous aimez communiquer, négocier à haut niveau, conseiller et réaliser.

Vous avez un bon esprit d'analyse et de synthèse, une forte empathie et une grande puissance de travail.
Nous vous proposons une éthique et d'importants atouts pour réussir dans ce métier varié et enrichissant.

Si ce challenge vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet sous la réf RA/LM à : Jean Paul MORATIN
RPC - 21, bd Vivier-Merle - 69427 LYON cedex 03.

membre de SYNTEC — KumPA



Raymond Poulain Consultants

BUREAU D'ÉTUDES
recherche
Chargé d'Études futur Responsable d'Agence

Pour :
- Conseil aux Collectivités et effectuer, notamment, des études de circulation, transport, aménagement, etc.

Profil recherché :
- Ingénieur diplômé, expérience en études de déplacement et d'urbanisme appréciée.

Déplacements fréquents dans les Régions

CV + photo et prétentions sous n° 8181
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

L'Organisation Européenne de Télécommunications par satellite
Eutelsat
recherche un(e)
traducteur/traductrice technique anglais-français
pour un contrat à durée déterminée de janvier à juin 1991
Expérience télécommunications indispensable
Poste basé à Paris
Adressez vos candidatures à Eutelsat,
33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15
ou téléphonez au 45-38-48-29

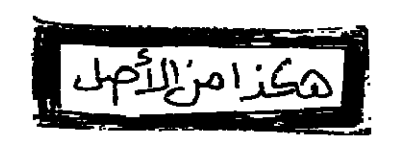
La Direction Formation et Ressources Humaines Europe de notre groupe américain, leader dans son domaine, a pour vocation le développement commercial/marketing de nos filiales en Europe.
Elle crée au sein de sa filiale française basée à Marne la Vallée le poste de

Training Manager

Votre domaine d'intervention vise à détecter et renforcer les potentialités humaines de nos équipes et de nos distributeurs par des actions spécifiques de formation, afin d'améliorer leurs performances (comportement, qualité, méthodes de travail).
En étroite collaboration avec le management fonctionnel français et européen, et à partir de l'analyse des besoins, vous définissez le contenu de la formation, dont vous assurez la réalisation, la promotion, l'animation et l'évaluation.
A 30/35 ans environ, doté d'une solide formation Commerciale et/ou en Sciences Humaines, vous maîtrisez parfaitement les techniques de formation dans un environnement commercial et leur mise en pratique sur le terrain.
Autonome, mobile, ayant un sens aigu de la communication, vous maîtrisez parfaitement l'Anglais et le Français, compte-tenu du contexte européen de cette fonction.
Adressez votre dossier de candidature + photo, en précisant votre salaire actuel, s/réf. EC/TM, à Liliane Gaubert - ARCOS SELECTION - 6 Avenue d'Eylau 75116 Paris.

DESSEIN





Le Monde des Cadres

ACHETEUR

Responsable d'un portefeuille de produits (investissements, prestations de services, consommables...), vous proposerez les meilleurs fournisseurs (français et étrangers) en terme de qualité, prix, service, et contribuerez à la diminution des coûts. Ingénieur généraliste et/ou diplômé d'Ecole de Gestion, votre expérience vous permettra de devenir leader dans une équipe Achats.
Merci d'envoyer vos candidature à : HEWLETT PACKARD, Service Recrutement, 38053 GRENOBLE CEDEX 09.

conjuguons ensemble communication et maitrîse des coûts.

HEWLETT PACKARD

MEDIAPA

CADRES COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

donnez une autre dimension à votre carrière

Vous avez entre 28 et 35 ans. De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC...) ou école d'ingénieur, vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction commerciale dans l'industrie ou, mieux encore, dans les services : banques, assurance, services informatiques...

Vous faites preuve d'une forte puissance de travail et surtout de capacités exceptionnelles d'écoute et de communication.

La **CEGOS**, premier cabinet européen de conseil, formation et recrutement, en forte croissance, vous offre aujourd'hui l'opportunité d'aller beaucoup plus loin, en devenant

CONSULTANTS

au sein de son

DEPARTEMENT FORMATION COMMERCIALE

Votre métier consistera à diagnostiquer les besoins des entreprises en termes de formation commerciale, concevoir des interventions sur mesure, animer des séminaires de vente et de management pour des cadres. Vous négocierez directement avec les dirigeants commerciaux.

Vous pourrez, en bénéficiant de la richesse exceptionnelle des compétences des 500 consultants de la CEGOS, développer votre savoir-faire en termes de leadership, de communication et de management, approfondir votre connaissance de plusieurs secteurs économiques, bref, atteindre un niveau de compétence à la mesure de vos ambitions. La rémunération est bien sûr élevée et motivante. Les postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf : 90076 à
J.F. DUFORT - CEGOS Division Recrutement
Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex.

cegos

Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de Syntec



DE LA REMUNERATION A L'EVALUATION DES FONCTIONS

Région parisienne - Ce groupe puissant est l'un des leaders de l'assurance française. Intégré au département des ressources humaines, le jeune cadre qu'il souhaite recruter mettra en place des indicateurs permettant un meilleur pilotage de la politique salariale et mènera les études nécessaires à la création d'un système d'intéressement. Il participera de plus à la conception de la méthode d'évaluation des fonctions et assurera la maintenance du système d'identification des emplois. Ce poste s'adresse à un jeune cadre, de formation Bac + 4/5 économie - gestion (option ressources humaines souhaitée) complétée par une première expérience courte de la fonction personnel acquise dans le domaine des études et/ou de la rémunération. La connaissance des métiers de l'assurance serait très appréciée. Ecrire à C. BUSO en précisant vos prétentions ainsi que la référence A/F9826M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél.40.88.79.12.** (PA Minitel 36.15 code PA)



LOGISTIQUE

CHARGE D'ETUDES

Un important organisme public agissant dans le domaine de la logistique des produits industriels recherche un Chargé d'Etudes qui devra évaluer par grandes filières, les besoins économiques dans l'Ile de France et leur évolution, tout en assurant le suivi des trafics.

Ce poste conviendrait à un candidat DESS d'économie ou équivalent, ayant une solide expérience dans les études économiques et, si possible, la connaissance du domaine "logistique" ; autonome, rigoureux, il créera le poste et constituera donc "une force de proposition".

La connaissance d'une ou deux langues étrangères constituerait un avantage.

Poste à PARIS.

Ecrire sous réf. 50 A 2049-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Notre cabinet international connaît une réussite inégalée dans son métier. Notre activité principale : **LE RECRUTEMENT DE POSTES OPERATIONNELS** : Commerciaux, techniciens, ingénieurs et postes de direction (commerciale, technique, financière et générale). **PAR ANNONCE ET PAR APPROCHE DIRECTE.**

Pour participer activement à notre développement exceptionnel, **EXPLOITEZ VOTRE POTENTIEL, DEVENEZ**

CONSULTANTS EN RECRUTEMENT

NOS VALEURS : ☐ la reconnaissance d'une clientèle nombreuse et très diversifiée ☐ une éthique et une image de marque inégalée dans notre métier ☐ des méthodes totalement nouvelles, notamment en approche directe ☐ un métier varié et enrichissant ☐ des équipes jeunes aussi soudées qu'engagées ☐ la certitude d'évoluer très rapidement vers de nouvelles responsabilités : direction de bureau en France ou à l'étranger... ☐ une rémunération évolutive liée à votre dynamisme et vos compétences.

MISSIONS ET RESPONSABILITES : ☐ après une période de formation ☐ accéder très rapidement à une responsabilité entière de clientèle ☐ exercer un véritable rôle de conseil auprès d'entreprises appartenant à tous domaines d'activité et gérer totalement vos résultats : suivi commercial et réalisation complète des missions.

CEUX QUI SE FELICITENT DE NOUS AVOIR REJOINT ONT : ☐ 26/35 ans ☐ études supérieures Bac + 4 minimum (Ecole de commerce, Ingénieurs...) ☐ charisme, autorité de caractère, ténacité, dynamisme, esprit de décision ☐ plusieurs années d'expérience professionnelle exigeante réussie ☐ des aptitudes à manager une équipe ☐ une langue étrangère courante est un sérieux atout ☐ l'envie de vous investir dans un métier passionnant et de réussir avec nous.

NOUS PRENDRONS TOUT LE TEMPS NECESSAIRE POUR ECOUTER VOS MOTIVATIONS LORS D'UN ENTRETIEN INDIVIDUEL

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 96, rue Saint-Charles - 75015 PARIS. Fax : 45.79.49.94 en indiquant la référence choisie et la ville, région ou pays de votre choix sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

36 15 LM

IMPORTANT GROUPE DE COMMUNICATION RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES

UN DIRECTEUR (H/F) DE PRODUCTION

Agé environ de 35 ans, vous possédez une expérience prouvée des métiers de la production dans le secteur de la Communication. Vous n'ignorez donc rien de la finesse des délais, de la gestion des plannings, de l'organisation des dossiers et du trafic en général (techniques et processus).

Par ailleurs, vous êtes un manager. Ce tempérament d'animateur, vous l'avez déjà éprouvé au contact d'une équipe d'au moins 15 personnes que vous avez dirigée avec succès car vos qualités personnelles d'écoute, de sens du contact, de décision, vous ont permis de vous imposer facilement.

Enfin, vous savez que diriger c'est aussi être en mesure d'aller sur le terrain en appui de vos 25 futurs collaborateurs.

Vous saurez presque tout lorsqu'on vous aura dit que vous participerez aux décisions stratégiques de l'Entreprise au sein du Comité de Direction et que, bien entendu, la rémunération est tout à fait motivante.

Vous êtes curieux, intéressé, passionné par ce challenge ?

Envoyez votre dossier sous réf.7131 au MONDE Publicité 5, rue de Montessuy 75007 Paris, qui transmettra.

ATTACHE DE CLIENTELE PARTICULIERS

MONTPELLIER

Membre d'un groupe international, NSM *est une banque commerciale privée à forte vocation financière. A une clientèle de haute qualité, nous offrons un service personnalisé, alliant tradition et innovation.*
Notre Succursale de Montpellier *a acquis une grande compétence en gestion patrimoniale et poursuit son développement en intégrant un*
ATTACHE DE CLIENTELE PARTICULIERS. *Pour développer et gérer en collaboration avec le* Responsable *de clientèle un fonds de commerce composé de clients particuliers haut de gamme.*
A trente ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (ou formation bancaire équivalente), vous avez acquis une expérience d'au moins 2 ans en exploitation et de bonnes connaissances en titres et fiscalité d'assurances notamment.
Pour ce poste qui comporte une réelle opportunité d'évolution, votre atout majeur résidera dans vos aptitudes commerciales.
Madame Théron *vous remercie de lui répondre par courrier sous référence* ACP/M/1290, NSM, BP 46608, 75366 Paris Cedex 08. *Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.*

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

NSM
GROUPE ABN BANK

MEDIA-SYSTEM

Le Monde des Cadres

ORGANISME PARITAIRE pour la gestion et l'organisation de la Formation d'une branche professionnelle recherche

C A D R E

ADJOINT AU DIRECTEUR

Votre mission :
- **Animer** le dispositif C.I.F. avec l'équipe en place.
- **Préparer** les budgets et participer au Conseil de Gestion Paritaire,
- **Communiquer** avec les entreprises et les salariés dans le cadre de la préparation et du suivi des dossiers.
- **Assurer** au sein de la structure, des missions spécialisées de coordination, et mener des opérations de développement de la Formation pour la branche.
- **Représenter** l'organisme auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des entreprises.

Votre profil :
- Qualités relationnelles
- Bonne culture générale, rigueur et sens de l'organisation
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Niveau DESS.

Poste basé sur Paris. Déplacements à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Madame C. PELETIER
79, rue du Fbg Saint-Martin 75010 PARIS qui transmettra.

ORC

MONTPELLIER DISTRICT

recrute

Directeur ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS

- Cadre contractuel ayant une expérience de la gestion et du travail avec les plasticiens ou professionnels de l'art et de la communication.
- Il sera notamment chargé de développer, autour des moyens existants, les enseignements de la communication et du design des produits.
- Recrutement de niveau catégorie A de la fonction publique d'État ou territoriale souhaité.

Les candidatures seront reçues à l'attention
de Monsieur le Président du District,
DISTRICT DE MONTPELLIER
BP 211 - 34025 MONTPELLIER CEDEX 1
avant le 15 janvier 1991

Responsable de production

Moulins

Voyou *Filiale d'un important groupe agro-alimentaire (7 000 p.. CA 9 Mds de F), nous fabriquons et distribuons des aliments pour chiens et chats.*

Rattaché au Directeur d'usine et dans un contexte de fabrication élaboré, vous prenez en charge l'ensemble de la production depuis le contrôle-réception jusqu'à l'expédition des produits (planning, organisation et suivi de fabrication, respect des normes qualité et des délais..). vous encadrez une équipe de 40 professionnels et travaillez en liaison étroite avec notre atelier maintenance et le labo contrôle-qualité.

Jeune ingénieur AGRI (spécialisation IAA), vous avez une première expérience de la production en agro-alimentaire, vous vous sentez motivé pour évoluer à terme vers des responsabilités de direction d'usine.

Rejoignez notre groupe qui sait proposer à ses cadres de valeur des opportunités de carrière.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. MO/10992 bis, à notre conseil PG Consultants, 21 rue Emile-Zola, 37000 Tours.

PG Consultants

ANGERS - BORDEAUX - NANTES - PARIS - RENNES - TOULOUSE - TOURS

MEDIA-SYSTEM

La Poste
Direction générale, Direction des services courrier
recherche

UN CHEF DE PROJET QUALITÉ

pour diriger le service de la certification d'entreprises au sein du nouveau Département de la Qualité de la Direction des services courrier.

Il devra :
- Promouvoir l'assurance de la qualité dans les services et auprès des entreprises fournisseurs (actions spécifiques de formation et d'information du personnel) ;
- Réaliser des audits qualité en entreprises ;
- Gérer les contrats qualité.

Une expérience dans la mise en œuvre, la gestion et l'application d'un système d'assurance de la Qualité (normes ISO 9000), et dans la pratique de l'audit qualité est exigée.
- Formation universitaire, BTS ou IUT à la qualité.

Adressez CV + photo = lettre manuscrite + rémunération souhaitée au *Monde Publicité* sous réf. n° 8174
5, rue de Montttessuy, 75007 Paris.

Nous sommes l'un des grands opérateurs en **Aménagement, Construction et Gestion Immobilière** (20 000 logements 430 personnes) basé à Saint-Maur-des-Fossés (94) (proche RER St-Maur-Créteil).

Notre Directeur Organisation et Informatique recherche un

Organisateur

± 220 KF

qui réalisera des missions internes diversifiées destinées à finaliser la mise en place du Schéma Directeur, ainsi qu'à faire évoluer le système d'informations.

Coordinateur entre l'organisation et l'informatique, conseil et formateur des utilisateurs, garant de la qualité des nouvelles procédures, il/elle participera ainsi à l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise.

Après environ deux ans de pratique probante du métier, acquise en entreprise ou en Cabinet, étayée par une formation supérieure adaptée, vous visez un travail prenant et varié auprès d'une équipe de professionnels. Merci de le faire savoir à notre Conseil sous réf. 4303-0. Confidentialité assurée.



SEQUOIA CONSULTANTS 60, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

La Société d'Économie Mixte de Sainte-Geneviève-des-Bois
SOGEM

recrute **d'urgence**

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSIONS : Gestion de la Société. Aménagement d'une ZAC de logements de 23 hectares. Commercialisation d'une zone d'activités. Opérations ponctuelles (réalisation de lotissements et construction).

PROFIL : 32-40 ans environ. Formation supérieure.

Les candidatures sont à adresser au :
Vice-Président de la SOGEM
2, rue des Écoles – 91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

INSTITUTION PUBLIQUE DU SECTEUR ÉCONOMIQUE

recherche

Rédacteur en chef

pour

lancer son magazine interne

Le candidat a démontré ses compétences sur différents supports.

Homme/Femme expérimenté(e) et dynamique, il/elle saura prendre en compte des situations et des besoins complexes et variés, avec sérénité et clairvoyance, et devra faire preuve d'un réel goût de la communication.

Envoyer lettre manuscrite, photo, prétentions et CV à :
C. SIMON DE BERGEN - Directeur T.S. Conseil
Groupe BOILEAU - 35, rue Boileau - 75016 Paris

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RENNES

recherche

Responsable du Service Information

A 30/40 ans, votre expérience de l'entreprise et votre culture économique viennent aujourd'hui renforcer votre formation d'ingénieur (+ marketing). Vos qualités professionnelles et relationnelles sont évidentes.

Vous êtes passionné(e) d'information. Nous vous proposons la responsabilité du secteur de l'information aux entreprises. A ce titre, vous participerez à la réflexion stratégique des entreprises et à la mise en place de leur système d'information (veille économique, stratégique et concurrentielle), vous animerez et coordonnerez une équipe de spécialistes.

Adresser lettre manuscrite + CV à : Luc VIVIER - Responsable des Ressources Humaines - C.C.I. de Rennes - 2, avenue de la Préfecture 35042 Rennes cedex.

La Ville de MONTÉLIMAR
recrute
UN RESPONSABLE
des publications municipales

Profil :
- Coordination des travaux de rédaction, maquettage, impression, distribution de la revue municipale ;
- Coordination des publications municipales annexes.

Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae à
Monsieur le Maire de MONTÉLIMAR
Secrétariat Général – B.P. 279
26207 MONTÉLIMAR CEDEX

RÉGIE PUBLICITAIRE
recrute

CHEF DE PUBLICITÉ

pour magazine Grand Public

- Vous avez au moins 1 à 2 ans d'expérience dans la vente d'espace publicitaire.
- Vous êtes dynamique, motivé(e) et avez le sens du terrain.
- Vous aurez la responsabilité du développement d'un portefeuille d'agences et d'annonceurs.

Merci d'adresser CV et photo à ONE WAY
45, av. Kléber, 75116 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE CONSTRUCTION
recherche un

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

A TEMPS PARTIEL

Homme ou femme 30 à 40 ans parfaitement rompu aux Relations Humaines et à l'Administration.

Excellent contact personnel, connaissance des centres de decision, capable d'elaborer une véritable stratégie de developpement.

Haute rémunération si candidat compétent et de valeur.

Envoyez lettre manuscrite, CV et photo à NORELL AMENAGEMENT, Elisabeth THULLIER, 9 avenue Matignon 75008 PARIS.

norell
AMENAGEMENT ET CONSEIL

CONTESSE

ORLEANS

Cabinet reconnu pour son sérieux et son professionnalisme, le respect du client et des candidats, recherche

PSYCHOLOGUE H/F — Réf.MP

ayant une bonne maîtrise de la graphologie. Expérience en Cabinet ou Entreprise avec pratique de l'entretien. Excellente qualité d'analyse et de rédaction, vif et organisé, et ayant la capacité de gérer entièrement une mission de recrutement.

GRAPHOLOGUE DIPLOME H/F — Réf. MG

SFDG DE PREFERENCE

apte à mener des entretiens, sous la responsabilité d'un consultant, et particulièrement intéressé par la graphologie professionnelle. Excellente capacité de rédaction et organisation du travail. Recrutement pour des postes divers et de tous niveaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence à :

JL Consultants
Conseil en Ressources Humaines
9 rue Royale 45000 ORLEANS.

JL consultant

MAIF

Société d'Assurance Mutuelle
(5,8 milliards de chiffre d'affaires, 4 000 personnes)
recherche pour région parisienne

EXPERTS SALARIES RISQUES DIVERS

Les candidats devront être des techniciens BTP avec diplôme de METREUR VERIFICATEUR minimum.

Merci d'adresser une lettre manuscrite + CV + photo, sous référence EXP, au Département Gestion du Personnel, MAIF, 79038 NIORT CEDEX.

maif

MEDIAMETRIE recrute pour son département ETUDES

CHARGES D'ETUDES H/F

CONFIRMES

Vous possédez environ 3 ans d'expérience dans une Société d'Etudes et êtes rompu aux techniques des études ad hoc.

La connaissance des études médias serait un plus.

Votre autonomie et votre sens relationnel vous permettront de bien réussir dans ce poste.

Merci d'envoyer lettre, CV et prétentions à Melle Campos, MÉDIAMETRIE, 55/63 rue Anatole France, 92532 LEVALLOIS PERRET cedex.

médiamétrie

RSCG P.A.

Importante Collectivité Locale
recherche

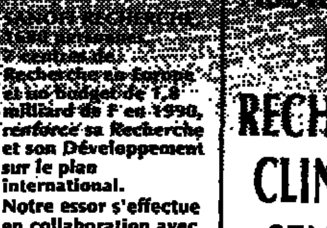
UNE ATTACHÉE DE PRESSE

Elle assurera, en liaison directe avec le Cabinet et le Service Communication, les relations de l'institution avec la presse locale et régionale.

Un bon sens du contact, une grande disponibilité et des qualités rédactionnelles sont indispensables à la fonction.

Expérience souhaitée dans le domaine des collectivités locales.

Transmettre C.V. détaillé et prétentions au journal sous n° 8178
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy — 75007 Paris



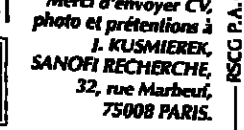
... et un budget de 1,8 milliard de F en 1990, renforce sa Recherche et son Développement sur le plan international.
Notre essor s'effectue en collaboration avec l'ensemble des filiales SANOFI. Nos principaux axes de recherche sont la thrombose, les maladies cardio-vasculaires et la neuro-psychiatrie.
Nous nous entourons, aujourd'hui, d'une nouvelle équipe d'

ASSISTANTS DE RECHERCHE CLINIQUE SENIORS

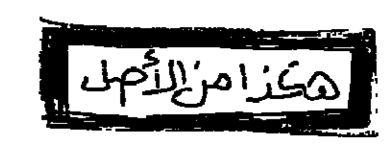
RESPONSABLES DE GESTION D'ETUDES INTERNATIONALES



... une expérience de 3 ans minimum en tant qu'Assistant de Recherche Clinique junior.
Une expérience de gestion d'études internationales est vivement souhaitée.
Les postes sont à pourvoir en région parisienne et à Montpellier.
Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à J. KUSMIEREK, SANOFI RECHERCHE, 32, rue Marbeuf, 75008 PARIS.



RSCG P.A.



Le Monde des Cadres

DIRECTEUR GENERAL

Fabricant de meubles en pleine expansion recherche un

Mission :
- Participation aux acquisitions et à l'expansion de la société
- Responsabilité de l'organisation en place

Vous :
- Age : 35 à 45 ans
- Formation : ESC ou équivalent
- Langues : allemand ou anglais
- Expérience dans poste similaire souhaitée (meubles de cuisine..)
- Grande mobilité

Nous :
- proposons un poste évolutif
- Bon salaire + intéressement + voiture de fonction

Poste basé en Région Parisienne

Merci d'adresser votre lettre + CV + photo sous réf. : SL 0115 à AGATHE TYCHE S.A. - 26 bd Raspail - 75007 Paris

---

DIRIGER UNE STRUCTURE DE RECRUTEMENT

Nous sommes une société de services axée sur le conseil en ressources humaines, principalement en milieu industriel. Pour accompagner le développement de nos clients, ou pour les assister dans leurs opérations de déplacements de sites, d'implantations ou de réimplantations, nous sommes conduits aujourd'hui à les conseiller d'une façon élargie en proposant une approche d'ingénierie globale du projet, depuis les actions de communication média ou hors média, le recrutement, la formation, et le suivi d'équipes entières incluant des ingénieurs, techniciens et agents de production.
Nous avons pris la décision de créer une entité nouvelle spécialisée dans cette activité et nous recherchons un

consultant senior

pour avec nous créer et manager cette structure.
Agé de 35 à 40 ans, vous êtes aujourd'hui familier du monde industriel ; que ce soit comme ingénieur ou comme DRH, vous avez l'expérience du management des projets et des hommes. Vous pouvez également être un professionnel des services (travail intérimaire...). Vous savez convaincre et vendre vos idées aussi bien que "vous-même". Vous avez le sens de la rentabilité des opérations...
En un mot vous êtes un "entrepreneur" fortement motivé, capable de beaucoup de flexibilité dans les méthodes de travail, les horaires, les déplacements... Vous aimez réussir, en sachant que ce succès dépendra largement des efforts que vous déploierez pour trouver des missions et les mener à bonne fin.

Intéressé ? Prenez contact en faisant parvenir votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et prétentions) s/réf. 7047IM à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

MEDIAPA

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES ET DE DIRIGEANTS

Consultant sénior

Vous partagerez notre réussite confirmée auprès d'une clientèle nationale de forte notoriété.
Pendant la phase d'intégration, nous vous confions la réalisation de missions très diversifiées en annonce ou en approche directe.
Vous assurez un développement commercial, pour lequel nous vous apportons un appui logistique significatif.
Nous proposons une rémunération fixe la première année, avec intéressement stimulant dès la seconde année.
Nous souhaitons coopter un professionnel de l'entreprise ou du conseil qui partage notre implication, notre sérieux, nos ambitions.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. LM 1P à : ARCO 18, avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

PARIS ; RHÔNE-ALPES



MEMBRE DE SYNTEC

Une exigence commune : la réussite de vos équipes et de vos entreprises

Lundi 3 Décembre 1990, nous regroupons la totalité de nos activités au 3, rue de la Bourse 75002 PARIS

Nous sommes heureux de faire bénéficier de nos nouveaux moyens d'accueil et d'information tous ceux qui participent à la bonne marche et à la réputation d'EQUIPES ET ENTREPRISES



EQUIPES ET ENTREPRISES
3, rue de la Bourse 75002 Paris - Tél. (1) 42.96.97.00 + - Fax (1) 42.96.12.77

VILLE RÉGION RHONE-ALPES
recherche
DIRECTEUR DE CENTRE LOISIRS
(piscine, bowling, patinoire, squash, mini-golf)
Superficie actuelle : 25 000 m², couverte
Une extension importante est prévue

SA MISSION :
a) Animer une équipe de 13 agents.
b) Gérer le centre.
FORMATION :
Socio-économique, socio-éducative. Animation.
EXPÉRIENCE :
2 à 3 ans dans un poste similaire.

MERCI D'ENVOYER C.V., LETTRE MANUSCRITE + PRÉTENTIONS A NOTRE CONSEIL SOUS RÉF. GO/049 - A **S.G. MANAGERS SERVICE, 169, AVENUE DE CHABREUIL 26000 VALENCE**

Le Monde de la Fonction Commerciale

Créez notre direction commerciale !

RHONE ALPES - 300 KF +

C'est cette mission passionnante que nous vous proposons de prendre en charge pour la filiale cartonnage d'un important groupe diversifié (imprimeries, arts graphiques...) en pleine expansion - 700 personnes - 600 millions de F. de CA.
Après avoir analysé le marché, vous définirez le plan Marketing et mettrez en place la stratégie commerciale adaptée pour développer notre activité en France comme à l'étranger.

Une formation de type ESC, une expérience commerciale et /ou marketing probante ainsi que la maîtrise de l'anglais sont indispensables.
Rémunération : fixe + commission.

Merci d'adresser CV et photo sous ref. DC à notre conseil : P.C.R.P. 186, boulevard Pereire 75017 Paris qui vous garantit la plus stricte confidentialité.



Directeurs d'Agence

FRANCE TOUTES REGIONS

Avec 67 agences sur toute la France, des implantations en Europe, 32 000 prescripteurs et des produits performants, l'UCB est une filiale de la Compagnie Bancaire et le 1er établissement spécialisé dans le financement immobilier.
Nous vous offrons l'opportunité de prendre la direction d'une agence.
Votre formation supérieure type ESC et votre première expérience commerciale sont vos meilleurs atouts pour ce rôle de premier plan.
En véritable manager, vous animez une équipe de 5 à 10 collaborateurs, vous développez des actions commerciales d'envergure auprès de vos partenaires : banquiers, promoteurs, agents immobiliers, notaires... Autonome, vous définissez vos objectifs. Risque, marge, chiffre d'affaires sont les paramètres de votre réussite. Véritable "maître d'œuvre", vous êtes la force vive de ce centre de profit sur tous les aspects de votre mission : financier, économique et humain.
A la tête d'une agence UCB, vous franchissez une étape décisive dans l'orientation de votre carrière.
Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au (1) 49.09.09.49 du lundi au vendredi de 9h à 17h (réf. A348) ou adressez votre candidature sous référence A348/LM à ALLO-CARRIERES - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES



COMPAGNIE BANCAIRE

MEDIAPA



Adjoints de Direction Commerciale

INGENIEURS OU E.S.C. — *PARIS ET PROVINCE*

Une société spécialisée dans la conception, la réalisation et l'exploitation d'usines de production d'eau potable et de traitement des eaux usées et des ordures ménagères, filiale d'un groupe français d'importance mondiale, recherche, pour être adjoints à la direction commerciale, deux cadres, âgés de 28 à 32 ans, de formation ingénieur ou école supérieure de commerce, disposant de 2 à 5 ans d'expérience technique et/ou commerciale. Après une période d'adaptation aux activités de la société, ils seront chargés des relations commerciales et de la préparation des affaires. Ces postes, basés à Paris ou dans une grande agglomération de province, avec des déplacements fréquents en France et à l'étranger, nécessitent de parler couramment anglais et une autre langue, espagnol, allemand ou italien. Ils comportent une rémunération motivante et d'intéressantes perspectives d'avenir pour des candidats à fort potentiel.

IDL — Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 241 LM à IDL CONSEIL S.A. - 54, rue du Docteur Oursel - BP 275 - 27002 EVREUX Cedex.

Société à caractère de groupement professionnel, nous gérons les intérêts de nos actionnaires industriels dans leurs achats de matières premières. Nous recherchons notre

DIRECTEUR RESPONSABLE DES ACHATS

Votre mission : Interlocuteur direct de nos clients-actionnaires, vous conduirez pour eux et de façon autonome, le rapprochement de l'offre et de la demande de matières premières :
- Recherche des sources d'approvisionnement en France et à l'étranger.
- Suivi des cours nationaux et internationaux.
- Négociation avec les fournisseurs.
- Direction administrative d'une structure légère.

Le CA annuel d'achat représente 200 millions de Frs.

Votre profil : Vous êtes diplômé d'une formation supérieure. Vous avez au moins 8 ans d'expérience avec la pratique de la négociation en milieu industriel ou de la gesion d'intérêts interprofessionnels. Vous avez une culture générale qui vous permet de conduire des relations à haut niveau.
Vous êtes intéressé par un poste de négociateur et de patron d'une petite unité autonome.
Vous parlez l'anglais.
Le poste est situé à Paris et suppose des déplacements.

Ecrire sous réf. 50 A 2041-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Le Monde de la Fonction Commerciale

NOS CLIENTS SONT DANS 143 PAYS



Nous recherchons plusieurs

HEC - ESSEC - ESCP - IEP

débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, désireux de valoriser leurs talents de commerçants, et capables de prendre rapidement en charge après une période de formation en France d'environ 2 ans

LA DIRECTION COMMERCIALE D'UNE DE NOS FILIALES A L'ÉTRANGER

Vous avez obtenu un diplôme commercial, et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau.
Vous voulez éviter la filière «classique», Assistant Chef de Produit, Chef de Produit,
vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation,
vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, sous réf. LM/42 à **MICHELIN**,
Service du Personnel - Olivier BRUET
63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

MICHELIN
Les moyens de se passionner.

13-90413 OF

Ingénieurs Grandes Ecoles confirmés en électronique, électrotechnique, génie électrique...

Marketing élaboré, qualité technique des produits et professionnalisme reconnu des ingénieurs commerciaux : les clés de notre réussite commerciale !
Notre Direction Commerciale France (1 400 personnes) connaît une exceptionnelle croissance et recherche pour ses agences implantées sur les principales villes de province et en région parisienne :

ingénieurs d'affaires confirmés

Vous possédez une expérience d'ingénieur commercial de 3 à 5 ans dans un domaine technique. Vous serez responsable en toute autonomie de votre clientèle d'utilisateurs de nos produits moyenne et basse tension (gros installateurs, tableautiers, PME, PMI...). Vous vous impliquerez dans leurs problèmes techniques et leur apporterez votre expertise. Vous révèlerez ainsi vos compétences et fournirez aux services marketing votre connaissance du terrain. Votre évolution pourra vous amener à coordonner des projets de développement, manager une agence régionale ou vous orienter sur l'International.
réf 1 CMONT

Merlin Gerin ? Une forme olympique !
• *près de 20 % de croissance par an : 3,1 milliards de CA en 1980, 19 milliards aujourd'hui dont 50 % à l'International !* • *30 000 collaborateurs dont 3 500 cadres dans 67 pays,*
• *une belle santé financière (jetez un coup d'œil dans la presse économique),* • *un développement qui s'accélère encore cette année,*
• *un enthousiasme partagé par tous.*

L'enthousiasme est votre atout ? C'est aussi le nôtre !
Nous vous donnerons toutes les raisons de le conserver durant votre parcours professionnel.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence correspondante à Merlin Gerin, Gestion prévisionnelle des cadres, 38050 Grenoble Cedex.
Entretiens sur Paris ou province.

la maîtrise de l'énergie électrique



MERLIN GERIN

GROUPE SCHNEIDER

VDG

ANIMATEUR ET NEGOCIATEUR :

Société de services, filiale du Groupe ELF AQUITAINE, ESYS est l'un des leaders français en matière de gestion d'équipements de génie climatique.

Au sein de notre Département Vente que nous souhaitons développer, vous participez à l'élaboration de notre stratégie commerciale ; vous serez notamment chargé de mettre en oeuvre des plans d'action et d'assister les équipes opérationnelles sur le terrain.

Votre mission :
• animateur des attachés-technico-commerciaux de nos agences, vous définissez leurs objectifs, en suivez leur réalisation et mettez en place les formations appropriées.
Vous serez conduit à animer des réunions et à assister les chefs d'agence sur le plan méthodologique, dans un souci d'amélioration de la productivité des équipes,

DYNAMISEZ NOTRE ACTION COMMERCIALE !

• responsable de notre développement commercial sur un secteur à fort potentiel, vous prospectez et négociez à l'échelon national des contrats de services auprès de nos grands clients, industries et collectivités.

De formation supérieure, technique ou commerciale, vous avez une expérience réussie de la vente, de préférence de services ou biens industriels. Votre force de conviction, vos qualités relationnelles et votre sens de l'organisation vous permettront une réelle évolution au sein de notre société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. AN/M à l'attention de Séverine de CACQUERAY - ESYS - 73 Boulevard Haussman 75008 PARIS.

ESYS

elf aquitaine

Associons nos énergies

DESSEIN

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



ASSURANCES

CREEZ VOTRE AFFAIRE

UNE OPPORTUNITE ALPHA ASSURANCES

Au sein d'AXA, l'un des premiers groupes d'assurance européens (44 milliards de F de CA en 1989). ALPHA ASSURANCES est spécialisée en assurances de personnes et placements financiers. Elle intervient tant pour les particuliers que pour les entreprises.

. Vous avez la trentaine, la vocation du service.

. Votre hiérarchie vous étouffe et votre envie d'entreprendre et de sortir le meilleur de vous-même vous démange.

. Nous vous offrons aujourd'hui cette chance en vous proposant de devenir agent général de notre société

. Après une solide formation à nos produits d'assurances de personnes (individuelles et collectives placements financiers, retraite, maladie...) qui vous sera en permanence renouvelée et notre aide financière sur vos 4 premières années d'homme d'affaires indépendant, vos talents de vendeur et votre psychologie vous permettront de vous constituer une solide clientèle.

Envoyez sans tarder votre candidature
sous référence 90/14 à : M Philippe RIEHL
ALPHA ASSURANCES - TOUR FRANKLIN, CEDEX 11
92042 PARIS LA DEFENSE
Votre dossier sera étudié en toute confidentialité



PLURIAL

FORMATION PROFESSIONNELLE



A moins de 26 ans, vous avez un niveau BAC + 3 minimum dans une discipline scientifique ou de gestion. Logique, rigoureux et dynamique, vous souhaitez devenir un véritable professionnel dans un environnement technique très porteur...

...C'est ce que vous proposent Soleri-Cigel et l'IUT d'Orsay. Vous bénéficierez d'une formation rémunérée initiale de cinq mois, dans le cadre d'un contrat de qualification de deux ans. A l'issue de cette formation, vous serez intégré à une équipe de spécialistes GRANDS SYSTEMES IBM au sein d'un groupe en forte croissance où les perspectives d'évolution sont nombreuses.

PROCHAINE SESSION : 28 Janvier 1991

Merci d'adresser votre candidature à Marie Granger, SOLERI-CIGEL - Tour Eve, La Défense 9, 92806 Puteaux Cédex. Tél: 47 78 13 85 ou par minitel au 36 05 04 25 (appel gratuit).



Département Informatique

soleri-cigel
Professionnels, tout simplement

RSCG P.A.

JEUNES DIPLOMÉS (BAC + 4)

devenez :

consultant en gestion des ressources humaines

en suivant une

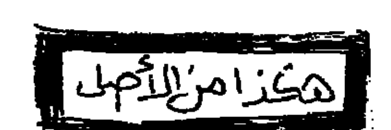
formation qualifiante rémunérée de 3e cycle

d'une durée d'un an

Adressez lettre de candidature, C.V. et photocopies de diplômes avant le **21 décembre 1990 :**

INFREP INGENIERIE

Département 3e Cycle
14, rue du Général-Humbert
75014 Paris — Tél. : 45-39-22-47



Le Monde des Cadres

PUBLICATION PÉTROLIÈRE recherche

JOURNALISTE

Expérience des problèmes pétroliers.

Adresser C.V. à : APRC, 7, avenue Ingres 75016 Paris

Quotidien départemental

150 km de Paris recherche son

RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

En liaison directe avec le rédacteur en chef, il est garant de la qualité éditoriale. C'est un animateur d'équipe. Attentif aux évolutions du métier, il est ouvert aux nouvelles techniques.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à : CINQ sur CINQ + MVA Ressources Management, 29, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

Institut régional du travail social Aquitaine

Pour ses activités en développement

recrute

DEUX FORMATEURS PERMANENTS

titulaires du Diplôme supérieur en travail social et/ou d'un diplôme universitaire (2e cycle minimum), dotés d'une solide expérience professionnelle. Seront appréciées les qualités d'organisation, d'innovation, et des connaissances en gestion. S'inscrivant dans les missions de l'IRTS, les personnes sont aptes à intervenir dans les formations, l'animation et les recherches développées par l'Institut.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., document d'intention ou de projet) avant le 21/12/90 à Monsieur le Directeur IRTS Aquitaine, avenue François-Rabelais, B.P. n° 39 33401 Talence Cedex

---

JEUNE CADRE EXPORT/ECONOMISTE pour organisme patronal. Études supérieures. Anglais parfait, espagnol, allemand, etc. Libre pour déplacements. Contact : réf. W. Fédération Plasturgie, 65, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 47-63-12-59. Fax : 47-64-11-25.

VILLE DE GARGES-LÈS-GONESSE 42 000 habitants recherche

UN CADRE

Dans la perspective d'une réorganisation de la Direction Générale, il aurait à assumer la coordination des secteurs Animation/Sports/Culture/Jeunesse/Enfance ou Finances/Personnel et organisation des services. Un cadre de direction chargé de l'animation de plusieurs services importants

Adresser candidature et CV à : Monsieur le Maire BP 2, 95141 GARGES-LÈS-GONESSE

Association recherche

DIRECTEUR A L'ANNÉE

Village vacances océan. Compétence gestion et informatique.

Adresser C.V. sous n° 8 179 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

TECNO

est un leader parmi les fabricants européens de MOBILIER DE BUREAU

La créativité, la qualité et l'importance de sa collection lui confèrent une excellente image de marque

NOUS RECHERCHONS LE CHEF DES VENTES DE L'ÉQUIPE COMMERCIALE DE PARIS

VOUS BÉNÉFICIEZ d'une expérience réussie de la vente dans le même domaine d'activité.

VOUS ÊTES ROMPU aux négociations de haut niveau et sauriez convaincre nos interlocuteurs (architectes, gdes entreprises, administrations...)

VOTRE PERSONNALITÉ marquante contribuera à l'épanouissement de nos ambitions

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) à : TECNO, 276, bd Saint-Germain 75007 PARIS

LES RESTAURANTS DU TOUT PARIS recherchent

JURISTE

D'ENTREPRISE

FORMATION :
- Maîtrise de droit ;
- 2 à 5 ans d'expérience du droit commercial et plus particulièrement du droit des sociétés.

RESPONSABILITÉS :
- Tenue des dossiers juridiques (statut, baux, contrats) ;
- Convocations, préparation et tenue des assemblées, suivi des rapports ;
- Liaison avec commissaires aux comptes et experts comptables.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) au 4, boulevard des Capucines, 75009 PARIS. 47-42-98-11. Réponse assurée à tout dossier complet.

DIRECTEUR

Chargé de la coordination des activités culturelles d'une agglomération de 80 000 habitants au sud de Paris

Adresser candidature avec c.v. sous n° 8163 : Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

INGÉNIEUR MÉCANIQUE DES STRUCTURES

Pour activités intéressantes et avancées (logiciels) ; en banlieue sud de Paris et Japon. 10 h à 20 h : 46-87-14-96 ou écrire : EMAP (Etudes en mécanique appliquée physique). SILIC 251 94568 RUNGIS CEDEX

Organisme de formation de branche recherche

ASSISTANT DE FORMATION

Sa mission consistera :
- à participer, en relation avec des organismes de formation, à la définition d'examens professionnels ;
- à assurer sur le plan pédagogique et administratif, l'organisation des épreuves.

Ce poste conviendrait de préférence à un technicien possédant une expérience de la formation dans l'automobile. De bonnes qualités relationnelles sont requises. La pratique de l'outil informatique est souhaitable. Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 22 194 à EUROMESSAGES, B.P. 80 92105 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

VILLE DE CHILLY-MAZARIN

Essonne

Ville de 20 000 à 40 000 habitants

recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)

Seconde le Secrétaire Général dans la totalité de ses tâches.

Il (elle) sera plus particulièrement chargé(e) du suivi du personnel dans une démarche participative et de l'animation de la politique de prévention. De préférence attaché(e) principal(e) Expérience et formation universitaire appréciées

Avantages sociaux

Adr. candidatures manuscrites avec CV et photo à :

Monsieur le maire Hôtel de ville place du 8-Mai-1945 91380 Chilly-Mazarin

---

ETS CATH. SS CONTRAT Est Paris rech. PROF MATHS 6e, 5e, 2e, trimestre Écrire sous n° 8192 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION FILIALE DU GROUPE HACHETTE recherche

pour la durée de réalisation d'un programme encyclopédique

SECRÉTAIRE D'ÉDITION

(H./F.)

ayant une formation supérieure en grammaire et LINGUISTIQUE (BAC + 4) expérience de la lexicographie souhaitée, pratique de la micro-informatique exigée

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prét. s./réf. S.E. à J.dePOIX,LELIVREDEPARIS 3-5, avenue de Garlande 92220 BAGNEUX

ADMINISTRATION

recherche

JEUNES ARCHITECTES

diplômés pour exercer fonction d'ingénieur secteur bâtiment Postes à pourvoir à Paris

Tél. : (1) 42-76-55-67

SECRÉTAIRES

Société d'édition

CHERCHE POUR ASSISTER LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

SECRÉTAIRE

Dynamique, ayant une bonne culture générale et un sens développé de l'organisation. Bonne connaissance de l'anglais nécessaire. Expérience et sérieuses références exigées.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : Direction du Développement Editions REGIREX-FRANCE 54 bis, rue Dombasle 75015 PARIS

CENTRE DE RECHERCHE

recrute

SECRÉTAIRE

Anglais et français (parlé, écrit), environnement Macintosh (Word 4, Excel), gestion de contrats, organisation de séminaires.

Ecrire avec C.V. : « Annonce secrétariat » CSI, ENSMP 62, Bld Saint-Michel 75006 Paris

---

36 15 LM

DEMANDES D'EMPLOIS

(*) Trio Ressources Humaines

*"- Vous cherchez un T.R.H. ?"**



Gérer les Ressources Humaines, c'est pour nous :
- dégager les potentialités que recèle le capital humain de l'entreprise qui peuvent constituer des champs de développement à son activité,
- favoriser la mise en place des conditions qui faciliteront l'expression de l'intelligence des hommes et des femmes qui travaillent,
- anticiper les changements à venir afin de faciliter les transitions,
- assurer la cohérence des exigences économiques et des développements sociaux.

Ces objectifs passent par la rigueur de la gestion quotidienne car elle constitue la clef de la crédibilité aux yeux de nos interlocuteurs.

Nous sommes une ÉQUIPE DE DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES.

A trois nous avons fait l'expérience de la mise en œuvre de ces domaines, il nous semble que notre complémentarité ainsi que l'accord de fond quant aux méthodes et aux objectifs pourraient apporter à une structure des capacités de dynamisation et de créativité.

Agés de 38 à 41 ans, de formation supérieure, d'expériences essentiellement centrées sur les aspects de la gestion des Ressources Humaines, nous recherchons une entreprise ou un organisme qui partagerait avec nous ces conceptions.

Pour nous rencontrer, vous pouvez téléphoner au (1) 45.44.23.32 ou écrire sous référence 77 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIA PA

FEMME CHEF DU PERSONNEL 33 ans, 10 ans d'expérience professionnelle dans la fonction personnel (effectif géré 1 000 salariés — 3 conventions collectives — responsabilité équipe 5 personnes en liaison directe avec le D.G.), je souhaite intégrer un poste de CHEF DU PERSONNEL dans entreprise Paris/R.P. Merci de faire offre s/réf. D.R. à Plurial 42, rue Camille-Desmoulins 94234 Cachan Cedex

---

Consultant senior R.H.S., spécialiste implantation nouvelles unités, recrutement communication, qualification, classification, rémunération étude poste travail horaires souples, Audit social, recherche poste CDD ou CDI, assistance PDG de DRH, flexibilité géographique. Ecrire sous réf. 8 176 au MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

---

34 ans, journaliste presse quotidienne et spécialisée ch. emploi communication, relations humaines. Tél. 42-59-79-17 (répond.).

FISCALISTE

Hautes responsabilités à Dir. gén. des impôts, longue exp. CAB. JURID. ch. emploi correspondant. Salarié et temps plein. (1) 45-39-99-95 (matin).

H., 32 ans, DESS. banque/finance, bilingue angl. informat., étud. ttes propos. Tél. 34-53-03-04, mat. ou soir.

OPÉRATEUR exp. sur matériel IBM 3800 Laser, IBM 4245 Impact Rank Xerox 9790 et 4750 Laser. Bonnes notions pupitre MVS-DOS. Cherche poste fixe ou intérim. Libre de suite. 48-70-99-31

J.F 23 ans, Maîtrise de Droit des Affaires DESS Droit de la Responsabilité et des Assurances Expérience en gestion de sinistres au contentieux de la RATP Anglais-Espagnol cherche emploi région Parisienne Disponible immédiatement. Tél. : 48-06-60-52

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

14e arrdt

PLAISANCE

2/3 P. sur jardin. Balcon. Soleil. Parking. 1 680 000 F. 42-25-32-25

16e arrdt

MARCHÉ DES NOTAIRES

56, rue Pergolèse Pierre de t. Gd stand., 5e ét., seul appt à l'étage. Balcons sur façades. Pièces princip. av. cheminée. 6 P. 226 m² env. Hall d'entrée. Gd salon - boiserie Régence - salle à manger. 2 chbres. 2 bns. Roberie. 2 P. serv. dont 1 av. salle eau. Cave. Libre. Mise à prix 5 600 000 F. Visite demain 10 h à 12 h 30 Me LABOURDETTE Tél. 46-61-34-34

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

100 mètres entrée parc.

COMME UNE MAISON

5 P. 100 m² + ss-sol : 60 m² accessible jard. privé 80 m² 2 200 000 ♦ 45-08-53-84

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Me GOBELINS Dans bel imm. de standing. B. 2 P. avec terrasse et park. 7 230 F + 595 F chges. B. 3 P. avec terrasse et box 9 000 F + 650 F chg. 45-87-71-00, le matin.

Me SAINT-JACQUES Dans imm. de standing. B. 2 P. 5 900 F + 540 F chg. Box 750 F + 50 F chg. 45-87-71-00, le matin.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

RÉSIDENCE CITY

URGENT. rech. pour dirigeants étrangers d'importants Groupes Anglo-Saxons. LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST

T. : (1) 45-27-12-19

J.F. recherche STUDIO Paris, environ 3 000 F. Références sérieuses. Laisser message au 43-03-29-11.

capitaux propositions commerciales

LAVERIE AUTOMATIQUE un placement en or si on y met le prix. Avec un apport min. de 300 000 F, créez le must avec POINT-LAVERIE, le n° 1. Tél. (16) 78-23-97-34.

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS Salles de réunions, toutes durées, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de toutes entreprises. Services personnalisés : courrier, tél., fax.

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES

ETOILE 16e	47-23-61-58
GRENELLE 15e	47-23-61-61
ST-LAZARE 8e	42-93-50-54
LA FAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25
VERSAILLES 78	30-21-48-49

+ 20 centres en France. Infos Minitel 3616 ASPAC.

PLACE DE L'EUROPE (8e) A louer bail précaire. Hôtel particulier 400 m². R + 4, 16 burx + s. réunion entièrement équipée. Bon état, avec hôtesse, accueil, stand. Loyer annuel : 900 000 F HT + ch. 30 %. IMMO CENTER 47-23-61-62

ÉTOILE 16e, Av. d'Iéna Burx standing. Entièrement équipés, ttes prestations. 9 500 à 17 000 F HT/HC mens. ASPAC : 47-23-61-58

A PARTIR DE 50 F HT/ mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX INTERDOM 43-40-51-45

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL

8e LA BOETIE

BUREAUX. Ttes PRESTATIONS 42-58-12-03

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/M.

CIDES 47-23-84-21.

DOMICILIATION 8e BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE

AGECO 42-94-95-28

Recherchons à ACHETER ou à LOUER 150 m² de bureaux en plateau de préférence ou 2 ou 3 grandes pièces. Axe République Levallois. Bon immeuble près métro. Faire offre à P.R.B. 101, rue Réaumur, Paris 2e

maisons individuelles

MAROLLES-EN-BRIE

VAL-DE-MARNE Villa 7 P. sur 900 m² terrain, terrasse 200 m². R.C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. 2 chbres, s.d.bains, dressing. Garage 2 voitures, quartier résident., proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix 1 600 000 F à débattre Apr. 19 h : 45-98-12-78

COURBEVOIE

beaucoup de caractère pour cette mais. début de siècle séj. 4 ch., décoration impeccable

3 500 000 42-04-27-10

SURESNES

Gde mais. 9 p. pft état séj. triple s/ terrasse jardin, 5 chbres, prestations exceptionnelles

4 400 000 42-04-72-60

L'AGENDA

Peinture

Noël. Peintre Beaux-Arts propose portraits cours. 43-66-19-05 et 40-33-43-81.

Téléphone

Cause départ vends TÉLÉPHONE SANS FIL PANASONIC KXT 3832. 1 100 F. Tél. (dom.) 46-47-86-47 (bur.) 45-55-91-82, p. 4379

automobiles

de 8 à 11 CV

Vds cause double emploi

GOLF GTI 16 S

Modèle 88, couleur gris anthracite, toit ouvrant, alarme Ekron. 73 000 km, 9 CV. Garant. 16 ms. VAG. Parfait état Tél. : 43-76-31-00 M. Régis DELUMEAU

MARCHÉS FINANCIERS

Les difficultés des établissements financiers

L'administration Bush prépare une réforme du système bancaire américain

Alors que la situation des banques américaines ne cesse de se dégrader, l'administration Bush prépare une réforme en profondeur du cadre législatif qui a régi les métiers de la finance (banques, caisses d'épargne, agents de change, assurances) depuis la grande crise de 1930. Les grandes lignes de cette réforme pourraient être annoncées par le président Bush lui-même en janvier lors de son traditionnel « discours sur l'état de l'Union ».

Les frontières érigées entre les banques et les autres secteurs de la finance pourraient être abolies. Les banques seraient alors autorisées à exercer des activités d'agents de change et à vendre de l'assurance, tout comme elles pourraient acheter ou ouvrir des établissements n'importe où sur le territoire américain.

Ces pouvoirs accrus iraient de pair avec une réforme du système de garantie des dépôts visant à responsabiliser davantage les banques. Celles qui respecteraient des normes sévères en matière de fonds propres bénéficieraient de ces pouvoirs accrus tandis que les autres se verraient imposer une plus forte tutelle de la part de l'administration et des primes plus fortes au titre de la garantie des dépôts.

Cette réforme devrait doublement bénéficier au citoyen américain : en tant que consommateur, il devrait voir s'élargir la concurrence dans l'offre de produits financiers ; en tant que contribuable, il ne devrait plus avoir à supporter le fardeau dû à la faillite d'établissements financiers, comme ce fut le cas avec les caisses d'épargne.

Après l'échec de l'Uruguay Round

Les Etats-Unis veulent surtaxer plusieurs produits de la CEE

Les Etats-Unis ont averti les autorités du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) de leur intention d'imposer des droits de douane de 200 % sur plusieurs produits européens (alcools, eaux minérales, artichauts et fromages), écrit le *Financial Times* dans son édition du mardi 11 décembre.

Cette riposte américaine, décidée après l'échec des négociations de l'Uruguay Round la semaine dernière à Bruxelles, pourrait prendre effet dès le 31 décembre. Censée rapporter au Trésor 420 millions de dollars (2,1 milliards de francs), elle compenserait les pertes subies par les producteurs américains de céréales fourragères du fait de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

La CEE a en effet refusé de prolonger ou de renégocier l'accord signé pour quatre ans lors de l'entrée de l'Espagne, qui assurait l'achat à des pays tiers de 2,3 millions de tonnes de grain, et qui arrive à expiration à la fin de cette année.

La menace, on ne peut plus concrète, vise au premier chef des produits français : une façon pour les Américains de frapper sélectivement leur adversaire le plus coriace dans les négociations agricoles. D'autres mesures, dans le cadre de l'article 301 de la loi américaine sur le commerce, sont d'ores et déjà envisagées. M. Yeutter, le secrétaire américain à l'agriculture, qui doit rencontrer vendredi à Bruxelles son homologue européen, M. MacSharry, arrivera donc armé de forts arguments.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

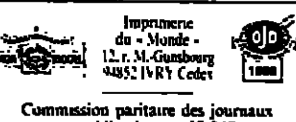
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

NEW-YORK, 10 décembre ↑

Timide reprise

Redevenue morose à la veille du week-end, la grande Bourse américaine a manifesté en début de semaine quelques signes de reprise. Le mouvement ne s'est toutefois amorcé qu'à mi-séance après un nouveau repli initial. A partir de là, cependant, le marché s'est raffermi peu à peu et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles avait regagné tout le terrain perdu au début, et même au-delà, pour s'inscrire à 2 596,78, avec un modeste gain de 6,68 points.

Le bilan de la journée a été très comparable à ce résultat. Sur 2039 valeurs traitées, 780 ont monté, 771 ont baissé et 488 n'ont pas varié.

Les investisseurs semblent surtout avoir réagi aux possibilités d'un nouvel assouplissement des conditions de crédit après l'annonce d'une aggravation du chômage pour novembre. Serait-ce un signe ? Les taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence sur le marché obligataire, ont continué à reculer pour s'établir à 8,12 % contre 8,18 % vendredi.

VALEURS	Cours du 7 décembre	Cours du 10 décembre
Alcoa	56 3/8	57 1/2
ATT	28 7/8	29 7/8
Boeing	45 1/2	44 3/4
Chase Manhattan Bank	11 3/4	11 1/2
Du Pont de Nemours	36 5/8	36 3/4
Eastman Kodak	40 7/8	41 1/8
Exxon	49 1/4	49 7/8
Ford	27 1/2	27 7/8
General Electric	57 1/2	57 1/8
General Motors	38 1/2	38 7/8
Goodyear	16 1/4	16 1/8
IBM	112 1/8	113 1/2
ITT	48	49
Mobil Oil	57 1/4	58
Pfizer	79 7/8	79 7/8
Schlumberger	54 1/2	55
Texaco	57 5/8	57 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	106 7/8	107
Union Carbide	16 1/4	16 3/8
USX	30 3/4	30 5/8
Westinghouse	27 7/8	27 7/8
Xerox Corp.	36 7/8	37 3/4

LONDRES, 10 décembre =

Indécision

Les cours des valeurs ont terminé sur une note indécise lundi au Stock Exchange, affectés par l'ouverture faible de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 0,9 point, à 2 182,5, dans un volume de transactions étroit. Seulement 314,6 millions d'actions ont été échangées contre 519,9 millions vendredi. L'affaiblissement continu de la livre, qui avait initialement contribué à orienter le marché à la hausse en ravivant les espoirs d'un assouplissement de la politique monétaire, a fini par inquiéter les investisseurs.

La publication des dernières statistiques économiques britanniques, faisant état d'une baisse de 0,5 % des ventes de détail pour le mois de novembre, alors que les analystes tablaient sur une hausse de 0,2 %, n'a eu que peu d'effet sur la tendance.

PARIS, 11 décembre ↓

Prises de bénéfice

Troisième séance de baisse, mardi, à la Bourse de Paris. En repli de 0,28 % en moyenne, dès les premières transactions, les valeurs françaises continuaient de s'effriter tout au long de la matinée. Peu après la mi-journée, le retard de l'indice CAC 40 avoisinait 1 %. En début d'après-midi, le glissement s'amenuisait un peu (– 0,77 %). Plus tard dans la journée, le thermomètre de la place parisienne, peu avant l'ouveture de Wall Street, était en retrait de 0,7 %.

Une fois encore, le marché a été desservi par des ventes bénéficiaires, après la belle performance réalisée la semaine précédente, plus de 5 % de hausse en cinq séances, ce qui ne s'était pas vu depuis plus de deux ans. Il a reflété l'image donnée par d'autres places européennes, comme l'Allemagne, qui, elle aussi, abandonnait près de 1 % à la mi-séance, ou le London Stock Exchange, qui cherchait vainement une bonne orientation. D'autre part, les intervenants semblaient aussi attendre la réunion de la Bundesbank, jeudi 13 décembre. L'Institut d'émission pourrait, selon les opérateurs, procéder à un resserrement de sa politique monétaire. La poussée actuelle du deutschemark contre le franc français pourrait se traduire par un relèvement, pour l'instant improbable, des taux d'intérêt français.

Du côté des valeurs, on relevait toujours – météo oblige – la bonne tenue des valeurs du froid, Skis Rossignol et Damart. On notait aussi la présence de Sanofi dans les plus fortes hausses de la séance. La filiale d'Elf Aquitaine espère obtenir, vendredi, l'autorisation de la Food and Drug Administration pour la commercialisation de son médicament Ticlid (anti-agrégant plaquetaire) et peut-être un argument de plus pour s'associer avec la filiale d'Eastman Kodak, Sterling Drugg.

TOKYO, 11 décembre ↑

Nouvelle avance

Cinquième journée consécutive de hausse, mardi, à la Bourse de Tokyo. Pour la première fois depuis plus d'un mois, l'indice Nikkei a repassé, en cours de séance, la barre des 24 000 points, pour finalement s'établir en clôture à 23 956,97, en hausse de 172,3 points sur son niveau précédent, soit un gain de 0,7 %. Cette avance s'est faite après les déclarations du directeur général de l'Agence de planification économique, qui a estimé que des taux élevés pourraient être préjudiciables à l'économie nipponne. *« Le marché a préféré interpréter ces propos comme le signe avant-coureur d'une prochaine baisse des taux »*, assurait un opérateur.

VALEURS	Cours du 10 déc.	Cours du 11 déc.
Akai	532	571
Bridgestone	1 040	1 050
Canon	1 270	1 280
Fuji Bank	2 180	2 170
Honda Motors	1 280	1 270
Matsushita Electric	1 660	1 650
Mitsubishi Heavy	692	695
Sony Corp.	6 090	6 010
Toyota Motors	1 760	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rhône-Poulenc-Rorer détient plus de 97 % du capital de Roger Bellon.** – Le groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc-Rorer détient 97,73 % du capital des laboratoires Roger Bellon (contre 76,2 % auparavant), à l'issue de l'offre publique d'échange qu'il avait lancée en octobre. Les actionnaires minoritaires de Roger Bellon ont pu échanger leurs actions contre des titres Rhône-Poulenc-Rorer, qui seront admis à la cote officielle de la Bourse de Paris au plus tôt fin janvier 1991. Toutefois, dès le 13 décembre, les actionnaires Roger Bellon qui ont échangé leurs titres se verront remettre dix bons d'échange d'actions Rhône-Poulenc-Rorer pour une action Roger Bellon. Ils pourront ainsi négocier leurs nouveaux titres à la Bourse de Paris. Pendant toute la période de leur cotation, ces bons d'échange ne pourront être vendus ou offerts à des investisseurs américains, précise le communiqué de la SBF.

Coté sur les Bourses de New-York et Paris, Rhône-Poulenc-Rorer, sixième pharmacien du monde, est née au printemps de la fusion des activités « santé » de Rhône-Poulenc et du groupe américain Rorer. En mai, Rhône-Poulenc avait déjà reclassé sa participation dans Roger Bellon dans sa nouvelle filiale franco-américaine. D'abord connu par ses produits vendus sans ordonnance (OTC), Roger Bellon a réalisé l'an dernier un bénéfice net (avant minoritaires) de 172 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,527 milliard de francs, avec des produits comme « Solutricine vitamine C », « Vitascorbol » et « Solu-Tussyl ».

□ **Bass : bénéfices en hausse de 15 %.** – Bass, premier brasseur britannique, propriétaire de la chaîne hôtelière Holiday Inn, a vu son bénéfice annuel avant impôt augmenter de 15 % sur l'exercice terminé le 30 septembre 1990, à 535 millions de livres (environ 5,2 milliards de francs) contre 465 millions l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 4,46 milliards de livres contre 4,04 milliards (+ 10,4 %). La plus grosse part des bénéfices provient toujours du réseau de pubs, avec 216 millions de livres ; mais leur progression n'a été que de 6 %, tandis que les bénéfices d'exploitation de la division hôtels et restaurants, après l'intégration de Holiday Inn, ont augmenté de 69 %, passant de 75 millions de livres à 127 millions.

□ **BSN se taille la moitié des fromages Galbani.** – BSN a annoncé, lundi 10 décembre, qu'il avait porté de 35 % à 50 % sa participation dans Galbani, leader italien des fromages, à parité avec Ifil (groupe Agnelli). Le coût d'acquisiton de cette participation complémentaire représentera pour BSN, compte tenu d'une distribution de réserves de Galbani à ses actionnaires, un paiement net de l'ordre de 400 millions de francs. Galbani, dont BSN assure déjà la gestion opérationnelle, a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 1 600 milliard de lires (environ 7,2 milliards de francs) et un bénéfice net de 138 milliards de lires (environ 620 millions de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	360 50	370
Asystel	105	....
B.A.C.	166 10	155
B.I.C.M.	820	830
Boiron (Ly)	410	413
Boisset (Lyon)	174	....
Câbles de Lyon	3170	3170
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	875	888
Calberson	300	310
Cardif	436 30	436
C.E.G.E.P.	180	179 80
C.F.P.I.	271	262 90
C.N.I.M.	800	791
Codetour	290	285
Comareg	296	290
Conforama	906	902
Creeks	212	....
Dauphin	418	....
Delmas	690	690
Demachy Worms Cie	500	500
Desquenne et Giral	229 60	220 50
Devanlay	899	910
Deville	430	430
Dolisos	190 20	191
Editions Belfond	213	215
Europ. Propulsion	380	380
Finacor	130	....
Frankoparis	164	162
GFF (group.fon.f.)	338	327 90
Grand Livre	395	397
Gravograph	176	177
Groupe Origny	515	536 d
Guintoli	855	880
I.C.C.	225 10	227

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IDIA	335	337
Idianova	131	136 20
I.M.S.	935	920
IN2	335	....
I.P.B.M.	120	120
Loca Investis.	300	295
Locamic	79	79
Matra Comm.	130	134
Molex	110	110
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	79 50	....
Publ.Filipacchi	247	249
Razel	631	620
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
St-H. Matignon	180	180
Select Invest (Ly)	88	....
Serbo	438	425
S.M.T. Goupil	172 50	172 40
Sopra	170	170
Supra	100	109 10 d
Thermador H. (Ly)	250	250
Unilog	170	170
Union Fin. de Fr.	348	350
Viel et Cie	82 20	82 20
Y. St-Laurent Groupe	840	825

Marché des options négociables le 10 déc. 1990

Nombre de contrats : 20 985

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	480	8	–	–	–
CGE	560	18	42,98	7	–
Elf-Aquitaine	320	4	–	12	–
Eurotunnel SA-PLC	36	2,10	4,70	0,60	2,40
Euro Disneyland SC	100	2	7	–	–
Havas	480	–	–	–	20
Lafarge-Coppée	360	12	35	6	17
Michelin	80	1,50	5,90	7	8,15
Midi	960	–	–	–	24
Paribas	440	64	–	–	–
Pernod-Ricard	920	–	140	–	–
Peugeot SA	560	15,90	46	17,90	34
Rhône-Poulenc CI	240	17	–	–	6
Saint-Gobain	400	21	40	3	16
Source Perrier	1 300	30	–	29,90	60
Société générale	400	30	49	–	–
Suez Financière	320	5,50	21	9	–
Thomson-CSF	120	4	10	2,30	6,30

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 déc. 1990

Nombre de contrats : 102 712

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	100,56	100,62	100,92
Précédent	100,46	100,52	100,62

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS D'ACHAT Juin 91	OPTIONS DE VENTE Mars 91	OPTIONS DE VENTE Juin 91
101	1,05	1,61	1,23	1,78

CHANGES

Dollar : 5,006 F =

Le dollar était stable mardi 11 décembre à Paris, clôturant à 5,006 francs contre 4,9950 francs la veille à la cotation officielle. La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis pousse cependant la monnaie américaine à la baisse. Le mark continuait à progresser, atteignant la barre de 3,40 francs, contre 3,3980 francs lundi au fixing.

FRANCFORT	10 déc.	11 déc.
Dollar (en DM)	1,4696	1,4733
TOKYO	**10 déc.**	**11 déc.**
Dollar (en yens)	130,55	131,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 décembre) ...... 9 5/16-7/16 %

New-York (10 décembre) ...... 7 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	7 déc.	10 déc.
Valeurs françaises	79,40	78,70
Valeurs étrangères	79,70	79,40
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	447	446,13
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 690,71	1 675,01

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 déc.	10 déc.
Industrielles	2 590,18	2 596,78

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	7 déc.	10 déc.
Industrielles	1 723,80	1 721,50
Mines d'or	150,40	148,40
Fonds d'Etat	83,29	83,29

TOKYO

	10 déc.	11 déc.
Nikkei Dow Jones	23 784,67	23 956,97
Indice général	1 757,02	1 771,63

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0010	5,0030	+ 84	+ 94	+ 195	+ 215	+ 660	+ 720
$ can.	4,3160	4,3215	– 102	– 79	– 158	– 120	– 278	– 199
Yen (100)	3,7872	3,7916	+ 41	+ 60	+ 113	+ 137	+ 387	+ 447
DM	3,3963	3,3992	+ 9	+ 27	+ 35	+ 60	+ 120	+ 183
Florin	3,0163	3,0193	+ 2	+ 18	+ 28	+ 53	+ 92	+ 151
FB (100)	16,3967	16,4140	– 47	+ 93	– 6	+ 220	+ 120	+ 686
FS	3,9706	3,9754	+ 26	+ 43	+ 73	+ 101	+ 289	+ 362
L (1 000)	4,4993	4,5052	– 146	– 77	– 207	– 130	– 487	– 348
£	9,7319	9,7408	– 378	– 338	– 630	– 561	– 1214	– 1049

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/16	7 7/16	7 11/16	7 7/8	7 9/16	7 3/4	7 3/8	7 1/2
Yen	7 7/8	8 1/8	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8	8 1/16	8 3/16
DM	8 3/8	8 5/8	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/4	9 3/8
Florin	9 1/16	9 5/16	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16
F.B.(100)	9 1/16	9 5/16	9 11/16	9 15/16	9 3/4	10	9 13/16	10 1/16
F.S.	8 1/4	8 1/2	8 11/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8
L(1 000)	12 1/2	13 1/2	12 1/4	12 3/4	12 1/8	12 5/8	12	12 1/2
£	14 5/16	14 9/16	14 1/8	14 1/4	13 13/16	13 15/16	12 7/8	13
Franc.	9 3/8	9 5/8	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 27

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3832	3835	3835	+0 08
940	B.N.P. T.P.	941	941	941	....
970	Cr.Lyon. T.P.	971	971	971	....
1226	Renault T.P.	1335	1290	1289	-3 45
1460	Rhône Poul. T.P.	1420	1420	1430	+0 70
1100	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1101	+0 09
850	Thomson T.P.	900	886	886	-1 56
705	ACCOR	712	710	710	-0 28
645	Air Liquide	682	680	658	-0 80
1550	Als. Superm.	1680	1600	1600	-3 61
355	A.L.S.P.I.	390	389	387	-0 77
1570	Arjom. Prioux	1715	1705	1680	-2 04
800	AGF Sté Centrale	915	915	916	+0 11
970	Aux. Entrepr.	1167	1131	1136	-2 66
255	Avenir H. Média	250	250	250	....
225	Axa Midi Ass.	245 20	246	250	+1 96
200	Bail	189 70	187	186 70	-1 58
129	Bail-Equipem.	127	128 90	122 50	-3 54
810	Bail Investiss.	814	820	803	-1 35
475	Bancaire	461	457 10	454	-1 52
645	Bazar H.-V.	712	690	661	-7 16
685	Béghin-Say	680	677	670	-1 47
1210	Bongrain (M.)	1210	1210	1220	+0 83
495	Bic	535	531	525	-1 87
845	B.I.P.	801	810	802	+0 12
270	BIS	319	308	311	-2 51
245	B N P (CI)	258	254	256	-1 16
770	Bollore Tech.	791	785	787	-0 51
2410	Bongrain	2500	2480	2480	-0 80
710	Bon-Marché	750	745	745	-0 67
420	Bouygues	457 30	452 10	450	-1 60
90	BP France	100	97 20	99 95	-0 05
755	B S N	758	755	761	+0 40
900	Canal Plus	891	890	895	+0 45
360	Cap Gem.S.	381 80	380	379	-0 73
3450	Carrefour	3415	3418	3429	+0 41
134	Casino	144	143 10	144 30	+0 21
97	Casino ADP	102 70	103 50	103 60	+0 88
890	Casanova D.I.	911	907	920	+0 99
160	C.C.F.	169	169	167	-1 18
51	CCMC Ly.	75 90	78	78 30	+5 03
310	C.D.M.E.	337	330	332	-1 48
380	C.E.G.I.D.	373	373	371	-0 54
220	Cerus (Ny)	233	230	220	-5 58
445	C.E.P. Comm.	470	465	464	-1 28
132	Cerus	132	130 20	130	-1 52
470	Cetelem	474	469	473	-0 21
380	C.F.A.O.	381	368	377	-1 05
375	CF Im.	363 50	362	363 50	....
565	C G E	570	570	567	-0 53
305	CGI Info.	358 90	339	345	-3 87
850	C G I P	943	940	930	-1 38
520	CGP	503	502	510	+1 39
775	Chargeurs S.A.	765	760	755	-1 31
530	C I C A (M)	497	500	505	+1 61
920	Ciments franç.	1066	1066	1057	-0 84
430	Club Méditer.	483	474	478	-1 04
109	CMB Packa.	114	113	111 50	-2 19
93	Codetel	95 20	96	96	+0 84
400	Colas	459	457 90	448	-2 40
255	Cpt. Entrep.	274	273 90	261 50	-4 56

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection) 10/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Unifrance	542 03	528 81
Uni-Garantie	1344 88	1321 10
Uni Régions	1370 09	1336 67
Univers	2461 23	2401 20
Univer	209 81	209 81
Univers Actions	1183 83	1154 96
Univers-Obligations	1618 46	1578 99
Valorem	489 01	477 08 ◆
Valorg	1819 54	1817 72
Valrea	48730 89	48707 54
Vauban	25287 81	25262 52

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	4 995	5 006	4 790	5 240
Ecu	6 965	6 962	....	....
Allemagne (100 dm)	339 800	339 620	328	349
Belgique (100 F)	16 395	16 391	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	301 240	301 140	290	310
Italie (1000 lires)	4 500	4 505	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	88 190	88 220	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 746	9 740	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 270	3 263	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 340	397 600	384 500	409 500
Suède (100 krs)	89 950	89 920	86 500	94 500
Norvège (100 k)	88 560	86 520	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	48 270	48 283	46 600	49 700
Espagne (100 pes)	5 302	5 306	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 839	3 838	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 312	4 318	4 140	4 540
Japon (100 yens)	3 788	3 795	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/12
Or fin (kilo en barre)	60100	60300
Or fin (en lingot)	60850	60850
Napoléon (20f)	385	388
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	416	415
Pièce Latine (20 f)	345	345
Souverain	459	459
Pièce 20 dollars	2120	2180
Pièce 10 dollars	1210	1210
Pièce 5 dollars	730	.....
Pièce 50 pesos	2300	2340
Pièce 10 florins	359	369

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

COLOMBIE : l'offensive contre le QG des Forces armées révolutionnaires

Le gouvernement a porté un coup très dur à la guérilla communiste

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Pour la guérilla communiste des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), le coup est très dur. L'opération déclenchée dimanche 9 décembre par l'armée colombienne met fin au mythe de l'invincibilité de son quartier général, Casa-Verde, situé dans la cordillère orientale. Très difficile d'accès, ce nid d'aigle n'avait jamais été investi ni bombardé. C'est fait.

Le revers, pourtant, est plus psychologique ou politique que militaire. Le chef de la guérilla, le célèbre Tirofijo (Vise juste), surnom de Manuel Marulanda, a échappé aux militaires, car il était parti depuis deux mois. Le ministre de la défense a dû réviser à la baisse le bilan des tués parmi les guérilleros. Ces derniers, qui admettent seulement deux morts, accusent le gouvernement d'avoir *« rompu toute possibilité de dialogue »*. M. Sanchez, ministre de l'intérieur, affirme, lui, que l'offre de pourparlers de paix *« reste valable »*.

Les FARC et l'armée jouent en fait au chat et à la souris depuis un quart de siècle, alternant pourparlers et affrontements sanglants. Comble de l'ambiguïté : un « téléphone rouge » relié directement à la présidence de la République était installé au QG des FARC. Les émissaires des gouvernements Betancur et Barco ont multiplié les voyages en hélicoptère à Casa-Verde. Ceux du gouvernement Gaviria ont fait de même. Un accord était sur le point d'être conclu en septembre dernier entre Marulanda et les autorités. Il aurait ouvert les portes de la Constituante aux représentants de la guérilla. Deux sièges leur étaient déjà réservés.

Plusieurs bavures sanglantes ont compromis le processus. La guérilla a relancé ses offensives, pénétré pour la première fois depuis trente ans dans le Cauca, dans le sud du pays. Pour arriver en position de force à la table de négociations ? C'est l'hypothèse optimiste.

Bien qu'il ait donné le feu vert à l'opération de dimanche, M. Gaviria tient beaucoup à son plan de pacification et d'*« ouverture démocratique »* avec la guérilla. Mais le président sort affaibli des élections du 9 décembre. Il doit en outre affronter un courant d'opinion grandissant en faveur de la liquidation militaire de la guérilla.

« Je ne crois pas, dit un ancien dirigeant communiste, *à un accord politique avec les FARC. Ni aujourd'hui ni plus tard. La guérilla est devenue un business. »* Un éditorialiste du *Tiempo*, Plinio Mendoza, s'adresse à M. Gaviria : *« Soyons sérieux, monsieur le président. Le problème n'est pas un manque de démocratie, mais un manque d'autorité. Le pays est en feu. Des régions entières vivent sous la menace des enlèvements et des attaques armées de la guérilla. »* Un expert ajoute : *« Les FARC ne cessent de se renforcer à la faveur des pourparlers. Leur objectif pour 1994 est la formation de quatre-vingts « fronts » et d'une armée de trente-deux mille hommes. »* Une politologue, Diana Duque, affirme que *« les insurgés disposent d'un budget de plus de 30 millions de dollars »*.

MARCEL NIEDERGANG

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément *Initiatives* folioté de I à XVIII intercalé entre les pages 20 et 21.

Le numéro du « Monde » daté 11 décembre 1990 a été tiré à 445 979 exemplaires.

Avant la visite à Séoul de M. Gérard Renon

La Corée du Sud achète des avions américains de préférence à l'Atlantique français

Quelques heures à peine avant l'arrivée à Séoul du secrétaire d'Etat français à la défense, M. Gérard Renon, la Corée du Sud a annoncé, lundi 10 décembre, qu'elle achèterait huit avions Orion P-3C de surveillance maritime aux Etats-Unis, de préférence à une proposition du groupe Dassault concernant son appareil Atlantique-2. La France déployait, depuis un an, de vigoureuses actions commerciales pour emporter un marché de l'ordre de 3 milliards de francs : sans son soutien logistique, l'Atlantique-2 vaut 250 millions de francs à l'exportation.

Bien que les Coréens se soient déclarés impressionnés par les performances de l'Atlantique-2, qu'ils ont eu l'occasion d'expérimenter chez eux à plusieurs reprises, le gouvernement de Séoul a néanmoins retenu la candidature de l'Orion P-3C du groupe américain Lockheed, qui n'est plus en production de série. Les prix proposés des deux avions en compétition se situaient globalement dans la même fourchette, à cela près que l'offre américaine, à en croire les concurrents français, ne comprend pas la remise en marche de la chaîne de fabrication.

Arrivé le 10 décembre à Séoul, M. Renon, qui est accompagné de MM. Hugues de l'Estoile et François David, respectivement vice-président et directeur des affaires internationales des groupes Dassault et Aérospatiale, devait quitter la Corée dans la journée du mardi 11 décembre, à destination de la Thaïlande, où le secrétaire d'Etat doit demeurer jusqu'au 15 décembre. La France et la Thaïlande discutent, depuis plusieurs mois, de la conclusion d'un accord intergouvernemental en matière de coopération militaire. Outre la formation de Thaïlandais dans les armées françaises, ce texte autorise des sociétés françaises d'armement à négocier des contrats relatifs, notamment, à la vente éventuelle d'avions Atlantique-2, de navires de guerre et d'hélicoptères.

Le groupe Pelège acquiert 33,08 % de la SAE

Nouveau rebondissement dans le démêlé financier entre le groupe de promotion immobilier Michel Pelège et le groupe de bâtiment Société auxiliaire d'entreprise (SAE). Dans un communiqué rendu public mardi 11 décembre, Michel Pelège a annoncé que sa participation dans la SAE a été portée de 23 % à 33,08 %. Pour Michel Pelège, cette montée en puissance dans le capital de la SAE s'explique par le fait que la SAE a tenté de constituer un pacte d'actionnaires sur 32 % au moins de son capital sans en réferer au groupe Pelège. Ces opérations, selon Michel Pelège, auraient vidé de sens l'accord conclu le 18 juin 1990 qui prévoyait que la SAE, *« avec l'aide de son principal actionnaire, recherchera de nouveaux partenaires permettant de consolider son capital »*. De source bancaire proche de la SAE, on affirme que Jean-Claude Janmes, PDG de la SAE, va porter plainte auprès de la Commission des opérations de Bourse pour diffusion de fausses informations. Un porte-parole du groupe Pelège a annoncé mardi matin que Michel Pelège allait rencontrer le même jour les principaux actionnaires de la SAE. Faute d'accord, une nouvelle avancée dans le capital de la SAE obligerait Michel Pelège, selon les nouveaux règlements du conseil des Bourses de valeur, à lancer une OPA en règle sur le capital de la SAE.

Y. M.

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : nouvelle flambée de violences.** – En trois jours, du samedi 8 au lundi 10 décembre, au moins vingt-sept personnes ont été tuées en Afrique du Sud – treize dans la seule cité de Tokoza, banlieue de Johannesburg, – a indiqué la police. La veille, M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC), et le président Frederik De Klerk avaient annoncé qu'ils s'étaient secrètement rencontrés pour discuter des moyens de mettre un terme aux violences.

□ **CONGO : le parti au pouvoir abandonne le marxisme.** – A l'issue de son congrès, lundi 10 décembre à Brazzaville, le Parti congolais du travail (PCT, parti unique au pouvoir) a officiellement abandonné ses références à la doctrine marxiste. Le PCT a adopté un programme à tendance social-démocrate, accru les effectifs de son comité central (qui passe de soixante-quinze à deux cent quarante-neuf membres) et nommé M. Antoine Noumazalaye, cinquante-six ans, au poste nouvellement créé de secrétaire général.

□ **ÉGYPTE : cinq chrétiens coptes au Parlement.** – Conformément à la loi électorale, M. Hosni Moubarak a nommé lundi 10 décembre, par décret présidentiel, 10 députés au nouveau Parlement égyptien. Ces députés – parmi lesquels 5 coptes – s'ajoutent aux 437 élus lors des scrutins des 29 novembre et 6 décembre. – *(AFP.)*

□ **MALI : grande manifestation pour le multipartisme.** – Plus de dix mille personnes ont manifesté dans le calme, lundi 10 décembre, à Bamako, pour *« la démocratie et le multipartisme »*. Cette marche pacifique, appelée par le Comité national d'initiative démocratique (CNID), constitue le plus grand rassemblement politique jamais organisé dans le pays au cours des vingt dernières années. – *(AFP.)*

TCHAD

La France a apporté son « concours technique » à l'évacuation de prisonniers libyens « protégés » des Américains

Evoquant l'évacuation, les 7 et 8 décembre, de quelque six cents anciens prisonniers de guerre libyens « retournés » par les services américains pour mener, à partir du Tchad, des actions de déstabilisation contre le gouvernement du colonel Kadhafi (*le Monde* du 11 décembre), le porte-parole du Quai d'Orsay, a indiqué, lundi 10 décembre, que *« la France a apporté son concours technique, à la demande des autorités tchadiennes, à une opération humanitaire effectuée sous la responsabilité du CICR* (Comité international de la Croix-Rouge) ».

On précise, de source informée, que les soldats français présents au Tchad ont assuré le transport et la sécurité de ces anciens prisonniers, entre le camp d'Am-Senene où ils se trouvaient et l'aéroport de N'Djamena d'où ils ont été évacués par les Américains. De son côté, le CICR a souligné, dans un communiqué rendu public lundi à Genève, qu'il n'avait *« pas pu effectuer son travail de protection »* auprès de ces prisonniers. – *(AFP, AP.)*

□ **M. Hissène Habré a quitté Yaoundé pour Dakar.** – L'ancien président tchadien a quitté la capitale camerounaise, mardi 11 décembre, pour le Sénégal, a-t-on appris de sources diplomatiques à Yaoundé. A Dakar, on a appris entre-temps, de bonnes sources, que M. Hissène Habré était attendu pour y effectuer un séjour *« de longue durée »*. – *(AFP.)*

Mme Tasca ne cède rien aux grévistes de FR 3

Reçus pour la première fois après treize jours de grève au cabinet de Mme Catherine Tasca, les grévistes de FR 3 sont repartis « bredouilles », lundi 10 décembre. Aux syndicats qui réclament l'alignement immédiat des salaires de tous les journalistes de la chaîne sur ceux consentis aux pigistes parisiens récemment intégrés, le ministère de la communication a opposé une stricte fin de non-recevoir.

Le cabinet a réaffirmé, dans un communiqué publié après la réunion, que les conditions d'intégration des pigistes *« ne sauraient servir de référence (...) Une meilleure équité (...)*, selon le texte, *est à rechercher nécessairement sur plusieurs années et à l'intérieur des moyens dont l'entreprise dispose »*. Les grévistes qui s'étaient auparavant rendus rue de Solferino, au siège du PS, puis au CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), devaient décider, mardi 11 décembre, de nouvelles actions spectaculaires pour faire fléchir le gouvernement, aucune réunion n'étant prévue avec leur direction.

A nos lecteurs

De sérieuses difficultés d'impression de notre journal, lundi 10 décembre, à Ivry, ont perturbé la distribution du numéro daté 11 décembre et entraîné des retards et une légère réduction du nombre d'exemplaires fournis dans certains points de vente de la région parisienne. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour les désagréments qu'ils auront pu subir du fait de ces difficultés naturellement indépendantes de notre volonté.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Petit Tonton Noël

On m'a pas encore demandé d'être la marraine d'un des pioupious qui battent la semelle à quelques kilomètres de la frontière du Koweït et de lui tricoter un cache-nez ou un pull-over, mais bon, à l'approche des fêtes de Noël, les étrennes tombent du ciel. Sept Transall ont décollé de la base d'Etain pour déposer, d'ici le réveillon, dans les rangers alignés devant la cheminée des cuisines roulantes, de quoi occuper leurs longues soirées sous la tente en se livrant à des parties acharnées de Monopoly et de Trivial Pursuit.

Comme le dit si bien le fabricant, j'ai son dépliant sous les yeux, il s'agit vraiment de cadeaux utiles. Rien à voir avec les vingt-quatre canons tractés, les Mirage 2000 et les Jaguar, les chars lourds AMX 30, les blindés et les tanks supplémentaires, uniquement destinés à leur permettre de jouer aux petits soldats en attendant que les négociations avec Saddam Hussein s'enlisent dans les sables du désert.

Moi, je suis drôlement soulagée. J'avais peur de les voir bronzer idiots. Là, va falloir qu'ils gardent en mémoire le prix hypothécaire d'un immeuble rue de Grenelle et qu'ils fassent assaut de connaissances indispensables à leur survie en cas de guerre et à leur retour au pays : Combien est-il tombé de neige entre Corbeil et Melun le 10 décembre ? 4, 7 ou 12 centimètres ? Air France est à nouveau en grève. Cette fois, qui s'est croisé les bras : les bagagistes, les hôtesses, les pilotes ou les aiguilleurs du ciel ? La femme de Walesa attend un enfant : c'est le septième, le huitième ou le neuvième ? Le rapport présenté par Marchais au prochain congrès a déjà été adopté, à main levée, par les différentes fédérations : A 92,3 %, 94 % ou 98,9 % des mandats ? De quoi s'est plaint le premier Japonais dans l'espace, un confrère de la chaîne TBS ? De ne pas pouvoir fumer ? D'avoir bloqué la fermeture Eclair de son sac de couchage ? De ne pas avoir eu d'érection au réveil ?

Dommage qu'on n'ait pas pensé à leur envoyer un jeu de l'oie. Ils se seraient amusés à éviter de tomber dans un puits de pétrole, de se faire couper la main par les Saoudiens pour avoir piqué un loukoum, de retourner à la case départ taper le carton à Djibouti, ou pire, de devoir céder leur tour au risque de n'arriver en première ligne que le 16 janvier !

□ **Election à l'Académie française.** – L'Académie française procédera, jeudi 13 décembre, à l'élection d'un académicien au siège précédemment occupé par Jean Mistler, décédé le 11 novembre 1988. Elle a enregistré la candidature de Mme Hélène Carrère d'Encausse, historienne soviétologue, et aussi celles de MM. Florent Godin, Olivier Mathieu et André Semin.

□ **Echecs : report de la dix-neuvième partie du championnat du monde.** – Après sa défaite dans la dix-huitième partie, Anatoli Karpov a pris, lundi 10 décembre, un deuxième *time-out* faisant reporter la dix-neuvième partie du championnat du monde d'échecs au mercredi 12 décembre *(nos dernières éditions du 11 décembre)*. A six parties de la fin du match, Kasparov mène d'un point (9,5-8,5).

